

**L'évolution des stratégies locales de développement culturel  
et leurs effets sur le développement de deux quartiers centraux  
à Montréal et à Québec, entre 1992 et 2009**

**THÈSE**

**de**

**Geneviève Dubois**

(Candidate au PhD, Administration publique, ENAP)

2016-05-11



## Résumé

Depuis l'adoption de la Politique culturelle du Québec en 1992, les municipalités adoptent des politiques culturelle et patrimoniale et développent des partenariats de financement pour des projets de développement culturel. Les villes de Montréal et de Québec élaborent de leur côté des plans de revitalisation et redynamisent leurs quartiers centraux. À la suite de la réforme territoriale municipale et de la création des communautés métropolitaines de Montréal (CMM) en 2001 et de Québec (CMQ) en 2002, ces deux grandes villes ont mis en œuvre des plans stratégiques comportant des volets culturels importants qui tendent à s'incorporer de plus en plus à des approches intégrées de développement urbain. Ces approches contribuent aussi plus largement à ce qu'on pourrait qualifier de vision de développement durable.

Bien que les municipalités québécoises soient de plus en plus actives dans le domaine de la culture, nous constatons que l'apport de ce secteur au développement urbain est un sujet qui mériterait d'être plus étudié au Canada et au Québec. L'objectif de notre thèse est de contribuer à une meilleure compréhension de l'apport de la culture à la revitalisation des quartiers centraux. La dévitalisation urbaine est un problème contemporain qui affecte la qualité de vie des citoyens et le développement socioéconomique des communautés. Si le développement culturel constitue une réponse à cette problématique, il nous apparaît important de comprendre les modes d'opération de ce type de développement et de documenter ses effets.

Cette recherche a pour but de répondre aux questions suivantes : comment ont évolué les stratégies locales de développement culturel dans deux quartiers centraux, soit le faubourg Saint-Laurent à Montréal et le quartier Saint-Roch à Québec entre 1992 et 2009? Quelles sont les ressources et les contraintes qui ont conditionné ces stratégies? Quels liens peut-on faire entre les stratégies de développement des villes et les politiques et les programmes culturels des gouvernements fédéral et provincial de même que les changements socioéconomiques et politiques survenus dans ces villes au cours de cette période? Ces stratégies ont-elles contribué à la revitalisation urbaine des deux quartiers à l'étude, et plus largement à leur développement socioéconomique?

Afin de répondre à ces questions, nous avons retenu la théorie du développement urbain développée par Savitch et Kantor (2002). Celle-ci nous semble pertinente, notamment parce qu'elle permet d'analyser et de comparer les stratégies de développement des municipalités en tenant compte des facteurs institutionnel, sociopolitique, économique et culturel aux niveaux national, régional et local. La méthodologie privilégiée est l'étude de cas. S'appuyant sur une méthodologie qualitative, surtout une collecte documentaire, notre étude comprend aussi des données quantitatives sur les investissements publics en infrastructures des différents ordres de gouvernement et sur le développement socioéconomique des deux villes étudiées. Comme notre thèse s'intéresse aux stratégies locales de développement culturel, nous centrons nos analyses sur les projets culturels mis en œuvre dans le cadre des programmes de revitalisation urbaine des deux quartiers à l'étude, soit le faubourg Saint-Laurent à Montréal et le quartier Saint-Roch à Québec. Plusieurs projets culturels structurants pour ces quartiers ont d'ailleurs fait l'objet d'un partenariat de financement impliquant divers ordres de gouvernement. Cet intérêt, porté par les gouvernements fédéral et provincial, à la revitalisation des quartiers centraux des deux

principales villes du Québec, depuis le début des années 1990, confirme leur importance stratégique en matière de développement socioéconomique et culturel.

De notre recherche doctorale, il ressort de manière générale que les stratégies locales de développement culturel prennent une importance croissante pour les projets de revitalisation urbaine du faubourg Saint-Laurent et du quartier Saint-Roch entre 1992 et 2009. Au début des années 1990, tous les niveaux de gouvernements s'allient afin d'investir dans des projets de développement culturel structurants au sein des deux quartiers à l'étude. À partir de 1995, la lutte au déficit amorcée par les gouvernements fédéral et provincial amène une période d'ajustements sur le plan budgétaire et administratif. Les élus municipaux cherchent alors à réduire l'impact des compressions fédérales et provinciales sur les dépenses municipales et procèdent par une réorientation des priorités de développement et une rationalisation administrative. Enfin, la réforme territoriale municipale du début des années 2000 donne lieu à une mobilisation accrue d'un grand nombre d'acteurs aux ressources variées. Les projets culturels font désormais l'objet d'un financement partenarial provenant des secteurs public et privé. Ces projets culturels suscitent alors l'émergence de ces deux « quartiers culturels » que nous connaissons de nos jours dans les deux principales villes québécoises.

*À mes parents Jean-Hubert et Carmen,  
Éternels nomades entre la métropole et la capitale.*



## Remerciements

Entreprendre une recherche doctorale, c'est l'occasion de voyager sans vraiment savoir ce que l'on va trouver. Or, comme dans tous les périple, le chemin importe davantage que la destination. Cette quête, loin d'être solitaire, fut appuyée par la sagesse de deux directeurs et l'appui d'une équipe de nomades qui ont égayé le chemin des idées.

À ce titre, je suis grandement redevable à ma directrice de thèse, Diane Saint-Pierre. Elle demeurera toujours une inspiration. Sa rigueur, son enthousiasme et sa passion pour le domaine culturel ont provoqué des découvertes. Elle a été à la fois vraie et magnanime et son enseignement fut probant, tant sur le plan académique que sur le plan humain. Je salue avec autant de gratitude mon codirecteur, Serge Belley, qui a misé sur l'essentiel. Son pragmatisme ouvrait des voies plus certaines à mes intuitions de recherche concernant le développement urbain.

Merci à tous les professeurs de l'ENAP pour la qualité des enseignements reçus et pour avoir permis la réalisation de ce projet en collaboration avec une autre université. L'accueil de l'INRS Urbanisation Culture Société fut chaleureux et l'intégration dans des projets d'équipe me fut profitable. Les appuis et la complicité de Valérie Guilmain, de Marie-France Harvey, de Martin Têtu, de Josianne Gervais et de Corinne Côté, alors étudiants et assistants de recherche à l'INRS, et le soutien de Linda Beurivage, agente de secrétariat, furent fort appréciés. Il va sans dire qu'il fut aussi agréable de cheminer avec Geneviève Béliveau-Paquin et Alexandre Couture-Gagnon, alors aux études supérieures comme moi, ainsi que de nombreux autres collègues de l'INRS et de l'ENAP. Je tiens à exprimer ma gratitude aux professionnels des deux villes à l'étude et de

plusieurs ministères pour leur soutien dans le cadre de mes demandes d'accès à l'information, de même que pour leurs avis et leurs conseils concernant le traitement des données recueillies.

Je remercie finalement les institutions qui ont permis de financer ce projet doctoral : le Fonds de recherche sur la société et la culture, le Conseil de recherches en sciences humaines et le Fonds de l'Université du Québec. Merci aussi à l'INRS et à l'ENAP qui ont soutenu les projets de publication au gré de l'écriture de même que l'Association internationale des études québécoises (AIEQ) et le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) qui ont rendu possible mes communications dans le cadre de divers colloques internationaux.

Finalement, ce projet n'aurait pas été le même sans mes amis et ma famille. Ils ont su stimuler ma curiosité intellectuelle et prodiguer maints encouragements. Les rires partagés ont été essentiels tout au long de cette expédition.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b> .....	<b>17</b>
<b>1. La problématique de recherche</b> .....	<b>23</b>
<b>2. La recension des écrits</b> .....	<b>31</b>
2.1. <i>Introduction</i> .....	32
2.2. <i>Le domaine de la culture et ses politiques</i> .....	33
2.2.1. Les notions de culture et de développement culturel local.....	34
2.2.2. Les enjeux des politiques culturelles municipales.....	38
2.2.3. L’approche de développement intégré et les stratégies de développement culturel .....	44
2.3. <i>La ville comme objet d’étude</i> .....	50
2.3.1. La théorie du développement urbain .....	57
2.3.2. La ville et la nouvelle économie.....	63
2.3.3. Le développement local et les relations intergouvernementales .....	67
2.4. <i>Le développement local et la culture</i> .....	76
2.4.1. Les approches et modèles de revitalisation urbaine .....	77
2.4.2. Les notions associées au redéveloppement urbain .....	78
2.5. <i>Des éléments de conclusion : retour sur notre recension des écrits</i> .....	82
<b>3. Le cadre conceptuel</b> .....	<b>87</b>
3.1. <i>Introduction</i> .....	88
3.2. <i>La « théorie du développement urbain »</i> .....	89
3.3. <i>L’utilité de l’approche retenue et ses limites</i> .....	102
3.4. <i>Une proposition pour un cadre conceptuel</i> .....	111
3.5. <i>Les questions et les objectifs de recherche</i> .....	120

<b>4.</b>	<b>Le cadre méthodologique .....</b>	<b>125</b>
4.1	<i>Introduction .....</i>	126
4.2	<i>La stratégie de recherche .....</i>	126
4.3.	<i>L'unité d'analyse et la sélection des cas.....</i>	133
4.4.	<i>Les sources d'information.....</i>	135
4.5.	<i>L'éthique de la recherche, La pertinence scientifique et sociale .....</i>	146
<b>5.</b>	<b>Les variables motrices du développement urbain.....</b>	<b>149</b>
5.1.	<i>Introduction.....</i>	150
5.2.	<i>Les ressources de l'économie locale et les indicateurs de développement socioéconomique.....</i>	153
5.2.1.	<i>Les enjeux démographiques .....</i>	155
5.2.2.	<i>Les enjeux du vieillissement démographique et le marché de l'emploi .....</i>	157
5.2.3.	<i>La structuration de l'économie, du marché de l'emploi et le revenu .....</i>	159
5.2.4.	<i>Le marché immobilier .....</i>	162
5.3.	<i>Le support intergouvernemental .....</i>	166
5.3.1.	<i>Les dépenses culturelles publiques.....</i>	179
5.3.2.	<i>Les projets majeurs en infrastructures culturelles .....</i>	184
5.3.3.	<i>Le financement privé de la culture .....</i>	190
5.4.	<i>Les éléments de conclusion .....</i>	194
<b>6.</b>	<b>La revitalisation urbaine et le développement culturel : Le cas du faubourg Saint-Laurent .....</b>	<b>201</b>
6.1.	<i>Introduction.....</i>	202
6.1.1.	<i>Le berceau du développement culturel et économique de Montréal .....</i>	206
6.2.	<i>L'Ère de l'administration Doré (1990-1994).....</i>	210
6.2.1.	<i>Le renouvellement des mécanismes démocratiques .....</i>	213

6.2.2.	La culture locale et les orientations du plan directeur .....	214
6.2.3.	Les faits saillants du développement culturel local (1990-1994) .....	216
6.3.	<i>La période de l'administration Bourque (1994-2001)</i> .....	220
6.3.1.	Des contraintes budgétaires majeures .....	222
6.3.2.	Les premières initiatives de regroupement au faubourg .....	224
6.3.3.	Les faits saillants du développement culturel local (1994-2001) .....	226
6.4.	<i>L'administration du maire Tremblay (2002-2012)</i> .....	230
6.4.1.	Le contexte des fusions municipales .....	234
6.4.2.	La démocratie et les nouveaux regroupements .....	235
6.4.3.	Le cadre législatif et les politiques municipales .....	241
6.4.4.	Le financement privé et la médiation culturelle .....	244
6.4.5.	Le projet du quartier des Spectacles .....	247
6.4.6.	Les faits saillants du développement culturel local (2001-2009) .....	250
6.5.	<i>Les éléments de conclusion</i> .....	255
<b>7.</b>	<b>La revitalisation urbaine et le développement culturel : Le cas du quartier Saint-Roch</b> .....	<b>261</b>
7.1.	<i>Introduction</i> .....	262
7.1.1.	Les origines du quartier Saint-Roch .....	264
7.2.	<i>L'administration du maire L'Allier (1989-2005)</i> .....	269
7.2.1.	Les changements démocratiques .....	272
7.2.2.	Les premières initiatives de revitalisation du quartier Saint-Roch .....	275
7.2.3.	La politique culturelle de 2004.....	278
7.2.4.	Les faits saillants du développement culturel local (1989-2005) .....	280
7.3.	<i>Le legs de la mairesse Boucher (2005-2007)</i> .....	288
7.3.1.	Une nouvelle reddition de comptes .....	290
7.3.2.	Les faits saillants du développement culturel local (2005-2007) .....	292

7.3.3.	Les préparations du 400 <sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Québec .....	294
7.4.	<i>L'administration du maire Labeaume (2007-2009)</i> .....	296
7.4.1.	Le projet Saint-Roch Techno-Culture .....	304
7.5	<i>Les éléments de conclusion</i> .....	308
<b>8.</b>	<b>La discussion des résultats</b> .....	<b>319</b>
8.1.	<i>Introduction</i> .....	320
8.2.	<i>La revitalisation urbaine au regard des deux cas à l'étude : quelques constats et rappels</i> .....	320
8.3.	<i>Les conjonctures économiques et politiques</i> .....	326
8.4.	<i>L'influence de la démocratie et de la culture locale sur le processus décisionnel</i> .....	328
8.5.	<i>Une typologie des stratégies locales de développement</i> .....	332
8.6.	<i>Les différences et les similitudes des cas à l'étude</i> .....	343
<b>9.</b>	<b>La conclusion générale</b> .....	<b>347</b>
9.1.	<i>Introduction</i> .....	348
9.2.	<i>La synthèse de la recherche</i> .....	348
9.3.	<i>Un retour sur nos questions et hypothèses de recherche</i> .....	351
9.4.	<i>La valeur heuristique de la théorie du développement urbain</i> .....	356
9.5.	<i>Les limites de l'étude</i> .....	359
9.6.	<i>La contribution à la connaissance</i> .....	360
9.7.	<i>Les perspectives de recherche</i> .....	361
	<b>Les références bibliographiques</b> .....	<b>365</b>



## Liste des tableaux, graphiques et figures

Tableau 1 :	Variables du développement urbain.....	92
Tableau 2 :	Liste des indicateurs de développement socioéconomiques de la théorie du développement urbain.....	105
Tableau 3 :	Retour sur nos hypothèses de recherche.....	129
Tableau 4 :	Sources d'information proposée selon nos objectifs de recherche.....	136
Tableau 5 :	Analyse comparée des indicateurs de développement socioéconomiques de la théorie du développement urbain et de nos propres choix d'indicateurs .....	143
Tableau 6 :	Variation de certains indicateurs socioéconomiques à Montréal et Québec, entre 1991 et 2006.....	154
Tableau 7 :	Changements de gouvernement entre 1985 et 2010.....	167
Tableau 8 :	Évolution des programmes fédéral et provincial de financement : Infrastructures culturelles et Patrimoine.....	177
Tableau 9 :	Projets en infrastructures culturelles du faubourg Saint Laurent financés par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) entre 1992 et 2009.....	185
Tableau 10 :	Projets en infrastructures culturelles du quartier Saint-Roch, financés par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) entre 1992 et 2009.....	188
Tableau 11 :	Variables contextuelles en lien avec le développement culturel du faubourg Saint-Laurent pour la période 1986-1994.....	212
Tableau 12 :	Variables contextuelles en lien avec le développement culturel du faubourg Saint-Laurent pour la période 1994-2001.....	221
Tableau 13 :	Variables contextuelles en lien avec le développement culturel du faubourg Saint-Laurent pour la période 2002-2012.....	231
Tableau 14 :	Synthèse du développement culturel du faubourg Saint-Laurent pour la période 1992-2009.....	256
Tableau 15 :	Variables contextuelles en lien avec la culture, quartier Saint-Roch pour la période 1992-2005.....	271
Tableau 16 :	Variables contextuelles en lien avec la culture, quartier Saint-Roch, pour la période 2005-2007.....	290
Tableau 17 :	Variables contextuelles en lien avec la culture, quartier Saint-Roch, pour la période 2007-2009.....	300
Tableau 18 :	Synthèse du développement culturel du quartier Saint-Roch pour la période 1992-2009.....	310
Tableau 19 :	Le développement local selon les mairies à Montréal et à Québec (1992-2009).....	329
Tableau 20 :	Les stratégies de développement à Montréal de 1992 à 2009.....	337
Tableau 21 :	Les stratégies de développement à Québec de 1992 à 2009.....	340

Graphique 1 :	Évolution des dépenses culturelles au Québec des gouvernements fédéral et provincial ainsi que des administrations municipales.....	180
Graphique 2 :	Évolution des dépenses en infrastructures de loisirs et de culture pour l'ensemble des villes fusionnées durant la période 1993-2009.....	182
Graphique 3	Évolution des dépenses de fonctionnement en loisirs et culture des villes fusionnées durant la période 1993-2009.....	183
Figure 1 :	Modèle théorique du développement urbain axé sur la « sphère sociale ».....	95
Figure 2 :	Modèle théorique du développement urbain axé sur la « sphère marchande ».....	98
Figure 3 :	Modèle théorique du développement urbain « hybride ».....	101
Figure 4 :	Proposition d'un cadre conceptuel pour l'étude du développement culturel local.....	114
Figure 5 :	Carte du faubourg Saint-Laurent.....	207
Figure 6 :	Carte du projet « Une île, une ville » 1997.....	224
Figure 7 :	Schéma du quartier des spectacles .....	233
Figure 8 :	Carte du quartier Saint Roch, 2007.....	265



## INTRODUCTION

Dans le cadre de notre thèse portant sur le développement culturel local, nous avons choisi d'aborder la problématique de la revitalisation des quartiers centraux et d'analyser les solutions mises de l'avant par les villes afin de les redynamiser. À ce titre, des projets culturels structurants pour les villes de Montréal et de Québec ont été mis en œuvre depuis le début des années 1990<sup>1</sup>. Le faubourg Saint-Laurent à Montréal et le quartier Saint-Roch à Québec ont fait l'objet d'investissements majeurs en infrastructures culturelles auxquels ont participé tous les ordres de gouvernement (Dubois, 2012, 2013, 2014). D'anciens édifices industriels ou commerciaux ou encore des terrains en friche ont aussi été requalifiés et transformés pour y établir des musées, des théâtres, des centres de production et de diffusion artistique, des parcs publics, des ateliers d'artistes ou encore des écoles d'art. Des mesures ont été mises en œuvre pour préserver le patrimoine bâti. L'objectif de notre thèse est d'analyser l'évolution des stratégies locales de développement culturel et leurs effets sur le développement du faubourg Saint-Laurent à Montréal et du quartier Saint-Roch à Québec entre 1992 et 2009.

Dans un contexte de globalisation économique et d'étalement urbain, plusieurs centres urbains occidentaux sont aux prises avec un déclin industriel et commercial. Les municipalités doivent combler le vide laissé par le départ de certains commerces et industries. Plusieurs villes relèvent alors le défi de s'adapter à une nouvelle économie fondée sur le savoir, les nouvelles technologies et la création. Il s'avère donc essentiel de documenter et d'analyser les stratégies privilégiées par ces villes pour revitaliser leurs quartiers centraux et redynamiser l'économie locale. Notre

---

<sup>1</sup> La politique culturelle adoptée en 1992, par le gouvernement du Québec, affirme d'ailleurs l'importance de faire des municipalités des acteurs et partenaires de premier plan du développement culturel du Québec (Saint-Pierre, 2003).

recherche permet d'illustrer deux exemples de revitalisation urbaine. L'analyse comparée du faubourg Saint-Laurent et du quartier Saint-Roch permet de mettre en lumière les différences et les similitudes entre les stratégies de développement déployées par les villes afin de redynamiser leurs quartiers centraux. Cette analyse permet aussi de retracer et de caractériser les étapes de développement des deux villes et de comparer les effets des choix stratégiques.

Le premier chapitre de notre thèse fait état de notre problématique de recherche qui est celle du déclin industriel et commercial des quartiers centraux. Rappelons que jusqu'au milieu des années 1960, les centres-villes se destinent principalement aux activités d'affaires et de commerce, mais aussi à la vie culturelle et artistique. Dans un contexte de compétition interurbaine, plusieurs centres-villes perdent de l'importance au profit de leurs banlieues ou encore d'autres villes. Les banlieues deviennent plus attrayantes pour les investisseurs en raison du bas prix des terrains et des facilités de transport qu'offre le développement autoroutier; dans le cas des autres villes, ce sont, entre autres, les faibles coûts de main-d'œuvre et de production qui attirent les nouveaux investisseurs ou amènent les entreprises à y relocaliser en tout ou en partie leurs activités. Le vide laissé par les industries entraîne le déclin des quartiers centraux; ces derniers, autrefois dynamiques, tombent graduellement en désuétude. Les centres-villes, qui perdent leur attractivité, voient ainsi leurs commerces et leurs résidents les plus fortunés déménager au profit des banlieues en essor.

La recension des écrits, notre deuxième chapitre, s'attarde à la notion de culture et à ses diverses définitions, puis à des études concernant les politiques culturelles municipales au Québec. Bien que nous fassions référence à des recherches provenant d'autres disciplines, comme la sociologie et la science économique, la priorité a été donnée aux recherches issues des études urbaines, de la

science politique et de l'administration publique. Nous nous sommes intéressées, plus précisément, aux thèmes de la revitalisation urbaine, des approches de développement intégré, de la nouvelle économie fondée sur le savoir, les nouvelles technologies et la création. Les études traitant des relations intergouvernementales ont aussi retenu notre attention, puisque les gouvernements provincial et fédéral, comme nous le verrons, peuvent influencer le développement local. Notre regard s'est aussi porté sur la réorganisation territoriale municipale du début des années 2000 au Québec, puisque cette réforme a eu des incidences importantes sur le développement des villes de Montréal et de Québec. Notre recension se termine par un examen des enjeux du développement urbain et des différents modèles de revitalisation urbaine, dont ceux qui incorporent des stratégies de développement culturel.

Le troisième chapitre présente nos questions et nos objectifs de recherche ainsi que notre cadre conceptuel, qui est une adaptation de la « théorie du développement urbain » développée par Hank Savitch et Paul Kantor (2002). Cette théorie permet d'analyser et de comparer les choix stratégiques des villes en matière de développement urbain en tenant compte des ressources et des contraintes qui conditionnent leurs choix. L'originalité de cette théorie repose sur l'idée que les ressources économiques et politiques, de même que les mécanismes démocratiques et les valeurs de la culture locale influencent les choix stratégiques des décideurs publics et, conséquemment, les orientations de développement économique ou social du développement urbain.

Le cadre méthodologique de notre recherche est exposé dans le quatrième chapitre. Nous décrivons la stratégie de recherche retenue de même que l'unité d'analyse, la sélection des cas, le choix de nos sources d'information et de la période privilégiée (1992-2009). Celle-ci coïncide

avec l'adoption de la politique culturelle provinciale de 1992 et la mise en œuvre de grands projets en infrastructures culturelles au cœur des deux villes à l'étude. Ces investissements, réalisés dans le cadre du 350<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Montréal et du plan Revitalisation au cœur de la capitale à Québec, ont alors mobilisé tous les ordres de gouvernement. Cette période s'étend jusqu'au rendez-vous Métropole culturelle, qui a eu lieu en 2007 à Montréal, et du sommet Québec horizon culture, organisé en 2009 à Québec. Ces deux événements, qui ont rassemblé les acteurs des milieux économique et culturel, ont permis non seulement d'élaborer des projets urbains, mais aussi de consacrer la vocation culturelle de ces quartiers. Enfin, il est fait état, dans la dernière partie de ce chapitre, des aspects éthiques découlant de nos choix méthodologiques, de même que de la pertinence scientifique et sociale de notre thèse.

Le cinquième chapitre présente nos premiers résultats empiriques sous la forme d'une analyse comparée des « variables motrices » du développement urbain. Ces variables, qui correspondent aux ressources de l'environnement économique et politique, sont qualifiées de motrices par Savitch et Kantor (2002) parce qu'elles impulsent les stratégies de développement; elles constituent aussi, lorsque défavorables ou insuffisantes, des contraintes avec lesquelles doivent composer les décideurs publics. Les ressources de l'environnement socioéconomique sont étudiées à partir de quelques indicateurs clefs de développement, tels que la démographie, l'emploi, le revenu moyen et le marché immobilier. Nous analysons ensuite les relations intergouvernementales et le contexte politico-économique et mesurons l'implication du secteur public dans le financement des projets locaux de développement culturel. Nous comparons les programmes de financement en infrastructures des trois ordres de gouvernement dans leur ensemble et examinons plus spécifiquement les projets culturels majeurs réalisés dans les deux

quartiers à l'étude. Il nous est ainsi possible d'observer comment évolue le financement des projets locaux de développement culturel.

Le sixième chapitre reconstitue l'histoire du faubourg Saint-Laurent, notamment la revitalisation dont il a été l'objet entre 1992 et 2009. Il rappelle brièvement les origines du faubourg, afin de mieux expliquer comment ce quartier s'est progressivement transformé pour donner lieu à l'émergence de l'actuel quartier des spectacles. Nous analysons ensuite, suivant la théorie de Savitch et Kantor, les variables contextuelles du développement urbain, soit l'évolution de la démocratie et de la culture locale, mais aussi cette autre variable concernant des processus décisionnels, lesquels conditionnent les choix stratégiques faits par les décideurs publics en matière de développement. L'étude de cas est découpée en trois périodes qui correspondent aux trois administrations municipales qu'a connues la ville durant la période à l'étude, soit celles des maires Doré (1990-1994), Bourque (1994-2001) et Tremblay (2002-2012).

Le septième chapitre, qui analyse le cas de la revitalisation du quartier Saint-Roch à Québec, emprunte la même structure que le chapitre précédent. Après un bref historique des origines du quartier Saint-Roch, il décrit et analyse l'évolution de la démocratie locale et du développement culturel au cours de la période 1992-2009. Nous examinons notamment les principales innovations en matière de démocratie locale et les projets de revitalisation urbaine qui ont contribué à la transformation du quartier. L'analyse met en lumière trois périodes clés correspondant aux administrations des maires L'Allier (1989-2005), Boucher (2005-2007) et Labeaume (2007-...).

Une discussion des résultats est faite dans le huitième chapitre dans le but de dégager les différences et les similitudes entre les deux cas retenus. Nous comparons les grandes étapes de développement qui ont conditionné les initiatives de revitalisation des deux quartiers à l'étude. Ce bilan comparatif est fait à la lumière de nos questions et hypothèses de recherche.

Enfin, en conclusion, nous dégageons de grands constats et les enseignements de notre recherche doctorale. Nous discutons des forces et des limites de notre cadre conceptuel, de même que de la contribution de notre thèse aux connaissances en management et en analyse de politiques publiques, mais aussi dans le champ des études urbaines et des politiques culturelles municipales.

## **1. LA PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE**

Au Québec, comme dans d'autres États dans le monde, les projets misant sur la culture sont au nombre des stratégies de régénération urbaine employées par des villes pour redynamiser d'anciens quartiers tombés en désuétude, dans lesquels se trouvent d'importantes friches industrielles. Les projets de requalification d'anciens édifices et usines en des lieux de production et de diffusion culturelle contribuent au dynamisme culturel local ainsi qu'à la conservation du patrimoine urbain. Les municipalités déploient souvent ces stratégies de revitalisation urbaine dans un objectif de (re)développement urbain de leurs quartiers historiques et centraux. En complément de ces actions publiques, les villes développent des stratégies d'animation urbaine et financent des événements culturels, dont les festivals, dans le but d'animer ces quartiers requalifiés et accroître leur visibilité touristique. Les politiques culturelles municipales soutiennent ces initiatives, dont plusieurs font l'objet d'un investissement de la part des gouvernements fédéral et provincial.

Dans le cadre de notre thèse portant sur la revitalisation des quartiers centraux, nous examinons les projets et infrastructures à vocation culturelle qui participent à leur re-développement. À ces actions de développement local, dont on retrace les premières initiatives à Montréal et à Québec, il y a de cela plusieurs décennies déjà, correspondent de nouvelles finalités qui sont de favoriser l'adaptation à une nouvelle économie basée sur le savoir, l'innovation et la technologie (Simard, 1999; Saint-Pierre, 2002a, 2004a; Mercier 2003). Bien plus, de nos jours ces stratégies de régénération urbaine s'inscriraient dans des démarches de « développement durable » qui, au Québec du moins, ont donné lieu à différentes mesures : par exemple, une loi provinciale, la *Loi sur le développement durable*, adoptée en 2006 et les divers plans et stratégies d'action gouvernementaux en découlant, ou encore les agendas 21 de la culture (A21C), et ce tant au

niveau municipal qu'au niveau provincial.

Par ailleurs, rappelons que dans de grandes villes portuaires d'Amérique du Nord, les politiques de « régénération », de « réhabilitation » ou encore de « revalorisation urbaine », toutes des pratiques d'interventions distinguées un peu plus loin, ont d'abord été initiées au cours des années soixante et soixante-dix par la rénovation des fronts d'eau (Stevenson, 2003). C'est le cas à Baltimore, à Boston et à Chicago, mais aussi à Toronto, à Montréal et, dans une moindre mesure, à Québec (voir Augustin et Latouche 1998, Saint-Pierre, 2002a : 1). Autrefois très dynamiques sur le plan économique et souvent considérés comme des lieux stratégiques des affaires et du commerce, ces anciens quartiers industriels et commerciaux ont subi les contrecoups de la désindustrialisation. S'y ajoute un phénomène commun à bien des villes occidentales, soit la migration progressive des habitants de la classe moyenne vers les banlieues, alors que les classes sociales à faibles revenus ou marginalisées continuent d'habiter dans ces quartiers désormais confrontés à des problématiques de pauvreté et de criminalité (Mercier, 2003).

Au cours des années 1970, mais surtout des années 1980, des actions sociales et communautaires pour contrer la pauvreté et son lot de conséquences déplorables (analphabétisme, exclusion sociale, délinquance et autres) se sont ajoutées aux initiatives de rénovation et de réhabilitation de quartiers urbains centraux. Plus récemment, la nouvelle dynamique, voire la renaissance de ces quartiers, s'est centrée sur l'économie du savoir, la culture et le tourisme, alors que de grands événements culturels, dont les festivals, contribuent à animer les lieux urbains et à stimuler l'économie locale. Cependant, la redynamisation des quartiers engendre aussi une spéculation immobilière, qui affecte leur tissu social (Lebihan, Leloup et Martin, 2010) et donne lieu au

phénomène de l'embourgeoisement ce qui renforce leur fragmentation sociale (Rose, 1984, 2004, Kilfoil, 2012).

Plusieurs initiatives de rénovation urbaine<sup>2</sup>, mises en œuvre au sein des quartiers centraux des villes de Québec et de Montréal, ont été sévèrement critiquées dans le passé, parmi lesquelles figure la transformation du faubourg Saint-Jean-Baptiste à Québec au cours des années 1960-1970. De nombreuses maisons, souvent à caractère patrimonial, ont alors été démolies et remplacées par des édifices de bureaux, un centre des congrès, le Grand Théâtre de Québec, des hôtels et de larges voies autoroutières donnant accès au centre-ville et à la colline Parlementaire<sup>3</sup>. Le développement des boulevards et des autoroutes a eu pour conséquence de fragmenter l'espace urbain et d'enclaver des quartiers, affectant ainsi leur dynamique commerciale et sociale (Boutin, 2002). D'autres initiatives ont été cependant plus heureuses, quoique toujours sujettes à la contestation et à la critique, comme la création des arrondissements historiques du Vieux-Québec (1963) et du Vieux-Montréal (1964) et l'adoption d'une loi visant à promouvoir la restauration de la Place Royale, à Québec, en 1967.

Depuis la fin des années 1970, la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et la *Loi sur les biens culturels* favorisent la protection et la mise en valeur du patrimoine par les municipalités (De La

---

2 Pour une typologie évolutive des interventions dans le domaine de la revitalisation urbaine, vous référer au point 2.3.1 de la présente thèse intitulé « Les approches et modèles de revitalisation urbaine » et notamment aux auteurs suivants : pour la typologie anglo-saxonne de la régénération urbaine, voir Roberts et Sykes (2000), pour la revitalisation urbaine à l'aide de la culture, voir Saint-Pierre (2002b), enfin, pour la rénovation urbaine et des initiatives de revitalisation dans la ville de Québec, voir Mercier (2003).

3. C'est d'ailleurs entre les années 1960 et le milieu des années 1970 que sont construites les principales voies d'accès à la ville de Québec : les autoroutes Laurentienne, Dufferin-Montmorency, de la Capitale (aujourd'hui Félix-Leclerc) et Duplessis, les boulevards Saint-Cyrille (aujourd'hui René-Lévesque), Champlain, Henri-IV et du Vallon (aujourd'hui Robert-Bourassa) ainsi que le pont Pierre-Laporte, inauguré en 1970, « Sous le signe de la modernité [1945-2008] », (Page consultée le 2009-06-07). *Site de la Ville de Québec*, [en ligne], <http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/portrait/histoire/1945-2008.aspx>.

Durantaye, 2002). En 1978, des ententes « MAC-Villes » sont conclues, lesquelles concernent alors la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine et des quartiers historiques du Vieux-Québec et du Vieux-Montréal. De La Durantaye note que depuis l'adoption d'une politique culturelle d'État de 1992, qui vise à renforcer l'accès et la participation des citoyens à la culture, les ententes sectorielles avec les grandes villes s'étendent au développement des arts. Cette politique encourage aussi un partenariat accru entre le gouvernement du Québec et les municipalités québécoises, accentuant dès lors l'idée que « la culture est un facteur de développement de la ville » (Saint-Pierre, 2003, 2007, 2009).

Quant à la plus récente réorganisation municipale adoptée en décembre 2000<sup>4</sup>, elle a notamment comme conséquence d'enclencher un processus d'harmonisation progressive des politiques en matière de culture dans les villes de plus de 100 000 habitants (Breux et Collin, 2007), mais surtout de favoriser dans de nouvelles villes fusionnées une prise en compte de la dimension culturelle dans les projets de développement intégré, lesquels se veulent à la fois globaux et durables (Saint-Pierre, 2002a, 2004a, 2007, Divay, 2005, Saint-Pierre et Thuriot, 2007, Divay et Youssef 2010, 2013). Ainsi en est-il à Montréal avec l'accroissement de la concertation et de la mobilisation de leaders provenant de divers milieux, dont celui de la culture, et qui a donné naissance à des plans stratégiques généraux et sectoriels et à différentes initiatives (Belley et Divay, 2007). C'est dans ce contexte de réforme territoriale municipale que le Sommet de Montréal de 2002 fut organisé, lequel jette les bases d'une « approche de développement

---

4 Projet de loi 170 [2000, chapitre 56], *Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais*, (Page consultée le 2014-03-26). *Site du Gouvernement du Québec*, [en ligne] <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2000C56F.PDF>.

intégré »<sup>5</sup> et d'un plan de développement pour la métropole. Le secteur culturel montréalais joue d'ailleurs un rôle rassembleur et mobilisateur en organisant des activités publiques et des ateliers thématiques, mais également par le biais de consultations publiques, de sommets et de forums<sup>6</sup>. D'autres villes québécoises, dont Gatineau (Chiasson, 2005, Andrew et Chiasson, 2012, Gauthier, Chiasson et Gagnon, 2016) et Lévis (Saint-Pierre, Béliveau-Paquin et Dubois, 2009, 2010), ont aussi procédé à des consultations afin d'élaborer une vision de développement urbain. En favorisant des prises de parole et la participation citoyenne, l'élaboration de ces visions globales de développement a influencé la production de politiques sectorielles (culturelles, patrimoniales, familiales), tout en contribuant au renouvellement d'ententes spécifiques en matière de culture (Béliveau-Paquin 2008).

Les villes québécoises, du moins les plus grandes, ont donc investi activement le secteur des politiques culturelles au cours des dernières années. Des événements rassembleurs, tels que les rendez-vous Montréal, Métropole culturelle et Québec Horizon Culture, qui ont eu lieu respectivement en 2007 et en 2009, ont comme objectif d'élaborer des plans d'action concertés et centrés sur le développement culturel de ces villes. Si la question du développement intégré semble être au cœur de ces initiatives<sup>7</sup>, les actions devant en découler visent à soutenir à long

---

5 Le développement intégré en opposition au développement sectoriel traduit cette volonté d'englober en une seule et même approche de planification des objectifs multisectoriels, permettant ainsi de dégager une vision d'ensemble de développement.

6. Outre le « Contrat de ville » de Montréal avec le gouvernement du Québec, signé en 2003, et comportant un important volet culturel, mentionnons les renouvellements des ententes de développement culturel de Montréal, en 2005, puis en 2009, et de Québec, au cours des mêmes années.

7. Dans un même ordre d'idées, Pinson (2009) remarque que les gouvernements et les élites des villes européennes ont vu leurs responsabilités croître et leurs domaines d'intervention s'élargir. Si les villes tendent à développer des stratégies de développement et à multiplier leurs liens avec les acteurs économiques, l'auteur constate que c'est par le biais des projets urbains que les villes parviennent à se positionner dans un environnement de plus en plus concurrentiel. Également, il conclut que les stratégies de croissance des villes engendrent une polarisation socio spatiale non sans conséquence pour les groupes sociaux moins favorisés et plus fragiles. À ce titre, mentionnons que

terme la croissance économique et à accroître la qualité de vie des citoyens.

Dans le cadre de la présente thèse, nous souhaitons comprendre comment ont évolué les stratégies locales de développement culturel dans un contexte de revitalisation urbaine. Nous avons choisi d'étudier ces stratégies à partir des investissements publics et des projets en infrastructures culturelles réalisés et d'examiner leurs effets sur les quartiers à l'étude. Nous posons l'hypothèse que ces stratégies ont conditionné la mise en œuvre de projets culturels, qui ont contribué à la revitalisation des quartiers centraux de Montréal et de Québec entre 1992 et 2009.

Afin de vérifier cette hypothèse, nous analysons les investissements culturels découlant des politiques et des plans de revitalisation urbaine de deux quartiers centraux. Nous examinons plus précisément les dépenses réalisées au chapitre des infrastructures culturelles, notamment les espaces de production et de diffusion artistique tels que les musées, les théâtres, les salles de concert, les écoles d'art et les centres d'artistes. Ces données sont mises en relation avec des informations concernant les activités, les festivals et les événements culturels, de même que les projets de médiation ou d'entrepreneuriat culturels financés par les villes<sup>8</sup>. Nous retenons ces deux composantes comme des signes manifestes d'orientations de développement social ou économique favorisées par les administrations municipales. Ces éléments nous sont utiles pour

---

la ville de Montréal s'est investie dans des projets de revitalisation urbaine intégrée (RUI) (Divay et Séguin 2004, Divay, Hamel, Rose, Séguin, Sénécal et Bernard 2004, Divay, 2005) lesquels favorisent la collaboration intersectorielle locale afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Divay et Slimani, 2010, 2013).

<sup>8</sup> L'intérêt des administrations municipales à développer des programmes de financement favorisant la médiation culturelle découle d'orientations en matière de développement social. En effet, la médiation culturelle concerne les activités d'animation culturelle qui visent à rejoindre des publics cibles, tels que les jeunes, les groupes défavorisés ou en voie d'insertion sociale, et ce dans l'optique d'accroître leur accès à la culture. La médiation culturelle peut aussi viser le développement des publics en général dans une perspective de développement de marché. L'entrepreneuriat culturel désigne plutôt les modalités mises en œuvre afin d'accroître le financement privé de la culture et résulte d'orientations de développement économique. Tant la médiation culturelle que l'entrepreneuriat culturel sont des signes d'un changement concernant l'accessibilité à la culture et l'implication du public au développement culturel ou au financement des projets.

décrire l'évolution des stratégies de développement culturel et pour comparer les cas à l'étude.

Par ailleurs, mentionnons que les stratégies de développement culturel comportent une multitude d'éléments importants, dont le soutien aux arts et aux organismes artistiques de même que les programmes et les services culturels. Dans le cadre de notre thèse, nous avons cependant centré notre attention sur les plans de revitalisation des quartiers centraux élaborés par les villes de Montréal et de Québec. Malgré cet intérêt pour les projets culturels, peu d'études à ce jour se sont intéressées aux stratégies qui les supportent et aux défis que rencontre leur mise en œuvre. Notre recension des écrits, présentée dans le chapitre suivant, vise donc à mettre en lumière l'état de la recherche sur l'apport des politiques et des projets culturels au développement urbain.

## **2. LA RECENSION DES ÉCRITS**

## 2.1. INTRODUCTION

La recension des écrits porte de façon générale sur les liens entre la culture et les stratégies de développement des villes. Elle se fonde aussi sur trois observations générales : les stratégies locales de développement culturel ont connu un essor sans précédent depuis le milieu des années 1980; ce type de développement a favorisé la revitalisation d'anciens quartiers centraux en déclin; cette revitalisation participe au repositionnement stratégique de plusieurs grandes villes à l'échelle internationale, et ce, à la faveur des discours publics sur l'économie de la culture et, plus récemment, sur l'économie créative.

En 1992, le gouvernement du Québec, par sa politique culturelle, invite les municipalités à développer des partenariats pour favoriser le développement culturel local. Ces partenariats donnent lieu à des ententes de développement culturel, lesquelles pour voir le jour ou pour être renouvelées, doivent être précédées d'une politique culturelle. Certaines villes adoptent également une politique patrimoniale.

Plus près de nous, à la suite de la réforme municipale de 2000-2001, différents événements, dont des forums et des sommets visant la concertation de divers acteurs autour du développement des villes, contribuent à modifier les façons de concevoir et de planifier les stratégies de développement culturel local. Celles-ci ne doivent plus être considérées de manière sectorielle, mais intégrée au développement dans son ensemble (Saint-Pierre, Béliveau Paquin et Dubois 2009 et 2010). En favorisant une intégration intersectorielle, cette réforme amène des acteurs de tous les horizons à se concerter autour d'une vision commune de développement de la ville. Il en sera ainsi pour les villes de Montréal et de Québec.

Ce chapitre fait état de la littérature existante sur les fondements de l'action publique dans le domaine de la culture. Nous faisons notamment un survol des recherches qui s'attardent aux politiques culturelles municipales et à leurs enjeux. Nous examinons ensuite l'évolution des stratégies locales de développement tout en tenant compte des éléments qui influencent leur production et leur mise en œuvre tels que : les relations intergouvernementales, les réformes municipales, les approches de développement intégré et les modèles de revitalisation urbaine.

## 2.2. LE DOMAINE DE LA CULTURE ET SES POLITIQUES

Afin de bien comprendre les stratégies de développement culturel, il est à propos de circonscrire la culture comme domaine d'élaboration de politiques de développement. Or, s'intéresser à ces politiques oblige à retourner aux fondements mêmes de l'action culturelle publique. Rappelons que la démocratisation de la culture des années 1960-1970 est axée sur l'accroissement de l'offre culturelle, soit son accessibilité au plus grand nombre à travers, notamment, le développement des infrastructures culturelles. Au cours des années 1980 survient cette notion de démocratie culturelle, plus décentralisée, moins interventionniste et axée sur la demande culturelle, dans une perspective du développement des communautés (MCCQ, 1999).

À cet effet, examinons à travers certains écrits, la notion de culture et son évolution dans le temps. Cela nous permettra de mieux mettre en relief le traitement qu'en font différents auteurs, mais aussi de mieux comprendre le contexte de l'intervention publique dans le secteur culturel au cours des dernières décennies. Nous nous concentrerons ensuite sur les quelques études qui, à ce jour, portent sur l'expansion des politiques culturelles municipales au Québec depuis les années 1990. L'étude de ce domaine de recherche permettra de comprendre les thèmes qui ont

mobilisé les chercheurs jusqu'ici, de constater les besoins de la recherche et surtout de mieux situer notre propre contribution à la recherche.

### 2.2.1. LES NOTIONS DE CULTURE ET DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL LOCAL

La façon de définir la culture dépend des justifications idéologiques qui sous-tendent l'intervention de l'État dans ce domaine. Dussault (1986) nous rappelle que parmi ces justifications, il y a cette idée que « la culture est un besoin, un droit, une opportunité de développement ». Bien plus, les besoins culturels sont multiples et peuvent comprendre tant la consommation de biens et de services culturels que des besoins sociétaux plus fondamentaux, tels que l'alphabétisation, la scolarisation et la maîtrise de certaines techniques. De son côté, le droit à la culture comprend l'affirmation de l'identité culturelle et l'accès à la culture. Pour Dussault (1986), la culture représente un facteur de développement des forces productives et un véhicule de l'identité nationale. L'auteur considère que la culture se décline comme un ensemble d'objectifs autour desquels s'articulent des moyens, qui doivent produire des résultats.

Pour Girard (1992), la culture se définit en fonction de ses finalités, de ses origines et de ses manifestations ainsi que par les exigences sociales qu'elle produit. Dans le domaine plus spécifique des politiques publiques, Dumont (1995) rappelle qu'il y a une distinction à faire entre l'aide de l'État inhérente à la politique culturelle et son intervention dans le « destin de la culture » et qu'il qualifie de « politique de la culture » (Dumont, 2008 : 632). Selon lui, les politiques culturelles ne sont pas un secteur parmi d'autres des activités de l'État, mais « un élément qui fonde l'exercice du pouvoir » (Ibid : 633) puisqu'elles sont liées à la construction d'une identité nationale, voire de l'État-nation qu'elles contribuent à édifier.

À l'occasion du 67<sup>e</sup> congrès annuel de l'ACFAS en 1999, des chercheurs québécois se sont penchés sur les notions de démocratisation de la culture et de démocratie culturelle. À ce sujet, Bellavance (1999) observe une tension entre ces deux logiques de l'action publique en matière de culture. L'objectif de la démocratisation de la culture est celui d'une plus grande accessibilité de la culture d'élite à un public élargi. Les actions menées dans le cadre de cet objectif ont permis de structurer l'offre culturelle en favorisant la professionnalisation des métiers artistiques, le soutien aux organismes culturels et la diffusion de la culture. L'objectif de la démocratie culturelle est plutôt de réhabiliter la culture populaire et communautaire. Ce dernier objectif est également en accord avec le principe économique du libre marché. Orienté vers le public, il vise à stimuler la demande culturelle par le soutien aux pratiques amateurs, le développement des services culturels locaux et des initiatives communautaires<sup>9</sup>. Aussi, durant ce colloque, Lavigne (1999) examine les enjeux liés à une importance croissante de la démocratie culturelle et de la culture populaire au détriment de la démocratisation de la culture, qui favorise plutôt une culture d'élite. Elle affirme par ailleurs l'importance de préserver la liberté de création des artistes et leur droit de ne pas plaire à tous les publics<sup>10</sup>.

En marge des constats valorisant la contribution de la culture au développement économique et social, certains auteurs s'inquiètent d'une instrumentalisation de la culture par les pouvoirs publics au détriment de la liberté de création. Par exemple, Miles (2007 : 119) critique

---

9 Rappelons qu'au cours des années 1980, on assiste à une professionnalisation du domaine culturel (Fournier, 1986). L'offre culturelle deviendra ensuite de plus en plus élaborée, alors que les mesures liées au statut socioéconomique des artistes et au développement des publics feront l'objet d'une attention croissante de la part des gouvernements (Saint-Pierre, 2003 :133).

10 Les pouvoirs publics peuvent instrumentaliser la culture comme moyen de développement social ou économique en finançant des projets ponctuels qui contribuent à l'atteinte d'objectifs cibles tel que l'intégration sociale ou l'entrepreneuriat et l'innovation. Cependant, les conceptions du rôle de l'art sont multiples et varient selon les pratiques artistiques et les artistes. Afin d'éviter une trop grande ingérence de l'État dans le financement de la culture, le Québec a adopté un mode d'évaluation par les pairs pour l'attribution du soutien à la création.

l'instrumentalisation progressive de la culture par les pouvoirs publics au Royaume-Uni. Selon l'auteur, cette instrumentalisation implique que le développement culturel n'est plus considéré seulement en lui-même et pour lui-même, mais qu'il devient un levier pour d'autres secteurs d'activités. Miles se montre d'ailleurs sceptique quant au sort de la culture qui serait désormais perçue comme une panacée aux problèmes économiques et sociaux. D'une part, il croit que les constats qui supportent cette vision sont encore peu documentés. D'autre part, il affirme que les problématiques sociales devraient être considérées directement afin d'être traitées de manière optimale. En effet, selon ce chercheur, le développement culturel à lui seul ne peut répondre efficacement à des problématiques sociales, telles que la pauvreté par exemple. Bref, qu'il s'agisse d'utiliser la culture comme un moyen d'accroître l'attractivité et le dynamisme économique de la ville ou de renforcer la cohésion sociale, ces objectifs s'inscriraient dans une tendance néolibérale qui, toujours selon Miles, privilégie non seulement une plus grande pertinence de l'action publique envers des objectifs de développement économique, mais aussi un plus grand apport des secteurs privé et communautaire au développement sociétal. Du côté de la France, Breux, Collin et Négrier (2007) remarquent que la multiplication des politiques culturelles semble aussi correspondre à une instrumentalisation progressive de la culture.

Tandis que l'instrumentalisation de la culture comme levier de développement économique et social préoccupe certains chercheurs, d'autres cherchent à quantifier les effets positifs de ce type de développement. Au Québec, Poirier (2005) observe que les indicateurs de performance du secteur culturel se développent afin d'informer et de justifier la mise en œuvre des politiques publiques dans ce secteur. Des recherches ont par ailleurs été initiées par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) en 2007 et 2009. Ces études développent des

indicateurs culturels à partir des statistiques existantes en ce domaine. Alors que l'apport de la culture au développement économique fait l'objet d'un intérêt croissant, ces études proposent de développer des indicateurs de développement culturel qui permettent de rendre compte des effets des politiques publiques sur l'évolution des pratiques culturelles. L'OCCQ (2009) publie aussi une enquête concernant les dépenses culturelles municipales. Par ailleurs, dans la foulée de la mise en œuvre des politiques culturelles municipales, on observe également une croissance des pratiques culturelles et des « publics culturels » sur le plan régional (Garon, 2006, Dalphond 2007).

En Europe, des études ont été réalisées quant à l'impact économique de la culture sur le développement des villes. En France, les écrits de Werquin (2006, 2008) explorent spécifiquement les impacts des infrastructures culturelles sur le développement économique de la ville de Lille suivant sa nomination en tant que capitale européenne de la Culture en 2004. Du côté anglo-saxon, Evans (2005) note l'absence d'un cadre général visant à comprendre l'ensemble des effets du développement culturel sur les collectivités. Ce chercheur mentionne aussi l'importance de développer des méthodes d'évaluation « robustes » de l'intervention publique. Il indique que ces évaluations doivent viser le développement local dans son ensemble, et ce, pour déterminer quelles actions sont les plus efficaces au moindre coût. Il observe également que la mesure des impacts de la culture sous l'angle unique du développement économique est insuffisante et qu'il faut aussi évaluer ses impacts sociaux. Mentionnons à cet égard, l'apport des études de Garcia (2004, 2005) sur Glasgow en Écosse, et sur d'autres villes telles que Liverpool dans le cadre du programme des capitales européennes de la culture (Garcia,

Melville & Cox 2010). Ces études permettent d'évaluer les impacts médiatiques des événements culturels et leurs répercussions sociologiques sur l'appartenance citoyenne.

Au Québec, plusieurs recherches empiriques et descriptives ont aussi fait état de l'apport de la culture au développement de la ville au cours des dernières décennies (Saint-Pierre, 2002b, 2005, 2007d, Roy-Valex 2007, 2010, Béliveau-Paquin 2008, Saint-Pierre, Béliveau-Paquin et Dubois, 2009, 2010, Dubois, 2012, 2013, 2014, Leclerc 2015).

Si quelques études de cas ont été menées au Québec, peu d'entre elles cependant sont de type normatif (Stolarick, Florida, Musante, 2005). En revanche, la chambre de commerce du Montréal Métropolitain (CCMM) a publié des études concernant le financement privé de la culture (2005) et sur les impacts économiques du développement culturel sur la métropole (2009). De son côté, le bureau d'études stratégiques et techniques en économiques (BESTE, 2009) a réalisé une analyse des retombées économiques des activités réalisées dans le cadre du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec.

Bref, malgré une multiplication des recherches concernant le développement culturel aux échelles régionale et nationale au cours de la dernière décennie, peu d'études s'intéressent spécifiquement à l'apport des projets en infrastructures culturelles à la revitalisation urbaine au Québec. Or, mieux comprendre l'intervention des divers ordres de gouvernement dans les projets culturels urbains contribuera à une meilleure connaissance des processus de revitalisation urbaine.

### 2.2.2. LES ENJEUX DES POLITIQUES CULTURELLES MUNICIPALES

L'apport de la culture au développement économique fait l'objet d'un intérêt croissant alors que le ministère de la Culture et des Communications cherche plus précisément à circonscrire les effets de sa politique culturelle sur le développement régional (Dalphond, 2008). Il faut dire que les pouvoirs publics s'impliquent dans le développement d'une politique de l'offre « culturelle » depuis les années 1960. Alors que la première étape de ce développement consiste à doter le Québec d'institutions culturelles fortes et de lieux de production et de diffusion artistique, l'intervention publique en matière de culture s'est progressivement tournée vers un objectif de démocratisation de la culture. Cette deuxième étape de développement vise globalement à accroître l'accessibilité du plus grand nombre à la culture. Parallèlement, au cours des années 1970 et 1980, les services municipaux en matière de loisirs socioculturels se développent afin de répondre aux besoins des citoyens sur une base locale. Il en est ainsi des festivals, des bibliothèques, de certaines initiatives en patrimoine et dans le domaine muséal qui tous impliquent à des degrés divers des partenariats entre les municipalités et le ministère de la Culture tel que le propose la politique culturelle du Québec adoptée en 1992 (Saint-Pierre, 2003).

Or, tel que l'indique De La Durantaye (2002), les politiques culturelles municipales ont connu un essor durant les années 1990. L'auteur remarque que le nombre des politiques culturelles municipales est 14 fois plus élevé en 2001. Il considère par ailleurs la municipalité comme un niveau stratégique de gouvernance culturelle puisque, selon lui, celle-ci est la mieux placée pour intervenir auprès des citoyens, améliorer leur cadre de vie et renforcer le lien social des communautés par la mise en place de services et d'activités culturelles. À titre d'exemple de la progression des politiques culturelles municipales dans la région de Québec, Harvey (2008)

observe que les villes de Québec et de Charlesbourg sont des précurseurs en adoptant leur politique culturelle en 1989 et en 1991. Beauport suit en 1996, puis Sillery en 2001.

Les initiatives publiques locales en matière de culture s'articulent de manière transversale et tendent à intégrer divers domaines de l'action publique<sup>11</sup>. Du point de vue de l'analyse des politiques publiques, Saint-Pierre (2002a, 2004a, 2007) décrit, à travers divers textes, le contexte entourant l'élaboration des politiques culturelles provinciales et municipales. Elle précise comment, au sein de différents pays, la culture devient un facteur de développement pour la ville (Saint-Pierre, 2002b). L'auteure compare aussi l'apport du développement culturel au développement régional, au Québec et en France (Saint-Pierre et Thuriot, 2007).

Au moment où les grandes villes québécoises se repositionnent en tant que métropoles, des chercheurs examinent les textes législatifs entourant les fusions municipales et décrivent les compétences culturelles accordées aux nouvelles villes pour favoriser le développement artistique et culturel sur leur territoire (Breux et Collin, 2007). D'autres études permettent enfin d'analyser les approches de développement intégré et durable et les politiques culturelles et patrimoniales mises en œuvre dans les villes québécoises à la suite des fusions municipales (Saint-Pierre 2005, 2007d, Béliveau-Paquin 2008; Saint-Pierre, Béliveau-Paquin et Dubois, 2009, 2010). Dans le cadre de notre étude, ces thèmes de recherche nous informent sur les démarches d'élaboration de vision collective de développement misant sur la culture et leur influence sur la revitalisation des

---

<sup>11</sup> Au sujet de la transversalité des politiques municipale, citons l'approche de la Société des directeurs des musées montréalais, laquelle témoigne des valeurs liées au décloisonnement des politiques publiques au moment de l'examen d'un projet de politique culturelle de la ville de Montréal : « En effet, la culture tend à devenir un levier central pour susciter une nouvelle attractivité du territoire montréalais, un facteur essentiel d'intégration sociale et de lutte contre l'exclusion des populations en difficulté. L'expression culturelle contribue à l'animation de l'espace public et à créer les conditions d'une mixité urbaine sociale » (Société des directeurs des Musées montréalais, SDMM, 31 mars 2005 : 15).

quartiers centraux et sur le renouvellement de leur vocation, voire de leur identité.

Du point de vue des études urbaines, Morisset et al. (1999) établissent un parallèle entre la ville rêvée par les habitants et celle qu'ils vivent au quotidien et sondent l'influence des représentations spatiales sur la construction identitaire locale. Des études retracent l'histoire du développement patrimonial et culturel de la ville de Québec. Par exemple, Berthold (2007) examine les restaurations de la place Royale entre 1956 et 1978 et analyse l'influence des courants de la rénovation urbaine, du fonctionnalisme et du néonationalisme sur la patrimonialisation de ce site historique. De son côté, Harvey (2008) réalise un historique de la structuration de la vie culturelle à Québec mettant en exergue l'institutionnalisation des domaines artistiques et l'avènement de théâtres, musées et bibliothèques au centre-ville entre 1940 et 2008.

Dans une perspective géographique, Mercier (2003) examine les échecs des grands projets de rénovation urbaine au centre-ville de Québec et expose l'importance prise par la consultation publique pour le projet de revitalisation du quartier Saint-Roch à la suite de mouvements de contestation populaire. Simard (1999, 2000, 2003) analysait plus précisément l'influence de l'identité communautaire et de la participation sociale sur l'aménagement du territoire dans le cadre de cette revitalisation. En reprenant le quartier Saint-Roch comme terrain d'étude, Breux (2007) démontre plus particulièrement que les représentations territoriales influencent l'engagement politique des individus à l'échelle locale et urbaine. Ces constats nous informent de l'influence croissante de la démocratie et de l'identité communautaire sur les projets de revitalisation urbaine.

Le thème de l'apport de la culture à la revitalisation urbaine a aussi été investi sous l'angle de la

sociologie à Montréal. À ce titre, Bélanger (2005, 2008) examine la reformulation du faubourg Saint-Laurent en un quartier des spectacles, de même que l'origine de cette nouvelle spécificité et son importance pour le repositionnement économique, politique et culturel de la ville. Roy-Valex (2010) souligne la plus-value de la culture et notamment l'apport des « créatifs » du jeu vidéo à Montréal. De leur côté, Bellavance et Latouche (2008) observent une concentration des ateliers d'artiste dans les quartiers centraux de Montréal et concluent à une délocalisation progressive des artistes. À ce sujet, Poirier (2011) précise que des pôles culturels se constituent en périphérie du centre-ville, tel que le Mile-End, qui tend aussi à se redéfinir en tant que quartier culturel. Tel que le démontre Kilfoil (2012, 2014), la ville, par ses actions de développement, contribue aussi à un phénomène d'embourgeoisement des quartiers centraux sujets à la spéculation immobilière.

Si la production artistique favorise un repositionnement économique de la ville, des recherches ont aussi permis de mieux comprendre l'évolution du partenariat entre les villes et le gouvernement provincial, qui participe au devenir de la ville par le biais des ententes de développement culturel. À ce titre, Roy-Valex (2002) remarque que les premières ententes du ministère des Affaires culturelles (aujourd'hui ministère de la Culture et des Communications) conclues en 1979 portaient sur la mise en valeur des arrondissements historiques du Vieux Québec et du Vieux Montréal. L'auteure tire par ailleurs des conclusions quant à la propagation de ces ententes. Elle constate que, quelque vingt ans plus tard, ces ententes continuent de jouer un rôle de mise en valeur des quartiers historiques et contribuent au renouvellement des dynamiques culturelles locales par l'entremise de nouvelles visions de développement basées sur la culture. Dans le cadre d'une étude portant sur le développement culturel montréalais, Roy-Valex (2007, 2010) observe que la culture permet d'accroître l'attractivité des villes, alors qu'une compétition

se joue afin d'attirer des entreprises de haute technologie. L'auteure constate que les industries culturelles sont désormais considérées comme un outil de développement local qui, dans le cadre d'un projet global, contribue à positionner les villes sur l'échiquier de la concurrence internationale.

La culture permet aux pouvoirs locaux d'apposer une image de marque forte sur l'espace, de l'encadrer et de véhiculer des valeurs emblématiques. Liégeois (2008) examine plus spécifiquement, le cas du quartier des spectacles de Montréal, sous l'angle de l'image de marque urbaine (« urban branding »). Cette image de marque est mise en œuvre dans des projets d'urbanisme qui peuvent comprendre divers projets d'aménagement dont : la mise en lumière d'édifices, les vitrines culturelles ou encore l'aménagement incorporant art public et design de mobilier urbain. Quant à Rantisi et Leslie (2006), ils notent que ces initiatives d'étiquetage donné à la ville par exemple Montréal « Ville de Design » identifient la culture comme un outil de régénération urbaine et de développement économique. Cecilie et Tremblay (2008) constatent, de leur côté, que les gouvernements locaux et régionaux s'impliquent de plus en plus dans le développement de la culture au Québec et que des stratégies sont mises en place pour développer le mécénat culturel. Le développement culturel n'est donc plus une action réservée à un secteur, mais tend désormais au décloisonnement et les acteurs économiques sont conviés à participer à son financement.

En ce qui a trait à l'apport de la culture au développement social des villes, Fontan (2007) a mis en relief l'émergence de la médiation culturelle dans le contexte montréalais. Cette pratique est supportée par des programmes publics de la ville et vise l'inclusion sociale et la participation

culturelle de groupes cibles : handicapés, immigrants ou issus de milieux défavorisés<sup>12</sup>. La culture n'est donc plus centrée uniquement sur le développement d'une offre culturelle destinée à un grand public, mais s'ouvre désormais à des objectifs de développement économique et social sur le plan local. Ces initiatives, développées par les artistes et les organismes culturels, contribuent à relever de nombreux défis sociaux auxquels font face les municipalités : la pauvreté et la criminalité qui menacent le dynamisme et la sécurité des quartiers.

Quels que soient les défis économiques et sociaux des villes, ces dernières doivent s'adapter à un contexte post-industriel caractérisé par l'émergence d'une nouvelle économie axée sur le savoir, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (Tremblay, 2006). Pour y arriver, certaines villes misent sur des stratégies qui intègrent la culture au sein d'une démarche de développement global et durable (Saint-Pierre, Béliveau-Paquin et Dubois, 2009, 2010).

### 2.2.3. L'APPROCHE DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ ET LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

La notion de développement urbain a évolué depuis les années 1950 vers des approches intégrées de développement, voire de développement durable (Roberts et Sykes, 2000). Une déclaration, adoptée en 2010 à l'occasion du 3<sup>e</sup> Congrès mondial de Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), affirme que la culture constitue le quatrième pilier du développement durable<sup>13</sup>.

---

12 Ainsi, les villes les plus cosmopolites financent des événements et festivals interculturels afin de mettre en valeur les diverses origines culturelles de leurs habitants et favoriser leur intégration sociale et les échanges interculturels. Les villes développent aussi des programmes d'initiation à la lecture et d'alphabétisation destinés aux jeunes familles afin de dynamiser les quartiers défavorisés et rendre la culture accessible au plus grand nombre. D'autres activités de médiation culturelle sont mises en œuvre dans une perspective d'inclusion sociale ou de prévention de la délinquance.

13 En novembre 2010, les maires, présidents, dirigeants et fonctionnaires municipaux, représentants de villes et

Plusieurs facteurs ont mené à une prise de conscience de l'importance de la culture pour le développement local.

Du point de vue de l'administration publique québécoise, deux politiques majeures, dont l'une concerne la culture et l'autre l'organisation territoriale, ont contribué à faire croître l'importance des projets de développement culturel dans l'agenda des villes, soit la Politique culturelle du Québec de 1992 et le livre blanc, *Changer les façons de faire pour mieux servir les citoyens* (MAMM, 2000)<sup>14</sup>. Tel que l'indique Saint-Pierre (2007), la réforme territoriale municipale mise en œuvre en 2002 a donné lieu à tout un éventail d'actions publiques axées sur le développement durable et l'accroissement de la qualité de vie des citoyens. L'auteure indique que c'est à la suite de cette réforme, alors que divers acteurs publics ressentent la nécessité de renforcer les liens et de développer un sentiment d'appartenance au sein des nouvelles villes, que des élus et des administrateurs publics locaux optent pour cette approche globale et durable de « développement intégré de la ville »<sup>15</sup>, laquelle intègre des objectifs de cohésion sociale, de préservation du

---

d'autorités régionales et d'associations culturelles dans le monde, réunis à Mexico à l'occasion du 3<sup>e</sup> Congrès Mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) ont adopté une déclaration qui affirme que la culture constitue le quatrième pilier du développement durable. (Page consultée le 2014-03-25). *Site du réseau culture 21*, [en ligne]: [http://www.reseauculture21.fr/wp-content/uploads/2010/11/zz\\_Culture4pilierDD\\_fra.pdf](http://www.reseauculture21.fr/wp-content/uploads/2010/11/zz_Culture4pilierDD_fra.pdf)

14 Le Livre blanc présenté par la ministre péquiste Louise Harel, *La réorganisation municipale : Changer les façons de faire, pour mieux servir les citoyens* (MAMM, 2000), entraîne diverses mesures législatives dans le but de réorganiser et de fusionner plusieurs municipalités québécoises. Les lois encadrant la réforme municipale sont : 1] le projet de loi 124 qui modifie la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (2000, chapitre 27); 2) le projet de loi 134 qui institue la Communauté métropolitaine de Montréal (2000, chapitre 34); 3) le projet de loi 170, (2000, chapitre 56) qui crée les nouvelles villes de Montréal, Québec, Longueuil, Lévis et Hull-Gatineau; 4) le projet de loi 171 (2000, chapitre 57) qui modifie l'article 29.1 de la *Charte de la langue française portant sur la langue de l'administration*; et finalement 5) le projet de loi 29 (2001, chapitre 25) qui modifie notamment la loi 170. À la suite de l'arrivée au pouvoir du Parti Libéral en avril 2003, le Projet de loi 9 (*Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités*) est adopté, permettant ainsi à plusieurs municipalités, à la suite de référendums tenus en 2004, de défusionner, notamment dans les agglomérations métropolitaines de Montréal et de Québec.

15 Saint-Pierre définit cette approche comme « [...] un ensemble de mesures et d'actions concernant des aspects sociaux, économiques, environnementaux, urbains et culturels mis en œuvre par les pouvoirs publics (gouvernement provincial, communautés métropolitaines, villes, arrondissements) pour « mieux vivre » dans la ville (Saint-Pierre [Projet CRSHC], 2005 : 1) ».

patrimoine et de revitalisation urbaine des quartiers centraux<sup>16</sup>. Également, les acteurs politiques, sociaux et culturels se mobilisent afin d'élaborer de nouvelles visions intégrant les dimensions économique, environnementale, urbaine et culturelle dans un objectif de développement global et durable, tel qu'envisagé dans le livre blanc de la ministre Louise Harel (2000). Cette vision se concrétise à travers une planification stratégique et une approche de développement intégré incorporant des volets culturels importants. Également, tenant compte des nouvelles réalités d'après fusion, des politiques culturelles et patrimoniales locales sont élaborées, puis adoptées (Saint-Pierre et Béliveau-Paquin et Dubois, 2009; 2010).

Dans la foulée des fusions municipales, des plans stratégiques incorporant la culture comme facteur de développement urbain sont élaborés. La recherche témoigne de ces nouvelles approches de développement au Québec comme à l'étranger. À la demande du ministère de la Culture du Québec, les expériences étrangères en matière de développement culturel ont été documentées par Saint-Pierre (2002 b), mais aussi à l'occasion d'une recension exhaustive des écrits et des sites Internet par Saint-Pierre et Coutard (2002). Cette étude visait alors à relever les conditions de succès de certaines initiatives de « régénération urbaine » à l'aide de la culture et à

---

16 Divay et Slimani (2013) distinguent deux approches de revitalisation urbaine à Montréal, celle des années 1990 qui consiste en des interventions ponctuelles dans des quartiers dits sensibles et visant l'amélioration physique du milieu et l'approche de revitalisation urbaine intégrée (RUI) (Divay et Séguin 2004, Divay, Hamel, Rose, Séguin, Sénécal et Bernard 2004, Divay, 2005). À Montréal les projets RUI sont formulés lors des délibérations du Sommet de 2002 et s'inscrivent dans les efforts collectifs menés dans le cadre de la loi provinciale visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans le cadre de ces initiatives, la ville poursuit l'objectif d'améliorer la qualité de vie de secteurs défavorisés sur le plan social et économique. Les projets RUI visent la concertation et la mobilisation citoyenne afin d'habiliter les milieux à identifier des problématiques de développement local et y répondre notamment par des interventions dans le domaine de l'éducation, de la santé, de la sécurité alimentaire, des services de loisirs ou d'emploi. Ces projets impliquent souvent le secteur public et le tiers secteur notamment, des entreprises d'économie sociale.

mettre au jour les formes de partenariat et de soutien issues de divers ordres de gouvernement. L'étude conclut que les projets et les processus de régénération urbaine des villes de Glasgow, de Dublin, de Barcelone et de Bilbao se sont appuyés sur différentes formes d'objectifs et de stratégies soit : 1) la revalorisation de l'image de la ville et son positionnement international, 2) la redynamisation économique et le développement d'incitatifs destinés aux entreprises, 3) la requalification urbaine, la mise en valeur des espaces verts et du patrimoine architectural industriel 4) la valorisation de l'économie sociale, le développement de l'employabilité et de l'insertion sociale 5) le développement de la culture et d'une identité locale par la stimulation de la création et la mise en valeur du patrimoine 6) la coordination stratégique et opérationnelle, notamment par le biais de schéma d'aménagement, de plan stratégique et d'évaluation de projets, 7) la participation citoyenne par la consultation publique, mais aussi par la mise en œuvre de projets citoyens 8) la participation de la communauté européenne (CE) par des investissements du fonds européen et de divers programmes de subvention pour les quartiers défavorisés et les initiatives communautaires (Saint-Pierre, 2002b : 120-122). L'auteure souligne que la réorganisation municipale alors en cours au Québec aura des répercussions importantes sur le développement culturel des villes et particulièrement sur la métropole et la capitale.

Les nouvelles visions de développement de la ville de même que les plans d'action qui en découlent incorporent désormais des objectifs de développement culturel dans les principales villes québécoises (Saint-Pierre 2007). Breux et Collin (2007) constatent également que des fusions municipales au Québec<sup>17</sup> ont entraîné une harmonisation des compétences, des budgets et

---

17 L'article traite de l'impact des fusions municipales sur le secteur culturel municipal dans les huit villes de plus de 100 000 habitants, résultat des fusions de 2002, soit celles de Québec, Montréal, Sherbrooke, Gatineau, Lévis, Longueuil, Trois-Rivières et Saguenay.

des politiques du secteur culturel. Cependant, dans le cadre d'une autre étude, Collin, Breux et Rivard (2007) concluent que la culture ne serait pas une composante des stratégies d'action publique des métropoles moyennes, du moins à l'échelle des villes canadiennes. Bien que la planification stratégique soit une pratique préconisée depuis les années 1980, les auteurs relèvent que jusqu'à 2007, selon l'échantillon à l'étude, les régions métropolitaines de Victoria, en Colombie-Britannique, et d'Halifax, en Nouvelle-Écosse, ne disposaient pas d'un plan stratégique en matière de culture.

En participant au développement de la ville, la culture incorpore les objectifs de développement de divers autres domaines de l'action publique, tels que : les développements économique, touristique, social, communautaire et environnemental. Dans un rapport présenté par le ministère de la Culture, Dalphond (2008) conclut à l'importance de poursuivre ces objectifs de développement intégré. L'auteur affirme que le Québec fait face à un changement de paradigme dans la façon de concevoir l'action publique en matière de culture. Selon lui, une adaptation du fonctionnement du système culturel serait ainsi souhaitable afin de répondre de façon adéquate aux défis démographiques, politiques et technologiques actuels (Ibid. : 99). L'auteur pointe également plusieurs défis du développement culturel québécois à venir, dont l'accès des jeunes et des communautés culturelles à la culture, la contribution des régions à la diversité culturelle québécoise et l'impact de l'évolution des goûts du public en matière de culture sur la production artistique. En somme, pour Dalphond, alors que les collectivités prennent progressivement conscience de l'importance et de l'utilité du développement culturel, l'enjeu central de l'action culturelle devient précisément une meilleure intégration de la culture avec les systèmes sociaux et économiques.

Notre thèse contribue aussi à ce courant de recherche en études urbaines entourant l'apport du développement culturel au devenir de la ville. Puis, sous l'angle de l'administration publique et de l'analyse des politiques, notre étude permet plus spécifiquement de décrire l'évolution des stratégies locales de développement culturel et leurs effets sur le faubourg Saint-Laurent à Montréal et le quartier Saint-Roch à Québec. Notre analyse se concentre sur la comparaison des stratégies de développement culturel mises en œuvre par les villes de Montréal et de Québec entre 1992 et 2009.

Comme elles sont au cœur de nos préoccupations de recherche et qu'elles permettent de concrétiser les orientations proposées par les politiques culturelles municipales, il convient maintenant de définir ce que nous entendons par « stratégies locales de développement culturel » et de faire état de l'avancement des connaissances en ce domaine. Au niveau local, l'offre de services dans le secteur culturel se concrétise grâce, notamment, à un soutien public aux organismes culturels locaux et aux activités de loisirs et de culture de même qu'à des mesures concernant la préservation du patrimoine. De grandes orientations en matière de développement – par exemple, la revitalisation d'un quartier, la cohésion sociale et l'inclusion des groupes minoritaires ainsi que l'attractivité de la ville pour le tourisme, les investisseurs et la main-d'œuvre – sont aussi définies. Ces orientations donnent lieu, elles aussi, à des investissements publics dans divers domaines, dont celui de la culture. Ce sont ces investissements stratégiques qui retiennent particulièrement notre attention dans le cadre de notre recherche. Or, ces stratégies de développement culturel se concrétisent à travers des ententes de financement des infrastructures culturelles locales, des festivals et des événements culturels et par un soutien à des projets ponctuels.

Bref pour clore cette section sur le domaine de la culture et ses politiques (section 2.2.), rappelons que les diverses études portant sur le développement culturel local confirment l'intérêt de documenter l'apport de la culture à la revitalisation urbaine. Force est de constater que le courant de recherche entourant les politiques culturelles municipales, les approches de développement intégré et l'évaluation d'impact appliquées au secteur culturel est en développement. Maintenant que nous avons précisé ce que revêtent, dans le cadre de notre propre analyse, les approches de développement intégré et les stratégies de développement culturel, il convient maintenant de faire le point sur l'état de la recherche dans le domaine du développement urbain, ce à quoi se consacre la prochaine section.

### 2.3. LA VILLE COMME OBJET D'ÉTUDE

Le thème de la ville a fait l'objet de nombreuses recherches au cours des dernières décennies. Le développement de la connaissance en matière de développement urbain est d'ailleurs marqué par l'interdisciplinarité de la recherche. C'est pourquoi nous résumons d'abord les idées que nous considérons éclairantes pour notre sujet de recherche provenant des études urbaines, de la sociologie urbaine et de la géographie urbaine. Nous ferons ensuite état des diverses approches théoriques (Judge, Stocker et Wolman, 1995) qui permettent d'analyser le développement urbain et qui sont surtout issues de la science politique, discipline d'études à laquelle se rattache notre propre thèse en analyse et management des politiques publiques.

Dans la perspective des études urbaines, le développement urbain donne lieu à un renouvellement des pratiques urbanistiques. Dès les années 1960, des défaillances concernant la planification urbaine sont soulevées par Jacob (1961) qui devient une inspiratrice d'un urbanisme renouvelé en

fonction des besoins des résidents. Cette chercheuse américaine critique les approches de rénovation urbaine qui optent pour une « planification bulldozer » sans tenir compte des besoins réels des citoyens. Pour celle-ci, qui reconnaît que les villes se distinguent par leurs caractéristiques propres, le développement des quartiers doit passer par le regroupement des citoyens et la poursuite d'une vision commune. Cette nouvelle vision de l'urbanisme valorise les espaces verts, les places publiques, les jardins communautaires et les promenades qui ont trop souvent disparu lors de grands projets d'infrastructures commerciales ou de transport.

Les préoccupations associées à l'aménagement urbain et la planification urbaine réfère donc à des actions publiques qui touchent la communauté. À ce titre, Davidoff (1965), un avocat et planificateur urbain américain, reconnaît le caractère politique de la planification urbaine et milite en faveur d'une participation citoyenne à la prise de décision concernant les projets de développement. Pour cet auteur, les initiatives de planification urbaine ne sont pas neutres et affectent la qualité de vie des citoyens, c'est pourquoi il encourage aussi les minorités et les populations sous-représentées à exprimer leurs besoins afin de prendre part aux décisions de planification.

Quant aux approches sociologiques, elles permettent notamment d'éclairer la notion d'identité communautaire et d'étudier différents groupes sociaux à la lumière des enjeux des politiques urbaines et de l'économie locale. Or, ces enjeux sont marqués par des iniquités sociales. Ainsi, dans une perspective de lutte entre les classes sociales en France, le « droit à la ville », selon Lefebvre (1972), propose une révolution et une résistance de la classe ouvrière face à l'expropriation engendrée par le développement urbain. Le sociologue français imagine une

réappropriation des centres urbains par ses habitants plutôt que leur exil dans des banlieues-dortoirs.

Du point de vue de la géographie urbaine, Harvey (1985) explique les dérives du capitalisme et expose ses effets sur l'espace urbain. Selon l'auteur britannique qui étudie les villes américaines, les villes se développent et repoussent leurs limites spatiales en raison de la surproduction engendrée par la capitalisation et l'augmentation de la valeur foncière. Lorsque cette valeur stagne, les spéculateurs rachètent les immeubles à bas prix pour les reconstruire et les revendre à profit. Il conclut que ce système renforce les inégalités sociales entre les propriétaires et les populations moins fortunées en raison de l'augmentation des prix des loyers.

La thèse de la croissance économique de Logan et de Molotch (1987) précise, pour sa part, que le milieu des affaires fait pression sur l'ordre du jour politique pour faire prévaloir des objectifs qui favorisent le commerce et une augmentation de la valeur des actifs immobiliers. Ces deux sociologues américains s'intéressent à la structure sociale des centres urbains et décrivent le phénomène d'embourgeoisement associé à leur revitalisation. L'embourgeoisement, et surtout les projets de développement qui le provoquent, mène à des expropriations ou au déménagement des habitants moins fortunés.

L'approche politique permet entre autres d'analyser l'urbain sous l'angle de l'étude du pouvoir, par exemple, le rôle des élites et des coalitions dans l'orientation et la conduite du développement urbain. Alors que d'autres chercheurs s'intéressent aux processus démocratiques et à l'implication des citoyens et des groupes de citoyens dans les processus d'élaboration des politiques. D'autres encore s'intéressent davantage aux dimensions organisationnelle et

administrative et examinent, par exemple, l'évolution de la gouvernance urbaine, la structuration des réseaux de politiques publiques et leur influence sur les politiques municipales.

L'étude du pouvoir renvoie aux structures de représentation et de décision et à leurs effets sur la gouverne locale. La question fondamentale qui structure le débat entre les théoriciens est « Qui gouverne la ville? » Déjà, dans les années 1950, Floyd Hunter (1953) va chercher à y répondre en s'intéressant à la structure du pouvoir dans la ville d'Atlanta. Selon ce sociologue américain, le pouvoir est l'apanage d'une minorité, soit des élites économiques qui exercent un contrôle sur les ressources disponibles.

De leur côté, les tenants de la théorie pluraliste s'opposent aux élitistes et proposent une vision différente du pouvoir. Pour Dahl (1961), un politologue qui étudie la ville de New Haven, le pouvoir est partagé entre un grand nombre de groupes spécialisés aux ressources inégales et dont les intérêts sont en opposition. La théorie de Dahl (1961 : 115) repose sur l'idée d'une fragmentation du pouvoir et d'une compétition entre de nombreux groupes qui cherchent à influencer le processus décisionnel et, par là, les politiques entourant le développement urbain<sup>18</sup>.

Toujours du point de vue de la science politique, la théorie des régimes urbains mise de l'avant par Stone (1989) avance que les priorités de développement local sont soumises à l'influence relative des groupes (regroupements de citoyens, d'acteurs économiques ou autres). L'économie est guidée en partie par des décisions d'investissements privés et les institutions

---

18 Dans son ouvrage « Who Governs? », Dahl (1961) suggère de s'intéresser à la façon dont se prennent les décisions en étudiant différents domaines de politiques et en analysant comment, dans chacun de ces domaines ou secteurs, les groupes intéressés spécialisés utilisent leurs ressources et leurs stratégies pour influencer les responsables politiques.

gouvernementales sont aussi sujettes à un certain degré de contrôle populaire. Cette influence peut se manifester en faveur d'objectifs de développement social ou économique, d'où l'idée qu'il puisse exister plusieurs types de régimes<sup>19</sup>.

Les hyper pluralistes, auxquels se rallient d'abord Thomas et Savitch (1991)<sup>20</sup>, soutiennent de leur côté que le nombre d'intérêts organisés autour des enjeux concernant les politiques publiques et la faiblesse des gouvernements face à la complexité des problèmes socioéconomiques mènent à une forme d'instabilité politique et à une inefficacité du processus décisionnel. Dans cette théorie, fortement inspirée de la science politique, l'étude du pouvoir est marquée par le grand nombre d'intérêts organisés et la faiblesse des gouvernements. Pour les politologues américains, cette faiblesse se traduit par une complexité croissante des problèmes socioéconomiques et par un manque d'efficacité des processus décisionnels gouvernementaux.

C'est à partir de ce questionnement sur la capacité de gouverner des villes, et de l'apport de divers groupes à cette gouverne que la théorie du développement urbain prend forme (Savitch et Kantor, 2002). En ce sens, le positionnement théorique de Savitch et Kantor semble avoir évolué et leur théorie pourrait s'inscrire dans le sillon de la théorie des régimes urbains (Stone 1989) en ce qu'elle entend interroger la capacité des villes à gouverner dans un contexte marqué par la complexité et le changement.

---

19 Selon Stone (Stone, dans Judge, Stoker et Wolman, 1995 : 96), au sein d'un système politique, la vision politique et la capacité de gouverne émergent de la complexité et de la diversité. La théorie des régimes urbains (Stone, 1989) partage avec les théories pluralistes (Dahl, 1961) cette idée que le pouvoir émerge d'une collectivité donnée et se manifeste par la coalition des intérêts dans la poursuite d'objectifs publics communs (Judge, Stoker et Wolman, 1995). Elle tient pour acquis que les institutions gouvernementales sont sujettes à un certain degré de contrôle populaire. Dans le sillon des théories élitistes, Stone reconnaît aussi que l'économie est guidée en partie par des décisions d'investissements privés (Logan et Molotch, 1987).

20 Dans leur ouvrage sur les théories urbaines, Judge, Stoker et Wolman (1995) classent Savitch et Kantor parmi les hyper pluralistes (voir aussi Yates, 1977, et Thomas et Savitch, 1991).

En effet, la question principale que se posent ces auteurs est la suivante : « Do political choice and resources matter? Or are cities driven to accommodate forces of global magnitude? » (Savitch et Kantor, 2002: 50). Pour répondre à ces questions, les auteurs conduisent une analyse comparée du développement urbain de dix grandes villes occidentales sur une période de trente ans. En conclusion de cette recherche, ils concluent : « Local choice will matter now more than ever » (Savitch et Kantor, 2002 : 355). Ils affirment que le sort des villes ne dépend pas uniquement des soubresauts de l'économie mondiale, mais que les choix stratégiques des décideurs publics et des acteurs locaux en matière de développement urbain sont déterminants et peuvent changer le cours des choses.

Savitch et Kantor (2002 : XV) ont développé cette théorie afin de sortir de l'écueil des approches économique et politique qui ne permettaient pas de comparer le développement des villes. En effet, la théorie du développement urbain permet d'examiner l'influence relative des citoyens et des intérêts économiques sur le processus décisionnel et par extension, de l'orientation de l'agenda politique local en faveur d'objectifs de développement économique ou social.

Plus récemment au Québec, Belley et Divay (2007, 2011) proposent un autre modèle d'analyse, basé sur les trois grandes fonctions du management public, afin d'éclairer la complexité de la gestion urbaine. Ce modèle met en relation trois fonctions clés interdépendantes, soit (1) de direction/régulation qui concerne l'allocation impérative de valeurs (ou des normes) et qui est dominée par les responsables; (2) de mobilisation/concertation qui concerne la négociation des politiques publiques et des projets collectifs à laquelle participent les acteurs sociaux; et, enfin (3), d'évaluation/optimisation qui traite, entre autres, des problèmes que rencontre la mise en

œuvre des politiques et des actions publiques, et à laquelle participent surtout les agents administratifs locaux. Les auteurs, spécialisés en analyse et management des politiques publiques municipales, observent que la gouvernance locale peut évoluer d'une direction hiérarchique vers un leadership partagé, mais que les configurations locales sont variées et en évolution constante. Ils remarquent aussi que le traitement des problématiques locales requiert désormais l'implication d'une multiplicité d'acteurs et touche plus d'un secteur de l'intervention publique. Le modèle de Belley et Divay (2007, 2011) permet de faire des constats pour ce qui est de l'évolution de la gouverne des villes de Montréal et de Québec.

Dans le cas de Québec, Belley et Divay (2007, 2011) observent le passage d'une gouverne traditionnelle affairiste (1965-1989) à une gouverne basée sur le partenariat et le corporatisme (1990-2005), puis à un retour du balancier vers une coordination traditionnelle hiérarchique (depuis 2005). Dans le cas de Montréal, ils remarquent une institutionnalisation progressive des mécanismes de concertation des partenaires socioéconomiques, notamment au tournant des années 1990. Cette analyse permet de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrit l'évolution du processus décisionnel au sujet des politiques publiques locales. Ces constats sur la complexité de la gouvernance s'appliquent aussi au domaine culturel.

On observe en effet que les politiques culturelles locales font l'objet de débats au sein de groupes sociaux divers. Jacob (2005) montre d'ailleurs l'entrechoquement de définitions concurrentes, et parfois contradictoires, de la culture proposées par différents acteurs lors de projets de développement locaux. Il cite un communiqué diffusé par des artistes à l'occasion d'un événement d'art public intitulé : Urbaine urbanité II : une maison de la culture virtuelle et

nomade. Il constate à travers ce communiqué que les artistes montréalais sont préoccupés tant par leur autonomie de création que par la dissonance des discours entourant le développement de la ville et de la culture. Il y est alors observé que le ministère de la Culture et des Communications poursuit des objectifs de démocratisation et de participation culturelle, et que les artistes cherchent de nouvelles voies de création et de diffusion, alors que les acteurs locaux, pour leur part, entendent faire de la ville un lieu culturel attrayant<sup>21</sup>.

Ce bref survol nous a permis de repérer certaines variables qui influencent les choix stratégiques de développement. Celles-ci comprennent : l'environnement économique, les initiatives gouvernementales qui soutiennent le développement culturel et les préférences exprimées par les groupes concernant des orientations de développement de la ville. Or, ces variables rejoignent celles de la théorie du développement urbain (Savitch et Kantor, 2002) que nous allons, dès à présent, aborder.

### 2.3.1. LA THÉORIE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

C'est à partir d'études comparatives internationales sur les stratégies urbaines de développement que Savitch et Kantor (1999, 2002) ont élaboré leur théorie du développement urbain. Les auteurs observent le comportement stratégique des administrations de grandes villes occidentales et en tirent une typologie du développement urbain et un modèle théorique d'explication des stratégies de développement. D'une manière générale, les villes doivent saisir des opportunités de

---

21 Voir sur ce point le dossier « Culture sous tension » de la revue *Relations* (n° 735, septembre 2009 : 10-28). Caron *et al* y font état d'un bouleversement des valeurs au regard du développement culturel. Ce bouleversement, qui affecte la manière de concevoir le rôle des artistes dans la société, se répercute dans les modes de financement de la culture, dans les types de pratiques et de contenus culturels privilégiés.

développement dans un contexte de mondialisation. Ce phénomène est marqué par la libéralisation des échanges économiques et l'intensification de la concurrence des marchés provoqués par le développement des moyens de transport et de communication. Face à ces défis, plusieurs villes occidentales doivent composer avec un déclin du secteur industriel et élaborent des stratégies de développement pour redynamiser leur économie.

Ainsi, dans un contexte de bouleversement économique, certaines villes s'adapteront au changement et passeront d'un type d'économie et de spécialisation à un autre (par exemple : de l'industrie ou du commerce pétrolier aux technologies ou au transport). Ces changements dépendent des atouts des municipalités, de leur situation géographique, mais aussi des objectifs et de la vision des citoyens et des élus. Les enjeux urbains reflètent diverses problématiques, dont le déclin économique, la dégradation industrielle, la polarisation raciale ou socioéconomique. Or l'objectif et l'intérêt de la théorie du développement urbain sont précisément de recenser et de comparer ces stratégies mises en œuvre par les grandes villes occidentales.

Dans le cadre de la théorie du développement urbain, les stratégies dépendent des marges de manœuvre des décideurs publics dans le processus décisionnel. Ces marges de manœuvre correspondent aux contraintes et opportunités posées par le contexte économique et politique, mais dépendent aussi des mécanismes démocratiques qui permettent de légitimer (ou non) les choix publics. Savitch et Kantor (2002 : 25) définissent la notion de « stratégie de développement local » comme la capacité des villes à mobiliser les ressources pour maximiser les opportunités, les choix et les marges de manœuvre qui favorisent l'attraction et la rétention du capital. Les auteurs accordent aussi une importance particulière aux contextes politique, institutionnel et

socioéconomique des villes dans la poursuite de leurs objectifs de développement.

Les stratégies sont analysées à la lumière des variables motrices et contextuelles. Les variables motrices impulsent le développement urbain et désignent, d'une part, les contraintes et les opportunités qui découlent du marché et donc de la conjoncture économique et, d'autre part, le rôle des relations intergouvernementales et la cohérence du soutien intergouvernemental. Les variables contextuelles, qui orientent les choix en matière de développement urbain, sont, d'une part, les systèmes de contrôle populaire (l'accès des citoyens au processus décisionnel, le rôle des groupes de citoyens, le résultat électoral) et, d'autre part, la culture locale (les valeurs et les normes qui prédisposent la ville à certaines orientations de développement). Le développement des villes est caractérisé en identifiant deux moments dans le temps : la situation de départ des villes (du point de vue des capitaux humain, économique et territorial) et un point d'arrivée qui correspond à une restructuration urbaine et à une reconversion économique. L'objectif poursuivi par ces chercheurs est de caractériser et d'expliquer l'évolution et le changement survenu entre ces deux moments.

Les auteurs considèrent les variables économique, politique et démocratique comme les principaux déterminants du développement urbain. La variable économique sert à mesurer le dynamisme de l'économie locale; selon le contexte, des ressources provenant de l'entreprise privée peuvent être mobilisées dans le cadre de projets de développement urbain. La variable politique permet d'estimer la contribution des divers ordres de gouvernement au financement des projets urbains. Au sein de ce modèle, l'économie et la politique représentent des variables motrices puisqu'elles impulsent les projets de développement. La démocratie est, pour sa part,

considérée comme une variable conductrice, puisque les choix publics en matière de développement urbain dépendent des revendications citoyennes, mais aussi de l'appui ou non des électeurs aux politiques prônées par les élus. Ces revendications sont catalysées notamment par l'entremise de groupes d'intérêt qui formulent leurs requêtes aux élus lors des consultations publiques et des processus électoraux.

Afin de préciser le modèle qui se dégage de l'analyse des choix stratégiques faits par les villes, Savitch et Kantor (2002) y ajoutent une quatrième variable : celle de la culture locale. Ils la définissent comme les valeurs des acteurs locaux et les normes qui prédisposent les villes à un ordre du jour particulier de développement. Cette variable fait référence aux valeurs matérialistes et post-matérialistes. Les valeurs matérialistes sont centrées sur le bénéfice et l'intérêt personnel et favorisent l'individualisme, alors que les valeurs post-matérialistes sont axées sur le bien commun et l'intérêt général. Ces valeurs renvoient tant aux besoins exprimés par les citoyens et les groupes dans le cadre de mémoires déposés à l'occasion de consultations publiques qu'aux orientations contenues dans les politiques.

Savitch et Kantor (1999, 2002) développent leur théorie du développement urbain pour combler un manque de connaissances sur les facteurs qui contraignent ou facilitent le développement local dans un contexte de changement démographique et de globalisation économique. Ils remarquent que le débat entourant le développement urbain emprunte alors deux chemins distincts : d'une part, les approches économiques se préoccupent particulièrement des phénomènes de compétition interurbaine et de croissance économique locale et d'autre part, les approches politiques qui se centrent surtout sur les rapports de pouvoir entre les divers acteurs socioéconomiques. Or, selon

ces deux chercheurs, ces approches ne permettent pas de jauger adéquatement les conséquences des changements mondiaux sur les villes, tels que la globalisation de l'économie, le développement accéléré d'un marché international, les changements démographiques et leurs effets, notamment sur la culture locale. Dès lors, il leur apparaît fondamental de comprendre comment les villes saisissent des opportunités de développement dans un contexte de changement affectant l'économie à l'échelle internationale.

La théorie du développement urbain, qu'ils élaborent au tournant des années 1990 (Savitch, 1999), leur sert donc à examiner les stratégies de développement urbain, de comparer leurs effets et d'en tirer une typologie afin de mieux le caractériser. L'unité d'analyse retenue par Savitch et Kantor est la ville, alors que l'objet d'étude est la stratégie de développement urbain, soit les choix politiques, les orientations stratégiques et leurs résultats, c'est-à-dire le type de développement urbain. Cette action stratégique réfère à des politiques publiques, des plans d'action et différentes mesures qui permettent leur mise en œuvre. Les auteurs souhaitent ainsi apporter un éclairage sur les différents types de développement urbain et rendre compte de l'efficacité des stratégies selon les contextes. Des études de cas sur une dizaine de villes servent à étudier les actions stratégiques locales sur le long terme, tout en permettant de retracer l'historique du développement urbain des villes retenues. À l'aide de données statistiques et de l'analyse de certains indicateurs socioéconomiques, les auteurs comparent le degré de développement des villes dans le temps. Cette analyse comparée met au jour une typologie qui distingue trois types de développement axés soit sur : 1) la sphère sociale; 2) la sphère marchande; 3) et une hybridation qui favorise à la fois le développement économique et social (Savitch et Kantor, 1999 : 25; 2002 : 101).

Bien que la théorie du développement urbain ne soit pas conçue spécifiquement pour l'étude des stratégies de développement dans le domaine de la culture, elle présente tout de même un grand intérêt pour l'analyse des politiques dans ce secteur. En effet, la contribution particulière de la culture au développement urbain peut aussi être abordée, selon nous, par une analyse des stratégies locales de développement culturel. Plus encore, au sein des politiques culturelles et patrimoniales, il faut procéder à un repérage des facteurs favorisant des orientations de développement culturel qui participent au développement urbain. Les orientations des politiques et des documents administratifs donnent lieu à des actions publiques locales sous forme de mesures, de programmes et de projets. Les stratégies locales de développement culturel qui découlent de ces orientations reflètent soit des valeurs de développement social, soit des valeurs de développement économique, soit une combinaison des deux.

Si cette théorie n'est pas construite pour estimer l'impact particulier de la culture sur le développement de la ville, il serait tout de même possible de s'en inspirer et de l'adapter à ce secteur et de vérifier ses potentialités. Déjà, en accord avec cette théorie, nous remarquons que selon l'usage qu'en font les élus, les stratégies locales de développement culturel peuvent en effet promouvoir l'intérêt général ou l'intérêt d'une minorité ou d'une élite économique. Aussi tel que le soulignent les auteurs, les orientations de développement des élus locaux peuvent viser uniquement une stimulation économique, mais peuvent inclure des préoccupations environnementales et sociales, des orientations à l'intention des promoteurs concernant les normes architecturales à respecter et les programmes de conservation du patrimoine à considérer dans le cadre de l'élaboration de projets urbains (Savitch et Kantor, 2002 : 84). Mais, comme nous l'avons mentionné, la théorie du développement urbain ne s'attarde pas au développement

culturel de manière spécifique. Elle aborde plutôt le développement socioéconomique des villes de manière globale, incluant le domaine culturel. Si cette approche ne permet pas de distinguer l'apport des stratégies culturelles au développement urbain, par rapport à celles provenant d'autres domaines de l'intervention publique, elle contribue néanmoins à mieux comprendre les choix faits par les villes en matière de développement dans leur ensemble.

Au regard de ce que nous avons exposé, le cadre d'analyse de Savitch et Kantor nous apparaît donc pertinent pour étudier les stratégies de développement local. Comme l'environnement économique et politique forme les variables motrices de ce modèle, il nous faut examiner maintenant comment, dans un contexte d'économie globalisée, la nouvelle économie basée sur le savoir et les nouvelles technologies de l'information et des communications participe à la transformation des villes et influence les stratégies des gouvernements et des acteurs locaux.

### 2.3.2. LA VILLE ET LA NOUVELLE ÉCONOMIE

Alors que l'économie se renouvelle, Sassen (1991) met en relief le phénomène de la globalisation économique et analyse ses implications pour le développement local. L'auteure remarque que l'évolution de la technologie et les moyens de communication et les transports internationaux ont catalysé l'internationalisation de la production industrielle. Des industries se sont progressivement déplacées vers les pays en voie de développement en raison des coûts de main-d'œuvre inférieurs. Porter (2000) observe à ce sujet que, les « grappes économiques<sup>22</sup> »

---

22 Pour Porter (1998), la concurrence est le principal moteur de l'innovation et du progrès. Les stratégies d'entreprise et les politiques économiques doivent, selon lui, être basées sur une connaissance des dynamiques économiques locales. L'auteur observe aussi des concentrations géographiques formées d'entreprises et d'acteurs divers collaborant autour d'une même activité qu'il nomme « grappe économique ».

renforcent la compétitivité des villes et contribuent, dans un contexte de désindustrialisation, à leur reconversion économique. Pour leur part, Savitch et Kantor (2002) énumèrent et comparent les stratégies de villes qui, tout en attirant les sièges sociaux de grandes entreprises, ont rompu avec leur passé industriel et ont réussi à reconvertir leur économie. Les auteurs notent que selon les stratégies de développement qu'elles adoptent, les grandes villes redéfinissent leur positionnement sur l'échiquier mondial (Savitch et Kantor, 2002 : 23).

Comme le remarque Jouve (2003), la désindustrialisation<sup>23</sup> des grandes villes et leur passage à une nouvelle économie ont forcé une réflexion sur les attributs et les stratégies de villes globales. Celles-ci deviennent, à l'instar de New York, de Londres ou de Tokyo, des centres de commande des entreprises et des corporations multinationales qui déterminent désormais l'économie mondiale. Face à la globalisation économique, certaines villes ont aussi misé sur leurs particularités en spécialisant leur économie.

Le développement des grandes villes occidentales dépendrait dorénavant d'une économie renouvelée et centrée sur le savoir et les nouvelles technologies de l'information et des communications<sup>24</sup>. Ces facteurs renforceraient la compétitivité des villes, centrée désormais sur leur capacité d'innovation et de commercialisation. Parmi les études traitant de l'émergence d'une économie du savoir, plusieurs écrits traitent de l'apport du développement culturel à la croissance économique locale. Pilati et Tremblay (2007) et Darchen et Tremblay (2008) ont

---

23 Rappelons que c'est à la suite des deux crises pétrolières successives survenues au milieu et à la fin des années 1970 qu'a été enclenché le mouvement prônant une remise en question de l'État providence. Puis la déréglementation du marché a ouvert la porte à une globalisation des économies (Sassen, 1991).

24 En 1996, l'OCDE publiait un rapport intitulé : « L'Économie fondée sur le savoir » reconnaissant ainsi que les économies de l'OCDE comptaient de plus en plus sur le savoir et l'information comme moteur de la productivité et de la croissance économique.

d'ailleurs fait une analyse des thèses en présence concernant les villes créatives, les districts culturels et les milieux innovateurs.

Pilati et Tremblay (2007) identifient un courant de recherche sur les « villes créatives » qui comporte des ouvrages issus des domaines de l'économie, de la sociologie et de la géographie urbaine. Les auteurs les plus représentatifs de ce courant, dont Glaeser (1997) et Gladwell (2003), reconnaissent que l'esprit communautaire et la diversité culturelle des quartiers sont des stimulateurs du dynamisme local et de l'innovation. De manière plus précise encore, la thèse de « la classe créative », avancée par Florida (2002), soutient que le développement socioéconomique des villes dépend de trois facteurs clefs : la présence de professionnels producteurs d'idées, un milieu marqué par la tolérance et le développement technologique. Pilati et Tremblay (2007) critiquent le rôle de la « classe créative », bien qu'ils reconnaissent l'idée d'une « réciprocité d'effets entre l'économie et la culture ». Ils soutiennent que si la culture et la création attirent des professionnels et des entreprises de haute technologie, de manière réciproque, les entreprises et le développement économique attirent aussi diverses catégories de populations, dont les professionnels et les artistes.

Dans une note rédigée pour la chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir, Darchen et Tremblay (2008) résument l'ensemble des critiques portées sur la thèse de la « classe créative » en trois points : 1) cette thèse constituerait une interprétation simplifiée de la croissance économique dans un contexte contemporain; 2) la préférence de la classe créative pour les centres urbains est un a priori de recherche discutable; 3) la méthodologie sur laquelle repose la thèse de la « classe créative » est fragile. Les auteurs

reconnaissent que cette thèse est déficiente sur bien des points, ce qui pourrait affecter sa pérennité dans le cadre de la théorie du développement économique. Roy-Valex (2006) a fait une recension des critiques entourant cette thèse, tout en lui reconnaissant cependant le mérite d'avoir mis en relief le rôle potentiellement positif du secteur des arts et de la création pour le développement économique local. Par contre, selon Shearmur (2006), le capital humain ne peut se réduire à la seule idée de « classe créative ». Ce chercheur redoute l'effet de la thèse de Florida sur les politiques municipales, notamment parce que cette thèse pourrait encourager la promotion des intérêts d'un groupe non représentatif de l'ensemble des citoyens. En ce qui concerne cette recherche, c'est plutôt le nouveau rôle accordé à la « classe créative » qui retient l'attention. Les études de Florida présentent principalement la « classe créative » comme un facteur d'attractivité urbaine qui favorise la croissance économique. Si ces préoccupations correspondent à un changement de paradigme, la culture et les arts ne seraient donc plus perçus uniquement en eux-mêmes, mais ils feraient partie intégrante d'une stratégie de développement local.

On constate donc que le passage des villes à une nouvelle économie semble avoir favorisé une réflexion sur les stratégies et les projets de développement susceptibles de stimuler la croissance économique locale. Or, au Québec, parmi ces stratégies, le développement culturel a fait l'objet d'une attention croissante de la part des élites politiques locales qui souhaitent accroître l'attractivité de leur ville. Ce serait notamment le cas à Montréal et à Québec. Plusieurs des projets culturels découlant de ces initiatives nécessitent une stratégie de financement élaborée reposant sur l'apport des secteurs privé et communautaire et, surtout, de tous les ordres de gouvernement. Ce qui mène dès à présent à l'examen de la littérature traitant des relations intergouvernementales en lien avec le développement culturel des villes.

### 2.3.3. LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Alors que les villes traversent une période de changement et doivent s'adapter à une nouvelle économie, les projets de développement urbain font l'objet de partenariats financier impliquant tous les ordres de gouvernement. Au Canada, la politique locale est aussi fortement influencée par la dynamique des relations fédérales-provinciales, d'autant plus que le développement urbain devient stratégique pour les politiques économiques des gouvernements. En effet, même si le fédéral intervient de plus en plus dans ce secteur, il importe de rappeler que les municipalités relèvent, selon la constitution canadienne, de la compétence exclusive des provinces.

La perception des chercheurs concernant l'intervention du gouvernement du Canada et du Québec auprès des municipalités varie aussi selon le contexte historique. Dans une étude sur la gouvernance urbaine au Canada, Graham, Phillips et Maslove (1998) observent que les relations intergouvernementales et les partenariats publics privés sont devenus des outils stratégiques de développement urbain. Ces chercheurs affirment que le soutien du gouvernement fédéral sert à rétablir un équilibre entre les villes qui rivalisent pour attirer les investisseurs et visent accroître l'attractivité de leur ville par la mise en œuvre de projets urbains. Dans cette optique, plutôt que de nuire à leur développement par une compétition interurbaine accrue pour les mêmes ressources, les villes seraient encouragées à investir des spécialisations qui leur sont propres et à faire valoir leur complémentarité face aux villes avoisinantes. De son côté, Sancton (2000) reconnaît que même si le gouvernement fédéral n'entretient pas de liens directs avec les municipalités, il est un joueur important du développement local. En effet, les modalités fiscales, monétaires et les traités de libre-échange économique ont une influence directe sur les villes.

Cependant, un déséquilibre fiscal<sup>25</sup> se creuse entre les autres ordres de gouvernement et les administrations municipales concernant le financement des villes. En effet, le contexte post-référendaire<sup>26</sup> est marqué par la lutte au déficit budgétaire d'abord au gouvernement du Canada, puis au gouvernement du Québec. À ce titre, l'étude de Tindal et Tindal (2000) permet de mieux comprendre les répercussions des contraintes fiscales canadiennes sur l'ordre du jour provincial, puis sur celui des villes. Ces auteurs observent que le gouvernement du Canada et des provinces ont transféré des responsabilités aux municipalités, sans que ces transferts soient accompagnés de ressources financières suffisantes pour les assumer. Selon les auteurs, les compressions budgétaires du fédéral ont eu un impact sur les paiements de transfert, notamment au gouvernement du Québec, et ont entraîné par ricochet une réduction des transferts aux municipalités.

Ces contraintes affectent alors tous les domaines du développement public, dont la culture. Ce contexte politique accompagné de son lot de contraintes budgétaires freine alors l'agenda de développement local. Or, s'y ajoute, tel que l'indiquent Bherer, Collin, Kerrouche et Palard (2005), un déséquilibre entre l'urbanité et la périurbanité concernant le financement des infrastructures des villes. Les fusions municipales<sup>27</sup> représentent aussi une solution administrative

---

25 Selon la théorie du déséquilibre fiscal, au courant des années 1990, le gouvernement fédéral engrange des surplus importants, notamment en coupant dans ses contributions aux provinces, les laissant avec des responsabilités beaucoup trop coûteuses pour leurs ressources (Rapport Séguin). Une situation de déséquilibre financier existe alors aussi entre les « villes centres », où la pauvreté est plus concentrée et les recettes fiscales ne peuvent suffire au financement des grandes infrastructures, et les banlieues, dont l'assiette fiscale est plus importante et les dépenses en infrastructures proportionnellement moins grandes.

26 En 1995, les québécois étaient invités pour une seconde fois à se prononcer concernant la souveraineté du Québec. Le projet fut rejeté par 50,58 % des votants. Le référendum québécois de 1980 et le référendum pancanadien de 1992 (portant sur l'accord de Charlottetown) impliquaient aussi des changements constitutionnels et furent également rejetés.

27 Projet de loi no 170 (2000, chapitre 56) *Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais*.

à la sous-contribution des villes périurbaines au financement des services et des grandes infrastructures de la ville-centre.

Avec le temps, par contre, les différents ordres de gouvernement ont été de plus en plus interpellés afin de remédier aux problématiques de financement des services municipaux et de maintien des infrastructures. À ce sujet, Young et Leuprecht (2006) montrent que les gouvernements provinciaux et fédéral ne se confinent plus seulement à une collaboration intergouvernementale, mais traitent directement avec les communautés locales par le financement aux projets et aux organismes non gouvernementaux.

Ces recherches, dans leur ensemble, révèlent, d'une part, que les compressions budgétaires fédérales imposées aux provinces entraînent une réduction du financement provincial dédié aux municipalités et, d'autre part, que le gouvernement fédéral intervient dorénavant de manière directe sur le plan local. Face à ces changements, et devant l'impératif de favoriser le développement local et l'adaptation des villes à de nouveaux contextes socioéconomiques, différentes approches sont envisagées pour améliorer le cadre administratif et organisationnel municipal.

Maintenant que nous avons exposé les enjeux qui sous-tendent les relations intergouvernementales et qui ont mené à la réforme territoriale, examinons plus spécifiquement les écrits concernant ce changement.

Les années 1990 ont vu naître de nombreux débats sur la gouvernance métropolitaine et sur la coopération régionale, tant en Amérique du Nord qu'en Europe de l'Ouest (Collin, Breux et

Rivard, 2007). Ces réformes institutionnelles ont pris différentes formes, selon les contextes sociodémographique, économique et politique. À ce titre, Judge, Stocker et Wolman (1995) observent que certaines villes optent pour une consolidation en mettant en commun des ressources, en simplifiant la délivrance des services ou en fusionnant les administrations. La révision des processus propose plutôt une gestion plus serrée des coûts à travers le partenariat, la compétition et l'entrepreneuriat. Pour les tenants de l'École de l'économie publique locale, la fragmentation et la compétition attirent le capital là où il est le plus productif (Ostrom et al, 1988). Peu importe les options retenues, il faut retenir que les administrations municipales cherchent à améliorer leur cadre d'opération. Ces améliorations se font sur le plan de l'efficience, des mécanismes démocratiques, du cadre d'imputabilité et de l'équité distributive. Les administrations élaborent aussi leur programme de développement en tenant compte de la qualité de vie des résidents et de la croissance économique de la ville.

Au Québec, face aux défis des compressions budgétaires imposées par le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial a choisi de mettre en œuvre une réforme territoriale annoncé par le Livre blanc *Changer les façons de faire pour mieux servir les citoyens* (MAMM, 2000). Cette réforme s'est amorcée avec l'adoption du Projet de loi no 170 (2000, chapitre 56) *Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais*. La Loi no 170 ainsi permis d'instituer les Villes de Montréal, de Québec, de Hull-Gatineau, de Longueuil et de Lévis ainsi que la Communauté métropolitaine de Québec. Soucy (2002) explique que les réformes visent d'abord la création de grands centres urbains par le regroupement de villes sur un même territoire. L'objectif premier de ces regroupements, qui ont pris effet en 2002, était de renforcer la compétitivité des communautés d'agglomération

nouvellement créées (Montréal et Québec) et de renforcer les villes centres. On souhaitait également favoriser une plus grande équité fiscale entre les villes ainsi que permettre une meilleure planification locale et régionale en matière d'aménagement, de développement économique, de transport et d'environnement et une meilleure performance dans la gestion des services et des infrastructures. Collin (2002) mentionne toutefois que la réforme se limite à des modifications de structures plutôt que de véritablement remettre en question les compétences et la fiscalité municipale. Comme le remarque l'auteur, des réaménagements institutionnels ont principalement touché le palier supralocal avec la création des communautés métropolitaines.

Alors que ces changements ont fait l'objet de maints débats sur la scène locale, les limites de ces restructurations ont aussi été exposées par les chercheurs. Comme les banlieues ne contribuaient que partiellement par le biais des instances supra municipales au financement des services et des infrastructures des villes centrales, des réformes ont été mises en œuvre afin de fusionner les villes et de rétablir l'équité fiscale à l'échelle métropolitaine<sup>28</sup>. Sancton (2000) argumente toutefois que ce choix du gouvernement provincial compromet et nie à la fois l'autonomie des villes dans le choix de mesures administratives permettant de mieux gérer à de meilleurs coûts. Le caractère imposé de la réforme ainsi que son effet sur les mécanismes démocratiques et sur la proximité des services rendus aux citoyens ont été critiqués par Quesnel, (2000).

Par ailleurs, Belley (2002, 2005) souligne que la réforme a donné lieu à plusieurs innovations sur le plan institutionnel, dont les conseils d'arrondissement et les nouvelles communautés métropolitaines. Bherer (2011) distingue, pour sa part, trois modèles de participation publique au

---

28 Pour un historique de l'évolution de ces instances supra municipales, voir Belley (2002).

Québec, soit celui de la LAU, basé sur les assemblées publiques et les référendums décisionnels, celui de la ville de Québec basé sur le conseil de quartier et celui de la ville de Montréal basé sur l'OCPM. Quant à Collin (2002), il déplore que la réorganisation territoriale soit centrée davantage sur un objectif de réduction du nombre de municipalités, plutôt que sur la décentralisation des compétences et une plus grande importance donnée à la démocratie participative. Enfin, de son côté, Hamel (2002) remet en question l'entente « financière et fiscale » conclue en juin 2000<sup>29</sup> entre le gouvernement du Québec et les unions municipales qui, pourtant, témoignait du déséquilibre entre les responsabilités assumées par les municipalités et l'é étroitesse de leur « palette fiscale ».

Des chercheurs ont également commenté l'achoppement de ce changement, puisque parmi les municipalités touchées par la réforme territoriale, certaines municipalités ont choisi de se défusionner à la suite de l'adoption de la *Loi 9 concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités*. À ce sujet, Belley (2004) indique qu'à la suite du retour au pouvoir du Parti libéral en avril 2003, des référendums sur les défusions se sont soldés par la reconstitution de 21 villes, principalement dans la région de Montréal, alors que deux villes seulement se sont défusionnées à Québec. Ces changements ont donné lieu à la création d'une nouvelle structure administrative au niveau supralocal : le conseil d'agglomération, dont la mission est d'administrer les services communs à la ville centrale et aux municipalités défusionnées.

D'autres chercheurs tentent d'élucider les motifs qui ont amené certaines municipalités à se

---

29 Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales (1999).

défusionner. Ainsi, Latendresse (2004) a analysé le cas de la ville de Montréal en s'appuyant sur une approche néo-institutionnaliste (Hall et Taylor, 1997). L'auteure observe que l'organisation de la démocratie locale a été forgée dans le sillon des structures municipales antérieures. Cette structure favorisait une différenciation territoriale plutôt qu'un réel regroupement municipal. Ce qui expliquerait, selon elle, la défusion de plusieurs municipalités et le débat sur la décentralisation qui lui a succédé. Or les fusions municipales ne comportent pas que des enjeux financiers; une polarisation s'observe en fonction d'enjeux socioculturels liés, entre autres, au désir de préserver les identités locales.

Dans un article traitant du débat sur la réforme municipale à Montréal, Lemire, Juteau, Arcand et Bilge (2005) ont mis en évidence les enjeux ethniques et linguistiques qui y sont liés. Ces chercheurs rappellent que les dispositions à caractère linguistique constituent le fondement de la lutte aux fusions menée par certaines villes montréalaises, alors menacées de disparition. Dans certaines municipalités bilingues, l'enchâssement dans la loi du statut français de la nouvelle ville était contesté pour des raisons identitaires, mais également en raison de ses impacts sur la prestation de services. Les auteurs concluent que la création d'un espace politique commun sur la scène municipale marque la fin d'une entente qui régulaît depuis plusieurs décennies les relations entre les deux communautés linguistiques. Ils notent de plus que ce changement transforme en profondeur des modes d'incorporation des minorités ethniques au Québec.

Pour sa part, Jouve (2005) analyse l'évolution de la médiation entre la sphère politique et les communautés ethnoculturelles. Selon cet auteur, la « Loi 33 » modifiant la Charte de la ville de Montréal favorise une décentralisation vers les arrondissements et renforce une dynamique

politique engagée depuis les années 1980. En effet, une multiplicité d'acteurs est impliquée dans des activités de médiation, alors que les communautés culturelles se diversifient et que leurs requêtes augmentent. Avec le temps, cette nouvelle dynamique devient un enjeu important à Montréal, de plus en plus confrontée à sa propre diversité culturelle. Jouve (2006) remarque de plus que le tissu social urbain est en mutation, en raison notamment d'une forte immigration qui supplée au vieillissement démographique. Mais les pratiques et les approches concernant la diversité culturelle varient selon les municipalités.

Certaines municipalités élaborent des politiques interculturelles dans l'esprit d'une conception différenciée de la citoyenneté, d'autres s'y refusent et préfèrent adopter des stratégies d'intégration. Toujours dans le contexte montréalais, Germain (2003) note que les enjeux liés à l'immigration donnent lieu à des politiques interculturelles, à des partenariats, mais aussi à des stratégies d'intégration sociale. Quoi qu'il en soit, l'hétérogénéité des valeurs et des intérêts au sein de certaines villes semble renforcer le besoin d'une vision commune de développement à l'échelle métropolitaine, laquelle prendra en compte la diversité culturelle.

À la lumière des écrits recensés, nous pouvons conclure que la réduction des transferts et du délestage de nouvelles responsabilités des provinces aux municipalités représentent une contrainte importante pour le développement des villes québécoises. À cela, s'ajoutent les écarts fiscaux entre les villes, engendrés par l'étalement urbain. En effet, l'étalement urbain<sup>30</sup> implique

---

30 Il faut dire que le développement des municipalités, de leurs infrastructures et de leurs services a d'abord suivi la cadence de la croissance économique et démographique d'après-guerre. Les frontières des villes-centres se sont progressivement étendues au-delà des vieux quartiers d'affaires et des faubourgs pour englober les nouveaux secteurs en développement. L'augmentation des coûts liés aux infrastructures et aux services municipaux qui s'en est suivi ainsi que leur gestion ont représenté de nouveaux défis administratifs, budgétaires et d'aménagement pour les grandes villes.

que les villes centres perdent leurs résidents, souvent les plus fortunés, ainsi que plusieurs commerces et industries au profit des banlieues. Ce changement entraîne un déséquilibre financier entre les villes centres et les banlieues, étant donné la faible contribution de ces dernières au financement des infrastructures des villes centres, qui sont par ailleurs utilisées par l'ensemble de la population.

Au Québec, plus spécifiquement, des réformes ont été mises en œuvre afin de fusionner les villes et de rétablir un équilibre fiscal à l'échelle métropolitaine. Cependant, des défusions sont survenues à la suite des référendums tenus en juin 2004 dans les villes fusionnées. Les craintes de voir leur compte de taxes augmenté, de voir la démocratie diminuée expliquent qu'une majorité d'électeurs dans ces villes aient opté pour la défusion. Pour la communauté anglophone et allophone sur l'île de Montréal, cette crainte était renforcée par celle de perdre une partie de leurs valeurs identitaires, notamment exprimées par la toponymie qui témoigne de la présence historique d'une communauté culturelle sur le territoire, mais aussi en fonction d'un accès à des services dispensés en anglais dans certaines villes (Lemire, Juteau, Arcand et Bilge, 2005).

Dans la foulée de ces changements, des conseils ont été institués avec comme mandat d'administrer et de financer les services communs aux villes à l'échelle de l'agglomération. Ces conseils d'agglomérations doivent par ailleurs investir dans le développement et l'entretien des grandes infrastructures de transport, mais également dans celles qui sont liées au sport, aux loisirs et à la culture. L'ensemble de ces changements a renforcé le besoin d'une vision commune de développement, notamment à Montréal et Québec. Parallèlement, ces villes, qui cherchent à accroître leur attractivité en matière de main-d'œuvre, de tourisme et d'investissements, mettent

de l'avant des plans de revitalisation de leur quartier historique et de leur centre-ville. Dans le cadre de ces plans, plusieurs projets urbains misent sur le développement culturel. Examinons maintenant l'évolution des différentes approches qui influencent ces initiatives de développement local.

#### 2.4. LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET LA CULTURE

Maintenant que nous avons mis en relief les constats de la recherche traitant des principaux enjeux politiques et culturels du développement local, il est opportun de recenser les écrits qui nous permettent de comprendre comment la ville se développe concrètement. Nous avons vu que les principes du développement durable que sont l'économie, l'inclusion sociale, l'équilibre environnemental et la culture guident désormais le développement des villes. Cependant, force est de constater que les modèles de développement ont évolué au fil du temps et font l'objet d'une appropriation singulière selon les enjeux locaux. En effet, s'associant de plus en plus à une démarche globale, qui se veut cohérente et collective, le « redéveloppement urbain » est une réponse à la détérioration de la situation socioéconomique locale et de l'état des bâtiments et des infrastructures de la ville en général. La façon d'opérer un redéveloppement varie selon les villes, et surtout, selon la perception que les acteurs locaux ont des enjeux de développement, mais aussi des ressources et des opportunités à leur portée. On peut cependant distinguer à travers différents écrits certains modèles de redéveloppement urbain qui ont été éprouvés ou se sont raffinés au fil du temps et qui ont été l'objet d'études. Afin de mettre ces modèles en perspective, traçons un portrait général de l'évolution des pratiques de la « régénération urbaine », telle qu'on la désigne au Royaume-Uni, pays qui a été à l'avant-garde en ce domaine et qui a été l'objet de diverses

recherches.

#### 2.4.1. LES APPROCHES ET MODÈLES DE REVITALISATION URBAINE

Dans leur livre intitulé *Urban regeneration : a handbook* (2000), Roberts et Sykes soulignent que la notion de développement urbain a évolué depuis les années 1950 vers des approches intégrées en Grande-Bretagne. Les approches développées au fil des décennies incorporent graduellement les secteurs de l'action communautaire et des affaires, tout en incluant plus récemment des objectifs de développement durable.

Selon ces deux chercheurs, le développement urbain d'après-guerre est lié à la reconstruction des vieux quartiers et au développement des banlieues. Les initiatives publiques visaient alors le rehaussement de la qualité de vie. Au cours des années 1960, on assiste à la réhabilitation de certains quartiers historiques et à des activités de développement prenant en compte les dynamiques régionales. Les contraintes du secteur public des années 1970 favorisent les initiatives communautaires et l'investissement privé. Roberts et Sykes distinguent cette période comme celle du « renouveau urbain » puisqu'une attention particulière est portée au renouvellement des secteurs urbains anciens et à l'environnement. Le partenariat émerge dans les années 1980 ainsi que les premières approches de développement global et environnemental, on parlera alors de « redéveloppement urbain ». C'est cependant au cours des années 1990 que s'opère un virage vers une forme plus inclusive des pratiques et des politiques locales, propres à la « régénération urbaine ». C'est aussi à ce moment que la planification stratégique et le développement intégré prendront de l'importance.

## 2.4.2. LES NOTIONS ASSOCIÉES AU REDÉVELOPPEMENT URBAIN

Il convient de mettre en lumière les différentes appellations qualifiant le « redéveloppement urbain » qui, à l’instar des observations de Roberts et Sykes (2000), se sont entrecroisées depuis les années 1950. Cette analyse permet d’une part d’examiner l’évolution des conceptions urbanistiques au fil du temps, et d’autre part d’analyser l’apport du développement culturel à ces conceptions. Nous distinguerons donc les notions de « rénovation urbaine », de « réhabilitation urbaine », de « requalification urbaine », de « revitalisation urbaine » (Simard, 2003; Mercier, 2003), de « régénération urbaine » et, enfin, de « régénération urbaine par la culture » (*Culture-led urban regeneration*), une expression empruntée à Garcia (2005) et Evans (2005) et en lien avec nos préoccupations de recherche.

Les écrits font souvent état de la notion de rénovation urbaine, comme d’une opération de démolition et de reconstruction de secteurs urbains, et ce, en partie ou en totalité (Jacob, 1961; Boutin, 2002; Mercier, 2003), alors que des secteurs mixtes ou résidentiels sont appelés à laisser la place à des activités commerciales ou à des infrastructures de transport. Comme le souligne Boutin (2002), ce phénomène engendre une fragmentation de l’espace urbain. Ces opérations donnent lieu à des expropriations, qui bousculent les milieux de vie et rompent le lien social entre les habitants du quartier<sup>31</sup>. Mercier (2003) ajoute que ceux-ci sont désormais confrontés à des centres monofonctionnels de bureaux et à une polarisation croissante entre quartiers aisés et défavorisés. Cette façon de planifier la ville s’est développée dans un contexte de croissance économique et démographique d’après-guerre.

---

31 À ce sujet, voir : EZOP-Québec, *Une ville à vendre* (1972).

La notion de « rénovation urbaine », qui a perduré au cours des années 1950 à 1970, était conçue dans une perspective moderniste. Étant donné l'importance des interventions, des coûts financiers et juridiques qu'elle supposait et des impacts sur la qualité de vie des citoyens, ceux-ci se sont progressivement mobilisés en faveur de démarches alternatives de développement. Comme le stipule la Charte de Lisbonne, en 1995<sup>32</sup>, ces stratégies se développent sur des tissus urbains dégradés auxquels on ne reconnaît pas de valeur en tant que patrimoine architectural ou ensemble urbain à préserver.

Quant à la notion de « réhabilitation urbaine », elle est intimement liée à la conservation du patrimoine, particulièrement en Europe. C'est à partir du milieu des années 1960 que la planification urbaine intègre le patrimoine bâti à des objectifs de conservation et de mise en valeur d'ensembles historiques<sup>33</sup>. La réhabilitation urbaine est une alternative de développement qui s'emploie à remettre en valeur un ensemble historique. Cette stratégie procède par des interventions multiples de valorisation des potentialités sociales, économiques et fonctionnelles. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des populations résidentes, tout en préservant l'identité et les caractéristiques du secteur pris en compte.

La « requalification urbaine », pour sa part, « s'applique à des sites qui n'ont pas usage d'habitation » (Charte de Lisbonne, 1995). Les équipements, lieux ou édifices sont adaptés à de nouvelles activités répondant au besoin du contexte contemporain. Citons, par exemple, l'édifice

---

32 Les extraits de la *Charte de Lisbonne* ont été consultés via le Glossaire en ligne SIRCHAL. Mis sur pied par l'UNESCO, ce glossaire a été développé dans un souci d'intégration de l'expertise mondiale. Il permet de mettre en relief et de distinguer les termes liés à la conservation du patrimoine culturel. Cet outil définit et éclaire l'ensemble des mesures auxquelles sont confrontés les acteurs quotidiens des opérations de revitalisation des centres historiques. (Page consultée le 2009-06-26). *Site du SIRCHAL*, [en ligne]: <http://www.archi.fr/SIRCHAL/glossair/acglos.htm>,

33 Ibidem

qui abritait l'usine de la Dominion Corset, à Québec, qui a été transformé afin d'accueillir l'École des arts visuels de l'Université Laval ainsi que divers services municipaux de la ville.

En Amérique du Nord, on peut dire que c'est à partir de la fin des années 1980 que le discours urbanistique s'est élaboré autour de la notion de revitalisation urbaine. Selon Mercier (2003), ce nouvel urbanisme voué à la revitalisation des quartiers anciens se serait construit comme une autocritique des pratiques de rénovation et de reconstruction systématique d'après-guerre. Ce chercheur définit d'ailleurs trois objectifs principaux qui caractérisent la revitalisation urbaine : la protection du patrimoine bâti, la mixité des usages et, enfin, la nécessité de l'urbanisme participatif, tout en reconnaissant l'impossibilité d'y inclure toutes les catégories sociales. L'objectif de la revitalisation est de restaurer les centres historiques et de redonner aux quartiers délaissés leur importance fonctionnelle. Elle est donc conçue dans le but de redémarrer la vie économique et de redynamiser la vie sociale d'un quartier ou d'une partie de la ville en déclin. En ce sens, elle se rapproche donc de la « réhabilitation urbaine » puisqu'elle revalorise tant les centres historiques que les activités urbaines, qui y ont lieu<sup>34</sup>.

Dans la littérature anglo-saxonne, la notion de régénération urbaine est souvent associée à une initiative visant à revitaliser les sites industriels, les plans d'eau et les centres-villes (voir Saint-Pierre, 2002a). Aux États-Unis, le « festival marketplace » était d'abord une formule destinée à la revitalisation des fronts d'eau. Depuis les années 1980, la culture est devenue un moteur de la nouvelle économie dans un contexte post-industriel. Les tendances s'orientent donc

---

34 Source : Glossaire Sirchal, ibidem.

progressivement vers la « planification culturelle »<sup>35</sup> (Stevenson, 2003). L'édification d'institutions phares, tels Le Tate Modern à Londres ou le Musée Guggenheim à Bilbao, est un aveu implicite du succès du tournant culturel en matière de revitalisation urbaine. L'apport de la culture au développement urbain a donc progressivement donné lieu à des stratégies culturelles et à un modèle de revitalisation en soi.

Si on parle désormais de « Culture-led regeneration », cette dernière approche est issue, selon Garcia (2005), d'un modèle alternatif de développement expérimenté dans diverses villes et régions à travers le monde. La base décisionnelle d'intégration de la culture à la régénérescence des quartiers inclut des objectifs d'amélioration de la qualité de vie des citoyens. Evans (2005) remarque cependant que l'argumentaire soutenant des investissements est souvent centré sur des objectifs économiques et que les impacts du développement culturel sont encore difficiles à mesurer dans leur ensemble. Cette approche se distingue par la préséance donnée au développement des institutions culturelles, tels les musées et les théâtres, ainsi qu'aux événements culturels susceptibles de renforcer le caractère unique de la ville, tels les festivals des arts de la scène et les symposiums ou les biennales d'arts visuels. La culture comme moteur du développement local fournit son propre modèle de revitalisation urbaine et la culture est considérée comme un élément central et rassembleur susceptible d'accroître l'attractivité de la ville, de susciter un sentiment d'appartenance chez les citoyens, tout en mettant en valeur le

---

35 La planification culturelle correspond à un tournant de la planification urbaine vers le développement de l'économie culturelle. Cette économie se définit au confluent des secteurs de la musique, du film, de la télévision, du théâtre, des arts, du design et des médias. La combinaison des activités de ces différents secteurs a pris de l'importance pour le développement de la ville, de ses politiques, de ses projets de régénération et de sa planification (Tremblay et Tremblay, 2006).

caractère unique de leur milieu (Garcia 2005)<sup>36</sup>. Maintenant que nous avons recensé les écrits des principaux auteurs qui se sont exprimés sur le thème du développement local et la culture, revenons sur les éléments principaux qui doivent retenir notre attention concernant les effets du développement culturel sur la ville.

## 2.5. DES ÉLÉMENTS DE CONCLUSION : RETOUR SUR NOTRE RECENSION DES ÉCRITS

Cette recension des écrits nous a permis d'explorer plusieurs thèmes en relation avec le développement culturel local. Nous sommes déjà en mesure d'identifier certains fondements utiles à l'étude des stratégies de développement culturel et de leurs effets sur la revitalisation des quartiers centraux.

De manière générale, on observe que les politiques culturelles municipales ont connu un véritable essor depuis l'adoption d'une politique d'État en ce domaine. De plus, la progression du savoir concernant les indicateurs de développement culturel a contribué à une plus grande appréciation des effets de ce type de développement sur la société en général (De La Durantaye, 2002). Puisque l'apport de la culture au développement des villes (Saint-Pierre, 2002b) et des régions (Garon, 2006; Dalphond, 2007) fait l'objet d'une attention croissante, le développement culturel évolue en faveur d'une plus grande intégration à d'autres domaines d'intervention publique (Béliveau-Paquin, 2008; Saint-Pierre, Béliveau-Paquin et Dubois, 2009, 2010).

---

36 Afin d'approfondir le sujet de la culture comme facteur de développement des villes européennes, voir Saint-Pierre (2002b). Au sujet du processus de régénération des quatre villes étudiées : Glasgow, Dublin, Barcelone et Bilbao, l'auteure fait ressortir huit types d'objectifs et de stratégies d'actions : 1) la revalorisation et le positionnement; 2) la redynamisation économique; 3) la requalification urbaine; 4) la valorisation de l'économie sociale; 5) le développement culturel; 6) la coordination stratégique et opérationnelle; 7) la participation citoyenne; 8) la participation de la Communauté Européenne (Ibid. : 120).

Au Québec, les approches de développement intégré ont notamment été favorisées par les réformes municipales. Or, ces réformes sont survenues à la suite d'une déléation de responsabilités au niveau local par les gouvernements fédéral et provincial (Tindal et Tindal, 2000). Les réformes visent à résoudre par le biais d'une consolidation administrative le défi du financement des villes (Sancton, 2000). Le renouvellement d'échelle ambitionne de rétablir un équilibre entre la contribution de la ville-centre et celle des banlieues au développement des infrastructures et des équipements collectifs (Bherer, Collin, Kerrouche et Palard, 2005).

Par ailleurs, force est de constater que le gouvernement fédéral ne se limite plus aux relations intergouvernementales afin de participer au financement de ces projets, mais traite directement avec les communautés locales par le biais d'organismes non gouvernementaux (Young et Leuprecht, 2006). Parallèlement, la gestion de la diversité socioculturelle locale devient un défi majeur pour les métropoles (Jouve, 2005). Les projets culturels apparaissent donc au même titre que la démocratie participative comme une des solutions envisagées par les villes pour relancer l'économie de la ville (Roy-Valex, 2007), mais aussi renforcer la cohésion sociale et l'appartenance citoyenne. Nous avons vu que l'adaptation des villes à une nouvelle économie a provoqué une réflexion quant à l'apport de la culture au développement urbain. Ce faisant, les élus municipaux démontrent un plus grand intérêt envers les projets culturels parce que ceux-ci contribuent à renforcer l'attractivité de leur ville tout en faisant la promotion d'une image de marque véhiculant une identité locale<sup>37</sup>.

---

37 Dans un contexte européen, Pinson (2009) démontre aussi une importance croissante des projets de ville et d'agglomération, lesquels mobilisent les collectivités dans la consolidation de l'identité urbaine et la mise en valeur du patrimoine bâti.

Les pratiques de planification et d'urbanisme se renouvellent dans une perspective de développement intégré et durable. Puisqu'ils mobilisent les collectivités dans la consolidation de l'identité urbaine, les projets de ville et d'agglomération prennent une importance stratégique (Pinson, 2009). Ces projets permettent d'aménager le territoire et de mettre en valeur le patrimoine bâti et s'inscrivent souvent dans des objectifs de développement culturel. Ces projets commandent par contre des partenariats entre les divers ordres de gouvernement, mais également avec d'autres partenaires issus du secteur privé. La gouvernance urbaine se complexifie en impliquant une multiplicité d'acteurs, mais aussi par l'intervention publique elle-même qui intègre des objectifs de développement qui touchent plus d'un secteur (Belley et Divay, 2007, 2011). L'exploration des objectifs de développement intégré et durable de la ville a donné lieu à l'émergence d'un nouveau modèle de régénération urbaine axée sur la culture (Saint-Pierre 2002b, Garcia, 2005).

En ce qui concerne plus particulièrement la revitalisation des quartiers centraux, Simard (1999, 2000, 2003) montre l'importance de la démocratie participative pour la revitalisation du quartier Saint-Roch et Mercier (2003) met en relief l'influence de la participation citoyenne sur le renouvellement des pratiques urbanistique. À Montréal, Roy-Valex (2007) souligne l'apport des nouvelles technologies au développement urbain, alors que Bélanger (2005, 2008) réalise un historique des origines du faubourg Saint-Laurent en fonction de l'émergence d'un quartier culturel : le quartier des spectacles. Ces avancées de la recherche nous amènent à nous questionner sur l'apport du développement culturel à la revitalisation des quartiers centraux. Il apparaît d'autant plus pertinent de proposer une analyse comparée des stratégies de développement culturel et de leurs effets sur le développement de ces quartiers. Notre recension

des écrits nous amène maintenant à proposer un cadre conceptuel pour guider notre recherche sur le thème de l'apport de la culture au développement des villes. Voyons à cet effet comment, plus précisément, nous comptons utiliser la théorie du développement urbain de Savitch et Kantor (2002).



### **3. LE CADRE CONCEPTUEL**

### 3.1. INTRODUCTION

La recension des écrits a permis d'observer que les pratiques de revitalisation urbaine ont évolué en faveur de la poursuite d'objectifs de développement intégré et durable. Les recherches empiriques traitant de la culture comme facteur de développement de la ville sont en développement dans les villes occidentales (Saint-Pierre 2002b). Par ailleurs, depuis la réforme territoriale municipale de 2000-2001, les villes de Montréal et de Québec privilégient dorénavant une approche de développement globale et incorporent le volet culturel à d'autres objectifs de développement (Saint-Pierre 2007, Saint-Pierre, Béliveau-Paquin et Dubois, 2009, 2010). On constate aussi un apport croissant des projets de développement culturel aux initiatives de revitalisation urbaine à Montréal et à Québec (Dubois, 2012, 2013, 2014). L'objectif de ce chapitre est précisément de proposer un cadre conceptuel spécifique à l'étude de l'apport de la culture au développement urbain.

Sous l'angle des politiques municipales et des initiatives de revitalisation urbaine, la recension des écrits théoriques et empiriques permet de relever l'influence des contextes économique et politique, notamment de la démocratie, sur les choix stratégiques de développement. La variable économique sous-tend un ensemble de contraintes et de ressources qui influencent la capacité des acteurs à mener à bien des initiatives de développement urbain. Ces initiatives sont aussi tributaires du soutien des divers ordres de gouvernement qui peuvent, ou non, agir en partenariat afin de financer des projets structurants pour la ville. Les projets sont toutefois soumis plus ou moins directement au contrôle populaire<sup>38</sup>.

---

38 Au Québec, selon la *Loi sur le développement durable (LDD)* la participation et l'engagement des citoyens et des

Comme la recension des écrits tend à le démontrer, les choix stratégiques de développement local sont influencés par les changements économiques, politiques et démocratiques. Le cadre théorique de Savitch et Kantor (2002) accorde une place centrale à ces variables, en y ajoutant celle de la « culture locale » qui représente, selon eux, les valeurs et les normes qui prédisposent une ville à des orientations particulières de développement. La théorie du développement urbain recoupe donc plusieurs des préoccupations de recherche explorées lors de notre recension des écrits, notamment les contraintes et ressources provenant de l'environnement économique et l'apport du soutien gouvernemental aux projets urbains. Plus encore, cette théorie permet de traiter de l'influence des stratégies de développement urbain sur le positionnement stratégique des villes et sur le dynamisme de leur économie. C'est la raison pour laquelle nous l'avons retenue comme point de départ de notre analyse.

### 3.2. LA « THÉORIE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN »

Selon la thèse défendue par Savitch et Kantor (2002), le sort des villes ne dépend pas uniquement du contexte économique et politique. La ville, en effet, est la principale instigatrice de son positionnement stratégique par l'entremise de ses choix de développement urbain. La théorie du développement urbain permet de qualifier le développement des villes en observant, mesurant et caractérisant ses effets sur leur évolution économique, politique/démocratique et sociodémographique. L'attention des auteurs se porte sur les stratégies d'ensemble de

---

groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement durable. Plus spécifiquement en matière d'aménagement urbain, la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)* établit les bases en matière d'information et de consultation publique permettant d'associer les citoyens à la prise de décision. Les municipalités sont responsables d'informer les citoyens, de les consulter et de permettre la participation publique décisionnelle. Source MAMOT, (2016). (Page consultée le 2016-03-09). *Site du MAMOT*, [en ligne] :<http://www.mamot.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/acteurs-et-processus/mecanismes-de-consultation-publique-en-matiere-damenagement-du-territoire-et-durbanisme/#c1269>

développement des villes occidentales. D'un point de vue théorique, Savitch et Kantor (2002 : 25) définissent le concept de « stratégie de développement local » comme la capacité des villes à mobiliser les ressources afin de maximiser les choix et les marges de manœuvre de leurs dirigeants, et ce, avec cet objectif d'attirer et de retenir les investisseurs. Leur approche repose sur l'étude comparative des stratégies de développement local et de leurs effets. Les auteurs étudient dix grandes villes (Déroit, Houston, New York, Glasgow, Liverpool, Naples, Marseille, Milan, Paris et Toronto) sur une période de trente ans, soit de 1970 à 2000. Les auteurs ont recours à des indicateurs de développement économique et social : le revenu moyen, le taux de chômage et le taux d'occupation des loyers, pour ne nommer que ceux-là. Ces indicateurs, couplés à une analyse des approches stratégiques, servent à comparer et à qualifier les stratégies de développement urbain dans leur ensemble. Leurs observations les amènent ensuite à tirer des conclusions sur les contraintes et les ressources (les « marges de manœuvre ») qui conditionnent la capacité des administrations locales à mener à bien leurs projets.

Savitch et Kantor considèrent que les choix stratégiques des villes dépendent des ressources provenant de l'environnement économique et politique<sup>39</sup>. Ils examinent l'environnement économique et notamment les investissements, le marché de l'emploi, le marché immobilier pour les espaces commerciaux et la diversification de l'économie. Du côté politique, ils s'intéressent

---

39 Notons que les chercheurs proviennent des États-Unis où l'État intervient minimalement et l'impulsion provenant du marché économique est beaucoup plus importante, ce qui se traduit par des investissements privés et une activité philanthropique plus soutenues. Cette tendance s'est accrue aux États-Unis au cours des années 1980 sous l'influence du *New Public Management* et du virage néolibéral amorcé durant l'administration Reagan (Powell & Steinberg, 2006 : 92). Pour plus d'information concernant l'influence du néolibéralisme sur les politiques culturelles au Québec et en Ontario, voir Gattinger et Saint-Pierre (2010). Pour une analyse comparée internationale appliquée aux politiques culturelles, consulter Saint-Pierre et Audet (2010). À la lumière de ces écrits, notons, pour l'instant, que la situation est très différente au Québec alors que le support intergouvernemental est plus important et que le développement philanthropique est encore en développement. Nous devons donc ajuster ce cadre conceptuel au contexte québécois.

aux relations et au support intergouvernemental, surtout au support fiscal, aux prêts aux entreprises (privés et publics) et à la coordination de la planification urbaine. Les auteurs analysent aussi l'influence du contexte démocratique. Ils examinent le degré de centralisation/décentralisation du processus décisionnel, le nombre de regroupements citoyens, les modes de scrutin électoral, la présence de partis fondés sur des programmes électoraux et la compétition politique. Selon le contexte démocratique local, ces choix peuvent refléter les préférences des citoyens ou des regroupements. En accord avec ces observations, les auteurs déterminent les variables motrices et contextuelles de la théorie du développement urbain.

Dans le cadre de la théorie du développement urbain, les variables motrices et contextuelles (voir tableau 1) permettent d'analyser et de situer l'évolution des stratégies locales de développement urbain. La variable, qualifiée de « motrice » par Savitch et Kantor (2002), réfère à des forces exogènes d'origine économique et comprennent les éléments suivants : 1) les contraintes et les opportunités qui découlent du marché et de la conjoncture économique; 2) le rôle des relations intergouvernementales et la cohérence du soutien intergouvernemental. La variable qualifiée de « contextuelle » réfère de son côté à une force endogène au moyen de laquelle le développement des villes peut être orienté et canalisé, notamment au regard des éléments suivants : 1) les systèmes de contrôle populaire (par exemple, l'accès des citoyens au processus décisionnel, la prédominance de groupes de citoyens, les résultats électoraux); 2) la culture locale, particulièrement les valeurs et les normes qui prédisposent la ville à certaines orientations de développement.

**Tableau 1**  
**Variables du développement urbain**  
(traduit de Savitch et Kantor, 1999, 2002 :43)

Variables « motrices » ou exogènes		Variables « contextuelles » ou endogènes	
« Conditions de marché »  Contraintes et opportunités imposées par la conjoncture économique	« Appui interinstitutionnel »  Rôle des relations intergouvernementales et cohérence de l'appui gouvernemental	« Contrôle par la population »  Systèmes de contrôle populaire (accès des citoyens au processus décisionnel, prédominance des groupes de citoyens)	« Culture locale »  Valeurs et normes qui prédisposent la ville à des orientations de développement
Favorables/ défavorables	Diffus/ intégrés	Passif/ actif	Matérialiste/ Post-matérialiste

Selon Savitch et Kantor, les variables motrices et contextuelles auraient un impact cumulatif sur les choix de développement urbain. L'attractivité des villes pour les investisseurs est tributaire des « conditions du marché » (favorables/défavorables) et de l'« appui interinstitutionnel » ou des supports intergouvernementaux (diffus/intégrés). Le « contrôle par la population » (passif/actif) a aussi, selon le cas, une influence puisqu'il détermine l'accès des citoyens au processus décisionnel et la prédominance de certains groupes de citoyens. Finalement, la « culture locale » prédispose la ville à un agenda de développement. Les auteurs décrivent à ce titre, deux types de culture locale, l'une « matérialiste » et plus individualiste, centrée sur l'emploi, la fiscalité et le développement économique, et l'autre « post-matérialiste », plus orientée vers l'intérêt général, orientée sur la planification et la gestion de la croissance, la préservation du patrimoine et de l'environnement.

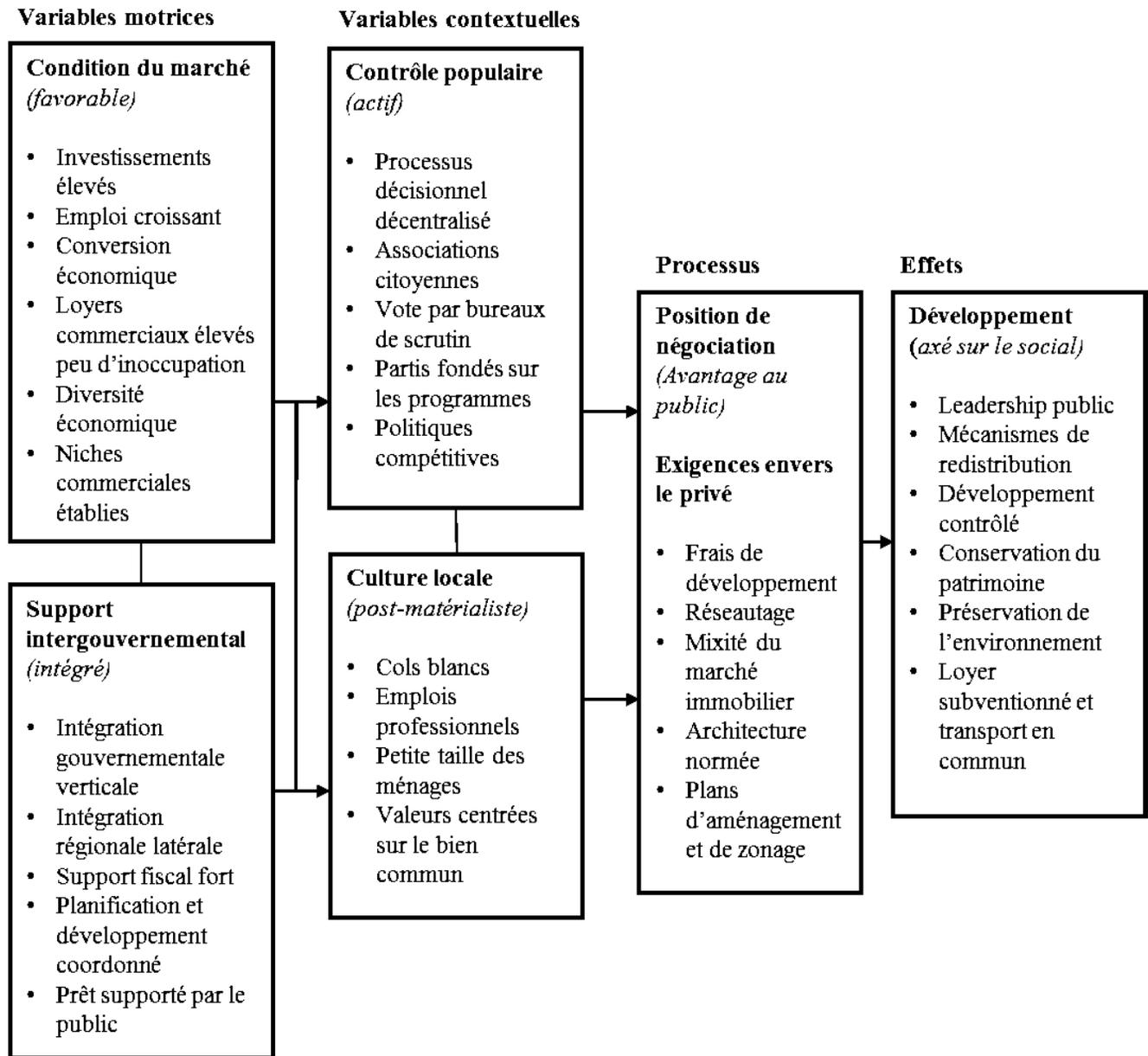
Lorsqu'elle est basée sur les valeurs matérialistes, la culture locale est centrée sur le bénéfice et l'intérêt personnel et favorise l'individualisme. Les villes qui évoluent selon ce modèle orientent leurs stratégies en fonction de l'emploi, du revenu et de l'entreprise privée. Les auteurs font remarquer que le développement urbain peut cependant devenir, dans cette optique, un véhicule de conflits d'intérêts liés à la spéculation immobilière, voire de corruption (Savitch et Kantor, 2002 : 195). Ils observent aussi dans ce modèle que la main-d'œuvre est majoritairement constituée de cols bleus et que le pourcentage de personnes à faible revenu est élevé ainsi que le nombre de personnes vivant sous le même toit.

En revanche, la culture locale post-matérialiste est basée sur le bien commun et l'intérêt général. Selon ce modèle, l'action publique locale est alors centrée sur la gestion de la croissance, la planification et la préservation du patrimoine et de l'environnement. Savitch et Kantor constatent aussi de nombreux effets positifs sur le milieu de vie. La réglementation entourant la planification urbaine instaure un cadre démocratique qui contribue au concernant les choix de développement et plus de terrains sont municipalisés pour en faire des espaces publics ou à vocation communautaire. La spéculation immobilière est moins forte, de même que les pressions des promoteurs privés sur les administrations municipales. Une main-d'œuvre constituée majoritairement de cols blancs, un faible taux de pauvreté et le fait que moins de personnes vivent, en moyenne, sous le même toit sont des éléments qui favorisent aussi ce modèle.

La classification des types de développement urbain selon ces variables permet aux auteurs de dégager trois modèles d'intervention : un premier centré sur la « sphère sociale », un deuxième sur la « sphère marchande », alors que le troisième, qualifié d'hybride, est une combinaison des

deux premiers modèles. Le modèle d'intervention centré sur la « sphère sociale » est fondé sur un leadership du secteur public (voir figure 1). Ce leadership peut s'exercer lorsque les conditions du marché sont favorables, c'est-à-dire lorsque le contexte économique permet au secteur public d'initier et de soutenir des initiatives de développement social.

**Figure 1 : Modèle théorique du développement urbain axé sur la « sphère sociale »**  
(traduit de Savitch et Kantor, 2002 : 48)



Du point de vue des variables motrices, ce type de développement est caractérisé par des investissements élevés et une croissance de l'emploi, ce qui dynamise le marché et favorise une diversification, voire une reconversion économique. Les entreprises et les commerces œuvrant au

sein des villes qui privilégient un tel développement sont plus taxés et moins subventionnés. Le support intergouvernemental prend la forme d'avantages fiscaux et de prêts aux entreprises.

Sous l'angle des variables contextuelles, le contrôle populaire est activé par une plus grande participation des citoyens au processus décisionnel par le biais de mécanismes démocratiques<sup>40</sup>.

Dans le cadre d'un univers politique plus dynamique, le processus décisionnel est décentralisé, les regroupements citoyens sont nombreux, le vote électoral est organisé par bureaux de scrutin et les partis<sup>41</sup> se démarquent par la force de leur programme. Souvent, on remarque une plus forte concentration d'emplois professionnels et de cols blancs au sein des villes qui optent pour ces stratégies de développement. Le degré de scolarité des citoyens y est plus élevé, ce qui explique que la population est plus informée et plus impliquée socialement. La culture locale est aussi fondée sur des valeurs post-matérialistes, c'est-à-dire centrées sur le développement social et le bien commun.

Dans le cadre de ce modèle, les auteurs examinent le processus décisionnel et les rapports entre les entreprises et le secteur public et démontrent que l'avantage de négociation est au secteur public lorsque la ville connaît une période de croissance. Dans cette perspective, les villes sont bien positionnées pour être plus exigeantes envers les entrepreneurs et favoriser des pratiques

---

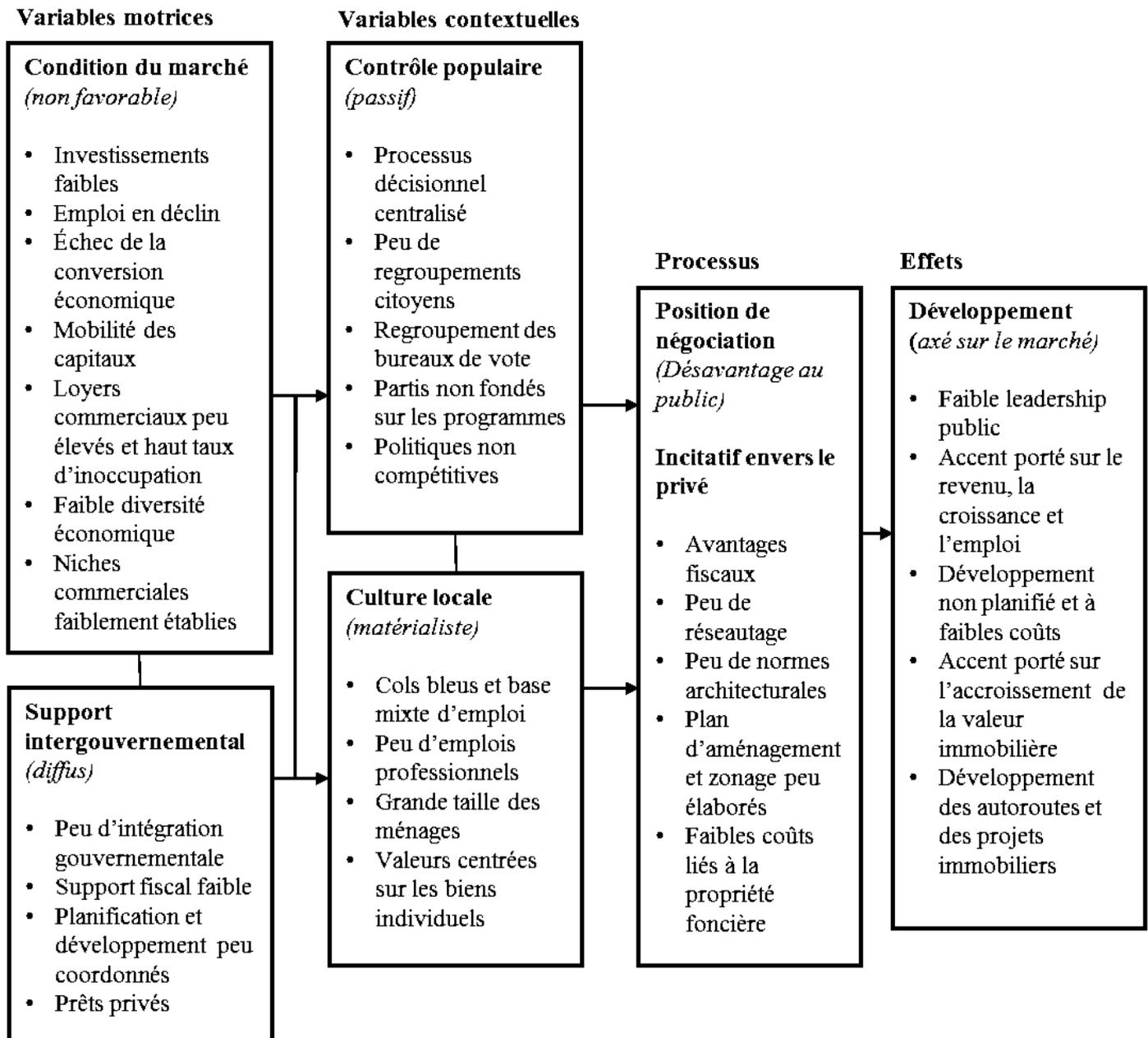
40 Le modèle doit aussi être adapté à la situation québécoise en ce qui concerne les mécanismes démocratiques. Au titre de ces mécanismes, les municipalités québécoises sont tenues d'informer les citoyens, ce qui permet aux citoyens-électeurs d'exprimer leurs préférences politiques en choisissant une candidature à la mairie lors des élections municipales. Les citoyens peuvent, de plus, orienter les décisions par le biais des mécanismes démocratiques en vigueur tel que les consultations publiques, les sommets et les forums citoyens, pour ne citer que ceux-là. De plus, en ayant recours à la formule référendaire, ils ont la possibilité d'accepter ou non les propositions de modification de certains objets des règlements de zonage. Finalement, les citoyens peuvent représenter le public en siégeant à titre de représentants sur des comités consultatifs.

41 Pour les villes américaines, cela correspond aux divisions locales des partis nationaux, mais comme les auteurs étudient les grandes villes occidentales, ils tiennent compte des systèmes politiques établis selon les pays. Il est à noter pour l'étude des cas des villes de Montréal et de Québec qu'on y observe la présence de partis politiques municipaux depuis le début des années 1960. Une adaptation du modèle de Savitch et Kantor (2002) est donc nécessaire dans le cadre d'une application au contexte québécois.

axées sur le développement durable. Le zonage est orienté vers une planification intégrée du territoire et le transport en commun est favorisé. La promotion du secteur des affaires est structurée par la poursuite d'objectifs de développement social. À titre d'exemple, on prévoit des mesures de formation de la main-d'œuvre en fonction du développement du marché de l'emploi. En ce qui concerne le développement du territoire, on s'assure qu'il est en lien avec les besoins de la communauté. Le développement social se traduit par un engagement des élus municipaux envers des mécanismes de redistribution et un développement contrôlé. Ce type de développement, qui s'accompagne d'une réglementation urbanistique (zonage, lotissement et normes architecturales) plus serrée, favorise donc une plus grande préservation des milieux naturels, la conservation et la mise en valeur du patrimoine. Le logement social et les transports collectifs sont aussi favorisés et la vie de quartier y est davantage mise en valeur.

La stratégie de développement centrée sur la « sphère marchande » (figure 2) est fondée sur le leadership du secteur privé. Le contexte économique est moins favorable, ce qui réduit la capacité d'investissements et engendre un déclin du marché de l'emploi. Les auteurs observent ce type de développement dans les villes où l'économie est peu diversifiée et où la reconversion économique a échoué. Dans ces villes, le support intergouvernemental est diffus, les mécanismes de planification du développement urbain sont peu développés, les gouvernements ne sont pas en bonne position pour investir, le support fiscal est faible et les prêts publics aux entreprises sont inexistantes. Le domaine du prêt aux entreprises est donc structuré exclusivement par le marché privé.

**Figure 2 : Modèle théorique du développement urbain axé sur la « sphère marchande »**  
 (traduit de Savitch et Kantor, 2002 : 49)



Du côté des variables contextuelles, on remarque un processus décisionnel centralisé. La participation citoyenne est aussi moins sollicitée alors que peu de regroupements citoyens existent, les programmes électoraux prennent moins d'importance et les instances politiques

locales fondent plutôt leur pouvoir sur leurs liens avec les élites économiques et politiques. La culture locale est matérialiste et centrée sur les besoins individuels. Comme il y a moins d'emplois professionnels dans ces villes, le niveau de scolarité de la population est moins élevé et les citoyens sont moins informés, donc moins engagés politiquement et socialement.

À l'opposé de la stratégie précédente axée sur le social, la stratégie fondée sur le marché implique que les élus municipaux sont dans une faible position de négociation face aux entreprises privées. La marge de manœuvre des élus est donc restreinte et leurs orientations sont dictées par les intérêts des acteurs économiques. On constate, notamment, que le zonage est moins contraignant et que la planification du territoire est centrée sur les projets soumis par les promoteurs, dont plusieurs, en privilégiant la banlieue, commandent une extension du réseau routier. Les entreprises et les commerces sont moins taxés et le marché de l'emploi est plutôt ouvert. Cette vision de développement territorial « plus libre », parce que moins encadrée par les réglementations municipales, est caractérisée par la faiblesse du leadership public. Ce type de développement favorise les droits privés, individuels, commerciaux et industriels, de même que la compétition par le marché. Peu de contrôle est exercé sur le plan du zonage, du lotissement, du design urbain et de l'architecture. L'accent est mis sur les zones commerciales et industrielles et sur la propriété privée, conséquemment, les logements sont surtout financés par le marché privé plutôt que par les gouvernements et les groupements coopératifs et communautaires.

La théorie du développement urbain permet de faire un certain nombre d'observations concernant la position stratégique des villes et la nature de leur développement. Savitch et Kantor (2002) observent que la ville est en forte position lorsqu'elle peut transférer les coûts et les risques du

développement au secteur privé (voir la figure 1). Une position avantageuse signifie que les élus disposent de la marge de manœuvre nécessaire afin de mettre en œuvre, s'ils le souhaitent, des orientations sociales en faveur de la qualité de vie, de l'environnement et de la santé publique. Les responsables politiques sont, au contraire, en faible position de négociation lorsque, la marge de manœuvre est restreinte et que le secteur public doit absorber les coûts et les risques d'un développement centré sur le marché. Dans ce contexte, la planification urbaine demeure minimale afin de ne pas nuire à un objectif prioritaire de croissance économique (voir la figure 2). Suivant cette logique, la ville consent à des accommodements en ce qui a trait au zonage et a recours à des incitatifs tels que les crédits d'impôt pour les entreprises<sup>42</sup> afin que celles-ci s'installent dans des secteurs en voie de revitalisation.

Enfin, le développement hybride observé par Savitch et Kantor (2002) offre une combinaison des deux types de développement précédent (voir la figure 3). De manière générale, les auteurs observent que ce type de développement est marqué par une certaine ambivalence du leadership des élus municipaux. Alors que les conditions du marché sont favorables et que le contrôle populaire est actif, le support intergouvernemental est diffus et la culture locale est basée sur des valeurs matérialistes. La position de négociation n'est pas clairement en faveur des élus municipaux ou de l'entreprise privée. Conséquemment, les stratégies de développement adoptées par les élus municipaux sont mixtes et combinent des exigences municipales, telles que des restrictions de zonage et des incitatifs, tels que des avantages fiscaux pour les entreprises<sup>43</sup>. Les

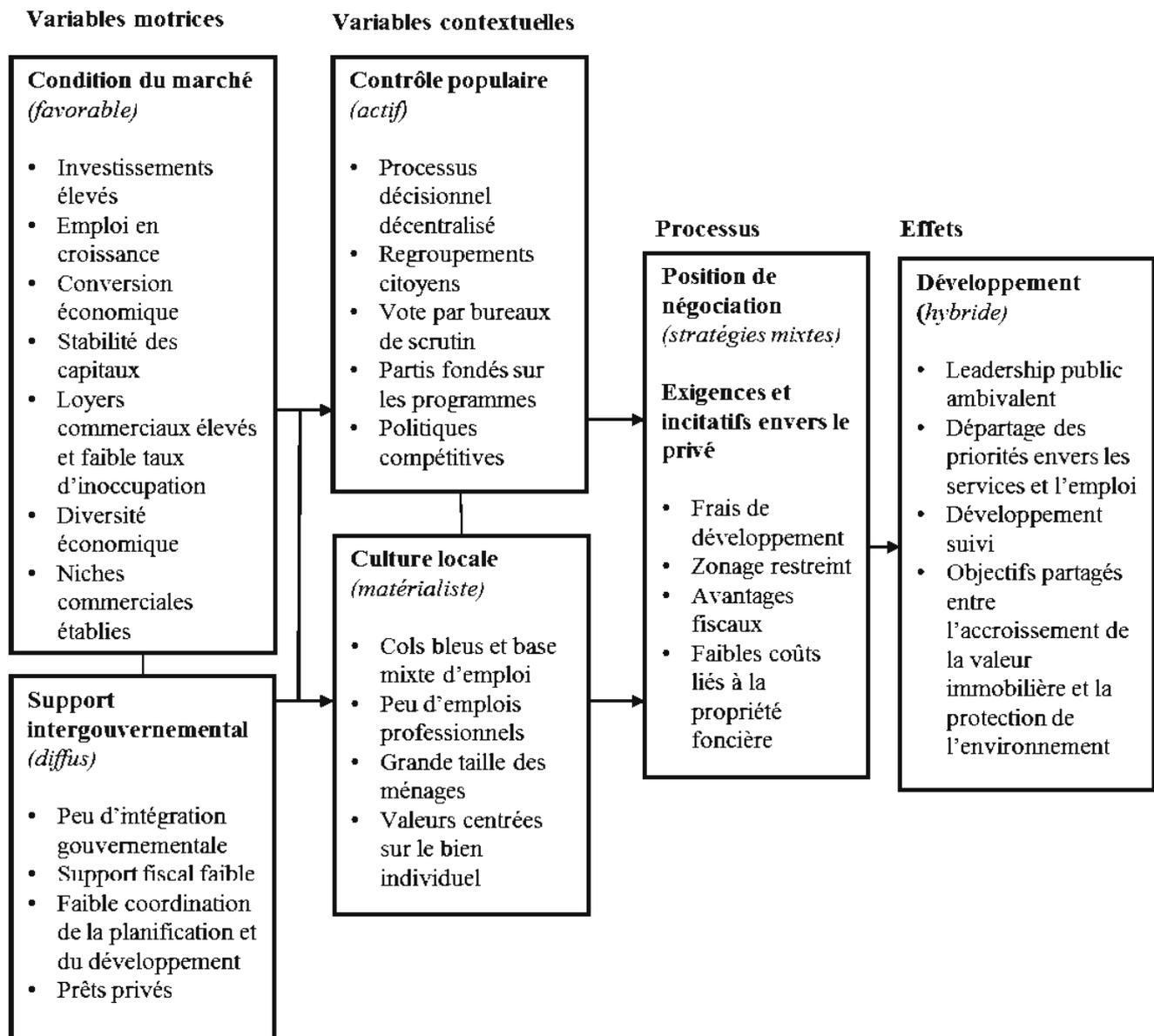
---

42 Il est à noter que cette pratique municipale est interdite au Québec où les crédits d'impôts sont plutôt l'apanage des gouvernements provincial et fédéral. La cohésion intergouvernementale revêt donc une importance particulière dans ce contexte.

43 Dans le contexte québécois, les crédits d'impôts et les avantages fiscaux sont développés par le gouvernement provincial ou fédéral et non par les municipalités.

stratégies des élus municipaux oscillent conséquemment entre des objectifs de croissance économique, tels l'accroissement de la valeur immobilière, et des objectifs liés à la qualité de vie des citoyens, dont la protection de l'environnement.

**Figure 3 : Modèle théorique du développement urbain « hybride »**  
(traduit de Savitch et Kantor, 2002 : 51)



Savitch et Kantor (2002) constatent aussi qu'à ressources équivalentes, deux villes soumises à des stress similaires peuvent avoir des destins différents en fonction des préférences des citoyens et des élus. Les choix qui en découlent peuvent les habiliter, ou non, à répondre aux défis qui interpellent la ville. Ces préférences dépendent de la perception qu'ont les élus locaux des contraintes et des opportunités, mais aussi de leur conception du développement urbain, de l'intérêt général et du rôle du secteur public dans la poursuite de ce bien-être collectif. Ces conceptions dépendent notamment des modèles établis selon la culture des pays, mais aussi des allégeances politiques et des idéologies de partis, d'où l'importance des programmes et des orientations qu'ils privilégient. Celles-ci sont déterminantes et influencent, positivement ou négativement, la marge de manœuvre de l'administration municipale en matière d'action publique. Les auteurs observent finalement que la structure organisationnelle et institutionnelle des villes ainsi que leurs mécanismes démocratiques ont un impact sur le choix des stratégies. L'organisation municipale diffère aussi en fonction de la culture du pays, de l'histoire sociale locale et des effets des transformations de l'environnement économique, social et territorial sur les villes.

De manière générale, nous avons vu que Savitch et Kantor (2002) ont développé une théorie et une méthode d'analyse comparée qui servent à décrire, analyser et caractériser, dans le temps et dans l'espace, le développement local. Voyons maintenant en quoi et comment cette théorie peut nous être utile pour analyser et comparer des stratégies locales de développement culturel.

### 3.3. L'UTILITÉ DE L'APPROCHE RETENUE ET SES LIMITES

L'étude du développement des grandes villes occidentales a conduit Savitch et Kantor (2002) à

élaborer leur théorie du développement urbain. La thèse qu'ils défendent est la suivante : le sort des villes ne dépend pas uniquement des bouleversements économiques causés par la globalisation économique. Les villes peuvent, selon les préférences exprimées par les citoyens et les élus municipaux, se positionner favorablement sur l'échiquier national et éventuellement international tout en adoptant des stratégies axées sur le développement durable et en favorisant une diversification de leur économie (Savitch et Kantor, 2002 : 33). L'apport théorique de ces chercheurs est d'avoir construit un modèle permettant de caractériser et de comparer les stratégies de développement urbain et leurs effets sur la ville. Cette démarche a aussi une valeur sur le plan méthodologique en ce qu'elle fournit des indicateurs utiles à l'analyse comparée du développement urbain.

Dans le secteur des politiques culturelles, cela pourrait signifier que les villes investissent dans de nouvelles initiatives (programmes, événements, infrastructures) culturelles dans le but de revitaliser un quartier et de redynamiser l'économie locale. Les acquis locaux tels que des bâtiments patrimoniaux peuvent aussi être mis en valeur et d'anciens édifices industriels être requalifiés en des espaces de production et de diffusion artistique. Des projets de développement communautaire, culturel ou de loisir peuvent aussi faire partie d'une stratégie d'attractivité et de développement socioéconomique des villes. Pour être menés à bien, ces projets culturels doivent obtenir un soutien favorable de la part des élus municipaux, des citoyens, des milieux d'affaires et culturel. Dans le cadre de projets d'envergure qui nécessitent des investissements dépassant les capacités budgétaires des villes, le soutien des gouvernements provincial et fédéral peut s'avérer nécessaire; aux États-Unis, ce soutien prend la forme d'investissements privés, de mécénat ou de dons philanthropiques, une tendance qui est encore en développement au Québec. Des

événements spéciaux, qui retiennent l'attention des médias, peuvent également être une occasion pour les villes de réunir les appuis politiques et le support financier essentiels au développement des infrastructures municipales, tout en accroissant la visibilité internationale des événements et des projets (Garcia, 2001, 2004, 2005; Saint-Pierre 2003).

Toutefois, afin de vérifier comment les initiatives de développement culturel peuvent (ou non) favoriser le développement urbain, il faut adapter les catégories d'analyse développées par Savitch et Kantor (2002) à l'étude des stratégies de développement culturel, de même qu'au contexte québécois. En effet, la théorie du développement urbain a été conçue dans le but d'apprécier l'efficacité des stratégies de développement urbain de manière globale. Cependant, cette théorie, conçue par des auteurs américains, ne tient pas compte des spécificités du contexte québécois et ne permet pas d'analyser l'apport spécifique d'un secteur au développement urbain, tel que le développement culturel par exemple. Il sera donc utile d'adapter notre cadre conceptuel à cet effet.

Savitch et Kantor (2002) analysent le développement urbain de chacune des villes à l'étude en s'appuyant notamment sur des indicateurs de développement socioéconomique. Les auteurs examinent la variation de ces indicateurs socioéconomique dans l'espace et le temps, ce qui leur permet d'analyser l'évolution de la capacité de négociation des villes et de comparer leur positionnement stratégique. Compilées et analysées sur une longue période, ces indicateurs ainsi que les données qualitatives associées aux variables motrice et contextuelle de leur modèle permettent de mieux comprendre les marges de manœuvre des élus et de réaliser une analyse comparée du développement urbain. Cette méthode sert, par exemple, à distinguer les villes qui

ont connu une croissance économique et à caractériser le type de développement auquel cette croissance correspond. Le tableau 2 distingue les indicateurs utilisés par les chercheurs dans le cadre de la théorie du développement urbain. Nous les examinons selon leur pertinence pour notre étude centrée sur le développement culturel de deux quartiers centraux.

**Tableau 2 : Liste des indicateurs de développement socioéconomique de la théorie du développement urbain**

<b>Les indicateurs de développement socioéconomique de la théorie du développement urbain, selon Savitch et Kantor (2002)</b>
L'étude de Savitch et Kantor est basée sur le développement urbain à l'échelle de la ville dans le but d'une étude comparée à l'échelle internationale.  Aucune donnée budgétaire concernant les investissements en infrastructures n'est présentée dans le cadre de cette étude.
<u>Indicateurs économiques :</u> Nombre de vols internationaux Nombre de banques majeures et de consortiums bancaires Aide intergouvernementale aux villes
<u>Indicateurs démographiques :</u> Taux de variation de la population % de la population active
<u>Indicateur du marché immobilier :</u> Taux de disponibilité des loyers commerciaux Nombre de logements sociaux
<u>Indicateurs sociaux :</u> Nombre de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté Nombre de personnes vivant sous le même toit Taux d'emploi et de chômage
<u>Indicateur démocratique :</u> Taux de participation électorale

Au titre des indicateurs économiques, Savitch et Kantor (2002) considèrent que le nombre de vols internationaux donnent un aperçu de l'attractivité des villes pour le tourisme et les affaires. L'activité économique est aussi mesurée par le nombre de banques majeures et de consortiums

bancaires présents dans les villes étudiées<sup>44</sup>. Afin de comparer l'évolution de la démographie et du marché de l'emploi, les auteurs ont recours aux indicateurs suivants : taux de variation de la population, pourcentage de la population active, taux d'emploi et de chômage<sup>45</sup>.

Par ailleurs, Savitch et Kantor s'intéressent au marché immobilier; ils examinent le taux de disponibilité des loyers commerciaux qui témoigne de l'évolution de la présence de commerces et de leur plus ou moins grande facilité à s'établir. Ils examinent aussi le nombre de logements sociaux, le nombre de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté et le nombre de personnes vivant sous le même toit<sup>46</sup>. Également, dans le but d'étudier l'évolution de la démocratie, les auteurs comparent le taux de participation électorale<sup>47</sup>.

Les recherches de Savitch et Kantor démontrent que les stratégies de développement axées sur la sphère sociale sont l'apanage des villes qui ont réussi à opérer une reconversion économique. Ce jugement critique repose sur une analyse de la variation des indicateurs de développement socioéconomique local. Par ailleurs, les auteurs reconnaissent que la comparabilité des données quantitatives sur l'évolution socioéconomique des villes, des systèmes politiques, des pratiques gouvernementales et des cultures politiques pose de grandes difficultés sur le plan méthodologique<sup>48</sup>.

---

44 Ces indicateurs permettent une analyse comparative du positionnement économique des villes à l'échelle internationale. En fonction de notre étude, qui est centrée sur les projets en infrastructures culturelles, l'analyse des données budgétaires concernant les investissements en infrastructures est plus indiquée.

45 Dans le cadre de notre analyse, ces indicateurs sont analysés en considérant un changement d'échelle territoriale des villes et selon la disponibilité des données pour les quartiers centraux à l'étude.

46 Il apparaît intéressant pour notre analyse de prendre en compte ces indicateurs sociaux et ceux du marché immobilier.

47 Dans le cadre de notre étude, il semble plus opportun d'analyser les résultats électoraux et les changements apportés aux mécanismes démocratiques municipaux au fil du temps.

48 Pour une critique de la théorie du développement urbain en lien avec les difficultés liées à l'analyse comparée, et

En effet, Savitch et Kantor ont été critiqués pour leur approche politique et la valeur théorique et méthodologique de leur proposition. Brunet-Jailly (2003) relève l'importance de mieux documenter l'analyse et de l'enrichir d'une plus grande connaissance des institutions supranationales et de leur influence sur le développement des villes. Compte tenu de l'influence des accords de libre-échange nord-américains et de l'intégration européenne, l'auteur se demande si une approche nationale est toujours d'actualité, puisque de nouvelles structures supranationales et infralocales ont une influence majeure sur la disponibilité des ressources et les forces économiques locales. Parallèlement, Millington (2003) remarque que la théorie du développement urbain s'intéresse surtout aux structures de la politique urbaine examinée sous l'angle des élites politiques locales. Cette focale aurait tendance à éluder les mouvements citoyens sous-jacents et les luttes citoyennes qui émergent de la politique concernant les projets urbains. Le danger de ce glissement est de masquer les revers de l'âpre compétition que se livrent les villes entre elles. Dans le feu de cette compétition interurbaine, les régimes urbains tendent à renforcer la marginalisation des classes sociales défavorisées plutôt que de choisir des alternatives de développement durable.

L'ouvrage est aussi critiqué par Marcuse (2005) pour qui la faiblesse principale de l'ouvrage est son ambition théorique. Il signale que la théorie du développement urbain n'est pas tant une théorie qu'une typologie permettant, à l'aide d'une analyse descriptive, de relever des corrélations à établir entre les villes. Selon lui, les auteurs n'auraient pas réussi à établir des liens de cause à effet entre les choix stratégiques des villes et leur repositionnement économique. Cet avis est aussi celui de Fleischmann (2005) qui remarque que les propositions trop générales de la

---

sous l'angle des exigences méthodologiques s'y rattachant, voir Diaz (2005).

théorie du développement urbain sont difficilement falsifiables. Il signale la difficulté de répliquer ce modèle selon des modalités et un contexte différents. À cet effet, il déplore que les auteurs n'aient pas fourni plus de détails sur leur méthodologie, leur choix de villes et de variables. D'un point de vue méthodologique, Diaz (2005) relève des biais inhérents à l'analyse comparée en soulignant la difficulté d'étudier sur un pied d'égalité des économies et des populations qui évoluent dans des contextes fort différents. Il insiste aussi sur l'importance d'analyser les inégalités sociales qui ont un effet sur les enjeux de développement des villes. Il remarque que l'analyse de Savitch et Kantor (2002) reste muette quant à la répartition spatiale des minorités au sein de la ville et aux relations de pouvoirs qui se jouent entre les communautés culturelles.

De leur côté, Kantor et Savitch (2005) admettent certaines difficultés rencontrées au cours de leur investigation au sujet de la comparabilité des indicateurs, une difficulté inhérente à l'analyse comparée. Les auteurs mentionnent que certaines données sont difficiles, voire même impossibles à trouver pour certaines villes, alors que dans d'autres cas, elles sont multiples et parfois contradictoires ou encore elles sont l'objet de méthodologies diverses. Par ailleurs, les réformes institutionnelles (les regroupements municipaux par exemple) ajoutent à la difficulté d'assurer une cohérence dans la continuité des données à travers le temps. Une autre difficulté se situe sur le plan de l'interprétation des données. Par exemple, un haut taux de chômage peut être interprété de manière différente dans deux sociétés données. Là où le filet de sécurité sociale est plus élaboré, il peut signifier que certains travailleurs attendent d'obtenir un emploi qui correspond à leurs qualifications, alors que dans le cas d'une société où le filet de sécurité sociale est plus modeste, cela peut refléter une certaine faiblesse de l'économie ou une plus grande précarité des

conditions de vie des chercheurs d'emploi. Les auteurs ont aussi mentionné la difficulté que représente la disparité des cultures locales et des profils socioéconomiques des villes étudiées. Ces difficultés complexifient la généralisation des résultats alors qu'ils étendent leur analyse à un grand nombre de villes et de localités provenant de pays, dont les systèmes politiques diffèrent (Kantor et Savitch, 2005).

Malgré les difficultés inhérentes à l'analyse comparée, l'ouvrage de Savitch et Kantor a été reçu avec beaucoup d'enthousiasme de la part de la communauté scientifique, et ce, tant du côté américain qu'europpéen. À ce titre, Jouve (2003) signale la contribution importante des auteurs au thème de la gouvernance urbaine et considère leur analyse comme une percée fondamentale qui met au jour la convergence progressive des régimes urbains en Amérique du nord et en Europe de l'Ouest. Pour Newman (2003), les auteurs nous permettent de comprendre que les villes sont habilitées à faire des choix susceptibles d'améliorer leur positionnement stratégique face à la restructuration de l'économie mondiale. Plus encore, la contribution des auteurs est de nous faire saisir comment ces villes peuvent apprendre les unes des autres et développer un savoir stratégique sur les moyens d'ajustement à une économie désormais globalisée. Eisinger (2004) remarque à ce sujet que les villes qui s'adaptent le mieux à ce nouvel ordre global se font attractives et sont aussi les villes où la qualité de vie est la meilleure. Pour l'auteur, la ville en tant que collectivité viable, repose d'abord sur la force de son capital humain davantage que sur ses entreprises. À l'instar de Glaeser (2004) et de Florida (2002), l'auteur indique que le choix d'une ville où prospérer repose sur la qualité de vie que les jeunes talents espèrent y trouver. En ce sens, il déplore la rapidité de la désindustrialisation de la ville de Détroit qui a aussi souffert de l'exode d'une grande partie de son capital humain faute de n'avoir pu s'adapter assez rapidement au

changement. Stones (2004) reconnaît aussi l'importance de cet ouvrage primé par l'association américaine de science politique en relevant les constats à considérer afin de favoriser un développement durable des villes. Il note que les villes américaines sont souvent trop dépendantes des forces économiques locales et ne bénéficient pas d'un support aussi coordonné de la part des différents ordres de gouvernements comparativement aux villes européennes.

La contribution principale de Savitch et Kantor (2002) est d'avoir construit et proposé un cadre combinant et intégrant les variables motrices et contextuelles du développement urbain. Ces variables exposent les marges de manœuvre des élus municipaux, c'est-à-dire les contraintes, mais aussi les ressources qui sont à leur disposition et qui orientent leurs choix stratégiques en matière de développement urbain. Toutefois, il est à noter que la théorie du développement urbain ne permet pas de distinguer l'apport d'un secteur spécifique de politiques à la redynamisation économique de ces villes. Cela constitue un défi et une limite importante pour notre recherche, puisque les projets en infrastructures culturelles ne représentent qu'une partie de l'intervention publique. Qui plus est, nous concentrons notre analyse sur les efforts de revitalisation des quartiers centraux, une adaptation de ce cadre conceptuel est donc nécessaire.

En effet, il s'avère difficile d'isoler les effets des initiatives de développement culturel de celles liées au développement urbain en général. Cependant, dans le cadre de notre thèse, nous nous questionnons plutôt sur les raisons qui ont progressivement amené les décideurs à opter pour ce type de développement. Bien que la théorie du développement urbain de Savitch et Kantor puisse potentiellement être utile en ce sens, notre objectif n'est pas de mesurer (au sens d'un devis classique d'évaluation) l'efficacité des stratégies culturelles de développement local. Dans le cadre d'une étude qualitative en analyse de politiques, nous abordons plutôt cet aspect de manière

indirecte en cherchant à décrire les stratégies locales de développement culturel, à comprendre pourquoi les villes recourent à ces stratégies dans un contexte donné et à circonscrire leurs effets sur la ville.

Notre recherche vise donc globalement à décrire et à analyser les stratégies locales de développement culturel de même que leurs conditions d'élaboration, d'adoption et de mise en œuvre afin de mieux comprendre leurs effets sur le développement des villes. Il est maintenant opportun de proposer notre propre adaptation de la théorie du développement urbain et de proposer un cadre conceptuel spécifique à l'étude des stratégies locales de développement culturel.

#### 3.4. UNE PROPOSITION POUR UN CADRE CONCEPTUEL

Tel que vu précédemment, la théorie du développement urbain de Savitch et Kantor (2002) distingue trois modèles de développement urbain : l'un axé sur la « sphère marchande », l'autre sur la « sphère sociale » et le dernier est une hybridation des deux premiers modèles. Les auteurs adoptent une méthodologie à la fois quantitative et qualitative. Ils font une analyse comparée de certains indicateurs socioéconomiques, et présentent des études de cas qui mettent en exergue le positionnement stratégique des villes.

Dans le cadre de notre thèse, notre objectif est plus spécifique, puisque nous visons à mieux comprendre l'apport de la culture au développement urbain. Nous retenons donc les variables motrices et contextuelles de la théorie du développement urbain à partir desquelles nous proposons un cadre adapté à l'étude du développement culturel local. Les variables motrices qui

impulsent le développement urbain comprennent les informations suivantes : les conditions du marché économique et le support intergouvernemental. Les variables contextuelles qui le conditionnent comprennent les éléments suivants : le contrôle populaire et la culture locale. Ces variables nous semblent les plus pertinentes pour notre analyse. Nous les utiliserons pour expliquer le contexte du développement urbain et analyser les effets des stratégies de développement culturel sur la ville. Il convient aussi d'adapter ce cadre d'analyse au contexte québécois et de le tester dans une étude spécifique portant sur le développement culturel local.

Nous avons aussi choisi de restreindre notre analyse au développement culturel des quartiers centraux, puisqu'ils ont fait l'objet de plans de revitalisation et que plusieurs infrastructures culturelles y sont concentrées. En effet, dans le cadre de ces plans, mis en œuvre au début des années 1990, les gouvernements provincial et fédéral ont uni leurs efforts à ceux des municipalités et ont financé de nombreux projets culturels structurants pour les villes de Montréal et de Québec. L'avantage de cette démarche est de documenter des cas de revitalisation urbaine à une plus petite échelle et de manière plus spécifique. La contribution de notre étude sera donc de décrire plus précisément l'apport du développement culturel à la revitalisation urbaine au sein des deux quartiers à l'étude.

Par ailleurs, bien que dans le cadre de notre analyse nous retenons les principaux concepts de la théorie du développement urbain, nous proposons une adaptation de ce modèle pour l'étude du développement culturel des quartiers centraux et de leur revitalisation. Or, il est essentiel de distinguer ce que nous pouvons vérifier à l'aide de ce cadre théorique et ce qui ne peut l'être et de justifier nos choix en conséquence, notamment en ce qui concerne l'adaptation des variables de

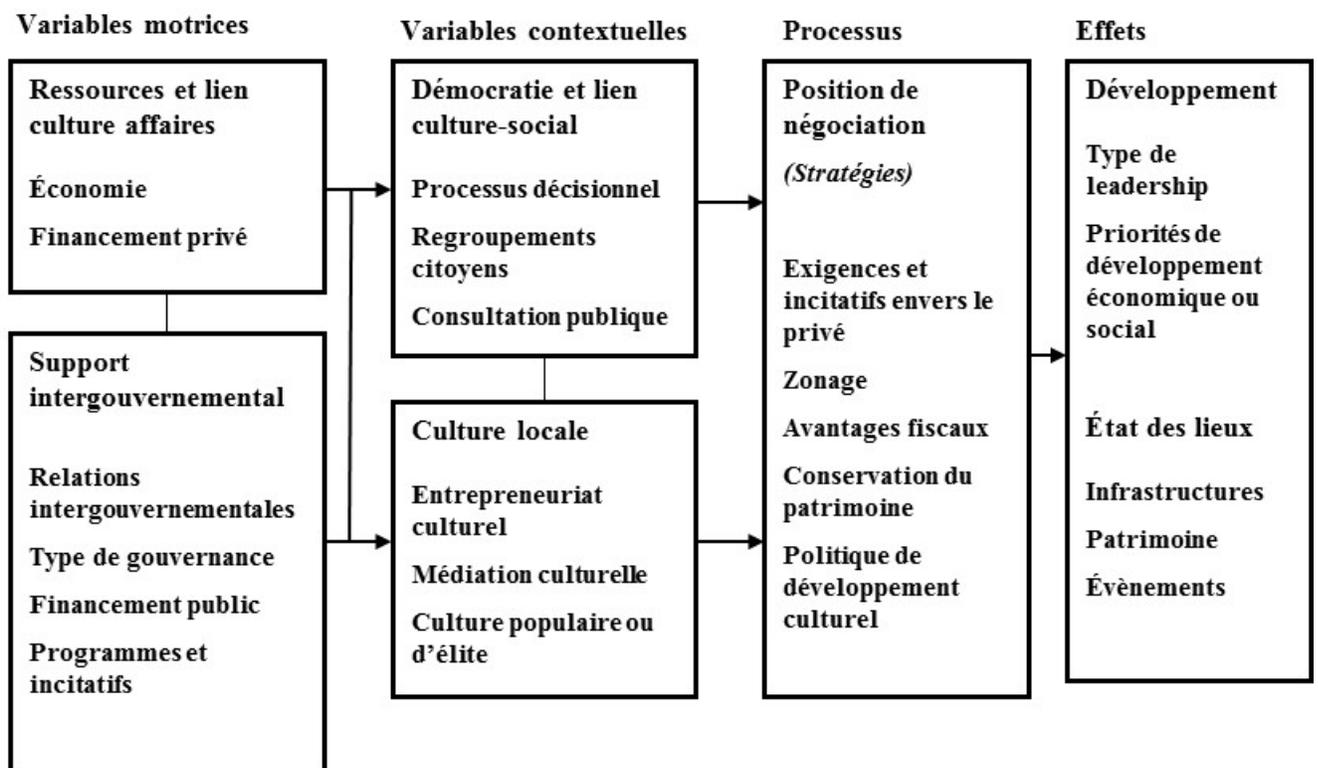
base du cadre de Savitch et Kantor (2002) ou l'ajout de nouveaux paramètres à considérer pour l'analyse. Nous concentrons donc nos efforts de recherche sur l'analyse des stratégies de développement culturel qui ont favorisé l'émergence de « quartiers culturels ». Notre étude est centrée sur l'analyse d'un secteur municipal de politiques et se limite à l'analyse comparée de deux quartiers. Conséquemment, nous ne pouvons établir une relation directe de cause à effet entre le développement culturel de ces quartiers et l'évolution socioéconomique de la ville dans son ensemble. En effet, les échelles territoriales diffèrent, le quartier n'est pas comparable à la ville et l'évolution socioéconomique d'une ville découle d'un ensemble de décisions et de politiques touchant un grand nombre de secteurs.

Les effets du développement urbain ne peuvent donc être attribuables au seul secteur culturel puisque bien d'autres secteurs y participent. Les indicateurs de développement local et les données statistiques utilisés par Savitch et Kantor (2002) ne permettent pas de faire une distinction entre les variations attribuables au développement urbain dans son ensemble et celles attribuables au seul développement sectoriel (culturel) de la ville. Il ne sera donc pas possible de mesurer l'impact socioéconomique spécifique du développement culturel dans le cadre de notre recherche. Il est cependant possible de décrire certains indicateurs socioéconomiques, qui témoignent de l'évolution des conditions de vie des habitants et du dynamisme de l'économie urbaine. Il est aussi opportun d'identifier les enjeux de développement culturel prioritaires par les différentes administrations municipales.

Le but de la présente section est de proposer une « adaptation » de la théorie du développement urbain de Savitch et Kantor au domaine plus spécifique du développement culturel local. Il

s'agira ensuite de vérifier son utilité pour l'analyse comparée des stratégies de développement culturel du faubourg Saint-Laurent à Montréal et du quartier Saint-Roch à Québec, et ce, pour la période de 1992 à 2009. La figure suivante, inspirée de la schématisation proposée par Savitch et Kantor (2002), constitue une synthèse de notre cadre conceptuel inspiré de la théorie du développement urbain (Savitch et Kantor, 2002).

**Figure 4 : Proposition d'un cadre conceptuel pour l'étude du développement culturel local**



Comme nous le constatons dans la figure 4, les variables motrices et contextuelles du modèle demeurent les mêmes ainsi que les catégories correspondant au processus décisionnel et aux effets. Par contre, nous avons apporté des précisions au contenu des variables motrices et

contextuelles afin de les adapter au contexte d'une étude portant spécifiquement sur le développement culturel local.

Les variables motrices qui impulsent le développement culturel sont les suivantes : 1) les ressources et le lien culture-affaires renvoient au contexte économique et à l'apport du secteur privé au financement de la culture; 2) le support intergouvernemental révèle l'influence des relations intergouvernementales et l'apport du financement public, des programmes et incitatifs au développement culturel, de même que le type de gouvernance auquel ces initiatives réfèrent (encadré 3)<sup>49</sup>. Les variables contextuelles qui éclairent le contexte du développement culturel local réfèrent aux éléments suivants : 1) la démocratie et le lien culture-social permet de décrire l'évolution des modes de participation citoyenne et l'influence des regroupements citoyens, mais aussi économiques et culturels sur les choix en matière de développement culturel, notamment à travers les mémoires et prises de position exprimées dans le cadre des consultations publiques; 2) la culture locale réfère aux orientations stratégiques de développement culturel de même qu'aux valeurs et aux normes qui orientent ces choix, notamment envers des priorités de développement social ou économique (encadré 6).

La variable de la « culture locale » distingue deux type de cultures : la culture matérialiste et post-matérialiste. L'ordre du jour politique peut pencher en faveur de la culture matérialiste lorsque les valeurs sont centrées sur le développement économique. La culture post-matérialiste

---

49 Nous devons adapter ici notre cadre conceptuel au contexte québécois où les initiatives gouvernementales sont plus importantes pour le développement urbain. Savitch et Kantor (2002) évoquent l'intégration gouvernementale, la coordination de planification urbaine et les prêts aux entreprises. Nous proposons plutôt de décrire le contexte des relations intergouvernementale, de la gouvernance urbaine et du financement public, de même que les programmes et incitatifs qui soutiennent le développement culturel.

domine lorsque les valeurs sont plutôt axées sur le développement social<sup>50</sup>. Ces valeurs matérialistes ou post-matérialistes se reflètent aussi dans les orientations des politiques culturelles et patrimoniales qui teintent à leur tour les stratégies et les plans d'action. Ces plans définissent divers instruments (subventions, programmes, ententes de partenariat, mesures incitatives et réglementaires) qui permettent le pilotage et la mise en œuvre du développement culturel local. Plus particulièrement, pour ce qui est des normes qui encadrent ces priorités, nous retiendrons les changements législatifs des gouvernements fédéral et provincial, essentiellement le gouvernement du Québec, et les règlements adoptés par les municipalités qui ont eu une incidence sur le développement culturel et patrimonial local. Parmi ces innovations pourraient figurer des nouvelles normes provinciales ou orientations municipales concernant la conservation du patrimoine ou des règlements municipaux de zonage en faveur de la mixité du quartier et du développement culturel. Afin d'illustrer les priorités de développement économique et social du secteur culturel, nous avons retenu deux types de mesures : celles qui favorisent l'entrepreneuriat culturel et qui correspondent à une orientation de développement économique, et celles qui soutiennent la médiation culturelle<sup>51</sup> et qui traduisent plutôt une orientation de développement social.

L'entrepreneuriat culturel renvoie à une culture matérialiste puisque les initiatives qui la supportent favorisent des démarches de mise en marché, de gestion et de financement de la

---

50 Les modèles de développement orientés sur la sphère sociale et la sphère marchande renvoient à des orientations de développement social et économique. Ces modèles permettent de nous informer, mais ne sont pas exclusifs et peuvent survenir simultanément. Rappelons à ce titre que Savitch et Kantor (2002) définissent aussi un modèle hybride de développement urbain qui favorise à la fois le développement social et économique (voir page 95 de cette thèse).

51 Nous utilisons ces exemples comme des repères. Ces repères ne sont cependant pas exclusifs, alors que la médiation culturelle et l'entrepreneuriat culturel peuvent à la fois favoriser le développement social et économique.

création<sup>52</sup>. Les sources de financement de la culture ne proviennent donc pas seulement du secteur public, mais peuvent provenir de la commercialisation des services et des biens culturels. À ce titre, les municipalités développent avec leurs partenaires des plans d'action, dans lesquels figurent des orientations de développement culturel et économique. Dans le cadre de ces plans, différentes mesures incitent les artistes à la commercialisation de leurs œuvres dans l'esprit d'une démarche entrepreneuriale. Ces plans soulignent aussi les initiatives du gouvernement provincial à l'intention des organismes culturels afin de favoriser leur autofinancement via des partenariats financiers avec l'entreprise privée.

Tel que nous l'avons vu dans la recension des écrits, la médiation culturelle permet aux artistes d'élargir leurs publics et de rejoindre des clientèles cibles et ainsi favoriser leur intégration sociale (Fontan, 2007). Les initiatives qui soutiennent ces pratiques permettent d'atteindre plusieurs objectifs, dont le soutien à la diffusion artistique, le développement des publics de la culture, l'accessibilité à la culture et l'intégration sociale des groupes marginalisés. Dans cette perspective, la culture agit comme un instrument d'intégration sociale, puisqu'elle permet à des groupes cibles<sup>53</sup> d'exercer leur droit à la culture. Les organismes culturels qui s'investissent dans ces initiatives adaptent les activités culturelles pour qu'elles soient accessibles aux clientèles, ce qui accroît leur participation sociale. Le secteur public finance ces initiatives par le biais d'aides aux projets à des organismes culturels et à des artistes professionnels<sup>54</sup>. Il ne s'agit pas ici

---

52 VILLE DE MONTRÉAL (2007) et VILLE DE QUÉBEC (2009).

53 On réfère généralement à l'accès à la culture des jeunes et des aînés, à la participation sociale et culturelle des personnes handicapées, à la francisation des immigrants et leur initiation à la culture québécoise, à la réinsertion sociale des personnes marginalisées par le biais d'activités culturelles.

54 Au Québec, le statut d'artiste professionnel est basé sur l'excellence et la reconnaissance des pairs, ce statut est défini par les lois suivantes : [Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs \(chapitre S-32.01\)](#) et [Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma \(chapitre S-32.1\)](#).

uniquement d'un soutien à la diffusion artistique puisque les créateurs deviennent de véritables partenaires de l'action publique. Ces initiatives de développement social correspondent donc à une culture davantage post-matérialiste.

Nous verrons aussi si le développement culturel favorise plutôt une culture populaire ou plutôt une culture d'élite. La sociologie définit la culture populaire comme celle qui s'adresse au plus grand nombre et qui fait souvent l'objet d'une commercialisation, alors que la culture d'élite s'adresse plutôt à un public d'initiés (Bellavance, 2000). La littérature tend par ailleurs à démontrer que ces deux catégories de consommation culturelle ne sont pas nécessairement exclusives, les élites tendant à être à la fois consommatrices de culture populaire et de haute culture ou de culture élitiste. En effet, les études en sciences sociales décrivent deux catégories de consommateurs culturels : les consommateurs « omnivores » qui s'intéressent à la fois à la culture populaire et la haute culture et les « univores » qui s'intéressent uniquement à la culture populaire (Bellavance, Valex et Ratté, 2004). Du point de vue du créateur, cette distinction est néanmoins importante alors qu'elle pose la question de la liberté d'expression et de l'autonomie des créateurs que suppose la haute culture en opposition à la culture populaire qui se définit plutôt en fonction des impératifs de la production et de la commercialisation de biens et de services culturels (Lavigne, 1999).

Cela étant dit, de manière générale, mais non exclusive, une priorité donnée au développement économique et à l'entrepreneuriat culturel pourrait plutôt avoir pour effet de favoriser la culture populaire, puisqu'elle rejoint le plus grand nombre et que celle-ci est plus facile à financer et à mettre en marché. En revanche, les critères d'attribution des bourses à la recherche et à la création et du financement public de la culture en général sont basés sur l'excellence, le statut

professionnel et la reconnaissance par les pairs, ce qui, en principe, favorise la liberté d'expression et l'autonomie des créateurs<sup>55</sup>. Ces critères d'attribution du financement sont *a priori* plus aptes à favoriser le développement d'une culture d'élite, en ce sens que les artistes au moyen d'une subvention à la création peuvent développer des projets sans obligation de les rentabiliser par une commercialisation. Ces projets sont généralement destinés à des diffuseurs publics, tels que des musées ou des théâtres, ou des diffuseurs communautaires tels que des troupes de danse contemporaine ou des centres d'artistes autogérés. Quant aux initiatives de médiation culturelle, elles sont le plus souvent financées par le secteur public et développées par des organismes culturels reconnus et des artistes professionnels. La variable de la culture locale traduit donc des orientations de développement économique et social, qui se manifestent par des initiatives d'entrepreneuriat culturel et de médiation culturelle, qui peuvent favoriser la culture populaire et/ou les élites culturelles.

Nous nous attardons aussi à la position de négociation des villes (5<sup>e</sup> encadré) qui découle du processus décisionnel. Au cours de ce processus, les administrations municipales élaborent des stratégies pour favoriser le développement local. Ces stratégies peuvent comprendre des exigences et des incitatifs envers le privé, tels des règles municipales de zonage favorisant la conservation du patrimoine et des avantages fiscaux développés par le gouvernement provincial liés à des investissements dans des projets de développement culturels. Selon les stratégies qu'elles privilégient, les villes peuvent orienter le développement en formulant des exigences envers les promoteurs concernant, par exemple, la mise en valeur du patrimoine.

---

<sup>55</sup> Rappelons que selon la politique culturelle du Québec (1992 : 61), le soutien financier aux arts doit favoriser la liberté d'expression et l'autonomie des créateurs.

Le but ultime est de mieux comprendre les effets du développement culturel sur la ville (6<sup>e</sup> encadré). Ces effets s'observent par la réalisation de projets en infrastructures culturelles, en conservation du patrimoine et en animation culturelle des villes. Un leadership plus directif s'exprime lorsque les mécanismes démocratiques sont moins sollicités et les consultations publiques sont peu nombreuses. Le leadership municipal peut aussi être fondé sur la gouvernance et la concertation et favoriser une plus grande participation citoyenne. Le leadership des élus municipaux en matière de développement culturel s'exprime aussi par la priorité donnée à des objectifs de développement économique ou social. Les orientations de développement favorisent la mise en valeur du patrimoine urbain et permettent le financement et la mise en œuvre de projets culturels qui contribuent à la revitalisation des quartiers centraux.

Ce chapitre nous a permis de présenter la théorie du développement urbain et notre propre adaptation de cette théorie aux fins d'une application plus spécifique à l'étude des stratégies de développement culturel des villes. Notre cadre conceptuel devrait nous permettre d'apporter un éclairage sur les facteurs qui favorisent ou contraignent l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de développement culturel et sur le type de développement auquel ces stratégies donnent lieu. Il nous faut maintenant préciser nos questions et nos objectifs de recherche.

### 3.5. LES QUESTIONS ET LES OBJECTIFS DE RECHERCHE

Alors que les municipalités québécoises sont de plus en plus actives dans le secteur culturel, nous avons constaté, à travers notre recension des écrits, que l'apport de la culture au développement urbain est un sujet en développement, du moins au Canada et au Québec. L'objectif général de notre thèse est donc de contribuer à une meilleure compréhension de la contribution des projets

culturels au développement du faubourg Saint-Laurent à Montréal et du quartier Saint-Roch à Québec. Parce qu'elles constituent souvent des sources de référence pour d'autres recherches, mais aussi parce que leurs approches, stratégies, initiatives et finalités semblent relativement distinctes, du moins dans l'état actuel des connaissances, les villes de Montréal et de Québec semblent un choix tout indiqué pour conduire deux études de cas sur le thème de la revitalisation urbaine.

En effet, ces villes comportent toutes deux des quartiers historiques, culturels et patrimoniaux. Les exemples du faubourg Saint-Laurent à Montréal et du quartier Saint-Roch à Québec sont particulièrement intéressants dans le cadre de notre recherche puisqu'ils ont tous les deux fait l'objet de projets urbanistiques visant à consacrer la vocation culturelle de ces quartiers à la suite d'initiatives de revitalisation incorporant plusieurs projets en infrastructures tels que musées, théâtres, écoles d'art et centres de production et de diffusion artistique.

Afin de préciser nos intérêts de recherche, nous présentons ici nos questions et objectifs de recherche, et ce, au regard de la problématique de recherche exposée précédemment et de notre recension des écrits ainsi que du cadre conceptuel proposé. De fait, quatre questions ont orienté notre recherche :

1. Comment ont évolué les stratégies de développement culturel dans le faubourg Saint-Laurent à Montréal et le quartier Saint-Roch à Québec entre 1992 et 2009? <sup>56</sup>
2. Quelles sont les ressources et les contraintes qui ont conditionné les choix de développement culturel faits par ces deux villes?

---

<sup>56</sup> Cette période d'étude coïncide avec l'adoption d'une politique culturelle provinciale en 1992 et s'étend jusqu'au rendez-vous Métropole culturelle qui a eu lieu en 2007 à Montréal et son corollaire Horizon culture, organisé en 2009 à Québec.

3. Comment ont évolué les mécanismes démocratiques et l'influence des regroupements citoyens durant cette période?
4. Enfin, quel a été l'apport de ces stratégies à la revitalisation urbaine des deux quartiers à l'étude?

Dans le cadre de ces questions de recherche, nous formulons l'hypothèse générale de recherche suivante:

Dans les deux quartiers étudiés, les stratégies locales en faveur du développement culturel se sont diversifiées au cours de cette période. Les initiatives (forums, tables de concertation, programmes, investissements, événements, etc.) qui ont découlé de ces stratégies ont contribué à la revitalisation urbaine et à la redynamisation de l'économie locale. La reconnaissance de la vocation culturelle de ces quartiers a été accompagnée de stratégies d'image de marque urbaine visant à les consacrer en tant que « quartiers culturels ».

Cette hypothèse générale guide notre recherche; elle constitue son fil conducteur. En effet, si ces stratégies ont été mises en œuvre et ont fait l'objet d'une attention de la part de tous les ordres de gouvernements, c'est que les milieux culturels et économiques se sont alliés et ont développé un argumentaire positionnant la culture comme un instrument de développement local (Brault, 2009). Le développement culturel, beaucoup plus qu'un secteur ou un champ d'intervention, est alors présenté comme un moteur de développement et une solution aux problématiques de dévitalisation urbaine (Saint-Pierre, 2002b). Ce changement s'est opéré alors que des mécanismes démocratiques, mis en place au cours de cette période, tels que la consultation publique et les comités consultatifs ont favorisé la participation citoyenne au processus décisionnel concernant les projets locaux de développement. Depuis les réformes municipales, il apparaît en effet que le

développement culturel répond à des objectifs plus larges, davantage intégrés de développement local. Il fait partie d'une démarche de développement intégré, voire durable, qui incorpore des préoccupations économiques, sociales et environnementales (Saint-Pierre, 2007; Saint-Pierre, Béliveau Paquin et Dubois, 2009, 2010).

Par ailleurs, de nos questions de recherche et de notre hypothèse générale ont découlé quatre objectifs spécifiques de recherche :

- 1) Retracer, décrire et comparer l'évolution des stratégies locales de développement culturel dans les deux quartiers à l'étude entre 1992 et 2009, et ce, en nous appuyant sur notre adaptation de la théorie du développement urbain de Savitch et Kantor (2002), et particulièrement sur ses variables motrices et contextuelles;
- 2) expliquer comment le contexte économique et politique général ainsi que les changements politiques survenus sur la scène locale ont orienté les politiques de développement culturel dans ces quartiers;
- 3) mettre en relation l'évolution des mécanismes démocratiques durant cette période et le rôle des groupes et des citoyens dans le processus décisionnel;
- 4) enfin, montrer l'apport des politiques culturelles et, plus largement, de l'action « culturelle » publique locale à la revitalisation de ces quartiers.

Notre étude vise à contribuer au développement des connaissances en analyse et management de politiques, notamment en ce qui a trait aux politiques culturelles locales et à leurs effets sur le développement urbain, tout en enrichissant le champ des études urbaines. Nous souhaitons ainsi apporter un éclairage sur les liens entre la revitalisation urbaine, le développement culturel et le pouvoir politique local. Les variables motrices guident notre analyse en nous invitant à mettre au jour les ressources et les contraintes du développement urbain provenant de l'environnement économique et politique. L'analyse des variables contextuelles fonde les cas du développement culturel du faubourg Saint-Laurent à Montréal et du quartier Saint-Roch à Québec. Ces variables

permettent de mettre en relief l'influence de la participation citoyenne et des regroupements culturels sur les choix de développement. La variable de la culture locale permet de mieux identifier les enjeux de développement culturel envers des priorités de développement social ou économique. Afin de préciser notre hypothèse générale et d'exposer notre stratégie de recherche, nous nous appuyons sur le cadre méthodologique que nous présentons dès à présent.

#### **4. LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE**

#### 4.1 INTRODUCTION

Dans ce chapitre, nous présentons le cadre méthodologique de notre thèse. Nous précisons notre stratégie de recherche et justifions notre choix de l'unité d'analyse ainsi que les deux cas que nous avons retenus. Puis, nous présentons nos sources d'information et la démarche que nous avons privilégiée pour recueillir et traiter nos données. Enfin, comme il se doit, nous abordons les aspects éthiques de notre étude et concluons sur la pertinence scientifique et sociale de notre thèse.

#### 4.2 LA STRATÉGIE DE RECHERCHE

Afin de répondre à nos questions de recherche et de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses, nous avons recours à l'étude de cas (Gauthier, 1997; Yin, 1994) comme stratégie de vérification. Celle-ci consiste en une analyse comparée de deux quartiers centraux à Montréal et à Québec, et fait appel à des données qualitatives et quantitatives. Notre unité d'analyse étant la ville, nous commençons notre recherche par un survol général du profil économique et politique des villes concernées pour éclairer le contexte du développement des deux quartiers à l'étude.

Notre choix méthodologique est fondé sur le pouvoir descriptif et explicatif de l'étude de cas. L'avantage de l'étude de cas est en effet de pouvoir décrire le phénomène de la revitalisation des quartiers centraux et d'expliquer comment ont évolué les stratégies de développement culturel qui ont contribué à leur revitalisation. Par ailleurs, l'analyse comparée des cas vise à souligner leurs similitudes et leurs différences et surtout à définir les étapes du développement urbain.

Sur le plan des similitudes, notons pour le moment que, tant Montréal que Québec, les deux plus grandes villes québécoises ont connu une revitalisation urbaine et ont redynamisé leur économie. En ce qui concerne les différences entre les villes, il faut considérer que l'influence du secteur public serait plus déterminante à Québec, puisqu'il s'agit de la capitale provinciale et que plusieurs ministères y sont situés. Montréal se distingue plutôt par l'intensité de son activité commerciale et industrielle et par la présence de plusieurs sièges sociaux de grandes entreprises. Par ailleurs, du point de vue sociodémographique, Montréal présente aussi une population plus grande et plus hétérogène sur le plan de la diversité culturelle. L'étude du profil socioéconomique des villes permettra de révéler divers enjeux de développement urbain associés à ces variantes de même que de préciser comment ces villes à l'étude se ressemblent ou se distinguent lors des études de cas et des constats d'analyse.

La théorie du développement urbain de Savitch et Kantor et ses variables motrices et contextuelles guident notre analyse comparative. Adaptées à une étude spécifique du développement culturel local, ces variables sont utiles pour décrire et expliquer le phénomène de la revitalisation urbaine des quartiers centraux et les stratégies locales de développement culturel qui le sous-tendent. Notre étude de cas s'appuie essentiellement sur une analyse de divers documents (politiques culturelles et patrimoniales, plan de revitalisation, stratégie de développement culturel, plan d'action et autres) qui nous ont permis de repérer les décisions municipales et gouvernementales qui ont eu une incidence sur le développement urbain et culturel de Montréal et de Québec entre 1992 et 2009. L'examen de ces documents nous a permis d'identifier les acteurs importants, de mettre au jour les raisons qui les ont amenés à choisir

certaines orientations stratégiques et d'apprécier les effets de ces stratégies sur le développement des quartiers.

L'étude de cas multiples sert à la confirmation par réplication d'un phénomène. Dans le cadre de notre recherche, ce phénomène est la revitalisation urbaine, alors que les stratégies locales de développement culturel sont notre objet de recherche. Nous étudions aussi l'évolution des stratégies de développement culturel et leurs effets sur une période de quelque 18 ans. Les effets directs des stratégies sont les projets en infrastructures culturelles qui contribuent à la revitalisation urbaine. Par ailleurs, une analyse diachronique de certains indicateurs de développement nous permet de décrire le profil général des villes avant et après la mise en œuvre des plans de revitalisation urbaine. L'analyse comparée fait état de la variation dans le temps de certaines données statistiques et budgétaires. Cette analyse fait un survol des investissements publics réalisés au titre des projets en infrastructures culturelles et expose l'évolution du contexte socioéconomique à la suite de ces investissements. Notre recherche, qui demeure générale, ne permet pas d'établir un lien direct de cause à effet entre les stratégies de développement culturel, les investissements et le développement socioéconomique local. Dans cette perspective, on doit considérer les projets en infrastructures comme le résultat direct de ces stratégies et de ces investissements et le développement socioéconomique comme un effet indirect de ces derniers.

Nous avons choisi de trianguler nos sources d'information documentaires pour corroborer les faits et accroître la robustesse de nos constats. Le tableau 3 résume notre stratégie de recherche en présentant nos questions de recherche, notre hypothèse générale et les hypothèses spécifiques qui en découlent ainsi que les variables retenues. Nous détaillons ensuite dans le tableau 4 nos sources de données pour chacune de nos variables. Quant au tableau 5, il précise nos choix

d'indicateurs, dont certains sont inspirés de Savitch et Kantor (2002) et de notre proposition d'un cadre d'analyse adapté à notre recherche.

**Tableau 3 : Retour sur nos hypothèses de recherche**

Questions de recherche	Hypothèse	Description des variables
<p><b>Question 1</b></p> <p><i>Comment ont évolué les stratégies de développement culturel dans les quartiers faubourg Saint-Laurent à Montréal et Saint-Roch à Québec entre 1992 et 2009?</i></p>	<p><b>Hypothèse 1 :</b></p> <p>Les stratégies locales en faveur du développement culturel, de même que les partenariats qui permettent leur mise en œuvre, notamment au chapitre des immobilisations, se sont diversifiées dans ces deux quartiers au cours de cette période.</p>	<p><b>Le processus décisionnel</b></p> <p>Les stratégies mises de l'avant par les gouvernements fédéral et provincial et les villes pour favoriser les projets de développement urbain culturel et socioéconomique.</p>
<p><b>Question 2</b></p> <p><i>Quelles sont les ressources et les contraintes qui ont conditionné les choix de développement culturel des villes à l'étude?</i></p>	<p><b>Hypothèse 2 :</b></p> <p>Au début des années 1990, tous les ordres de gouvernement investissent dans de grands projets de revitalisation urbaine au sein des deux quartiers à l'étude.</p> <p>À partir du milieu des années 1990, les contraintes financières imposées par les gouvernements fédéral et provincial ont donné lieu à un renforcement, sur la scène locale, des partenariats entre les milieux économiques et culturels.</p>	<p><b>Les variables motrices</b></p> <p>Les ressources provenant du secteur public, du secteur privé, et du tiers secteur qui contribuent aux projets de développement culturel.</p> <p>Les contraintes budgétaires et le financement public et privé des projets de développement culturel.</p>
<p><b>Question 3</b></p> <p><i>Comment ont évolué les mécanismes démocratiques et l'influence des regroupements citoyens durant cette période?</i></p>	<p><b>Hypothèse 3 :</b></p> <p>Le renouvellement des mécanismes démocratiques et l'influence de regroupements culturels ont favorisé le développement culturel et la revitalisation des quartiers centraux.</p> <p>La mobilisation des acteurs culturels a été le catalyseur de stratégies de revitalisation urbaine incorporant des projets de développement culturel.</p>	<p><b>Les variables contextuelles</b></p> <p>Les mécanismes démocratiques soit, les nouvelles règles, normes et pratiques démocratiques adoptées par la municipalité au cours de cette période.</p> <p>L'émergence de regroupements culturels et leur influence sur les orientations de développement.</p> <p>La culture locale, soit les valeurs et les normes qui orientent les choix de développement.</p>

<p><b>Question 4</b></p> <p><i>Quel est l'apport de ces stratégies à la revitalisation urbaine des deux quartiers à l'étude?</i></p>	<p><b>Hypothèse 4 :</b></p> <p>Les stratégies de développement culturel ont conditionné la mise en œuvre de projets culturels qui ont contribué à la revitalisation urbaine et à la redynamisation économique locale.</p> <p>La reconnaissance de la vocation culturelle de ces quartiers a été accompagnée de stratégies d'image de marque urbaine visant à les consacrer en tant que « quartiers culturels ».</p>	<p><b>Les résultats directs</b></p> <p>Les effets directs prennent la forme de projets de développement culturels qui contribuent à la revitalisation urbaine. Ce bilan se mesure par le nombre et le coût des nouvelles infrastructures et les actions de mise en valeur du patrimoine bâti.</p> <p><b>Les effets indirects</b></p> <p>La redynamisation de l'économie locale dépend de plusieurs facteurs, nous ne pouvons tous les mesurer dans le cadre de cette étude.</p> <p>Il n'est donc pas possible dans le cadre de cette recherche d'établir une relation directe de cause à effet entre les stratégies de développement culturel et la redynamisation économique locale.</p>
--	---	---

## **HYPOTHÈSE 1 :**

Notre première question de recherche propose de décrire les stratégies locales de développement culturel et leur évolution dans le temps. Notre hypothèse est que ces stratégies, notamment au chapitre des immobilisations, se sont diversifiées dans les deux quartiers étudiés entre 1992 et 2009.

Pour vérifier cette hypothèse, nous nous basons sur l'étude du processus décisionnel et de la position de négociation des villes. L'analyse du processus décisionnel met en lumière les stratégies mises de l'avant par les gouvernements fédéral, provincial et les villes pour favoriser le développement local. La position de négociation se mesure par la nature des outils d'intervention (contrôles et incitatifs) mis en place par les administrations municipales; ces outils traduisent une

position de négociation avantageuse ou au contraire désavantagée face aux promoteurs de projets urbains ou de développement culturel. Ces deux éléments d'analyse expliquent le processus décisionnel et les marges de manœuvre des décideurs publics en fonction du contexte économique et politique.

## **HYPOTHÈSE 2**

La deuxième question de recherche incite à identifier les ressources et les contraintes qui conditionnent les choix de développement culturel des villes au cours de la période étudiée. Notre hypothèse est que, à la suite des investissements dans des projets de revitalisation urbaine, des contraintes financières posées par les gouvernements fédéral et provincial <sup>57</sup> auraient donné lieu à un renforcement des liens entre les milieux économiques et culturels en faveur de stratégies locales de développement.

Pour vérifier cette hypothèse, nous mettons au jour les variables motrices de notre modèle, soit les ressources provenant des secteurs public et privé et principalement les investissements qui contribuent au montage et à la réalisation des projets d'infrastructures culturelles. Nous faisons aussi état des contraintes de l'environnement économique et des principales orientations politiques qui ont eu une influence sur le financement public et privé des projets en infrastructures culturelles.

---

<sup>57</sup> Rappelons que des contraintes financières se sont matérialisées par une réduction des paiements de transfert aux municipalités (Tindal et Tindal, 2000). Comme nous le verrons, ces changements ont eu des répercussions sur les subventions et les programmes de tous les secteurs, dont le secteur culturel. Mais n'anticipons pas.

### **HYPOTHÈSE 3**

Notre troisième question de recherche a pour objectif de mettre au jour la nature et l'évolution des mécanismes démocratiques (consultation publique, sommet, forum, comité consultatif) et l'influence des regroupements culturels durant la période d'étude. Nous posons l'hypothèse que le renouvellement des mécanismes démocratiques et l'émergence de regroupements culturels ont favorisé un virage en faveur du développement culturel et de la revitalisation des quartiers centraux. La mobilisation des acteurs culturels, politiques et économiques aurait ainsi permis de catalyser des stratégies de revitalisation urbaine incorporant des projets de développement culturel.

Pour vérifier cette hypothèse, nous analysons les variables contextuelles de notre modèle, soit l'évolution des mécanismes démocratiques et de la culture locale. À cette fin, nous examinons l'évolution des mécanismes démocratiques. Ces changements comprennent les nouvelles politiques de consultation publique et pratiques démocratiques adoptées par les villes, telles que les sommets, les forums, les rendez-vous stratégiques ou l'émergence de tables de concertation ou de comités consultatifs. Les changements concernant la culture locale permettent, pour leur part, d'identifier les valeurs et les normes qui conditionnent le processus décisionnel. Ces valeurs et ces normes se reflètent dans les nouvelles orientations politiques mises de l'avant par les élus. Mais aussi dans les stratégies locales de développement et leur contenu : plans de développement, programmes, mesures incitatives ou réglementaires.

### **HYPOTHÈSE 4**

La quatrième et dernière question de recherche nous incite à vérifier si les stratégies mises en

œuvre ont contribué à la revitalisation urbaine des deux quartiers à l'étude. Notre hypothèse est que les stratégies de développement culturel ont conditionné la mise en œuvre de projets culturels qui ont contribué à la revitalisation urbaine et à la redynamisation économique locale. La reconnaissance de la vocation culturelle de ces quartiers aurait donné lieu, par la suite, à des projets d'image de marque urbaine visant à les consacrer en tant que « quartiers culturels ».

Pour vérifier cette hypothèse, nous étudions les résultats directs et les effets indirects du développement culturel sur la ville. Les résultats directs se résument au bilan des projets de développement culturel. Ce bilan se mesure par le nombre et le coût des nouvelles infrastructures, les actions de mise en valeur du patrimoine bâti et la tenue de festivals et événements. Les effets indirects comprennent la contribution du développement culturel à la revitalisation urbaine et la construction progressive d'une nouvelle image de marque. Les effets indirects du développement culturel sur l'environnement socioéconomique local ne peuvent être évalués de manière spécifique, car l'économie locale dépend de plusieurs facteurs, dont le contexte économique mondial et les initiatives de développement dans leur ensemble. Nous pouvons cependant mesurer leur présence à travers la construction et la promotion d'une nouvelle image de marque associée aux quartiers visés, ces derniers devenant des vitrines et des outils de (re)positionnement. La comparaison de la situation avant et après la mise en œuvre des plans de revitalisation urbaine donne un aperçu général de ces effets indirects.

#### 4.3. L'UNITÉ D'ANALYSE ET LA SÉLECTION DES CAS

Rappelons que le principal objectif de notre étude est de comprendre comment ont évolué les stratégies de développement culturel et la revitalisation urbaine dans deux quartiers centraux des

villes de Montréal et de Québec. Dans la poursuite de cet objectif, nous nous attardons aux projets culturels locaux d'immobilisation<sup>58</sup> mis en œuvre dans le cadre des programmes de revitalisation urbaine des deux principales villes du Québec. Nous examinons aussi les orientations stratégiques des plans de développement urbain, tout en portant une attention particulière au programme de revitalisation du quartier Saint-Roch à Québec, mis sur pied dans la foulée de l'adoption de la Politique culturelle du Québec de 1992 et renouvelé à l'occasion du rendez-vous Horizon Culture, en février 2009. Nous examinons le projet du quartier des spectacles à Montréal, projet lancé en 2003 à la suite du Sommet de Montréal, lequel prend racine dans des projets d'aménagement antérieurs. Cette recherche nous conduit à analyser le renouvellement des enjeux du développement culturel local à la suite des annonces faites dans le cadre du Rendez-vous de 2007 : Montréal, métropole culturelle et de son équivalent pour Québec, Horizon Culture de 2009.

Nous avons retenu la capitale provinciale, Québec, reconnue comme « Ville du patrimoine mondial » par l'UNESCO en 1985, et la « métropole culturelle et internationale », Montréal, reconnue par l'UNESCO comme « Capitale mondiale du livre » (2005) et, plus récemment, comme « Ville de design » (2007). Ce choix apparaît judicieux pour l'étude des stratégies de développement culturel et leur apport au développement des villes en général et des villes québécoises, en particulier. Ces deux villes comportent des différences qui devront être prises en

---

58 Une enquête de l'OCCQ permet déjà de recenser l'évolution des dépenses culturelles dans leur ensemble : (Page consultée le 2015-01-26). *Site de Statistique Canada*, [en ligne] : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipal/cdmi.html>). Cependant, notre analyse comparée exige des données spécifiques pour les investissements culturels réalisés à Montréal et à Québec. Pour faire un survol de ces données, nous avons considéré les investissements du MCC dans le cadre des projets en infrastructures culturelles des quartiers à l'étude et l'examen plus général des rapports gouvernementaux déposés par les deux villes au MAMOT. Ces chiffres ont fait l'objet de demande d'accès à l'information auprès des ministères concernés et sont liés à des publications internes et externes.

considération et traitées au cours de la recherche (poids et évolution sociodémographique, économique, géopolitique et institutionnelle tout de même distincts). Les unités infra locales retenues sont deux quartiers centraux, soit l'ancien faubourg Saint-Laurent à Montréal et le quartier Saint-Roch à Québec. Dans le cadre de notre recherche, pour des raisons historiques, nous avons choisi de retenir le territoire du faubourg Saint-Laurent comme terrain d'étude. En effet, les balises de ce territoire sont redéfinies<sup>59</sup> et donnent lieu à la création du quartier des spectacles, qui est un projet lancé en 2003, dans la foulée du sommet de Montréal. En effet, notre période d'étude s'étend de 1992 (soit de l'adoption de la Politique culturelle du Québec) à 2009<sup>60</sup> (suivant la tenue de deux rendez-vous stratégiques, soit : Montréal Métropole culturelle, qui a eu lieu en 2007 et son corollaire Québec Horizon Culture qui a eu lieu en 2009). Afin d'exposer la façon dont nous entendons répondre à nos questions de recherche, revenons maintenant aux idées principales qui ont guidé notre stratégie de recherche.

#### 4.4. LES SOURCES D'INFORMATION

Afin de répondre à nos questions de recherche et de vérifier nos hypothèses, nous avons documenté les variables à partir de différentes sources d'information (Voir tableau 4).

---

59 Le faubourg Saint-Laurent couvre un territoire situé de la rue Université, à l'ouest, à la rue Amherst, à l'est, et de la rue Sherbrooke, au nord, à la rue Viger, au sud. Ce territoire a donné lieu à la création de deux pôles distincts soit celui du quartier des spectacles et du quartier Latin. Se déployant autour de l'intersection Sainte-Catherine et Saint-Laurent, le territoire du quartier des spectacles est délimité par les rues City Councillors, Saint-Hubert et Sherbrooke et par le boulevard René-Lévesque. Le pôle du quartier Latin est délimité par les rues Sherbrooke au nord, René-Lévesque au sud, Saint-Laurent à l'ouest et Saint-André à l'est. (Page consultée le 2015-01-26). *Site de la Ville de Montréal*, [en ligne] :

[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=7317\\_79969599&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7317_79969599&_dad=portal&_schema=PORTAL)

60 Savitch et Kantor (2002) situent et comparent le degré de développement des villes sur un horizon de trente ans à l'aide d'indicateurs socioéconomiques assez élaborés : données sur l'emploi, les revenus des ménages, le profil démographique et le niveau de scolarité. Notre recherche se limite au domaine culturel et couvre une période de 17 ans. Conséquemment, nous ne pouvons pas prétendre vérifier intégralement la théorie du développement urbain qui a de plus été appliquée à une dizaine de grandes villes américaines, canadiennes et européennes.

**Tableau 4 : Nos sources d'information**

Questions de recherche	Variables	Sources d'information (données)
<p><b>Question 1</b></p> <p><i>Comment ont évolué les stratégies locales de développement culturel dans deux quartiers centraux des villes de Québec et Montréal entre 1992 et 2009?</i></p>	<p><b>Le processus décisionnel</b></p>	<p>Documents officiels : lois, politiques et programmes des gouvernements provincial et fédéral et des municipalités ayant une incidence sur les projets de développement culturel et la conservation du patrimoine.</p>
	<p><b>La position de négociation</b></p>	<p>Planification stratégique, schéma d'aménagement, plan de revitalisation et règles de zonage.</p> <p>Rapports annuels, rapports d'évaluation, mémoires déposés lors de consultations publiques, articles de journaux.</p>
<p><b>Question 2</b></p> <p><i>Quelles sont les ressources et les contraintes qui ont conditionné les choix de développement culturel des villes à l'étude?</i></p>	<p><b>Les variables motrices</b></p> <p>Contexte économique</p> <p>Financement public des projets en infrastructures culturelles</p> <p>Financement privé de la culture</p>	<p>Indicateurs de développement socioéconomique des villes</p> <p>Grands projets en infrastructures culturelles financés par le ministère de la Culture et des Communications (MCC), 1992-2009.</p> <p>Évolution des dépenses culturelles au Québec des gouvernements fédéral, provincial et des administrations municipales</p> <p>Évolution des dépenses en infrastructures culturelles sur le territoire de la Ville de Montréal, en tenant compte des changements provoqués par la fusion de 2002 et les défusions de 2006 (1993-2009)</p> <p>Données statistiques et financières provenant des rapports budgétaires municipaux et documents officiels.</p> <p>Incitatifs au financement privé de la culture du gouvernement provincial et de ses partenaires</p>
<p><b>Question 3</b></p> <p><i>Comment ont évolué les mécanismes démocratiques et l'influence des regroupements citoyens durant cette période ?</i></p>	<p><b>Les variables contextuelles</b></p> <p>Mécanismes démocratiques</p> <p>Culture locale</p>	<p>Nouvelles instances et pratiques démocratiques adoptées par les municipalités. Politiques de consultation publique.</p> <p>Orientations stratégiques et plans d'action de développement culturel et de mise en valeur du patrimoine.</p> <p>Mesures en faveur de la médiation culturelle et de l'entrepreneuriat culturel.</p>
<p><b>Question 4</b></p> <p><i>Quel est l'apport de ces stratégies à la revitalisation urbaine des deux quartiers à l'étude?</i></p>	<p><b>Les effets</b></p> <p>Effets directs et indirects du développement culturel sur les quartiers</p>	<p>Effets directs : Bilan des infrastructures et de la mise en valeur du patrimoine bâti.</p> <p>Effets indirects : Indicateurs de développement socioéconomiques</p>

Comme le montre le tableau 4, notre méthodologie de recherche s'est appuyée sur des données quantitatives et qualitatives.

Les sources de données quantitatives sont issues de statistiques municipales et gouvernementales, des rapports gouvernementaux concernant les dépenses municipales et de base de données statistiques pour les indicateurs de développement socioéconomique. Les données qualitatives sont issues des politiques, des documents stratégiques, des plans de revitalisation, des schémas d'aménagement et des règlements de zonage. Ces informations permettent de décrire la nature des mesures ayant une incidence sur le développement culturel et la conservation du patrimoine, et réfèrent à des orientations qui découlent de priorités politiques et qui peuvent se retrouver dans des programmes électoraux et des discours prononcés par des élus à différentes occasions. Les changements politiques et administratifs auxquels ces orientations réfèrent peuvent également faire l'objet d'une couverture par les médias, de rapports ou d'articles scientifiques, mais aussi de mémoires présentés par des organismes déposés lors de consultations publiques.

Le volet qualitatif repose principalement sur une analyse documentaire. Nous avons aussi réalisé quatre entrevues auprès d'un administrateur municipal et d'un directeur d'organisme culturel pour chaque ville à l'étude. En plus d'orienter notre recherche documentaire, ces entrevues réalisées en 2009 nous ont surtout apporté des informations sur la perception des acteurs concernant l'apport de la culture au développement urbain et sur les stratégies culturelles adoptées par les deux municipalités au cours de la période d'étude.

De manière générale, notre étude de cas permet d'éclairer le processus décisionnel et de comprendre le positionnement stratégique des deux administrations municipales au regard du

développement culturel local (Question et hypothèse 1). Au cours de ce processus, les décideurs publics élaborent des stratégies pour favoriser le développement local. Ces stratégies peuvent comprendre des contrôles et des incitatifs envers les promoteurs tels que des règles de zonage favorisant la conservation du patrimoine et des avantages fiscaux liés à des investissements dans des projets de développement culturel. La position des municipalités est analysée en référence aux contrôles qu'elles imposent aux acteurs privés et aux incitatifs qu'elles mettent à leur disposition dans le cadre de leurs stratégies de développement urbain. Les sources de données pour ces informations sont des documents officiels : planification stratégique, schéma d'aménagement, plan de revitalisation et règles de zonage. Des informations complémentaires peuvent aussi se retrouver dans les rapports annuels, les rapports d'évaluation, les mémoires déposés lors de consultations publiques et les articles de journaux.

Pour comprendre le positionnement stratégique des villes, il est nécessaire de connaître les forces qui contraignent ou facilitent le développement urbain et culturel. Afin de les étudier, nous avons recours aux variables motrices de notre modèle (Question et hypothèse 2). Celles-ci mettent en lumière les ressources et les contraintes qui ont conditionné les choix locaux de développement. Ces ressources ou contraintes proviennent de l'environnement économique, notamment des liens d'affaires entre les acteurs culturels et les entrepreneurs. Ces ressources proviennent aussi de l'environnement politique puisque les relations intergouvernementales déterminent les partenariats et les ententes de financement nécessaires à la mise en œuvre des projets. Nous étudions le contexte économique du développement local à l'aide d'indicateurs socioéconomiques et le financement aux projets en infrastructures par l'examen de données budgétaires. Or, ce financement peut s'opérer par des partenariats entre divers acteurs publics,

privés et communautaires, c'est pourquoi nous examinons aussi l'environnement politique qui sous-tend ses partenariats selon les documents officiels publiés par les gouvernements et les articles scientifiques publiés à ce sujet.

Nous examinons ensuite les variables contextuelles de notre modèle afin de comprendre les changements apportés aux mécanismes démocratiques et à la culture locale (Question et hypothèse 3). Les changements démocratiques désignent l'évolution des systèmes de contrôle populaire (l'accès des citoyens au processus décisionnel, le rôle des groupes de citoyens). Pour documenter les changements démocratiques, nous nous sommes notamment intéressées aux différents mécanismes utilisés par les municipalités pour favoriser la participation des citoyens et des groupes aux décisions entourant le développement culturel local. Les sources de données utilisées sont les politiques de consultation publique, les règles, les normes, les procédures et les rapports touchant l'encadrement et le suivi donné aux consultations tenues par les municipalités. Les informations peuvent aussi provenir des médias ou d'analyses produites par des chercheurs.

Comme nous le verrons, ces changements se sont opérés sous les différentes administrations municipales qui se sont succédé tant à Montréal qu'à Québec entre 1992 et 2009. Au cours de cette période, trois administrations municipales se succèdent à Montréal : celle du RCM dirigé par Jean Doré [1986-1994], celle de Vision Montréal dirigée par Pierre Bourque [1994-2001] et finalement celle de l'UCIM dirigée par Gérald Tremblay [2002-2012]. Durant la même période, trois administrations municipales se succèdent également à Québec : celle du RPQ (1989-2001) et du RMQ (2001-2005) dirigées toutes deux par Jean-Paul L'Allier, celle de la mairesse indépendante Andrée P. Boucher (2005-2007) et finalement celle d'Équipe Labeaume dirigée par

Régis Labeaume (2007- ).

L'étude de la culture locale, quatrième variable de notre modèle, renvoie aux valeurs et aux normes de développement plus ou moins différentes qui orientent les perceptions, les opinions et les positions des citoyens, des groupes, des élus et des administrateurs locaux en matière de culture. L'analyse de cette variable permet d'identifier les référents qui fondent les positions des acteurs et les orientations qui en découlent. Ces orientations sont repérables dans les discours et les documents produits par les acteurs (mémoires, annonces, documents officiels, etc.) dans lesquels ils expriment leurs préférences et leurs positions en matière de développement culturel. Des tableaux synthèses permettront de distinguer ces orientations selon les administrations municipales.

Nous vérifions, par ailleurs, l'émergence de certaines tendances de développement, comme les mesures qui favorisent la médiation culturelle et l'entrepreneuriat culturel. Des orientations qui témoignent d'une inclination soit vers des objectifs de développement socioculturel, soit vers des objectifs de croissance économique reposant sur un soutien aux entrepreneurs culturels. Les projets de médiation culturelle sont repérables, entre autres, dans les initiatives locales visant l'accessibilité à la culture des groupes cibles et le développement des publics. Nous documentons aussi les initiatives favorisant l'entrepreneuriat culturel en examinant notamment les actions stratégiques menées par le gouvernement du Québec et ses partenaires pour favoriser le financement privé de la culture et le partage d'expertises et de ressources entre le milieu culturel et l'entreprise privée.

Notre étude de cas s'attarde enfin aux effets directs du développement culturel sur les quartiers

(Question et hypothèse 4). Nous dressons le bilan des grands projets en infrastructures culturelles et de la mise en valeur du patrimoine bâti et des festivals et événements. Ces informations proviennent de plusieurs sources : ententes de développement culturel, contrat de ville (Montréal), plan directeur et d'urbanisme, document d'orientation, schéma d'aménagement, documents de projets, bilan des investissements, rapports d'évaluation, bilans gouvernementaux et budgets municipaux d'immobilisation.

L'analyse comparée est principalement basée sur des données statistiques et budgétaires. Nous examinons les variables motrices du développement, c'est-à-dire les ressources provenant du secteur privé, public ou communautaire qui rendent possibles l'élaboration et la réalisation des projets d'infrastructures et d'événements culturels. Dans le but d'éclairer le contexte économique, nous prenons comme point de départ le profil socioéconomique général des villes. Ces profils présentent l'évolution de certains indicateurs socioéconomiques définis par Savitch et Kantor (2002). Les indicateurs étudiés sont de cinq types : 1) les indicateurs financiers; 2) les indicateurs démographiques; 3) les indicateurs du marché immobilier; 4) les indicateurs sociaux, 5) les indicateurs de démocratie locale. Nous référons aussi à des données complémentaires sur les deux quartiers produites par l'Institut de la statistique du Québec et les services de développement économique des deux villes.

Nous privilégions les données qui peuvent être comparées dans le temps et l'espace; c'est pourquoi nous utilisons les données issues des recensements de Statistique Canada et des données budgétaires provenant des rapports gouvernementaux produits par le MAMOT. En effet, une des difficultés de cette recherche était de comparer plusieurs types de données avant et après les

fusions municipales de 2002. Pour permettre la comparabilité, nous avons basé notre analyse comparée sur une échelle territoriale non affectée par les fusions ou de considérer le territoire fusionné avant et après la fusion<sup>61</sup>. Nous avons donc retenu l'une ou l'autre de ces options selon la disponibilité des données par indicateurs. Les régions métropolitaines de recensement (RMR) correspondent à une échelle territoriale non affectée par les fusions. Les données par RMR étaient disponibles dans le cas des indicateurs suivants : le pourcentage des personnes vivant avec un faible revenu et le taux d'inoccupation des logements locatifs. Dans le cas des indicateurs relatifs à la population, au taux de chômage et au revenu moyen individuel, nous avons considéré le territoire fusionné, qui tient compte des changements apportés aux frontières municipales et qui correspond à l'échelle de la communauté métropolitaine.

- Pour la communauté métropolitaine de Montréal (CMM), cela correspond aux limites territoriales de 2006, sans les municipalités défusionnées de Baie-D'Urfé, Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dollard-Des-Ormeaux, Dorval, Hampstead, Kirkland, l'Île-Dorval, Mont-Royal, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville et Westmount.
- Pour la communauté métropolitaine de Québec (CMQ), le territoire retenu correspond à celui de la ville fusionnée en 2002 sans les villes défusionnées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Il faut cependant inciter à la prudence en ce qui concerne la portée des constats résultant de l'analyse de données concernant des territoires différents, ceux-ci ne sont pas généralisables à d'autres échelles territoriales. C'est aussi pourquoi nous avons retenu le taux de variation comme base de comparaison dans le cadre de notre recherche, ce qui permet de porter l'attention sur le changement, soit la variation des indicateurs étudiés.

---

61 Ce qui a aussi été recommandé par les analystes consultés au sein des deux municipalités à l'étude.

Le tableau 5 distingue les indicateurs utilisés par Savitch et Kantor (2002) dans le cadre de la théorie du développement urbain et ceux que nous avons jugés les plus pertinents pour une étude centrée sur le développement culturel de deux quartiers centraux.

**Tableau 5 : Analyse comparée des indicateurs de développement socioéconomique de la théorie du développement urbain et de nos propres choix d'indicateurs <sup>62</sup>**

Les indicateurs de développement socioéconomique selon Savitch et Kantor (2002)	Les données budgétaires et les indicateurs de développement socioéconomique retenus
<p>L'étude de Savitch et Kantor est basée sur le développement urbain à l'échelle de la ville dans le but d'une étude comparée à l'échelle internationale.</p> <p>Aucune donnée budgétaire concernant les investissements en infrastructures n'est présentée dans le cadre de cette étude.</p>	<p><u>Lien culture-affaires</u></p> <p>Initiatives de partenariat entre le domaine des affaires et celui de la culture, au titre du mécénat, du mentorat et du financement privé de la culture</p> <p><u>Données budgétaires</u></p> <p>Investissements du ministère de la Culture et des Communications (MCC) dans de grands projets en infrastructures culturelles (1992-2009)</p> <p>Évolution des dépenses culturelles au Québec des gouvernements fédéral, provincial et des administrations municipales (2000-2008)</p> <p>Évolution des dépenses municipales en infrastructures culturelles, à Montréal et à Québec (1993-2009)</p>
<p><u>Indicateurs économiques :</u></p> <p>Nombre de vols internationaux</p> <p>Nombre de banques majeures et de consortiums bancaires</p> <p>Aide intergouvernementale aux villes</p>	<p><u>Indicateurs économiques :</u></p> <p>Revenu moyen individuel (1991-2006) à l'échelle des deux Communautés métropolitaines</p>
<p><u>Indicateurs démographiques :</u></p> <p>Taux de variation de la population</p> <p>% de la population active</p>	<p><u>Indicateurs démographiques :</u></p> <p>Taux de variation de la population à l'échelle des deux communautés métropolitaines</p>

62 Les sources des indicateurs de population, d'emploi et de revenus sont les suivantes : Recensements de la population (1991, 1996, 2001 et 2006), Statistique Canada. Les données en \$ ne tiennent pas compte de l'inflation. Sources des indicateurs de faible revenu (MFR), par région métropolitaine de recensement : Recensements de la population (1991, 1996, 2001 et 2006), Statistique Canada. Source pour les taux d'inoccupation des loyers locatifs en 1992 et 2006 : Enquête sur les logements locatifs, Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

<u>Indicateur du marché immobilier :</u> Taux de disponibilité des loyers commerciaux Nombre de logements sociaux	<u>Indicateur du marché immobilier :</u> Taux d'inoccupation des logements locatifs (1992-2006), Régions métropolitaines de recensement RMR) de Mtl et QC
<u>Indicateurs sociaux :</u> Nombre de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté Nombre de personnes vivant sous le même toit Taux d'emploi et de chômage	<u>Indicateurs sociaux :</u> % de personnes à faible revenu (1991-2006), Régions métropolitaines de recensement RMR) de Mtl et QC Taux de chômage (1991-2006), à l'échelle des deux Communautés métropolitaines)
<u>Indicateur démocratique :</u> Taux de participation électorale	<u>Indicateur démocratique :</u> Analyse descriptive et qualitative des résultats électoraux et des changements apportés aux mécanismes démocratiques (1989 et 2009)

Au titre des indicateurs économiques, Savitch et Kantor considèrent le nombre de vols internationaux qui donnent un aperçu de l'attractivité des villes pour le tourisme et les affaires. L'activité économique est aussi mesurée par le nombre de banques majeures et de consortiums bancaires présents dans les villes étudiées. Dans le cadre de notre recherche, nous n'avons pas retenu ces indicateurs qui semblent plus indiqués pour une analyse comparative du positionnement économique de villes à l'échelle internationale. Nous avons plutôt privilégié l'examen de l'aide financière gouvernementale aux villes concernées et les dépenses publiques concernant leurs projets en infrastructures culturelles.

Afin de comparer l'évolution de la démographie et du marché de l'emploi, Savitch et Kantor ont recours aux indicateurs suivants : taux de variation de la population, pourcentage de la population active et aux taux d'emploi et de chômage. Nous avons plutôt centré notre analyse sur le taux de variation de la population en nombre et la variation du taux chômage au sein des Communautés métropolitaines de Montréal et de Québec entre 1991-2006, deux années pour lesquelles des

recensements ont été produits par Statistique Canada. L'analyse de ces indicateurs est également faite pour les quartiers centraux à l'étude.

Par ailleurs, Savitch et Kantor s'intéressent au marché immobilier; ils examinent le taux de disponibilité des loyers commerciaux qui témoigne de l'évolution de la présence de commerces et de leur plus ou moins grande facilité à s'établir. Ils examinent aussi le nombre de logements sociaux afin de faire état des projets mis en place afin de remédier au logement des populations défavorisées. Nous avons plutôt choisi de centrer notre recherche sur le taux d'occupation des logements locatifs dans les régions métropolitaines de recensement RMR entre 1992 et 2006, et ce, afin de rendre compte de la crise du logement qui a sévi (ou non) dans les deux villes.

Ces auteurs ont aussi choisi comme indicateurs sociaux le nombre de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté et le nombre de personnes vivant sous le même toit. Nous avons tenté de traiter de ces aspects-là en mesurant le pourcentage de personnes vivant avec un faible revenu dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) entre 1991 et 2006. Également, dans le but d'étudier l'évolution de la démocratie, les auteurs comparent le taux de participation électorale. Dans le cadre de notre étude, nous nous sommes intéressées plus précisément aux changements apportés aux mécanismes démocratiques municipaux entre 1989 et 2009. Nous débutons cette analyse plus tôt en raison de l'élection municipale qui a eu lieu en 1989.

La variable motrice permet de mesurer le soutien privé et public aux projets de développement culturel. L'étude de cette variable est basée sur des orientations et des données budgétaires contenues dans les documents officiels et les banques de données gouvernementales. Ces informations permettent de mesurer l'évolution du soutien public et privé (fédéral et provincial)

aux projets de développement culturel. Le lien culture-affaires, défini dans le cadre du chapitre précédent, démontre la nature des initiatives de partenariat entre les acteurs du milieu des affaires et ceux du milieu de la culture, notamment au titre du mécénat, du mentorat et du financement privé de la culture. Ces informations sont accessibles sous forme de documents d'orientation ou de rapports d'enquêtes spécifiques.

#### 4.5. L'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE, LA PERTINENCE SCIENTIFIQUE ET SOCIALE

Dans le cadre de notre thèse, nous avons fait état des recherches existantes dans notre domaine d'étude et cité la contribution originale des auteurs. Ce devoir de probité intellectuelle est essentiel afin de comprendre les avancées de la recherche et la progression du savoir dans notre domaine, mais permet aussi de comprendre l'apport de diverses disciplines à ce domaine. Cette intégrité intellectuelle se traduit aussi par le souci d'obtenir et de présenter les données les plus exactes possibles et de vérifier celles-ci par le biais d'une triangulation avec d'autres sources de données portant sur le même thème.

Au démarrage de cette recherche, nous avons fait plusieurs demandes d'accès à l'information auprès de différents ministères et des villes afin d'obtenir ou de consulter des documents internes. Nous référons aussi dans certains cas à des données complémentaires publiées par les ministères. Le traitement des données statistiques et budgétaires a été l'objet d'une validation avec les ministères pour s'assurer que les méthodes d'analyse des données quantitatives reflétaient bien la réalité.

Notre thèse s'est à l'origine inscrite dans le cadre d'un projet de recherche mené par notre directrice Diane Saint-Pierre professeure (INRS-UCS) intitulé : « Culture et politique de développement intégré de la ville : Une étude des acteurs et des enjeux ». Ce projet a été subventionné par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) et par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH); nous avons alors participé à la collecte de données et nous avons eu accès aux informations recueillies dans le cadre de ce projet qui, également, a fait l'objet de diverses communications dans le cadre de colloques nationaux et internationaux et de publications réalisées en collaboration avec notre directrice et son équipe de recherche.

Par ailleurs, rappelons que notre sujet de recherche s'est inscrit dans l'actualité; il pourrait donc potentiellement avoir des répercussions sur les organisations et les personnes concernées par notre étude. Notre recherche comporte aussi des enjeux sur le plan de l'éthique puisqu'elle implique la participation de sujets humains dans le cadre d'entrevues. À ce titre, nous avons obtenu un certificat de conformité éthique à l'ENAP<sup>63</sup>. Les participants étaient des adultes, hommes et femmes, qui ont répondu de manière volontaire. Les personnes interviewées avaient le droit à l'anonymat et le droit de refuser de répondre à certaines questions et de se retirer à tout moment de la recherche. Les entrevues étaient de type semi-dirigé. Des formulaires de consentement ont été utilisés pour ces entrevues. Les participants ont été informés du sujet de l'étude et qu'elle serait par ailleurs l'objet de publications.

---

63 (Page consultée le 2016-04-02). *Site de L'École Nationale de l'Administration Publique*, [en ligne] : [http://www.enap.ca/enap/docs/L\\_Universite/Gouvernance/431-Politique\\_integrite\\_ethique\\_recherche\\_012-06.pdf](http://www.enap.ca/enap/docs/L_Universite/Gouvernance/431-Politique_integrite_ethique_recherche_012-06.pdf)

Enfin, pour terminer, mentionnons que notre thèse s'inscrit dans un courant de recherches théoriques et empiriques sur les stratégies locales de développement urbain. Nous proposons une adaptation de la théorie du développement urbain développée par Savitch et Kantor (2002) pour conduire une étude spécifique sur les stratégies locales de développement culturel dans deux quartiers centraux des villes de Montréal et Québec. La pertinence sociale de notre étude concerne la problématique de l'apport des investissements culturels à la revitalisation des quartiers centraux dans les deux plus grandes villes québécoises. Les résultats de cette étude devraient également contribuer au développement des connaissances théoriques et empiriques sur l'analyse des politiques culturelles municipales, en plus d'outiller les acteurs politiques et autres intervenants qui, aux niveaux national et local, prennent part à leur mise en œuvre.

## **5. LES VARIABLES MOTRICES DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

## 5.1. INTRODUCTION

Les options locales de développement culturel varient selon la vision et la volonté des décideurs, mais également en fonction des ressources disponibles et des contextes économiques et politiques dans lesquels les décisions se prennent. Aussi la marge de manœuvre est parfois mince entre ce que veulent ces décideurs, mais aussi les autres acteurs locaux concernés et ce qu'ils peuvent faire pour revitaliser un quartier. C'est cette marge de manœuvre que nous examinons dans ce chapitre en exposant ce qui favorise ou contraint les projets de développement.

Cette réflexion repose sur l'examen du financement public des projets en infrastructures culturelles du faubourg Saint-Laurent, à Montréal, et du quartier Saint-Roch, à Québec. Nous la complétons en décrivant les initiatives municipales et provinciales visant à favoriser le partenariat du secteur culturel avec le secteur privé et communautaire. Ce chapitre expose les ressources et les contraintes qui ont conditionné les choix de développement culturel local. Or, comme nous l'avons vu lors de la présentation de notre cadre d'analyse, ces ressources seraient tributaires des changements économiques et politiques qui influent sur les modalités de gouvernance et de financement.

Dans le troisième chapitre de notre thèse, nous avons proposé un « modèle de développement culturel » inspiré de la théorie du développement urbain de Savitch et Kantor (2002). Au regard de notre proposition (voir la figure 4, p. 114), nous analysons, dans le cadre du présent chapitre, les variables motrices du développement culturel à Montréal et à Québec, entre 1992 et 2009. Comme nous le verrons, les administrations municipales successives de ces deux villes ont entrepris de revitaliser les quartiers centraux à l'étude, et ce, malgré des contraintes budgétaires croissantes du secteur public durant cette période. Ces quartiers ont aussi été l'objet d'initiatives

quant à leur image de marque visant à les consacrer en tant que « quartiers culturels ». Pour poursuivre cette analyse, nous examinons les contraintes économiques du développement de même que les ressources provenant du secteur public, du secteur privé et du tiers secteur qui rendent possibles les projets de développement culturel.

Rappelons que selon notre cadre conceptuel (voir la figure 4), nous définissons les variables motrices du développement culturel comme étant, d'une part, les ressources qui proviennent du resserrement des liens entre les acteurs culturels et ceux provenant du monde des affaires et, d'autre part, celles qui proviennent du support intergouvernemental.

Les ressources provenant du monde des affaires sont déterminées par le contexte économique local, qui influence l'évolution du financement privé de la culture. Tandis que la cohérence du support intergouvernemental dépend de la nature des relations intergouvernementales qui, elles-mêmes, varient en fonction du type de gouvernance. Or, le mode de gouvernance urbaine peut être plus directif et se fonder sur une structure hiérarchique ou encore prioriser le partenariat et donner plus d'importance à la concertation avec les acteurs socioéconomiques, mais aussi avec les autres ordres de gouvernement.

En effet, la réalisation des projets urbains majeurs implique souvent des financements croisés en provenance des secteurs public, privé et communautaire. Il est donc logique de penser que les ressources économiques, notamment le marché, influencent le financement privé de la culture et le montage financier des projets culturels. Nous centrons donc notre attention sur ces ressources économiques qui permettent le financement des projets de développement local. Également, nous nous attardons aux conjonctures politiques et économiques qui ont marqué l'évolution du financement public et privé des projets en infrastructures culturelles.

Ce chapitre vise, plus spécifiquement, à répondre aux questions suivantes :

- Comment ont évolué les stratégies locales de développement culturel dans deux quartiers centraux des villes de Montréal et Québec entre 1992 et 2009? (question n° 1, tableau 3)
- Quelles sont les ressources et les contraintes qui ont conditionné les choix de développement culturel de ces villes? (question n° 2, tableau 3)

Notre principal objectif est de décrire les ressources du développement local afin de vérifier et de comparer l'évolution socioéconomique des villes dans le temps. En répondant à ce questionnement, nous vérifierons l'hypothèse selon laquelle :

Au début des années 1990, tous les ordres de gouvernement investissent dans de grands projets de revitalisation urbaine au sein des deux quartiers à l'étude. À partir du milieu des années 1990, les contraintes financières imposées par les gouvernements fédéral et provincial ont donné lieu à un renforcement, sur la scène locale, des liens de partenariats entre les milieux économiques et culturels (voir hypothèse n° 2, tableau 3).

En effet, au tournant des années 1990, la dévitalisation des anciens quartiers industriels commande d'importants efforts de revitalisation; le patrimoine urbain, notamment dans les deux plus grandes villes québécoises, doit être remis en valeur dans les deux plus grandes villes québécoises. Ces villes doivent aussi s'adapter à un nouveau contexte économique caractérisé par l'émergence d'une économie créative et axée sur le savoir et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (Tremblay, 2006). Or, en 1992, la politique culturelle québécoise est adoptée et pave la voie aux politiques culturelles municipales et aux ententes de développement culturel qui connaissent un essor à compter de la seconde moitié des années 1990 (Saint-Pierre, 2003; De La Durantaye, 2003; Roy-Valex et Gauthier, 2005). Puis, dans la foulée des réformes territoriales amorcées en l'an 2000, certaines villes fusionnées s'engagent dans des

démarches de planification qui intègrent la culture dans une approche de développement urbain qui se veut globale et durable (Saint-Pierre, 2007; Saint-Pierre, Béliveau-Paquin et Dubois, 2009, 2010). Avant de vérifier si la culture a bel et bien été un apport pour la revitalisation des deux principales villes québécoises, il convient de mieux comprendre le contexte économique et politique qui a favorisé la mise en œuvre de projets culturels structurants pour les deux villes à l'étude (Dubois, 2012, 2013, 2014).

## 5.2. LES RESSOURCES DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET LES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

Afin de mieux comprendre la marge de manœuvre dont disposent les villes pour mobiliser et impliquer des partenaires dans des initiatives de développement, nous examinons d'abord le profil socioéconomique des deux villes retenues. Nous utilisons cinq indicateurs qui décrivent l'environnement socioéconomique des deux villes avant et après les plans de revitalisation urbaine, mis en œuvre au début des années 1990 dans les quartiers à l'étude et les fusions municipales. À ce titre, les recensements de Statistique Canada nous permettent de comparer les années 1991 et 2006. Les indicateurs présentés sont la population, le taux de chômage, le revenu individuel, le pourcentage de personnes à faible revenu et le taux d'inoccupation des logements locatifs. L'examen de l'évolution de ces indicateurs donne un bref aperçu du contexte économique dans lequel prend place le soutien financier aux projets urbains et culturels. Ce survol est suivi de l'analyse du support intergouvernemental et des partenariats de financement entre les acteurs publics privés et communautaires. L'examen de ces indicateurs (tableau 6) permet de dégager la tendance générale du développement socioéconomique dans ces villes, notamment des enjeux

démographiques et économiques, dont la capacité des habitants de ces villes de se loger, de trouver du travail et de gagner un revenu.

**Tableau 6 : Variation de certains indicateurs socioéconomiques à Montréal et Québec entre 1991-2006<sup>64</sup>**

Indicateurs socioéconomiques	1991	2006	Taux de variation
Population (CMM) Montréal	1 548 390	1 620 693	4.67 %
Population (CMQ) Québec	461 895	491 140	6.33 %
Taux chômage (CMM) Montréal	13.9 %	10.1 %	-27.34 %
Taux chômage (CMQ) Québec	9.7 %	5 %	-48.45 %
Revenu moyen individuel (CMM) Montréal	21 327 \$ \$ courants 27 255.90 \$ \$ constants	31 602 \$	48.18 % (L'inflation compte pour 27.8%)
Revenu moyen individuel (CMQ) Québec	22 860 \$ \$ courants 29 215.0 \$ \$ constants	32 952 \$	44.15 % (L'inflation compte pour 27.8%)
% de personnes à faible revenu (RMR) Montréal	14 %	13 %	-7.14 %
% de personnes à faible revenu (RMR) Québec	11.9 %	7.9 %	-33.61 %

64 Sources des indicateurs de population, d'emploi et de revenu pour les communautés métropolitaines : Statistique Canada, Recensements de la population (1991 et 2006). Selon Statistique Canada et l'indice des prix à la consommation pour l'ensemble du Québec entre 1991 et 2006, le taux d'inflation est de 27.8 %. (Page consultée le 2015-02). *Site de Statistiques Canada*, [en ligne] : <http://www.statcan.gc.ca/pub/62-001-x/62-001-x2010003-fra.pdf>. Outre l'inflation, d'autres facteurs ont une influence sur l'évolution du revenu moyen individuel, notamment la croissance économique locale, le niveau de rémunération, le statut des travailleurs et la qualité des emplois. À titre de référence, selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), le revenu individuel moyen des Québécois a connu une croissance de 21.2 % entre 1993 et 2007. (Page consultée le 2015-02). *Site de Statistique Canada*, [en ligne] : <http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/conditions-vie-societe/portrait-social2010.pdf>. Sources des indicateurs de faible revenu (MFR), par région métropolitaine de recensement : Recensements de la population (1991 et 2006), Statistique Canada. Source pour les taux d'occupation des loyers locatifs en 1992 et 2006 : Enquête sur les logements locatifs, Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

<b>Taux d'inoccupation des logements locatifs (RMR) Montréal</b>	<b>(1992) 7,7 %</b>	<b>2.7 %</b>	<b>-64.94 %</b>
<b>Taux d'inoccupation des logements locatifs (RMR) Québec</b>	<b>(1992) 6,3 %</b>	<b>1,5 %</b>	<b>-76,19 %</b>

L'examen du tableau 6 permet de comparer le profil socioéconomique des villes avant et après la mise en œuvre des plans de revitalisation urbaine. Ce portrait donne un aperçu du développement socioéconomique de ces deux villes entre 1991 et 2006. Cet examen nous amène à confirmer une amélioration des conditions socioéconomiques générales pour les deux villes. Cependant, il est à noter que notre devis de recherche ne permet pas de distinguer l'apport spécifique des stratégies de développement culturel de celui des nombreux autres facteurs qui ont pu influencer sur ce développement socioéconomique. Toutefois, les données du tableau 6 nous permettent de décrire l'environnement socioéconomique de manière générale. À ce titre, notons que la comparaison des indicateurs entre 1991 et 2006 témoigne d'une amélioration de la situation économique générale dans les deux villes à l'étude. Dans les deux communautés métropolitaines, la population augmente, le taux de chômage baisse, le revenu individuel progresse; bien que des îlots de pauvreté persistent, celle-ci diminue et le marché immobilier devient plus dynamique. Examinons maintenant, plus en détail, les enjeux posés par ces changements socioéconomiques.

### 5.2.1. LES ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES

Les indicateurs populationnels donnent un aperçu de l'évolution du nombre d'habitants dans les communautés métropolitaines de Montréal (CMM) et de Québec (CMQ). Selon le tableau 6, la population de la CMM s'élève à 1 548 390 habitants en 1991, alors que celle de la CMQ est de

461 895 habitants. Sur une période de 15 ans, on constate que la population s'accroît de 4,67 % à Montréal et de 6,33 % à Québec. Plus récemment, on observe également une augmentation de la population à l'échelle des quartiers centraux pour la période 2001-2006. À Montréal, la population du faubourg Saint-Laurent passe de 11 835 habitants en 2001 à 13 295 habitants en 2006, soit une augmentation de 12,3 % en 5 ans seulement. La même tendance s'observe au centre-ville de Québec : la population du quartier Saint-Roch passe au cours de cette période de 7 485 à 7 700 habitants, ce qui représente une augmentation de 2,9 %<sup>65</sup>. Or, pour comprendre les changements démographiques dans leur ensemble et les enjeux auxquels ils donnent lieu, il faut aussi considérer l'essor démographique périurbain de même que le phénomène du vieillissement démographique.

Pour comprendre la problématique de l'étalement urbain due au déplacement de la population vers les banlieues, il faut aussi examiner la croissance démographique à l'échelle des régions métropolitaines de recensement (RMR). Selon Statistique Canada, entre 1991 et 2006, la RMR de Montréal voit sa population croître de 15 %, passant de 3 208 970 à 3 685 124 habitants, soit un accroissement de 476 154 habitants en 15 ans. Cet essor démographique équivaut à la population entière d'une ville de taille moyenne et correspond au triple de la croissance observée, dans la CMM au cœur de la région, durant la même période. L'étalement urbain est présent, mais dans une moindre proportion, au sein de la RMR de Québec, alors qu'on y observe une croissance démographique de 10,2 %, soit 67 491 habitants durant la même période. La population de la RMR de Québec était en effet de 660 730 habitants en 1991 et de 728 221 en 2006. De façon à

---

65 Source des indicateurs pour les quartiers du faubourg Saint-Laurent à Montréal : *Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent* (2010). (Page consultée le 2010-06-15). *Site de la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent*, [en ligne] : [www.faubourgstlaurent.ca](http://www.faubourgstlaurent.ca). Source des indicateurs pour le quartier Saint-Roch à Québec : Statistique Canada, données du recensement (Ville de Québec, 2009).

contrer cette tendance, des objectifs de densification urbaine ont été inclus dans les documents d'orientation des villes de Montréal et de Québec<sup>66</sup> traitant de l'urbanisme et de l'aménagement.

Dans un contexte de vieillissement démographique, les villes doivent s'adapter aux besoins spécifiques en biens et services que requièrent des citoyens vieillissants (Lord et Després, 2011).

Or, le phénomène du vieillissement démographique comporte de nombreux défis, dont celui de la décroissance de la population, anticipée par les démographes. À ce titre, l'atlas du vieillissement et des déséquilibres démographiques régionaux au Québec, 2001-2021-2041 (Carrières et al, 2006) mentionne trois facteurs à la source des changements populationnels : l'effondrement de la natalité, l'allongement de l'espérance de vie et les soldes des flux migratoires interprovinciaux et internationaux. Selon cette étude prospective, la tendance du phénomène du vieillissement démographique régional sera plus accentuée à Québec qu'à Montréal. En effet, selon la prédiction pour 2041, le groupe des 65 ans et plus pourrait représenter 25,94 % de la population dans la région montréalaise comparativement à 33,17 % à Québec. Sur le plan des enjeux démographiques, on note que l'augmentation de la population urbaine s'explique par l'essor démographique périurbain, ce qui pose des défis, aussi bien au centre qu'à la périphérie, sur le plan de l'aménagement du territoire. Par ailleurs, le vieillissement démographique, comme en témoigne la section suivante, soulève aussi des enjeux pour le marché de l'emploi.

#### 5.2.2. LES ENJEUX DU VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Le vieillissement démographique influence le marché de l'emploi en raison de la décroissance de la population active qui affecte les bassins de main-d'œuvre, ce qui représente un défi important

---

66 Voir sur ce point : le programme particulier d'urbanisme (PPU) de la ville de Montréal (2004) et le plan directeur d'aménagement et de développement (PMAD) de la Ville de Québec (2005).

pour les entreprises québécoises<sup>67</sup>. Parallèlement à ce phénomène, les données du tableau 6 démontrent une diminution du taux de chômage dans les deux villes. Au sein de la CMM, le taux de chômage passe de 13,9 % en 1991 à 10,1 % en 2006, soit une diminution de 27,34 %. Ce phénomène évolue similairement dans le faubourg Saint-Laurent<sup>68</sup>, alors que le taux de chômage diminue pour la période plus récente de 2001-2006, passant de 12,3 % à 9,9 %. Dans la CMQ, le taux de chômage diminue de près de moitié passant de 9,7 % en 1991 à 5 % en 2006. Les taux de chômage annualisés sont donc beaucoup plus bas dans la capitale, mais il faut aussi dire que le phénomène du vieillissement démographique y est plus marqué. Bien que le taux de chômage diminue dans le quartier Saint-Roch<sup>69</sup> (de 14,8 % en 2001 à 10,7 % en 2006), il demeure un peu plus élevé que dans l'ensemble de la ville.

Comme le défi du renouvellement de la population active s'adresse à l'ensemble du Québec, les politiques familiales et l'immigration deviennent des enjeux de développement stratégiques pour les gouvernements qui visent à attirer et à retenir les jeunes en région. Toutefois, d'autres facteurs que l'économie influence cette mobilité, tels que la poursuite des études, la famille, le milieu social et la qualité de vie. Le « capital humain » est un enjeu de développement local, les élus et les autres acteurs locaux, dont le milieu des affaires, deviennent conséquemment de plus en plus

---

67 Déjà, en 2004, des défis sont soulevés par une étude du ministère des Finances du Québec au sujet de l'évolution de la situation économique et du marché de l'emploi. En effet, en raison du vieillissement démographique, le gouvernement du Québec anticipe une décroissance de la population québécoise à compter de 2017 et de celle en âge de travailler dès 2007. Les entreprises seraient donc aux prises avec un marché intérieur en contraction et un bassin de main-d'œuvre en décroissance. Selon ces prévisions, la décroissance du Québec dans l'ensemble canadien sur le plan démographique se poursuivrait également. Pour leur part, l'Ontario et les États-Unis seraient soumis à une tendance inverse, voyant progressivement leur population croître, ce qui serait ainsi favorable à l'expansion de leur marché

68 Source des indicateurs pour les quartiers du faubourg Saint-Laurent à Montréal : *Table de concertation du faubourg Saint-Laurent* (2010) (Page consultée le 2010-06-15). Site de la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent, [en ligne] : [www.faubourgstlaurent.ca](http://www.faubourgstlaurent.ca).

69 Source des indicateurs pour le quartier Saint-Roch à Québec : Statistique Canada, données du recensement (Ville de Québec, 2009).

proactifs dans le but d'accroître l'attractivité de leur ville (Gauthier et al. 2006). La partie suivante présente à cet effet l'évolution des secteurs de l'emploi et du revenu et nous informe sur la structure de l'économie locale.

### 5.2.3. LA STRUCTURATION DE L'ÉCONOMIE, DU MARCHÉ DE L'EMPLOI ET LE REVENU

Depuis le début des années 1990, on observe une reconversion économique à Montréal (Klein, Tremblay et Fontan, 2003) et à Québec. La décroissance du secteur public au sein de la capitale aurait pour ainsi dire été « compensée » par une croissance dans le secteur des services (Polèse, 2012). Or, ces changements seraient notamment attribuables à une nouvelle économie fondée sur le savoir, les nouvelles technologies et la créativité (Pilati et Tremblay, 2007). À Montréal, des gains importants ont été faits dans plusieurs secteurs liés à l'économie du savoir, notamment les services aux entreprises, la fabrication de moyenne et de hautes technologies et le domaine des arts et des médias. En 1986, au moment de l'élection du maire Jean Doré, le « Rapport Picard » visait à faire de Montréal une métropole internationale en s'appuyant sur son secteur industriel, ses universités et leur capital de recherche. Le rapport proposait en outre une meilleure concertation entre le milieu des affaires et le milieu universitaire, de même qu'une consolidation du développement technologique qui devait s'opérer à partir de six axes principaux : l'aéronautique, la technologie spatiale, les télécommunications, la microélectronique, l'informatique et la biotechnologie (Klein, Mangazol, Tremblay et Rousseau, 2005). Klein et ses collaborateurs ont aussi observé qu'une reconversion économique avait cours à Montréal depuis les années 1980, grâce au développement de ces différents secteurs de pointe. Selon l'Observatoire du Grand Montréal<sup>70</sup>, en 2006, parmi les secteurs les plus importants pour

---

70 L'Observatoire du Grand Montréal est un organisme qui diffuse des données statistiques sur le grand Montréal.

l'économie montréalaise, ceux du commerce et de la fabrication représentaient 32,8 % du marché de l'emploi, alors que l'enseignement, la santé, les assurances et services financiers concentraient 24,4 % des emplois. Par ailleurs, selon Montréal international<sup>71</sup>, un organisme de promotion du développement économique et du rayonnement international de la ville, les grappes industrielles qui représentent les secteurs en croissance sont fondées sur les domaines de l'aérospatiale, des sciences de la vie, des TIC et de la mode. Parmi les autres secteurs d'avenir mentionnés par l'organisme, on trouve le cinéma, le tourisme, le bio alimentaire, la nouvelle pétrochimie et les nanotechnologies.

Plusieurs changements se sont aussi opérés du côté de Québec depuis les vingt dernières années. Alors que l'économie de la capitale reposait principalement sur le secteur public et celui de la fabrication, ces secteurs diminuent en importance alors que d'autres sont en nette croissance, tels que le commerce, le secteur financier et le tourisme. Au sein de la RMR de Québec<sup>72</sup>, la part de l'emploi occupée par l'administration publique est passée de 14 % en 1990 à 12 % en 2010; celle du secteur manufacturier a également diminué, passant de 10 % à 7 % sur la même période. Finalement, le secteur primaire (foresterie, agriculture, etc.) est passé de 2 % à moins de 1 % de l'emploi régional. Le développement du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, de la finance et de l'assurance ainsi que de la santé et de l'éducation représente 60 % de l'ensemble des emplois créés au cours des décennies 1990 et 2000. Les autres secteurs en croissance sont le commerce, la restauration et l'hébergement. Par ailleurs, l'organisme Québec

---

(Page consultée le 2010-06-15). *Site de L'Observatoire du Grand Montréal*, [en ligne] :

<http://observatoire.cmm.qc.ca/swf/index.php>

71 Montréal International est un organisme sans but lucratif qui fait la promotion du développement économique et du rayonnement international de la métropole. (Page consultée le 2013-03-08). *Site de Montréal International*, [en ligne] : <http://www.montrealinternational.com/mission-mandats/>

72 Stratégie de développement économique, Ville de Québec, 2012.

international<sup>73</sup> définit les secteurs d'avenir comme étant ceux des assurances et des services financiers, des sciences de la vie, des NTIC et de l'électronique, de la transformation alimentaire et du marché du bâtiment « vert et intelligent ».

Au chapitre de l'évolution des revenus des particuliers, on note une augmentation appréciable durant la période d'étude. Les données présentées dans le tableau 6 démontrent une croissance du revenu moyen individuel<sup>74</sup> au sein des communautés métropolitaines de Montréal et de Québec. Ainsi, de 1991 à 2006, le revenu moyen individuel passe de 21 327 \$ à 31 602 \$ à Montréal, soit une augmentation de 48,18 %. Durant la même période à Québec, il augmente de 44,15 %, passant de 22 860 \$ à 32 952 \$. Cependant, ce portrait serait bien incomplet sans la mesure du faible revenu, qui témoigne de l'évolution des problématiques liées à la pauvreté. À ce titre, le tableau 6 permet de constater une décroissance de la proportion des personnes vivant avec un faible revenu. Entre 1991 et 2006, ces décroissances sont de 7,14 % pour la RMR de Montréal et de 33,61 % pour la RMR de Québec. Une croissance du revenu est aussi à noter pour une période plus récente entre 2001 et 2006 dans les quartiers à l'étude<sup>75</sup>. Dans le faubourg Saint-Laurent à Montréal, le revenu moyen des ménages composés de plus d'une personne passe de 30 052 \$ en

---

73 Québec international est une agence de développement économique qui a pour mission de contribuer au développement économique de la région métropolitaine de Québec et à son rayonnement international. (Page consultée le 2013-03-08). *Site de Montréal International*, [en ligne] : <http://www.quebecinternational.ca/business-services>

74 Selon l'indice des prix à la consommation pour le Canada, l'inflation correspondait à une hausse de 27,8 % pour la période 1991-2006. (Page consultée le 2013-03-08). *Site de Statistique Canada*, [en ligne] : <http://www.statcan.gc.ca/pub/62-001-x/62-001-x2010003-fra.pdf>. Outre l'inflation, d'autres facteurs ont une influence sur l'évolution du revenu moyen individuel, notamment la croissance économique locale, le niveau de rémunération, le statut des travailleurs et la qualité des emplois.

75 Source des indicateurs pour les quartiers du faubourg Saint-Laurent à Montréal : Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent (2010) (Page consultée le 2010-06-15). *Site de Table de concertation du faubourg Saint-Laurent*, [en ligne] : [www.faubourgstlaurent.ca](http://www.faubourgstlaurent.ca). Source des indicateurs pour le quartier Saint-Roch à Québec : Statistique Canada, données du recensement (Ville de Québec, 2009).

2001 à 41 689 \$ en 2006, soit une augmentation de 39%<sup>76</sup>. La situation est comparable à Québec pour le quartier Saint-Roch, alors que le revenu moyen des ménages progresse de 26 959 \$ à 32 204 \$, soit une augmentation de 19,4% au cours de la même période, le revenu progresse donc comparativement de manière moins marquée au quartier Saint-Roch. Or, la croissance du revenu facilite l'accès à la propriété et conduit de nombreux jeunes professionnels locataires à l'achat de leur première résidence. Le développement socioéconomique évolue donc en concomitance avec la croissance du revenu et, comme nous le verrons maintenant, avec une reprise du marché immobilier.

#### 5.2.4. LE MARCHÉ IMMOBILIER

Les changements observés jusqu'ici sur le plan du développement socioéconomique des villes se sont accompagnés d'une croissance du marché immobilier. Cette croissance a aussi des effets sur les quartiers qui se transforment et font une plus large place à la propriété individuelle, ce qui suscite toutefois des questionnements sur le plan de la mixité sociale (Lebihan, Leloup et Martin, 2010). Dans la présente partie, nous verrons comment évolue la capacité de se loger dans les régions métropolitaines.

Le tableau 6 montre que le taux d'inoccupation des logements locatifs a chuté dans les régions métropolitaines de Montréal et de Québec entre 1992 et 2006. Au sein de la RMR de Montréal, il a connu une baisse de près de 65 %, passant de 7,7 % à 2,7 %. Le problème de la pénurie de logements est encore plus accentué dans la RMR de Québec, alors que durant la même période, ce taux chute de 6,3 % à 1,5 %, soit une baisse de 76,2 %. Au cœur de ces deux villes, la pénurie de logements représente aussi un défi. Selon le rapport sur les logements locatifs de la Société

---

<sup>76</sup> Selon l'IPC, l'inflation correspond à un taux annuel moyen de 2,36% et une variation de 12,36% pour la période de référence 2001-2006.

canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL, 2009), une crise du logement sévissait en 2001 dans les deux villes. Entre 2001 et 2006, alors que le nombre de logements locatifs augmente de 6 030 à 6 625 dans le faubourg Saint-Laurent, le loyer mensuel moyen passe de 531 \$ à 649 \$ et le taux d'inoccupation de 0,8 % à 3 %. Dans le quartier Saint-Roch à Québec, le nombre de logements locatifs continue de décroître, passant de 3 986 en 2001 à 3 744 en 2006, alors que le loyer mensuel moyen augmente de 434 \$ à 487 \$ et le taux d'inoccupation de 0,4 % à 2,0 %. Bien que la pénurie de logements soit moins forte en 2006, on constate que le prix de location mensuel moyen a connu une augmentation dans les deux quartiers à l'étude, notamment dans le faubourg Saint-Laurent.

Pour contrer les pénuries de logements, les administrations municipales peuvent adopter des stratégies diverses afin d'influencer les comportements des promoteurs de projets publics et privés de logements. Leur marge de manœuvre demeure tout de même relativement limitée par rapport à celle des autres ordres de gouvernement. Lorsque le marché immobilier est dynamique, il y a le risque que s'enclenche un mouvement de spéculation immobilière. À la faveur de la croissance économique et de la revitalisation des centres-villes, plusieurs logements abordables se transforment alors en condominiums de luxe, souvent inabordables pour les locataires résidents à faibles revenus, qui doivent déménager. Une crise du logement plus ou moins aiguë s'ensuit en raison d'une augmentation de la demande de logements et d'un sous-développement du marché locatif, qu'il soit d'initiative communautaire ou privée. Une situation qui entraîne à sa suite un processus plus ou moins rapide de transformation de ces quartiers.

Une enquête<sup>77</sup> menée sur le territoire de la ville de Québec identifie certains facteurs qui ont

---

<sup>77</sup> « Le logement social et communautaire sur le territoire de la ville de Québec », une enquête réalisée en mars 2009

favorisé la crise du logement. D'une part, la vague du retour en ville et de la revitalisation des quartiers centraux accentue le phénomène d'embourgeoisement. Un écart se creuse alors entre les populations riches et pauvres et les populations plus démunies sont affectées durement par le phénomène de la spéculation immobilière (Petit et Poirier, 2004). En effet, les projets immobiliers privés sont conçus en fonction du marché des propriétaires présentant un certain profil socioéconomique qui ne correspond pas nécessairement à celui de bien des locataires résidents. Par ailleurs, la diversification des structures familiales concourt à une inadéquation entre l'offre de logements et la demande, notamment en ce qui concerne les logements plus petits et plus abordables. À cela, il faut ajouter le vieillissement démographique qui laisse entrevoir une demande croissante pour de petits logements, adaptés pour des personnes vivant seules et en perte d'autonomie.

Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)<sup>78</sup> alors que la disponibilité de logements abordables constitue un défi croissant pour les villes canadiennes, des partenariats entre les municipalités et le gouvernement fédéral se développent dans l'objectif de contrer les problèmes d'habitation vécus par les ménages à faibles revenus. Ainsi, en est-il de la stratégie d'inclusion des logements abordables (ILA), mise en place par le gouvernement fédéral en 2001 dans un contexte de crise du logement. Cette stratégie visait à favoriser le développement d'une offre diversifiée de logements à l'échelle canadienne. L'objectif poursuivi était de faciliter tant la réalisation de logements sociaux et communautaires que la construction de propriétés à prix abordables. En ce qui a trait à l'accès aux propriétés abordables, la stratégie d'inclusion de

---

pour la Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) de Québec. (Page consultée le 2010-04-07). *Site de la Corporation de développement économique communautaire* (CDÉC) de Québec [en ligne] : <http://www.cdecdequebec.qc.ca/pdf/cdec/portraits/PortraitLSC.pdf>

78 L'Observateur du logement au Canada 2009, publication annuelle de la SCHL. (Page consultée le 2010-04-07). *Site de la SCHL* [en ligne] : [http://www.schl.ca/fr/inso/info/obloca/obloca\\_001.cfm](http://www.schl.ca/fr/inso/info/obloca/obloca_001.cfm)

Montréal<sup>79</sup> comporte un objectif équivalent à 30 % de la production résidentielle globale, soit 15 % de logements sociaux issus d'initiatives communautaires financés en bonne partie par les programmes gouvernementaux alors qu'un 15 % provient du secteur privé.

\* \* \*

Ce survol des indicateurs socioéconomiques nous a permis de brosser un portrait général de l'évolution des villes de Québec et de Montréal, de même que des quartiers à l'étude. Nous constatons que divers changements ont affecté leur développement socioéconomique. Les changements démographiques, du marché de l'emploi, de l'économie et du marché immobilier représentent des défis et des enjeux en fonction desquels les villes doivent s'adapter. Nous constatons de manière générale que l'accroissement populationnel urbain donne lieu à des objectifs de densification urbaine. Par ailleurs, le vieillissement démographique et surtout le décroissement de la population active imposent la nécessité de renouveler et de requalifier les bassins de main-d'œuvre. En concordance avec ces changements, le marché immobilier s'adapte à des demandes pour de nouveaux types de logements notamment de la part des professionnels, mais aussi des retraités qui souhaitent bénéficier de la proximité des services et accéder à la propriété, ce qui pose des défis de spéculation immobilière et d'embourgeoisement dans certains quartiers. Les villes doivent répondre aux besoins des populations à faible revenu ou en situation de perte d'autonomie pour qui se loger est difficile. À ces défis s'ajoutent ceux de l'économie locale qui se restructure en fonction du dynamisme des secteurs liés au savoir et à la haute

---

79 La stratégie d'inclusion de logements abordables, adoptée en 2005, est le résultat d'études et de démarches entreprises depuis 2003 à Montréal. (Page consultée le 2014-06-14). *Site de la Ville de Montréal* [en ligne] : [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/librairie\\_fr/documents/Strategie\\_inclusion.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/librairie_fr/documents/Strategie_inclusion.pdf). Il n'existe pas d'équivalent pour la ville de Québec, mais le comité populaire de Saint-Jean-Baptiste milite en faveur d'un « zonage d'inclusion ». (Page consultée le 2014-06-14). *Site du comité populaire de Saint-Jean-Baptiste* [en ligne] : <http://www.compop.net/node/575>

technologie<sup>80</sup>.

Par ailleurs, et comme nous le verrons, le secteur culturel québécois doit s'adapter à des contraintes de financement provenant du secteur public. L'environnement économique et politique comporte en effet des contraintes et des ressources qui influent fortement sur les choix stratégiques en matière de développement culturel local. Savitch et Kantor (2002) les définissent d'ailleurs comme des variables motrices du développement urbain, puisqu'elles en déterminent l'impulsion. Ces variables motrices fournissent des ressources qui alimentent le financement des projets de revitalisation urbaine. Or, ces ressources dépendent du contexte économique et de la cohérence du support intergouvernemental. Nous examinons maintenant ce support intergouvernemental, lequel renvoie à l'évolution des relations intergouvernementales et au soutien financier apporté par les différents ordres de gouvernement aux projets locaux de développement.

### 5.3. LE SUPPORT INTERGOUVERNEMENTAL

Avant d'examiner les investissements culturels réalisés dans les deux quartiers à l'étude, il est nécessaire d'en connaître les responsables. Dans l'esprit d'une gouvernance multi-niveaux (Young et Leuprecht, 2006), les grands projets de développement urbain au Canada font souvent l'objet de partenariats de financement entre les trois ordres de gouvernement. Aussi, afin de mieux comprendre l'impact des conjonctures politiques sur le développement urbain, examinons d'entrée de jeu les changements de gouvernement survenus aux niveaux fédéral, provincial et municipal entre 1985 et 2010 (tableau 7).

---

80 La mondialisation de l'économie impose aux villes centres de développer leur attractivité afin de retenir ou d'attirer une main-d'œuvre spécialisée et de susciter l'établissement ou la rétention des entreprises, notamment des sièges sociaux des grandes entreprises de services et de l'économie du savoir. Ces villes misent aussi beaucoup sur le développement culturel et touristique pour favoriser le développement local.

**Tableau 7 : Changements de gouvernement entre 1985-2010 <sup>81</sup>**

<b>Gouv. Fédéral</b>	...	1984 réélu en 1988 Brian Mulroney (PCC)	1993, réélu en 1997 et en 2000 Jean Chrétien (PLC)			2004/ Paul Martin (PLC)	2006, réélu en 2008 — Stephen Harper (PC)
<b>Gouv. provincial</b>	1985 réélu en 1989 Robert Bourassa (PLQ)		1994 Jacques Parizeau (PQ)	1996, réélu en 1998 Lucien Bouchard (PQ)	2001 Bernard Landry (PQ)	2003, réélu en 2007 et en 2008 Jean Charest (PLQ)	
<b>Ville de Montréal</b>	1986 réélu en 1990 – Jean Doré (RCM)		1994, réélu en 1998 Pierre Bourque (VM, Mtl)		2001, réélu en 2009 Gérald Tremblay (UM)		
<b>Ville de Québec</b>	...	1989 à 2005 Jean-Paul L’Allier (RMQ)				(1)	2007, réélu 2009 Régis Labeaume
(1) Élection d’Andrée P. Boucher en novembre 2005; celle-ci décède en août 2007.							

Le tableau 7 identifie les changements de gouvernement qui ont pu avoir un impact important sur l'évolution des politiques publiques fédérales, provinciales et municipales et, conséquemment, sur les stratégies de développement culturel adoptées par les villes étudiées au cours de la période 1989-2010. Or, selon notre hypothèse, ces stratégies ont, en retour, influencé le développement des deux quartiers que nous étudions.

Au niveau fédéral, le parti progressiste conservateur (PPC), dirigé par Brian Mulroney, est porté au pouvoir en 1984 et forme un gouvernement majoritaire. Brian Mulroney est réélu en 1988; à la suite de l'échec de son projet de réforme constitutionnelle au référendum de 1992, il démissionne et est remplacé par Kim Campbell en 1993. Le gouvernement est aussitôt défait en 1993 par le parti libéral du Canada (PLC), dirigé par Jean Chrétien, qui forme un gouvernement majoritaire. Celui-ci est réélu en 1997 et obtient un troisième mandat en 2000. En 2004, le parti libéral du Canada (PLC) est réélu avec comme chef, Paul Martin, et forme cette fois-ci un gouvernement minoritaire, avec en toile de fond la commission Gomery, qui enquête sur le programme des

<sup>81</sup> Au Canada et dans le cadre d'une démocratie parlementaire, le gouvernement est formé par le parti qui remporte le plus grand nombre de sièges à l'Assemblée législative et son chef devient Premier Ministre.

commandites. En 2003, le PPC fusionne avec l'Alliance canadienne et devient le parti conservateur (PC) dirigé par Stephen Harper, qui le mène au pouvoir en 2006 et forme un gouvernement minoritaire, il est réélu en 2008. Le gouvernement conservateur obtient la majorité aux élections de 2011, dans le cadre d'un dernier mandat, qui se termine en 2015 avec la défaite du parti.

Au niveau provincial, le Parti libéral du Québec (PLQ), dirigé de nouveau par Robert Bourassa, revient au pouvoir en 1985; il est réélu et forme un gouvernement majoritaire en 1989. En 1993, Bourassa cède les rênes du parti et du gouvernement à Daniel Johnson. Ce dernier est battu aux élections de 1994 par le Parti québécois (PQ) qui forme un gouvernement majoritaire sous la direction de Jacques Parizeau. Après la défaite de l'option souverainiste lors du référendum de 1995, Jacques Parizeau démissionne et cède le pouvoir à Lucien Bouchard qui lui succède en 1996 et obtient de nouveau une majorité lors de son élection en 1998. Bernard Landry le remplace en 2001 et son gouvernement impose une réforme territoriale vivement contestée. Le parti libéral du Québec est porté au pouvoir avec à sa tête Jean Charest, qui forme en 2003 un gouvernement majoritaire jusqu'à sa réélection en 2007, son parti regagne la majorité en 2008 mais est défait en 2012.

Au niveau municipal, à Montréal et à Québec, trois administrations municipales se succèdent au cours de cette période. À Montréal, l'administration du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), dirigé par Jean Doré est élu en 1986 et réélu en 1990. En 1994, Pierre Bourque mène le parti Vision Montréal (VM) au pouvoir et obtient un second mandat en 1998. Ce dernier est défait par Gérald Tremblay, chef du parti Union Montréal (UM)<sup>82</sup> en novembre 2001. Gérald Tremblay

---

82 Anciennement Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM) le parti formé à partir de l'ancien parti du

est réélu en 2009 et démissionne en 2012 suivant des allégations faites contre son administration à la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (Commission Charbonneau), son parti perd le pouvoir l'année suivante.

À Québec, le RPQ<sup>83</sup>, dirigé par Jean-Paul L'Allier, s'empare du pouvoir en 1989 avec la majorité des voix. Le maire L'Allier est réélu en 1993 et en 1997. Il quitte la vie politique en 2005 et est remplacé à la tête du RMQ par Claude Larose qui, à l'élection générale de novembre 2005, mord la poussière face à l'ancienne mairesse de Sainte-Foy. Andrée P. Boucher. Connue pour sa lutte aux fusions municipales, celle-ci est élue en tant que candidate « indépendante ». La mairesse décède subitement en 2007, ce qui donne lieu à une élection partielle. Régis Labeaume est élu avec une majorité des voix en décembre 2007, mais son administration est minoritaire en raison de son statut « indépendant ». Suivant le succès du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville organisé en 2008, il forme un nouveau parti (Équipe Labeaume) qui lui permet d'obtenir une écrasante majorité lors de son élection en novembre 2009 et en 2013.

Examinons maintenant, plus en profondeur, les principaux événements politiques qui ont eu une incidence sur le support des gouvernements fédéral et provincial aux municipalités en matière d'infrastructures et de mise en valeur du patrimoine. Les relations intergouvernementales sont jalonnées par des événements historiques qui peuvent influencer le développement des villes de Montréal et de Québec. Nous observons que ces événements forment des conjonctures plus ou moins favorables aux investissements en infrastructures et en mise en valeur du patrimoine.

Une première conjoncture se dessine en 1992, à la suite de l'échec, sur la scène fédérale et au

---

rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) devient le parti Union Montréal (UM) dans la foulée des fusions.

83 Rassemblement populaire de Québec (RPQ); ce parti devient le Renouveau municipal de Québec (RMQ) en vue de l'élection de novembre 2001, la première élection à se tenir dans la nouvelle ville fusionnée.

Québec, des projets de réforme constitutionnelle (« Accord du lac Meech » et « Entente de Charlottetown ») promus par le gouvernement Mulroney; cette période se termine avec la tenue en 1995 du référendum québécois sur la souveraineté<sup>84</sup>. Entre-temps, le Parti libéral provincial, dirigé par Robert Bourassa, est reporté au pouvoir en 1985, et réélu en 1989. Le gouvernement libéral tente alors, sans succès, de négocier la réintégration du Québec au sein de la constitution canadienne. Or, le gouvernement du Québec adopte en 1992 une politique culturelle qui fait des municipalités des partenaires de premier plan (Saint-Pierre, 2003) pour le développement culturel du Québec.

En accord avec les objectifs de développement de la politique culturelle québécoise, plusieurs municipalités adoptent aussi leur propre politique culturelle et patrimoniale<sup>85</sup>. Les ententes de développement culturel, qui reposent en partie sur des investissements visant à développer la culture sur l'ensemble du territoire, deviennent alors un instrument privilégié de partenariat entre le gouvernement provincial et les municipalités<sup>86</sup>. Les ententes de la ville de Montréal et de Québec avec le gouvernement provincial s'étendent ensuite au développement culturel des quartiers centraux, puis couvrent progressivement l'ensemble du territoire municipal (Roy-Valex et Gauthier, 2005).

C'est dans cette perspective que le 350<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Montréal, qui a lieu en 1992, permet à la ville, dirigé alors par le maire Doré, avec le soutien des gouvernements fédéral et

---

84 En 1995, les Québécois étaient invités pour une seconde fois à se prononcer sur la souveraineté du Québec. Le projet fut rejeté par 50,58 % des votants. Rappelons que le référendum québécois de 1980 et le référendum pancanadien de 1992, portant sur l'accord de Charlottetown, également rejeté, auraient pu impliquer des changements constitutionnels majeurs.

85 En 1989, la ville de Québec adopte une politique culturelle et patrimoniale alors que la ville de Montréal adopte ses politiques de développement culturel et du patrimoine en 2005.

86 Ces ententes ne sont cependant pas nouvelles. En effet, deux premières ententes ont été conclues dès 1979, par le gouvernement du Québec, afin de mettre en valeur les arrondissements historiques du Vieux-Montréal et du Vieux-Québec (Roy-Valex et Gauthier, 2005).

provincial, de financer la mise en chantier de plusieurs projets culturels structurants pour le centre-ville. À Québec, au même moment, le maire L'Allier profite, lui aussi, du partenariat fédéral et provincial dans le cadre de son plan d'action RevitalisAction au cœur de la capitale, mis en œuvre en 1992. Ce plan vise à financer plusieurs projets de revitalisation dans le quartier Saint-Roch. Toutefois, l'année 1992 est aussi marquée par un transfert de responsabilités provinciales aux municipalités (Andrew, 1992). Ce transfert, surtout de charges financières, piloté par le ministre des Affaires municipales de l'époque, Claude Ryan, affecte lourdement les finances municipales, notamment à Montréal, en raison des coupes dans les subventions au déficit d'exploitation des transports collectifs.

Le gouvernement fédéral s'engage bientôt lui aussi dans une lutte au déficit. Durant ses trois mandats (1993, 1997 et 2000), le gouvernement libéral, dirigé par Jean Chrétien, procède à d'importantes compressions dans les transferts aux provinces, afin d'endiguer la croissance du déficit budgétaire (Tindal et Tindal, 2000, Young et Leuprecht, 2006). Parallèlement, il lance dès 1994, le programme Travaux d'infrastructures du Canada qui vise à dynamiser l'économie et à stimuler la création d'emploi (Champagne, 2011). Ce programme fait l'objet d'ententes fédérales-provinciales adaptées aux besoins spécifiques des provinces et des municipalités. Dans le cadre de ces ententes, le gouvernement fédéral paie le tiers du coût des projets d'infrastructures et les gouvernements provinciaux et municipaux sont responsables des deux tiers restants.

Une deuxième conjoncture se dessine à partir de 1996 avec en toile de fond un objectif de réduction du déficit budgétaire. À la suite de l'échec référendaire, le gouvernement du Québec, mené par Lucien Bouchard, s'engage à atteindre l'objectif du « déficit zéro » et à mettre de l'ordre dans les finances publiques. Il doit également résoudre le problème du financement municipal.

C'est dans cette perspective que le Fonds de développement pour la Métropole est créé et devient un des principaux leviers dont dispose le ministre responsable de la région de Montréal pour stimuler l'activité économique, culturelle et sociale de la métropole. Plus précisément, au regard du financement des projets de conservation du patrimoine bâti, le ministère de la Culture et des Communications met sur pied en 1996 le programme «Soutien aux municipalités pour des projets en patrimoine et restauration» ainsi que le programme «Soutien à la restauration des biens culturels».

Ces investissements du gouvernement provincial ne suffisent cependant pas à résoudre la problématique du financement municipal. Les maires des grandes villes, dont ceux de Montréal et Québec, soumettent, en 1997, un mémoire au premier ministre du Québec, Lucien Bouchard. Ce mémoire propose des regroupements municipaux et un renforcement des structures supra municipales pour solutionner une fois pour toutes leurs problèmes financiers et permettre un développement et un aménagement mieux planifiés des agglomérations. C'est d'ailleurs sur la base de cette proposition, que la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, présente, en 2000, le livre blanc «La Réorganisation municipale : changer les façons de faire pour mieux servir les citoyens», en vue de mettre en œuvre les fusions des plus grandes villes québécoises, notamment dans les régions de Montréal et de Québec.

La troisième et dernière conjoncture débute en 2001 avec l'adoption de la réforme territoriale qui impose les fusions municipales<sup>87</sup> et se termine, en 2009, à la suite des rendez-vous Montréal Métropole culturelle de 2007 et Horizon Culture qui a lieu à Québec en 2009. Ces rendez-vous stratégiques, qui suivent une démarche de planification intégrée à l'échelle métropolitaine, ont

---

<sup>87</sup> Projet de loi 170 (2000, chapitre 56) *Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais*.

aussi donné lieu à des projets de développement culturel.

Au gouvernement provincial, Lucien Bouchard cède sa place à Bernard Landry en 2001, qui met en œuvre les fusions municipales. Cette réforme vise à répondre à la problématique de la sous-contribution des villes de banlieue au financement des coûts des services et des grandes infrastructures supportés par les contribuables des villes-centres, mais profitant à l'ensemble des citoyens de l'agglomération (Bherer, Collin, Kerrouche et Palard, 2005).

Au même moment, sur la scène fédérale, les pratiques d'investissements en infrastructures sont institutionnalisées par le PLC avec la création, en 2002, d'un organisme spécialement dédié au financement de ces travaux. Infrastructures Canada gère alors trois enveloppes budgétaires : le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, le Fonds sur l'infrastructure frontalière et le Programme de logement abordable. Au fédéral, lorsque Jean Chrétien cède sa place en 2004, à son ministre des Finances, Paul Martin, celui-ci met en place le Fonds de la taxe sur l'essence dans le but de garantir le financement des infrastructures municipales à plus long terme.

Les fusions suscitent de vives contestations, ce qui contribue à la défaite électorale du Parti québécois. Le Parti libéral, mené par Jean Charest, qui promet la tenue de référendums sur la reconstitution des anciennes municipalités, est élu en 2003<sup>88</sup>. La reconstitution de certaines municipalités en 2006 mène à la création de conseils d'agglomération dont le mandat est de gérer et de financer les services et les équipements collectifs dits d'agglomération. Cette période est favorable aux investissements pour les villes de Montréal et de Québec<sup>89</sup>. Dans la foulée du plan

---

88 Projet de loi 9 (2003) *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités*.

89 Rappelons que dans la foulée de la réforme territoriale, les villes de Montréal et de Québec formulent une nouvelle vision de développement à l'échelle de la communauté métropolitaine. Cette vision se concrétise à travers une planification stratégique et une approche de développement intégré incorporant un important volet culturel. De

de modernisation de l'État, le gouvernement du Québec souhaite accroître la participation de l'entreprise privée aux projets de développement<sup>90</sup>. C'est dans cet esprit que l'Agence des partenariats public-privé du Québec (APPPQ) est mise sur pied en 2004 avec pour mission de contribuer, par ses conseils et son expertise, au renouvellement des infrastructures publiques et à l'amélioration de la qualité des services aux citoyens dans le cadre de la mise en œuvre de projets de partenariats public-privé.

En ce qui concerne plus spécifiquement les investissements du secteur culturel, le ministère de la Culture et des Communications renouvelle en 2006 ses programmes de manière à distinguer les investissements en infrastructures et en patrimoine (Boivin-Villeneuve, 2011). Le ministère de la Culture et des Communications dispose désormais de trois moyens de financement des projets en immobilisations et de mise en valeur du patrimoine : Le Programme Aide aux immobilisations (PAI)<sup>91</sup>, le Fonds du patrimoine culturel québécois et le Programme d'aide aux initiatives de partenariat<sup>92</sup>. Ces programmes prévoient des modalités d'entente avec des partenaires financiers, dont les municipalités et le gouvernement du Canada, mais également avec des organismes culturels et patrimoniaux, de même que des mécènes et commanditaires.

---

nouvelles politiques culturelles et patrimoniales sont aussi élaborées et mises en œuvre en 2004 à Québec et en 2005 à Montréal (Saint-Pierre et Béliveau-Paquin et Dubois 2009, 2010). À Montréal, ces politiques seront l'occasion pour la ville de faire plusieurs investissements stratégiques, renforçant ainsi son image de métropole culturelle (Dubois, 2012, 2013, 2014).

90 Les Partenariats Public-Privé sont à l'ordre du jour depuis le début des années 1990. Le Conseil canadien des sociétés publiques privées est mis sur pied en 1993 et en 1996 un Institut pour le partenariat public-privé (IPPP) est mis sur pied au Québec. C'est cependant en 2004 que la Politique-cadre sur les partenariats public-privé fait de ces partenariats un élément stratégique du Plan de modernisation de l'État 2004-2007 : « Moderniser l'État pour des services de qualité aux citoyens Briller parmi les meilleurs ». Cependant un seul projet en infrastructure culturelle fera l'objet d'un PPP : le projet de l'Adresse symphonique inaugurée en 2013 à Montréal.

91 Le Programme Aide aux immobilisations (PAI), qui s'adresse principalement aux musées et lieux d'interprétation, aux bibliothèques et centres d'archives, aux centres de formation, de diffusion et de production artistique

92 les ententes en restauration du patrimoine proviennent en effet de ce programme qui permet d'assumer de 50 % à 75 % des coûts d'un projet de restauration du patrimoine. Les immeubles patrimoniaux admissibles sont protégés en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel du Québec* ou font l'objet de mesures de protection dans le cadre de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Il faut mentionner qu'en 2007, sur la scène provinciale, le PLQ est réélu dans une conjoncture économique défavorable<sup>93</sup>. Les investissements en immobilisations, qui sont considérés comme un moteur de développement économique, sont aussi favorisés par le plan québécois des infrastructures déposé en 2007 par le Secrétariat du Conseil du trésor et intitulés : « Des fondations pour réussir ». Infrastructure Québec remplace officiellement l'Agence des partenariats public-privé du Québec (APPQ) en 2010. Cependant, des révélations, faites par les médias, entourant l'octroi des contrats de construction à Montréal, conduisent à la mise sur pied, en 2011, d'une commission d'enquête (Commission Charbonneau) qui a pour mandat de faire la lumière sur la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction. Les audiences tenues par la Commission révèlent un problème de corruption dans plusieurs villes, dont Montréal. Cette crise politique entraîne la démission du maire de Montréal<sup>94</sup> et contribue aussi à la défaite électorale du PLQ en 2012.

Sur la scène fédérale, Stephen Harper mène les conservateurs au pouvoir en 2006<sup>95</sup> et adopte, en 2007, une nouvelle politique intitulé Plan Chantiers Canada : une infrastructure moderne pour un Canada fort (gouvernement du Canada, 2007). Cette politique vise à reconduire et à bonifier les

---

93 En effet, en 2008, le système bancaire américain s'effondre à la suite des excès de la spéculation immobilière et entraîne dans sa chute une crise économique mondiale.

94 Le maire Gérald Tremblay mène le parti Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM) au pouvoir en 2001, il est réélu en 2009 sous la bannière du parti Union Montréal (UM) et il démissionne en 2012, dans la foulée d'une commission Charbonneau. Du point de vue du développement culturel municipal à Montréal, la période de l'administration Tremblay est d'abord marquée par la concertation à mener dans le cadre de la réforme territoriale menant au renouvellement de la vision de développement de la ville à l'échelle de la communauté métropolitaine. Le sommet de Montréal de 2002 est aussi l'occasion pour les acteurs économiques et culturels de formuler un partenariat dont le mandat sera de mettre sur pied le projet du quartier des spectacles.

95 En 2003, la commission Gomery met en évidence l'usage illégal de fonds publics dans le cadre d'un programme public de commandites pour financer diverses opérations de relations publiques visant à contrecarrer le projet de souveraineté du Québec. Cette nouvelle pousse le Parti libéral du Canada à la défaite électorale en 2006, au profit du PC mené par Stephen Harper. La crise des commandites affecte particulièrement le milieu culturel. La *Loi sur le tabac*, adoptée en 1997 et mise en vigueur en 2003, interdit aux compagnies de tabac de faire de l'affichage publicitaire, affectant ainsi le financement par des commandites privées des événements sportifs et culturels. À la suite de ce scandale, la commandite publique des événements sportifs et culturels se complexifie aussi, ce qui pose un problème de financement majeur pour les organismes culturels (CCA, 2000 : p.6).

mesures fiscales existantes<sup>96</sup>. Afin de favoriser l'implication du marché privé, les conservateurs mettent aussi sur pied un Fonds pour les partenariats public-privé. Ce fonds destiné à promouvoir les investissements en mode PPP au Canada est géré par une nouvelle société d'État relevant du ministère des Finances : PPP Canada. Le programme Infrastructures Canada comporte un volet culturel qui permet une contribution canadienne au financement des projets en infrastructures culturelles des municipalités. Dans le cadre de ce programme, le gouvernement du Canada assume jusqu'au tiers des coûts du projet<sup>97</sup>.

Les partenariats de financement, les programmes et les ententes en matière d'infrastructures ont évolué au cours de cette période. Trois sous-périodes, au cours desquelles surviennent des changements politiques à un niveau ou à un autre, et donc des changements sur les plans socioéconomique et budgétaire sont à distinguer : 1) la période préréférendaire (1989-1995), qui coïncide avec l'essor des politiques culturelles et des investissements dans des projets culturels structurants pour les villes de Montréal et de Québec; 2) la période post-référendaire (1995-2002), qui va de pair avec des contraintes budgétaires et un objectif de réduction du déficit de la part des autres ordres de gouvernement, 3) la période post fusion municipale (2002-2009), qui donne lieu à des projets d'investissements et à des démarches de planification intégrée sur les territoires des nouvelles communautés métropolitaines de Montréal et de Québec. Ce rappel historique en trois périodes nous conduit maintenant à faire une analyse plus détaillée de l'évolution des programmes

---

96 le Fonds de la taxe sur l'essence et le remboursement de la taxe sur les produits et services (TPS). Le Fonds Chantiers Canada remplace les fonds précédents et prévoit une contribution maximale de 50 % du financement des infrastructures municipales selon deux volets : les infrastructures stratégiques d'envergure régionale ou nationale et les infrastructures locales.

97 De manière complémentaire, le programme Espaces culturels Canada du ministère Patrimoine canadien contribue à améliorer les conditions matérielles qui favorisent la créativité et l'innovation artistique. Il vise également à améliorer l'accessibilité des Canadiens et des Canadiennes aux arts de la scène, aux arts visuels, aux arts médiatiques ainsi qu'aux collections muséales et aux expositions patrimoniales. Il soutient l'amélioration, la rénovation et la construction d'installations vouées aux arts et au patrimoine ainsi que des projets d'achat de matériel spécialisé et des études de faisabilité

fédéral et provincial de financement qui conditionnent les projets de développement culturel en infrastructures et patrimoine. Examinons à cet effet le tableau 8.

**Tableau 8 : Évolution des programmes fédéral et provincial de financement des Infrastructures culturelles et Patrimoine**

Fédéral	Provincial
<p><b>1994</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme Travaux d’infrastructures du Canada (reconduits en 1997)</li> </ul> <p><b>2002</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organisme Infrastructure Canada</li> <li>➤ Programme infrastructures Canada               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds canadien sur l’infrastructure stratégique</li> <li>• Fonds sur l’infrastructure frontalière</li> <li>• Programme de logement abordable</li> </ul> </li> </ul> <p><b>2004</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Fonds de la taxe sur l’essence</li> </ul> <p><b>2007</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Politique : Plan Chantiers Canada : une infrastructure moderne pour un Canada fort</li> <li>➤ Fonds de la taxe sur l’essence et remboursement de la taxe sur les produits et services (TPS)</li> <li>➤ Fonds Chantiers Canada               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volet infrastructures stratégique d’envergure régionale ou nationale</li> <li>• Volet infrastructures locales</li> </ul> </li> <li>➤ Fonds pour les partenariats public-privé</li> <li>➤ PPP Canada, Société d’État</li> <li>➤ Comité de l’entente-cadre sur l’infrastructure (CECI)</li> </ul>	<p><b>1992</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Politique culturelle</li> <li>➤ Ententes de développement culturel</li> </ul> <p><b>1996</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de Soutien aux municipalités pour des projets en patrimoine Restauration</li> <li>➤ Programme de Soutien à la restauration des biens culturels</li> </ul> <p><b>2006</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme d’aide aux immobilisations PAI</li> <li>➤ Programme d’aide aux initiatives de partenariat               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds du patrimoine culturel québécois</li> <li>• Ententes en restauration du patrimoine</li> </ul> </li> </ul>

Sources pour la chronologie des programmes du gouvernement fédéral : Champagne (2011)

Source pour l’historique des ententes de développement culturel du gouvernement provincial : Roy-Valex, M. et A Gauthier (2005) et (Boivin-Villeneuve, 2011).

Le tableau 8 expose l'évolution des programmes des fonds et des ententes de développement des gouvernements fédéral et provincial qui ont une incidence sur les projets en infrastructures culturelles et en patrimoine. De manière générale, on observe que les gouvernements fédéral et provincial agissent de manière complémentaire et financent des projets culturels présentés par les municipalités destinés à la mise en valeur du patrimoine, la requalification d'anciens bâtiments en des lieux de production et de diffusion culturelle et la modernisation des espaces et des équipements nécessaires à la création. En examinant cette chronologie, on observe aussi plusieurs changements qui influent sur ces projets.

Il convient d'abord de constater que le financement fédéral des infrastructures procède par trois types de financement soit : 1) le financement partagé entre les trois ordres de gouvernement, 2) le financement basé sur le partage ou le remboursement d'une taxe et 3) les partenariats public-privés (Champagne, 2011). Le gouvernement fédéral, qui utilisait jusque-là son pouvoir de dépenser dans le cadre d'ententes signées avec les provinces, instaure un cadre d'opération pour ces ententes dès 1994. Des programmes normés sont alors mis en place et encadrent les investissements en infrastructures. En 1996, le gouvernement provincial met sur pied des programmes de soutien aux municipalités spécialement dédiés à la mise en valeur du patrimoine. L'organisme Infrastructure Canada est mis sur pied en 2002 pour gérer ces programmes et la création de fonds assure leur financement à plus long terme. En 2007, une politique est adoptée. Celle-ci bonifie les programmes et vise la promotion des partenariats publics-privés à l'aide d'une nouvelle Société d'État : PPP Canada. Au regard de la gouvernance, les priorités sont établies par le biais des ententes-cadres coordonnées par le Comité de l'entente-cadre sur l'infrastructure (CECI). Ces priorités sont définies à partir des plans d'investissement en infrastructures des

provinces qui transigent ensuite avec les municipalités (Champagne, 2011).

Au Québec, les projets en infrastructures culturelles sont financés sur la base des ententes de développement culturel, signées entre le ministère de la Culture et des Communications et les municipalités. En 1996, des programmes sont mis sur pied par le ministère de la Culture et des Communications pour encadrer et pérenniser le financement des projets en patrimoine. En 2006, le ministère fait une distinction entre les programmes d'aide aux immobilisations, qui financent les infrastructures culturelles, et les programmes d'aide aux initiatives de partenariat, destinés aux projets de conservation du patrimoine<sup>98</sup>.

À la suite de cet examen de l'évolution des programmes d'investissement en infrastructures des gouvernements fédéral et provincial, nous constatons de manière générale que les programmes fédéraux et provinciaux se sont développés depuis les initiatives de revitalisation urbaine des années 1990. Ces initiatives ont aussi donné plus d'importance aux partenariats avec l'entreprise privée par le biais des PPP. Nous aurons l'occasion de poursuivre notre réflexion sur l'évolution du financement privé de la culture, mais auparavant présentons notre analyse des dépenses culturelles publiques.

### 5.3.1. LES DÉPENSES CULTURELLES PUBLIQUES

Afin d'approfondir le sujet du financement public de la culture, nous examinons tout d'abord l'évolution des dépenses des trois gouvernements au Québec, entre les années budgétaires 2000-2001 et 2007-2008. Ces données produites par le ministère de la Culture et des Communications nous permettent de suivre la progression des dépenses publiques (de fonctionnement et

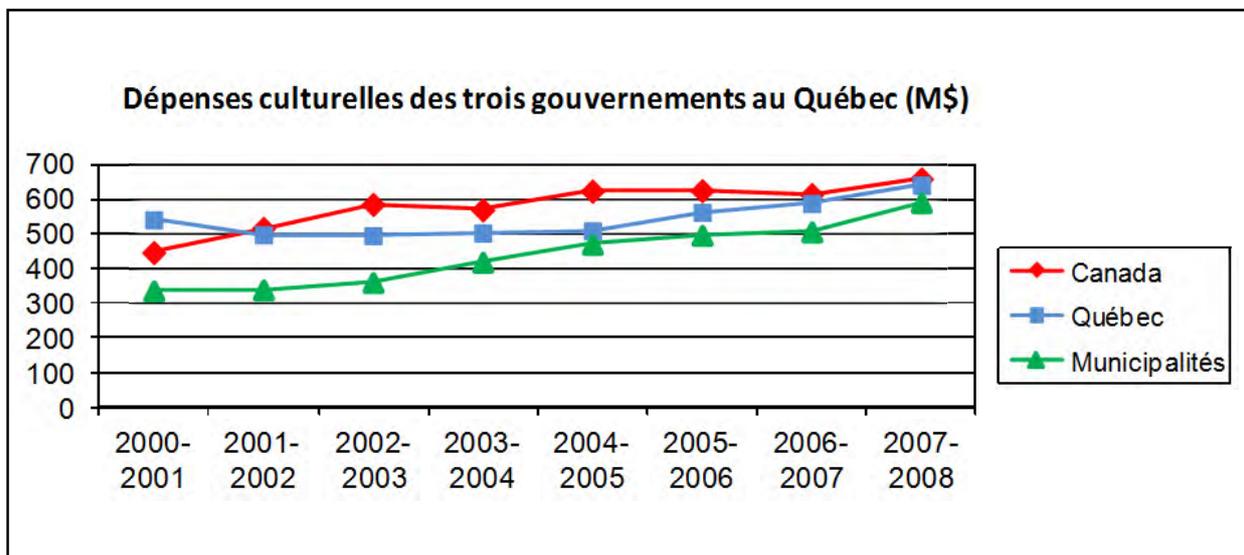
---

<sup>98</sup> Dans le cadre des programmes de restauration du patrimoine, les immeubles patrimoniaux admissibles sont protégés en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel du Québec* et sont à l'occasion l'objet de mesures de protection dans le cadre de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

d'investissement) au titre de la culture à la suite des fusions municipales.

Le graphique 1 présente l'évolution de l'ensemble des dépenses publiques en culture au Québec entre les années budgétaires 2000-2001 et 2007-2008, et ce, pour les trois ordres de gouvernement. Dans un souci de comparabilité, les données ne comprennent pas les dépenses faites par le gouvernement fédéral pour la radio et la télévision. Ces données montrent que la plus grande proportion du financement du secteur culturel provenait jusqu'en 2001 du gouvernement provincial. Alors que les dépenses culturelles provinciales demeurent relativement stables sur une dizaine d'années, celles du gouvernement fédéral et des municipalités augmentent au cours de la période de sorte que les trois ordres de gouvernements participent dans des proportions presque égales au financement de la culture en 2007-2008.

**Graphique 1 : Évolution des dépenses culturelles au Québec des gouvernements fédéral et provincial ainsi que des administrations municipales en dollars courants**



Source : Document interne du Ministère de la Culture et des Communications,<sup>99</sup>

<sup>99</sup> Les données en dollars courants ne tiennent pas compte de l'inflation. Selon l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada, le taux d'inflation annuel moyen correspond à 2,22% soit une variation de 19,23 % pour

Comme le montre le graphique 1, alors que le gouvernement provincial est le principal bailleur de fonds du secteur culturel en 2000-2001, les dépenses du gouvernement fédéral sont les plus élevées à partir de 2001 et ce jusqu'en 2007 où les dépenses des trois ordres de gouvernement s'équivalent. Pour l'année financière 2002-2003, les dépenses fédérales (586 M\$) représentent la plus grande partie du financement public, soit 40,6 % des dépenses totales, contre 34,3 % pour le gouvernement provincial (496 M\$) et 25,1 % pour les municipalités (362 M\$). En 2007-2008, on constate que les trois ordres de gouvernement financent le secteur à parts presque égales soit 659 M\$ (34,8 %) des dépenses totales pour le gouvernement fédéral, 641 M\$ (33,9 %) pour le gouvernement provincial et 590 M\$ (31,3 %) pour les municipalités. Ces données indiquent que la plus forte croissance des dépenses au chapitre de la culture est attribuable aux municipalités qui voient leur part augmenter de 8,8 % entre 2001 et 2009. Alors que les dépenses culturelles des gouvernements fédéral et provincial augmentent moins rapidement au fil des années, les municipalités sont de plus en plus interpellées et semblent devenir des joueurs de premier plan en ce qui a trait au développement culturel local. Nous aurons une idée plus juste de cette évolution en examinant les investissements culturels des villes.

Le graphique 2 expose l'évolution des investissements en infrastructures culturelles entre 1993 et 2009 pour l'ensemble des villes qui forment aujourd'hui les territoires des villes de Montréal et de Québec. La Loi 170<sup>100</sup> a modifié considérablement la carte municipale, c'est pourquoi nous avons choisi de présenter les données à l'échelle des deux territoires fusionnés avant et après la réforme

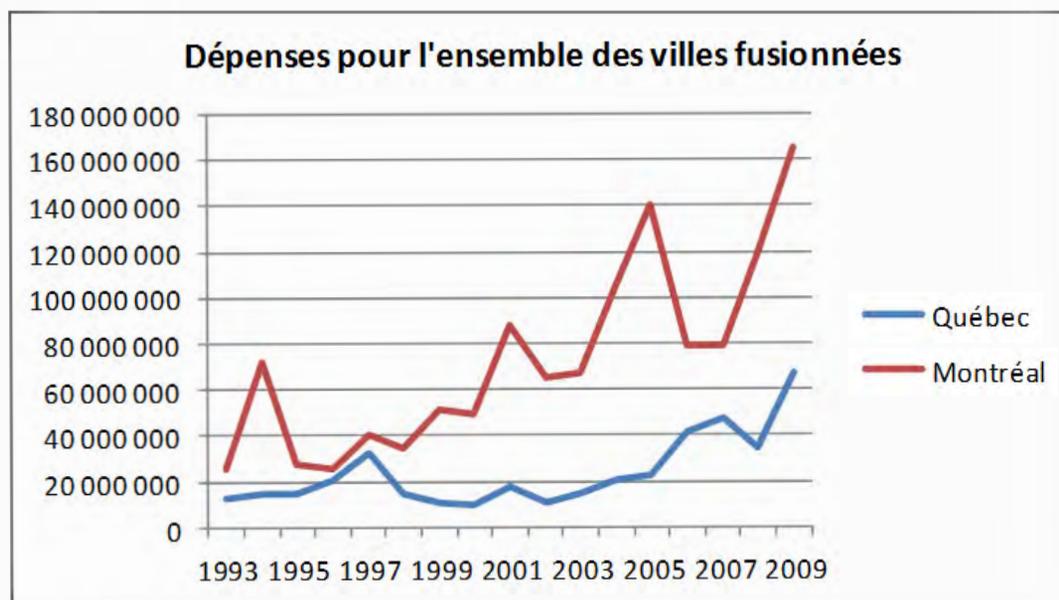
---

la période 2000-2008. Le document interne dont est tiré ce tableau est en lien avec la publication suivante : Pelletier, M. (2012). « Évolution des dépenses culturelles au Québec de 2003-2004 à 2008-2009 », ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine; — Direction générale de la planification et des sociétés d'État — *Bulletin de la recherche et de la statistique*, *Survol* numéro 21.

100 Projet de loi 170 : *Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais*.

territoriale municipale<sup>101</sup>.

**Graphique 2 : Évolution des dépenses en infrastructures de loisirs et de culture en dollars courants pour l'ensemble des villes fusionnées durant la période 1993-2009**



Source : Rapports financiers des villes de Québec et de Montréal (années 1993 à 2009) soumis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).<sup>102</sup>

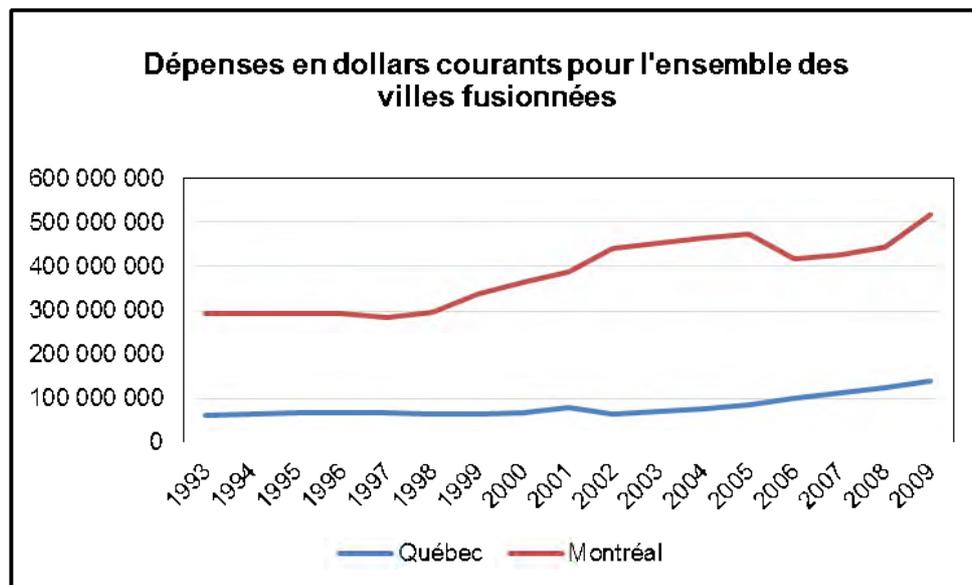
D'emblée, on constate que les dépenses en infrastructures de loisirs et de culture varient grandement selon les années. À Montréal, des pics sont enregistrés au cours des années 1993, 2001, 2005 et 2009; à Québec, ces pics surviennent en 1997, 2001 et 2009 et correspondent à des investissements ponctuels. Au total, à Montréal, des dépenses en infrastructures de loisirs et de culture passent d'un peu plus de 26 M\$ (5,7 % des dépenses totales en infrastructures) en 1993 à 165,2 M\$ (12,8 %) en 2009. Parallèlement à Québec, ces chiffres sont respectivement de 12,7 M\$

<sup>101</sup> Pour la Ville de Montréal, cela correspond aux limites territoriales de 2006, sans les municipalités défusionnées de Baie-D'Urfé, Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dollard-Des-Ormeaux, Dorval, Hampstead, Kirkland, L'Île-Dorval, Mont-Royal, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville, et Westmount. Pour la Ville de Québec, le territoire de 2006 a aussi été considéré sans les villes défusionnées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures.

<sup>102</sup> Afin de permettre une appréciation des indicateurs, nous avons considéré les territoires fusionnés de ces deux villes. Les données en dollars courants ne tiennent pas compte de l'inflation. Selon Statistique Canada et l'indice des prix à la consommation pour le Québec, le taux d'inflation correspond à 29,3 % pour la période 1993-2009.

(7,9 %) et 67,5 M\$ (14,9 %). Si les montants investis dans le cadre de ces projets sont plus importants en chiffres absolus à Montréal, ils sont proportionnellement inférieurs à ceux enregistrés à Québec. Il est cependant important de considérer la variabilité des dépenses au fil des années. Cette variabilité est un signe de la tendance des municipalités à investir en tenant compte de la tenue d'événements importants. À ce titre, le 350<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Montréal en 1992 et le 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec en 2008 contribuent à mobiliser des partenaires financiers pour la préparation et la mise en œuvre de projets culturels structurants. C'est aussi le cas des grands rassemblements ou forums tenus dans la foulée des fusions municipales : le Sommet de Montréal en 2002, le rendez-vous Montréal Métropole culturelle en 2007 et Horizon Culture à Québec en 2009. Des événements qui ont entraîné des dépenses majeures en culture, notamment en infrastructures. Toutefois, tel que l'indique le graphique 3, on observe que les dépenses de fonctionnement en culture varient beaucoup moins que celles associées aux infrastructures.

**Graphique 3 : Évolution des dépenses de fonctionnement en loisirs et culture des villes fusionnées durant la période 1993-2009**



Source : Rapports financiers des villes de Québec et de Montréal (années 1993 à 2009) soumis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).<sup>103</sup>

À Montréal, en 1993, les dépenses de fonctionnement en culture représentaient 293 M\$ (12,3 % des dépenses totales de fonctionnement), comparativement à 518 M\$ (11,2 %) en 2009. À Québec, ces dépenses étaient respectivement de 63 M\$ (10,8 %) et de 139 M\$ (13 %). Ainsi, on constate que la proportion des dépenses en infrastructures allouées à la culture augmente dans les deux villes au cours de cette période, alors que celle allouée aux dépenses de fonctionnement diminue légèrement à Montréal (-1 %) et augmente d'environ 20 % à Québec. Or, si on tient compte du taux d'inflation de 29,3 % pour la période 1993-2009, on enregistre une baisse pour les deux villes.

Nous avons observé les tendances générales du financement public de la culture et comparé l'évolution des dépenses en infrastructures culturelles des villes fusionnées à Montréal et à Québec. Ces observations permettent de conclure à des périodes où les dépenses municipales d'investissements en loisirs et culture sont variables, alors que les dépenses de fonctionnement dans ce secteur sont relativement stables entre 1993 et 2009. Examinons maintenant l'évolution du financement provincial des projets majeurs réalisés dans les deux quartiers à l'étude. Bien que plusieurs ministères et organismes provinciaux sont susceptibles de participer au financement des projets d'infrastructures culturelles, nous limitons notre analyse aux investissements réalisés par le ministère de la Culture et des Communications (MCC), principal bailleur de fonds pour ce type de projet.

### 5.3.2. LES PROJETS MAJEURS EN INFRASTRUCTURES CULTURELLES

---

<sup>103</sup> Les données en \$ ne tiennent pas compte de l'inflation. Selon Statistique Canada et l'indice des prix à la consommation pour le Québec, le taux d'inflation correspond à 29,3 % pour la période 1993-2009.

Les tableaux 9 et 10 présentent les grands projets en infrastructures culturelles réalisés dans les quartiers et financés par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) du Québec entre 1992 et 2009. Ils brossent un portrait synthétique de la revitalisation urbaine des deux quartiers à l'étude. Des tendances de développement sont toutefois observées, tant par le type de projets mis en œuvre, que par l'évolution de leur financement. Ainsi à Montréal, le développement du faubourg Saint-Laurent donne lieu à l'émergence du quartier des spectacles, alors qu'à Québec l'essentiel des investissements est fait dans le cadre du plan Revitalisation au cœur de la capitale de 1992 et donne lieu, en 2009, au projet Saint-Roch Technoculture.

**Tableau 9 : Projets en infrastructures culturelles du faubourg Saint Laurent à Montréal financés par le ministère de la Culture et des Communications (MCC), entre 1992 et 2009<sup>104</sup>**

Projets financés dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations : faubourg Saint Laurent à Montréal	Compilation du financement octroyé par le MCC selon les différentes administrations municipales
<u>Administration Doré</u> 1991 - Société de la Place des Arts 1992 - Société du Centre Pierre-Péladeau 1993 - École Nationale de Théâtre du Canada (Monument national) 1993 - Musée Juste pour Rire	148 933 173 \$
<u>Administration Bourque</u> 1995 - Cinémathèque québécoise 1996 - Écomusée de la maison du Fier Monde inc. 1997 - Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse (La Maison Théâtre)	16 127 420 \$

<sup>104</sup> La période d'étude est 1992-2009, cependant pour certains projets, il arrive que le financement soit annoncé lors d'une année budgétaire antérieure à la période d'étude ou que le projet soit réalisé a posteriori. Conséquemment les dates charnières associées aux projets peuvent s'étendre sur plus d'une année.

<u>Administration Tremblay</u> 2002 - Équipe Spectra inc. (Métropolis) 2003 - Société des Arts technologiques 2005 - Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2008 - Maison du Festival de Jazz (Rio Tinto Alcan)	65 271 372 \$
--	---------------

Sources : Ce tableau est une compilation interne du ministère de la Culture et des Communications (MCC).

Le tableau 9 présente les investissements faits par le MCC dans le faubourg Saint-Laurent à Montréal. Ces investissements sont calculés en fonction des trois périodes politiques précédemment décrites, soit celles des maires Doré (1989-1994), Bourque (1994-2001) et Tremblay (2001-2012). Pour les besoins de cette recherche, puisque 1992-2009 est notre période d'étude, mais aussi parce que le plus grand chantier de cette période est celui de la Place des Arts, pour lequel un financement est octroyé en 1991, afin d'accueillir le Musée d'art contemporain de Montréal en 1992, nous considérons les investissements réalisés entre 1991 et 2009. Rappelons que le 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal permet à l'administration Doré de renouveler l'offre de salles de spectacle dans le faubourg Saint-Laurent. De 1991 à 1994, le ministère de la Culture et des Communications investit 148,9 M\$ dans des projets d'infrastructures culturelles. Ces projets concernent essentiellement le monde du spectacle. La Place des Arts est réaménagée pour accueillir le Musée d'art contemporain en 1992. Le Centre Pierre-Péladeau est érigé ainsi qu'une nouvelle salle de concert destinée principalement à la musique classique. Le Monument national est restauré et devient le siège social de l'École Nationale de Théâtre, alors que le Musée Juste pour rire est créé et accueille l'École de l'humour. Après cette première vague d'investissements et malgré les défis budgétaires de l'administration Bourque, une contribution provinciale de 16 M\$ enrichit le faubourg d'une cinémathèque, d'un musée voué au patrimoine industriel de la

ville et d'un Théâtre jeunesse. À la suite des fusions municipales, le Sommet de Montréal de 2002 et le Rendez-vous Métropole culturelle, lancé en 2007 par l'administration Tremblay, permettent aux gens d'affaires, aux regroupements culturels et aux citoyens de partager leur vision de la ville (Saint-Pierre, 2007). De nombreux projets culturels sont aussi mis sur pied après ces événements (Dubois, 2012, 2013, 2014).

Entre 2001 et 2009, 65 M\$ sont investis par le gouvernement provincial pour le développement du faubourg Saint-Laurent. Parmi les projets financés, ceux du Métropolis et de la Société des Arts technologiques visent la diffusion des expressions musicales contemporaines et des expressions artistiques émergentes. La construction de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) dynamise le centre-ville. L'édifice Blumenthal, un vestige du patrimoine industriel, est restauré et devient la Maison du Festival de jazz, également commanditée par l'entreprise Rio Tinto Alcan. Enfin, le Projet du quartier des spectacles vient consacrer la vocation culturelle du quartier avec une nouvelle Place des Festivals.

À Québec, de grands projets d'infrastructures culturelles vont contribuer à la revitalisation du quartier Saint-Roch. Le tableau 10 présente les subventions accordées par le MCC pour des projets culturels dans le quartier Saint-Roch entre 1992 et 2009. La participation du MCC s'est élevée à 6,3 M\$ pour l'ensemble des projets culturels réalisés au cours de cette période.

**Tableau 10 : Projets en infrastructures culturelles du quartier Saint-Roch à Québec financés par le ministère de la Culture et des Communications (MCC), entre 1992 et 2009<sup>105</sup>**

Projets financés dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations : quartier Saint-Roch à Québec	Compilation du financement octroyé par le MCC selon les différentes administrations municipales <sup>106</sup>
<u>Administration L'Allier (1989-2005)</u> 1995 - École des Arts visuels/Édifice La Fabrique 1993 - Groupe de ressources techniques en arts/Centre de production artistique et culturel Alyne-LeBel 1999 - Coopérative Méduse, coopérative de producteurs et de diffuseurs artistiques, culturels et communautaires. 2001 - Théâtre de la Bordée 2002 - Maison des Métiers d'art de Québec	4 705 815 \$
<u>Administration Labeaume (2007-...)</u> 2009-2012- Saint-Roch Technoculture (Investissement annoncé)	1 650 000 \$

Sources : Ce tableau est une compilation interne du ministère de la Culture et des Communications (MCC).

À Québec, les principaux projets s'inscrivent dans le plan Revitalisation au cœur de la capitale, lancé en 1992 par l'administration L'Allier (1989-2005) et pour lesquels le MCC investit 4,7 M\$. Outre les projets en infrastructures culturelles, le plan prévoyait des espaces verts, dont le Jardin Saint-Roch autour duquel se sont installés le siège social de l'Université du Québec et ses constituantes. L'Université Laval fut la première institution universitaire à s'implanter dans le quartier avec l'École des Arts visuels, laquelle a été, avec des services municipaux, relocalisée dans une ancienne usine restaurée au début des années 1990. Le Centre de production artistique et

<sup>105</sup> La période d'étude est 1992-2009, cependant pour certains projets, il arrive que le financement soit annoncé lors d'une année budgétaire antérieure à la période d'étude ou que le projet soit réalisé *a posteriori*. Conséquemment les dates charnières associées aux projets peuvent s'étendre sur plus d'une année.

<sup>106</sup> Aucun projet n'a été financé dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations pour le quartier Saint-Roch à Québec durant la courte période de la mairesse Boucher (2006-2007).

culturel Alyne-LeBel est ensuite financé en 1993, et accueille un groupe de ressources techniques en arts. En 1995, le projet de la Coopérative Méduse rassemble plusieurs organismes de production et de diffusion artistique, culturel et communautaire dans un même édifice restauré et doté d'équipements modernes. Le Théâtre de la Bordée s'installe sur la rue Saint-Joseph en 2001 et préserve la façade d'un ancien théâtre, alors qu'en 2002 la Maison des Métiers d'art de Québec s'installe au cœur du centre-ville. Enfin, à la suite du succès du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec, un événement dont la préparation débute sous l'administration Boucher (2006-2007), mais qui sera profondément réorienté avec l'arrivée de l'administration Labeaume (depuis 2007) la ville de Québec opte pour une stratégie d'animation urbaine et d'image de marque pour le quartier. La seconde vague d'investissements survient en 2009 avec l'annonce d'un budget de 1,6 M\$ pour le Projet Saint-Roch Technoculture. Lancé par l'administration Labeaume lors du rendez-vous Horizon Culture 2009, il vise à allier art et technologie dans des projets d'aménagement et de mobilier urbain.

Cette section sur le financement des infrastructures culturelles illustre bien l'importance prise par les projets en infrastructures culturelles dans le cadre des plans de revitalisation urbaine des quartiers à l'étude. Si nous avons pu donner un aperçu des modes de financement de ces projets par les gouvernements fédéral, provincial et les villes, il est opportun de s'intéresser aussi aux coûts de gestion et d'entretien qu'ils engendrent. À ce titre, une étude de Statistique Canada (Roy, 2008) montre la croissance des investissements destinés aux infrastructures au Canada. Selon cette étude, le Québec a investi davantage que les autres provinces canadiennes en matière d'infrastructures culturelles depuis les années 1980. Les auteurs relèvent la problématique de la croissance des coûts de gestion et d'entretien des infrastructures pour les organismes qui doivent

les financer. Un portrait du financement des infrastructures culturelles au Québec, diffusé en 2008 par le réseau Les Arts et la Ville, permet de mieux saisir les enjeux entourant le financement des lieux de production et de diffusion de la culture.

Selon cette étude, le cadre de financement le plus courant des initiatives locales en matière de développement des infrastructures culturelles repose sur une entente de financement rassemblant les trois ordres de gouvernement. Bien que les investissements privés soient moins élevés au Québec que dans le reste des provinces canadiennes, les auteurs indiquent que les sources de financement ont tendance à se diversifier. La moyenne des investissements pour la période 1980-2006 montre que le MCC constitue le principal bailleur de fonds des équipements culturels, avec une contribution moyenne de 46 %, suivi par les municipalités avec 21 %, le gouvernement fédéral avec 13 %, le secteur privé avec 10 %, les organismes culturels avec 7 % et, enfin, les autres partenaires financiers avec 3 % (Daigle, Gauthier et Petitpas, 2008 : 9). Ces informations nous amènent à aborder la question du financement privé de la culture et à vérifier l'implication de l'entreprise privée dans des activités philanthropiques de ce secteur. Voyons quelles sont les mesures développées par les organismes publics, privés et communautaires pour favoriser le financement privé de la culture.

### 5.3.3. LE FINANCEMENT PRIVÉ DE LA CULTURE

Tel que l'indiquent Gattinger et Saint-Pierre (2010), depuis les années 1990, l'influence du secteur privé, des gouvernements locaux et des organisations internationales et supranationales devient déterminante pour l'élaboration des politiques culturelles. Cependant l'influence du secteur privé de même que l'attention portée aux industries culturelles n'est pas nouvelle, déjà en 1978, le gouvernement du Québec met sur pied la Société québécoise de développement des

industries culturelles (SODIC) afin de pallier aux problèmes de sous-financement de la culture et de promouvoir le développement des entreprises culturelles sur le territoire.

Depuis les années 1980, le domaine culturel a connu une croissance associée à la démocratisation de la culture et à la professionnalisation des métiers associés à ce secteur (Bellavance et Fournier, 1992, Bellavance, 2000). À cela s'ajoute la croissance des publics de la culture (Garon, 2006, Dalphond 2007). Depuis la fin des années 1990, plusieurs initiatives ont été mises sur pied afin d'accroître le financement public et privé de la culture dans un contexte de contraintes budgétaires croissantes (Gattinger et Saint-Pierre, 2010). En 1997, suivant un objectif de réduction du déficit budgétaire provincial, le Fonds d'investissement de la culture et des communications (FICC) est mis sur pied afin d'accroître le financement des entreprises culturelles. En 1999, la Financière des entreprises culturelles (FIDEC) est créée afin de financer les entreprises culturelles sur la base d'un partenariat public-privé.

Les réflexions concernant l'apport du secteur privé à la culture se sont intensifiées dans la foulée de la réforme territoriale amorcée en 2000. À Montréal, un sommet organisé sous l'égide de la ville en 2002 permet aux acteurs politiques, économiques, culturels et citoyens d'élaborer une vision de développement pour la métropole<sup>107</sup>. Cet événement est aussi une occasion d'échanges pour les acteurs culturels et économiques et leur permet de renforcer des liens de partenariat d'affaires. Or, parmi les projets culturels financés par la ville se trouvent les infrastructures culturelles. Afin de diversifier les modes de financement pour ce type de projet (infrastructure de transport et de santé, mais aussi dans le secteur de la culture et des loisirs), une agence des

---

107 Cette vision présente Montréal comme « métropole de création et d'innovation, ouverte sur le monde ». C'est à ce moment que Culture Montréal, un regroupement culturel et citoyen, est officiellement créé avec comme mandat la promotion de l'accès à la culture et le développement culturel de Montréal afin d'en faire une métropole culturelle internationale.

partenariats publics-privé (APPPQ) est mise sur pied en 2004.

Dans la foulée de ces initiatives, qui favorisent un renforcement des liens de partenariat entre le milieu culturel et celui des affaires, le ministère de la Culture et des Communications œuvre à accroître la participation du secteur privé au financement des organismes culturels. La participation du secteur privé s'opère alors principalement par le biais de commandites associées à des programmes de visibilité de même que des crédits d'impôt associés à des dons de bienfaisance. C'est dans ce contexte que le programme Placement Culture est lancé en 2005<sup>108</sup>. Par le biais de cette nouvelle mesure, le Conseil des Arts et des Lettres (CALQ), la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et le ministère de la Culture et des Communications (MCC) octroient des subventions de contrepartie aux organismes qui sollicitent des dons et des contributions du secteur privé pour le financement de fonds de dotation et pour la constitution de réserves permettant d'accroître l'autonomie de financement des organismes dans le cadre de leur budget de fonctionnement. Entre 2005 et 2012, ce programme a amené les organismes culturels montréalais à recueillir 14,6 M\$ par le biais de collectes de fonds et à obtenir 18,9 M\$ en subventions de contrepartie, pour un total de 33,5 M\$. À Québec, ces chiffres sont respectivement de 3,4 M\$ et de 4,7 M\$, pour un total de 8,2 M\$ (CALQ, 2012). Ces chiffres confirment l'impact positif du programme Placement Culture sur le développement de la philanthropie culturelle au Québec.

Des initiatives sont aussi mises en œuvre au niveau municipal. À Montréal, dans le cadre du Rendez-vous Métropole culturelle de 2007<sup>109</sup>, le Conseil des arts de Montréal (CAM) entend encourager le resserrement des liens d'affaires entre les créateurs et le secteur privé et met en

---

108 Groupe de travail sur la philanthropie culturelle (2013).

109 VILLE DE MONTRÉAL (2008).

ligne le portail Montréal arts affaires<sup>110</sup> afin de soutenir les compagnies artistiques et développer le partage de l'expertise légale, administrative, et comptable. Le CAM présente aussi un programme de parrainage fiscal qui permet aux entreprises de souscrire à un fonds de bienfaisance à partir duquel il finance divers organismes culturels. Le CAM s'associe de plus avec la Chambre de Commerce du Montréal Métropolitain afin de décerner le prix Arts-Affaires, un prix qui reconnaît l'implication philanthropique des gens d'affaires dans le secteur culturel. Le programme de Mentorat culturel est géré par la Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux de HEC Montréal visant le transfert d'expertise de gestion dans le secteur culturel. Culture pour tous, l'organisme fondateur des Journées de la Culture, présente son programme d'activité Culture en entreprise, un programme d'activités artistiques réalisées en milieu de travail de concert avec des ressources culturelles professionnelles.

À Québec, le rendez-vous Horizon Culture de 2009<sup>111</sup>, lance également des initiatives destinées au milieu des affaires, dont le Fonds d'investissement en technoculture qui favorise les collaborations entre les créateurs de contenu culturel et les entreprises du secteur de la haute technologie numérique. De leur côté, la Chambre de commerce et de l'industrie de Québec, le Ministère de la Culture et des Communications et le Centre local de développement de Québec (CLD) mettent sur pied un fonds d'investissement de 300 000 \$ destiné à des entreprises culturelles en émergence. Également, la Chambre de Commerce et de l'industrie de Québec investit un montant équivalent pour des initiatives de développement du mécénat culturel, tout en

---

110 Ce portail fournit aux artistes et aux gens d'affaires des outils pour favoriser le mécénat, la philanthropie et les partenariats entre le secteur culturel et l'entreprise privée. On y trouve de l'information sur les crédits d'impôt pour les dons aux organismes caritatifs et culturels des gouvernements du Canada et du Québec, sur les dons planifiés et sur l'organisme Bénévoles d'affaires. Source (Page consultée le 2015-03-19) *Site de Montréal arts affaires* [en ligne] : <http://www.montrealartsaffaires.org>

111 VILLE DE QUÉBEC (2010).

remettant le Prix art affaires dans le cadre du gala Les Fidéides. Ce prix est une reconnaissance d'un appui particulièrement significatif d'une entreprise ou d'une personne d'affaires à un organisme ou un événement culturel.

Ces informations permettent de supposer que le financement privé de la culture croît en importance et, qu'à l'échelle de la ville, les grands rassemblements citoyens, tels que le sommet de Montréal en 2002, le rendez-vous Montréal Métropole culturelle de 2007 et son corollaire, le rendez-vous Horizon Culture qui a eu lieu à Québec en 2009, semblent favoriser les initiatives de partenariat entre le milieu culturel et celui des affaires. Il convient maintenant de tirer les constats généraux au regard des variables motrices de notre modèle, soit les ressources de l'économie locale et le support intergouvernemental aux projets en infrastructures culturelles.

#### 5.4. LES ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

Au terme de ce chapitre, nous sommes en mesure de faire différents constats au regard des variables motrices de notre modèle et nous pouvons amener quelques éléments de réponse à nos questions de recherche qui étaient les suivantes :

- Comment ont évolué les stratégies locales de développement culturel dans deux quartiers centraux des villes de Montréal et Québec entre 1992 et 2009? (question no 1, tableau 3)
- Quelles sont les ressources et les contraintes qui ont conditionné les choix de développement culturel de ces villes? (question no 2, tableau 3)

Afin d'y répondre, nous avons analysé l'économie locale et le support intergouvernemental. Nous avons d'abord examiné certains indicateurs de développement socioéconomique pour décrire l'évolution de l'économie locale et donner un aperçu des principaux enjeux de développement

urbain. De manière générale, l'examen des indicateurs socioéconomiques à Montréal et Québec confirme que le revenu, le marché de l'emploi et celui de l'immobilier progressent, alors que la pauvreté diminue dans les deux villes durant la période d'étude.

Cependant, l'étude approfondie du contexte entourant ces données laisse entrevoir certains enjeux de développement urbain. Parmi ces enjeux, on note celui du vieillissement démographique qui pose la problématique du renouvellement de la population active et du capital humain pour les employeurs. Les villes doivent donc développer leur attractivité pour retenir et attirer la main-d'œuvre spécialisée et les investisseurs. À ces défis qui interpellent les municipalités, s'ajoute celui posé par les besoins en habitation des jeunes professionnels qui accèdent à la propriété et dynamise le marché immobilier.

En contrepartie, cette dynamisation engendre une spéculation immobilière et l'embourgeoisement des quartiers, souvent les plus centraux, ce qui compromet l'offre en logements locatifs et abordables et affecte les populations plus vulnérables qui y résident. Le gouvernement fédéral investit d'ailleurs pour augmenter l'offre en logement abordable en réponse à la crise du logement, notamment en 2001 par le biais de la stratégie d'inclusion des logements abordables (ILA).

De manière générale, l'évolution du financement des infrastructures est marquée par l'accroissement de la participation de l'entreprise privée aux projets de développement urbain via l'agence des partenariats publics-privé (APPPQ) mise sur pied par le gouvernement provincial en 2004, mais aussi par l'entremise d'une société d'État mise sur pied par le gouvernement fédéral en 2007, PPP Canada. Plus spécifiquement dans le secteur culturel, du côté du gouvernement

provincial, les programmes évoluent de manière à distinguer les investissements en infrastructures culturelles et ceux dédiés à la mise en valeur du patrimoine.

Dans leurs initiatives de revitalisation urbaine, les municipalités de Montréal et de Québec ont misé sur des projets en infrastructures culturelles qui ont fait l'objet d'un partenariat avec les gouvernements fédéral et provincial. La progression des dépenses culturelles des trois ordres de gouvernement au Québec démontre que, au début des années 1990, le gouvernement du Québec assumait la plus grande part des dépenses culturelles, alors que 20 ans plus tard, les gouvernements investissent à part quasi égale dans ce domaine. L'examen plus détaillé des dépenses municipales et provinciales au titre des infrastructures culturelles démontre par ailleurs que les investissements varient en fonction de conjonctures économiques et politiques. Bref, au terme de ce premier chapitre, force est de constater que les contraintes économiques et gouvernementales ont favorisé la mobilisation du secteur culturel, lequel est encouragé, par le biais de différentes mesures incitatives, à développer des partenariats de financement avec le secteur privé. Examinons maintenant les trois étapes de revitalisation des deux quartiers à l'étude selon notre modèle de développement culturel (voir la figure 4, p. 114). Nous terminerons par un bref retour sur nos questions et hypothèses de recherche.

\* \* \*

Rappelons qu'au début des années 1990, les quartiers à l'étude traversent une période de dévitalisation et l'économie est au plus bas (Chapain et Polèse, 2000). La première étape de développement est marquée par plusieurs investissements concernant des projets en infrastructures culturelles réalisés dans le cadre de plans de revitalisation urbaine. Ces projets bénéficient d'un support intergouvernemental fort, lequel implique un investissement de la part

de tous les ordres de gouvernement. Au cours de la deuxième phase de développement, les gouvernements se mobilisent afin de réduire le déficit budgétaire; le financement est alors contraint et les projets sont moins nombreux. Les maires plaident alors en faveur d'une meilleure contribution des banlieues au financement des infrastructures collectives. Finalement, durant une troisième étape, les fusions municipales donnent lieu à une nouvelle vague d'investissements, plus importante à Montréal qu'à Québec. Dans la foulée des réformes territoriales amorcées en 2000, des approches de développement intégrées sont mises en œuvre dans les deux villes. Le sommet en 2002 et le rendez-vous Montréal métropole culturelle en 2007 permettent une concertation en faveur de plusieurs projets culturels, dont celui du Quartier des spectacles. Parallèlement, à Québec, le rendez-vous Horizon culture en 2009 donne lieu au projet Saint-Roch Techno-Culture. Ces deux projets d'image de marque et d'aménagement urbain visent à reconnaître la vocation culturelle des quartiers.

L'élaboration d'un modèle spécifique à l'étude du développement culturel local a donc permis de décrire trois grandes conjonctures économiques et politiques de développement pour les deux villes à l'étude :

1. La période 1989-1994 est notamment marquée par l'adoption, en 1992, de la politique culturelle québécoise. Dans la foulée de cette politique, les politiques culturelles municipales prennent leur essor, de même que les ententes de développement culturel entre le gouvernement provincial et les municipalités. Dans le cadre de ces ententes, des investissements sont réalisés dans des projets culturels structurants pour les villes à l'étude.
2. La période post-référendaire (1995-2001) coïncide avec des contraintes budgétaires imposées par le gouvernement fédéral aux provinces, ce qui affecte les municipalités et le financement des projets culturels.

3. La période post fusion municipale (2002-2010) donne lieu à des investissements et à des projets qui consacrent la vocation culturelle des quartiers à l'étude.

Du point de vue de l'analyse des dépenses culturelles, nous constatons un apport croissant des municipalités au financement des projets de développement culturel. Des initiatives gouvernementales visent, parallèlement, à accroître l'apport du financement privé de la culture. L'analyse comparée des initiatives de développement des deux villes confirme un apport des infrastructures culturelles et de l'action « culturelle » publique à la revitalisation urbaine. Nous sommes donc en mesure de valider notre hypothèse selon laquelle : au début des années 1990, tous les ordres de gouvernement investissent dans de grands projets de revitalisation urbaine au sein des deux quartiers à l'étude. À la suite de ces investissements, les contraintes financières imposées par les gouvernements fédéral et provincial ont donné lieu à un renforcement, sur la scène locale, des liens de partenariats entre les milieux économiques et culturels.

Maintenant que nous avons abordé le développement urbain sous l'angle des variables motrices, nous avons une meilleure idée des partenariats de financement mis en œuvre en faveur des projets d'infrastructures culturelles au sein du faubourg Saint-Laurent et du quartier Saint-Roch. Nous avons jeté les bases de la connaissance entourant le contexte d'évolution de ces deux cas de revitalisation urbaine.

Les deux prochains chapitres permettent d'approfondir les variables contextuelles de notre modèle, soit la démocratie et la culture locale. Ils présentent les études de cas du faubourg Saint-Laurent à Montréal et du quartier Saint-Roch à Québec. Nous examinons les changements démocratiques selon les différentes administrations municipales. Nous cherchons à comprendre plus spécifiquement comment les mécanismes démocratiques évoluent afin de cerner l'influence

de la consultation publique, des comités consultatifs et des regroupements citoyens, économiques et culturels sur les choix stratégiques de développement, économique et culturel. Nous faisons aussi état des changements concernant la culture locale, soit les enjeux et les orientations de développement culturel qui ont marqué les villes de Montréal et Québec au cours de la période 1992-2009.



**6. LA REVITALISATION URBAINE ET LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL :  
LE CAS DU FAUBOURG SAINT-LAURENT**

## 6.1. INTRODUCTION

Dans le chapitre précédent, nous avons fait une analyse comparée des variables motrices du développement culturel des villes de Montréal et de Québec. La variation de certains indicateurs de développement économique dans les deux villes entre 1991 et 2006 démontre que le revenu, le marché de l'emploi et celui de l'immobilier progressent, alors que la pauvreté diminue dans les deux villes. Ces constats concordent avec ceux de Klein, Tremblay et Fontan (2003) concernant la reconversion économique des villes à l'étude. De plus, la baisse du taux d'occupation des logements locatifs, ainsi que les études du marché immobilier démontrent, durant cette période, une crise du logement dans un contexte de spéculation immobilière (Petit et Poirier, 2004) ce qui a conduit les gouvernements à investir afin de développer l'offre en logement abordable. Nous avons ensuite analysé l'évolution du soutien intergouvernemental aux projets culturels. Trois grandes étapes de développement ont été identifiées en fonction desquelles seront maintenant conduites nos études de cas.

1. Une première étape de développement s'amorce au début des années 1990, avec la mise en œuvre de projets de développement culturel dans les deux quartiers à l'étude. Ces projets, qui contribuent à la revitalisation des quartiers, font l'objet d'un soutien intergouvernemental fort et sont financés sur la base d'un partenariat multi-niveaux.
2. À la fin des années 1990 s'ouvre une deuxième étape de développement marquée par un objectif de réduction du déficit. Les gouvernements fédéral et provincial revoient leurs priorités et réduisent leurs investissements dans les infrastructures culturelles. Ces contraintes budgétaires amènent les municipalités, de concert avec l'entreprise privée, à prendre le relais et à poursuivre tant bien que mal le financement de la culture.
3. Finalement, une troisième étape fait suite à la réorganisation municipale de 2000. Cette réforme, menée dans les principales villes québécoises, vise justement à mieux répartir les coûts du développement municipal sur l'ensemble du territoire. Ainsi, dans la foulée du Sommet de Montréal en 2002, et du rendez-vous Montréal Métropole Culturelle en 2007, des investissements sont réalisés dans le faubourg Saint-Laurent. Le projet du Quartier des spectacles prend alors progressivement forme et confirme la vocation culturelle de ce quartier.

Cette base d'information permet d'éclairer le contexte général de notre étude. Dans le cadre du présent chapitre, nous analysons l'apport de la culture à la revitalisation du faubourg Saint-Laurent à Montréal. Nous portons une attention particulière à la façon dont s'articulent les projets de développement culturel en lien avec les variables contextuelles de notre modèle (voir la figure 4, chapitre 3, p. 114), lequel, rappelons-le, est inspiré de la théorie du développement urbain de Savitch et Kantor (2002). Ces variables concernent l'évolution de la démocratie et de la culture locale. Nous examinons donc leur influence sur le processus décisionnel, les stratégies qui en résultent et leurs effets sur le développement culturel local.

Nous visons plus spécifiquement à répondre à la question suivante : comment ont évolué les mécanismes démocratiques et l'influence des regroupements citoyens durant cette période? (Question n° 3, tableau 3).

Ce questionnement nous a conduits à poser l'hypothèse suivante : le renouvellement des mécanismes démocratiques et l'influence de regroupements culturels ont favorisé le développement culturel et la revitalisation des quartiers centraux. La mobilisation des acteurs culturels a été le catalyseur de stratégies de revitalisation urbaine incorporant des projets de développement culturel (Hypothèse 3, tableau 3).

Nous vérifierons cette hypothèse en nous basant sur les variables contextuelles de la théorie du développement urbain. Notre hypothèse suppose un lien entre les variables contextuelles de la démocratie et de la culture locale et les stratégies de développement culturel. La variable de la démocratie et du lien culture-social (encadré 3 de la figure 4) se traduit par des changements qui favorisent la prise en compte des préférences citoyennes dans le processus décisionnel.

À ce titre, nous examinons, plus précisément, l'évolution des mécanismes démocratiques, soit la consultation publique et l'influence des regroupements citoyens qui se mobilisent en faveur d'objectifs de développement social. Il s'agit donc de décrire ces mécanismes selon leur diversité et leur évolution et de vérifier leur influence sur le processus décisionnel. Nous nous intéressons plus particulièrement aux regroupements citoyens, culturels et économiques qui militent en faveur du développement culturel et socioéconomique des communautés. L'analyse, qui découlera de l'examen de la variable de la démocratie locale, nous permettra donc de comprendre l'influence de ces groupes sur le processus décisionnel et de vérifier notre hypothèse.

Les variables contextuelles comprennent aussi la « culture locale » (encadré 4 de la figure 4), qui réfère à l'influence des valeurs et des normes sur le processus décisionnel. Par exemple, les décisions concernant le développement urbain peuvent résulter de valeurs et de normes qui encouragent la mise en valeur du patrimoine. Ces valeurs et ces normes se traduisent par des orientations stratégiques de développement dont témoignent les documents officiels tel que les plans d'action, de revitalisation ou d'aménagement. Nous examinons plus spécifiquement les orientations municipales en matière de développement culturel, dont témoignent les politiques culturelles et les différentes mesures auxquelles elles donnent lieu. Nous vérifions l'apport de ces mesures à des objectifs plus larges de développement social ou économique. Selon le modèle de Savitch et Kantor (2002), la culture locale post-matérialiste favorise des orientations de développement social, alors que la culture matérialiste est plutôt axée sur le développement économique.

Tel que précisé par notre cadre conceptuel et méthodologique, nous proposons une adaptation de la théorie du développement urbain pour analyser et comprendre les stratégies locales de

développement culturel. Dans le cadre de notre propre proposition de cadre conceptuel adapté à l'étude des stratégies locales de développement culturel, la culture locale réfère plus précisément aux orientations de développement social et économique de ce secteur. À cette fin, nous documentons l'émergence de certaines tendances de développement, telles que les mesures qui favorisent la médiation culturelle et l'entrepreneuriat culturel. Ces orientations témoignent d'une inclination soit vers des priorités de développement social, soit vers des priorités de développement économique. Les projets de médiation culturelle sont repérables, entre autres, par des initiatives locales visant l'accessibilité à la culture pour certains groupes cibles, tels que les personnes handicapées, marginalisées ou défavorisées<sup>112</sup>. Nous documentons aussi les initiatives favorisant l'entrepreneuriat culturel en examinant notamment les actions stratégiques menées par le gouvernement du Québec et ses partenaires pour favoriser le financement privé de la culture et le partage d'expertises et de ressources entre le milieu culturel et l'entreprise privée. Nous verrons si les programmes et les mesures de médiation culturelle et d'entrepreneuriat culturel mis en place favorisent le soutien d'une culture populaire ou d'élite.

Du point de vue du processus décisionnel (encadré 5 de la figure 4), les administrateurs locaux peuvent adopter différentes stratégies de négociation. Si la conjoncture politique et économique locale et les ressources dont ils disposent leur procurent une position de négociation avantageuse, les élus et hauts fonctionnaires de la ville peuvent augmenter leurs exigences envers l'entreprise privée. Ces exigences peuvent, par exemple, se traduire par des règlements et des normes qui visent la conservation du patrimoine. Inversement, si leur position de négociation est faible et que l'investissement privé est difficile à mobiliser, ils seront plutôt enclins à mettre de l'avant des

---

<sup>112</sup> La médiation culturelle peut aussi par ailleurs référer à un objectif plus large de développement des publics de la culture en ciblant notamment les clientèles scolaires.

incitatifs au développement économique. Ces incitatifs peuvent comprendre des avantages fiscaux, des règlements de zonage moins restrictifs ou des partenariats financiers avec d'autres ordres de gouvernement.

Du point de vue des effets du processus décisionnel et des stratégies sur le développement de la ville, nous analysons le type de leadership en fonction d'une priorité à des objectifs de développement social ou économique. Ces objectifs se concrétisent aussi par un leadership partagé ou plus directif. Le leadership partagé implique que les élus tiennent compte des besoins exprimés par les citoyens par le biais de consultations publiques et qu'ils développent leurs stratégies avec plusieurs types de partenaires socioéconomiques. Nous faisons aussi état des résultats directs des stratégies de développement culturel en réalisant un bref état des lieux des projets majeurs en infrastructure et en conservation du patrimoine, mais aussi en examinant les principaux événements culturels mis en œuvre au sein des quartiers.

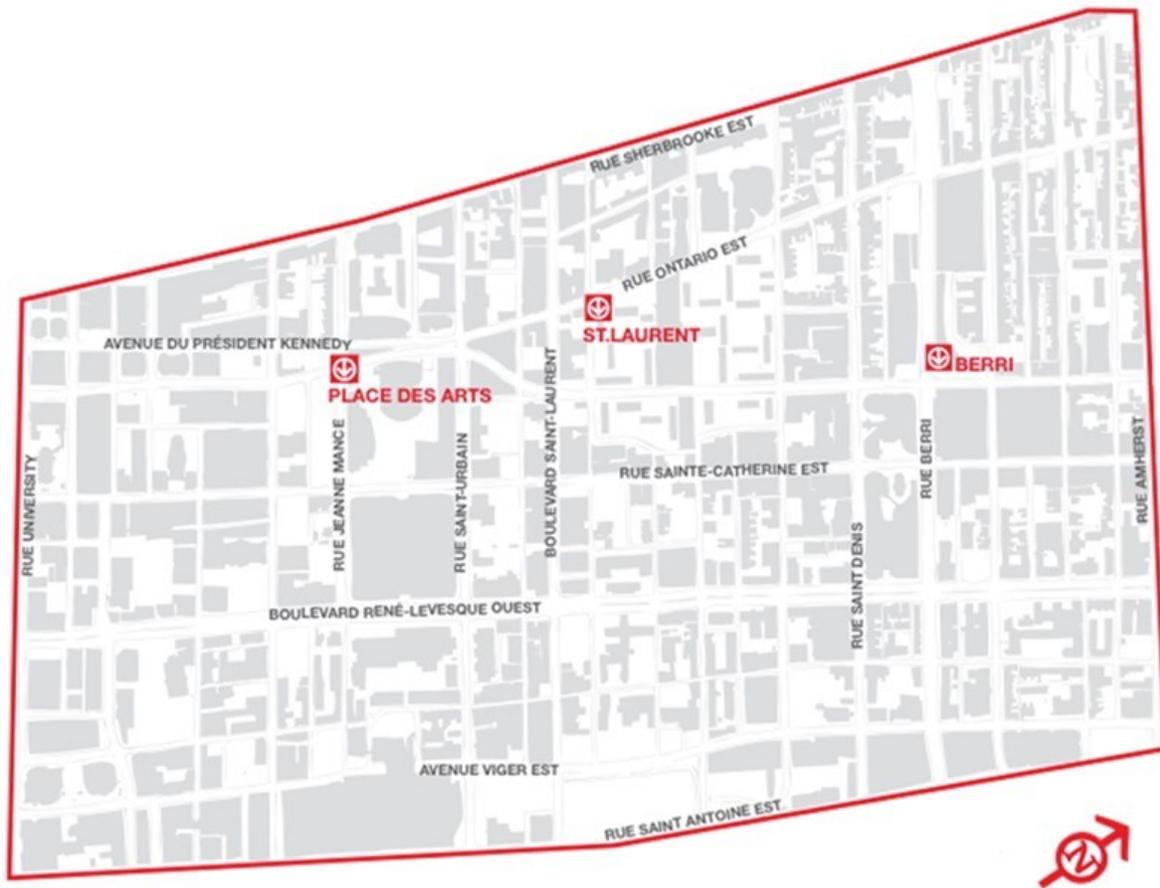
Avant d'analyser ces variables, il est opportun de rappeler les origines du faubourg Saint-Laurent. Ce rappel historique permettra de mieux caractériser les choix de développement qui ont affecté ce quartier à compter des années 1990.

#### 6.1.1. LE BERCEAU DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET ÉCONOMIQUE DE MONTRÉAL

L'évolution du faubourg Saint-Laurent, qui a donné lieu à l'émergence du Quartier des spectacles (Bélanger, 2005), est intimement liée à sa situation géographique (voir figure 5). Le faubourg Saint-Laurent couvre un territoire situé de la rue Université, à l'ouest, à la rue Amherst, à l'est, et de la rue Sherbrooke, au nord, à la rue Viger, au sud. Le boulevard Saint-Laurent, qui le traverse et qui lui donne son nom, est le chemin d'origine reliant les anciennes fortifications vers le nord

de l'île de Montréal (Bourassa et Larrue, 1993). Ces fortifications disparaissent au début du 19<sup>e</sup> siècle pour faciliter l'expansion de la ville. L'ère industrielle attire aussi de nouveaux groupes de travailleurs qui s'établissent près des usines et des chantiers<sup>113</sup>.

**Figure 5 : Carte du faubourg Saint-Laurent<sup>114</sup>.**



113 Terre d'hospitalité des immigrants, comme en témoigne le quartier chinois, le faubourg a aussi successivement accueilli les communautés grecque, italienne, hongroise, portugaise et juive. Aujourd'hui, toutes les communautés y sont représentées (Bourassa et Larrue, 1993, Fougères et al. 2012).

114 Source : Table de concertation du faubourg Saint-Laurent, (Page consultée le 2015-04-26). *Site de la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent* [en ligne] : <http://www.faubourgstlaurent.ca/CartesDuQuartier>.

La présence au cœur du faubourg du Monument National, édifié en 1893 par l'association Saint-Jean-Baptiste de Montréal (devenue depuis la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal), est par ailleurs emblématique parce qu'il constitue l'une des premières manifestations culturelles et politiques de commémoration des Canadiens français dans ce quartier (Bourassa et Larrue, 1993). Depuis les années 1970, cet édifice du patrimoine abrite l'École nationale de théâtre. Au fil du temps, la rue Sainte-Catherine devient l'artère commerciale majeure du centre-ville et bénéficie d'un apport multiethnique qui contribue à accroître l'activité économique montréalaise.

Pour comprendre les éléments déclencheurs qui ont consacré le faubourg Saint-Laurent comme Quartier des spectacles, il faut revenir au début du siècle et faire l'historique des anciens cabarets. C'est durant la période de la prohibition américaine, au cours des années 1920, que le milieu des cabarets et des maisons de jeux se développe à Montréal. La réputation de la ville, perçue comme un lieu de liberté aux accents latins, contribue au développement touristique et à l'établissement de nombreux artistes en provenance des États-Unis. Bien que la fin des politiques prohibitionnistes crée un déficit de clientèle pour le milieu du divertissement dans son ensemble, l'essor culturel de la ville ne cesse de croître. Les années 1940 sont marquées par une effervescence du jazz à Montréal, particulièrement grâce à une relève typiquement montréalaise. Cette dernière est présente dans de nombreux cabarets du faubourg Saint-Laurent, tel le Café Saint-Michel. De grands musiciens montréalais, dont Oscar Peterson et Oliver Jones, y feront leurs débuts (Kerr, 2003). Simultanément, les cabarets francophones, dont le Faisan doré et le Saint-Germain-des-Prés, donnent l'occasion aux vedettes de la chanson française de se produire. Les Montréalais y découvrent les Charles Trenet, Édith Piaf et Charles Aznavour. On y voit aussi

émerger de nombreux talents québécois, dont les Félix Leclerc et Pauline Julien, au cours des années 1950 et 1960.

Après la Deuxième Guerre mondiale, le faubourg connaît un essor économique et culturel qui profite au monde du théâtre et du divertissement. Cette époque coïncide avec le développement des activités criminelles liées aux maisons closes et aux paris illégaux, ancrant progressivement le Red-light au cœur de la ville. C'est d'ailleurs en promettant une lutte à la corruption et à la criminalité<sup>115</sup> que l'avocat Jean Drapeau remporte sa première élection à la mairie de Montréal en 1954.

Deux ans plus tard, un projet de rénovation urbaine entraîne la démolition d'immeubles vétustes entre la rue Sainte-Catherine et la rue Ontario. Ce projet vise réduire les activités illicites et améliorer les conditions de vie des habitants par le biais d'un grand projet d'habitation à loyer modique (HLM). La construction des Habitations Jeanne-Mance permet de mettre en œuvre le plan Dozois, un projet de développement social comptant près de 800 unités d'habitations à loyer modique (Choko, 1995). En 1963, un autre grand projet de rénovation urbaine est mis en œuvre au cœur du faubourg : La Place des arts de Montréal, vouée à la diffusion des arts de la scène (Illien, 1999).

De fait, au cours des années 1960 et 1970, s'amorce un mouvement de désindustrialisation avec le déclin des manufactures de textile et de vêtement du centre-ville. Le quartier semble se vider. De grands espaces deviennent vacants et disponibles à peu de frais. Les artistes en quête d'un lieu de production et d'un quartier à habiter, à des coûts abordables, s'approprient progressivement le faubourg qui, dès lors, devient un espace à réinventer au cœur de la ville. Les revendications

---

115 Rappelons que Jean Drapeau s'était fait connaître comme avocat avec Pax Plante lors de l'enquête contre le crime organisé, au début des années 1950 (Linteau, 1992).

citoyennes émergent graduellement à travers certains regroupements de citoyens tels qu'Héritage Montréal créé en 1975 (Drouin, 2004, 2005, 2012). Ce dernier se dédie à la protection et à la mise en valeur le patrimoine architectural montréalais. Du côté des organismes municipaux, la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA) est créée en 1981, alors que le Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels (CCMPBC) est mis sur pied en 1987 dans la foulée de l'adoption de la *Loi sur les biens culturels* (art.60, chap.IV, section II). Cette nouvelle loi habilite les municipalités à protéger les immeubles ou les lieux d'intérêt patrimonial.

Par ailleurs, rappelons qu'au cours des récessions économiques du début des années 1980 et 1990, plusieurs industries ferment leurs portes, provoquant la perte de plusieurs milliers d'emplois à Montréal. Ces fermetures confirment le déclin industriel et économique de la ville (Polèse, 1990). Pendant que le centre-ville de Montréal se dévitalise, le faubourg se destine à devenir le Quartier des spectacles. Les changements politiques survenus sur la scène municipale à partir du milieu des années 1980 ne seront d'ailleurs pas étrangers à la renaissance culturelle de ce quartier.

## 6.2. L'ÈRE DE L'ADMINISTRATION DORÉ (1990-1994)

Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) est créé en 1974 en réaction aux politiques et au style de gestion du maire Drapeau (1960-1986). Montréal se prépare à accueillir les Jeux olympiques de 1976. Une mobilisation citoyenne s'enclenche en faveur de la prise en compte des besoins des habitants affectés par les expropriations engendrées par de grands projets de rénovation urbaine. Le RCM déplore alors l'absence de mécanismes démocratiques et dénonce

les dépenses associées à ces projets qui ne profitent, selon eux, qu'aux élites économiques. À l'élection municipale de 1986, Jean Doré mène le RCM au pouvoir en promettant la démocratisation des institutions politiques et la décentralisation de l'administration municipale (Marsolais et al, 1993). La gratuité du transport en commun, la construction de logements sociaux et la municipalisation des sols font aussi partie du programme du RCM (La Presse, 10 juillet 2001 : E1)<sup>116</sup>.

Avec l'arrivée du RCM au pouvoir, les mécanismes de consultation publique, qui gagnent en importance (tableau 11), vont permettre une plus grande concertation entre la ville et les citoyens. Les priorités de la nouvelle administration sont la modernisation de l'appareil administratif et la démocratisation de la gestion municipale. Cette nouvelle culture de gestion valorise la reddition de comptes, l'imputabilité et la transparence. La mise en place de dispositifs de consultation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme favorise la participation citoyenne (Hamel 2008). L'administration municipale s'ouvre aux citoyens en leur offrant un accès plus direct aux services municipaux par l'entremise du Bureau Accès Montréal.

Le 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal et la politique culturelle provinciale de 1992 ouvrent la voie à des partenariats de financement impliquant tous les ordres de gouvernements dans le cadre d'investissements majeurs en infrastructures. Le maire Doré ambitionne alors de faire de Montréal une métropole culturelle. Le tableau 11 permet d'analyser les principales réalisations de son administration sous l'angle des variables contextuelles de notre modèle.

---

116 ). Cette municipalisation des sols est vue comme un moyen de lutter contre la spéculation immobilière (ADEF, 2008) (Page consultée le 2013-05-25). *Site de l'Établissement Public Foncier* [en ligne] : <http://www.epf-npdc.fr/content/view/full/11737>.

**Tableau 11 : Variables contextuelles en lien avec le développement culturel du faubourg Saint-Laurent pour la période 1986-1994**

<b>Réalisations sous l'administration Doré (1986-1994)</b>			
<b>Démocratie</b>	<b>Culture locale</b>	<b>Processus/Mesures</b>	<b>Effets</b>
Mécanismes démocratiques Commission permanente du conseil (1988) Comités consultatifs et comités-conseils d'arrondissement (CCA, 1989) Bureau de consultation de Montréal (BCM, 1989) Bureau Accès Montréal (1990)	Vision: « Montréal métropole culturelle » Commission d'initiative et de développement culturel (CIDEC, 1987) Bureaux des festivals, de l'art public et du design <b>Plan directeur (1990) :</b> 1) Mettre en valeur le patrimoine 2) Relier les pôles culturels (Place des Arts et Quartier Latin) Partage entre culture d'élite et culture populaire	Partenariat et financement privé de la culture Zonage, favorisant le commerce sur la rue Sainte-Catherine Opération patrimoine architectural de Montréal (1991)	Leadership partagé Agenda économique et social <b>Réalisations :</b> Musée d'art Contemporain de Montréal (MACM) (1991) Musée Juste pour rire (1993) Monument National (1993) Centre Pierre-Péladeau (1992) 350 <sup>e</sup> anniversaire de Montréal (1992)
Source : VILLE DE MONTRÉAL (1988, 1990, 1992).			

Plusieurs projets de développement culturel et patrimonial (tableau 11) sont initiés au cœur du faubourg Saint-Laurent durant cette période. La Commission d'initiative et de développement culturel (CIDEC) est notamment mise en place pour supporter leur mise en œuvre. Tel que nous l'avons vu dans le chapitre précédent, plusieurs projets de développement culturel ont fait l'objet d'un partenariat de financement impliquant tous les ordres de gouvernement. Le RCM a aussi mis sur pied des mécanismes de consultation publique. Les initiatives de partenariat et la prise en compte des préférences citoyennes amènent le maire Doré à adopter un style de gestion basé sur

la concertation et un leadership partagé. Voyons maintenant, plus en détail, de quelle manière s'opèrent ces changements.

#### 6.2.1. LE RENOUVELLEMENT DES MÉCANISMES DÉMOCRATIQUES

Le renouvellement des mécanismes démocratiques a été précédé d'un mouvement de mobilisation citoyenne militant pour une planification urbaine davantage axée sur le développement social. Ce fut le cas notamment des acteurs patrimoniaux qui, sensibilisés par la destruction d'immeubles historiques, forment l'organisme Sauvons Montréal en 1973, lequel devient Héritage Montréal en 1975 (Drouin, 2004, 2005, 2012). Sa mobilisation fait écho à celle des citoyens dont les droits ont été la plupart du temps brimés par les initiatives de rénovation urbaine des années 1960 et 1970. Les citoyens souhaitent participer aux démarches de planification urbaine pour protéger leur milieu de vie et favoriser les initiatives de développement social. C'est d'ailleurs dans la foulée de l'adoption de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (1979) que ces mécanismes de consultation publique sont établis sur la scène municipale. Cependant, ce n'est qu'à la fin des années 1980 que des structures administratives vouées à la consultation publique sont mises sur pied. C'est sous l'égide du RCM que l'appareil municipal se modernise et se démocratise : une politique de consultation publique est élaborée et des projets d'habitation sociale sont financés (Linteau, 1993). Le RCM renforce les mécanismes de consultation pour favoriser une meilleure prise en compte de l'opinion citoyenne (Marsolais, 1993). En effet, de 1986 à 1994, le RCM crée la Commission permanente du conseil, les comités consultatifs et le Bureau Accès Montréal. Ces nouvelles structures permettent aux citoyens de s'exprimer sur les projets de développement urbain et facilitent l'accessibilité à des services de la ville, dont certains sont désormais décentralisés.

En 1987, l'administration Doré établit la Commission d'initiative et de développement culturel (CIDEC) qui devient le « premier service culturel de la ville ». Cette unité administrative vise à stimuler le partenariat entre le milieu des affaires et celui de la culture pour augmenter la part du financement privé dans ce domaine (La Presse, 30 octobre 1988 : E1). C'est aussi dans cet esprit que de nombreuses unités administratives voient le jour, dont le Bureau des festivals, celui de l'art public et le Bureau du design. Un plan d'urbanisme est adopté en 1990 de même qu'un énoncé de politique en faveur de la participation citoyenne. Le Bureau de consultation de Montréal (BCM) est créé de même que des comités-conseils d'arrondissement (CCA). Le RCM met aussi sur pied une structure administrative permettant de mieux coordonner le développement culturel de la ville, stimuler le partenariat et augmenter le financement privé dans ce secteur (La Presse, 12 octobre 1990 : A12)<sup>117</sup>.

#### 6.2.2. LA CULTURE LOCALE ET LES ORIENTATIONS DU PLAN DIRECTEUR

Dans la foulée de l'adoption du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal en 1990, un plan directeur est déposé pour l'arrondissement Ville-Marie<sup>118</sup> en 1992. Un cadre réglementaire est adopté en 1992 pour protéger les secteurs et bâtiments d'intérêt patrimonial au cœur de la ville. Le plan directeur témoigne des priorités de développement urbain identifiées pour le faubourg; il est résolu de mettre en valeur les rues et les lieux publics, le fleuve et la montagne de même que le patrimoine. On souhaite par ailleurs renforcer la vitalité économique du centre-ville, augmenter le nombre de ses résidents et améliorer la qualité de son environnement.

---

117 L'historique de la Direction de la culture et du patrimoine (DCP) relate en détail la création de la CIDEC (Page consultée le 2013-05-09). *Site de la Ville de Montréal* [en ligne] :

[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=1576,101529582&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1576,101529582&_dad=portal&_schema=PORTAL).

118 Plan directeur d'aménagement et de développement de l'arrondissement Ville-Marie, Service de l'habitation et du développement urbain, Bureau du plan d'urbanisme, Ville de Montréal, octobre 1990. (Page consultée le 2013-05-25). *Site de l'OCPM* [en ligne] : <http://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P55/3d.pdf>.

La ville poursuit également des objectifs de développement social et adopte, en 1990, une politique d'habitation afin de favoriser le logement abordable et les coopératives d'habitation. L'année suivante, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), un organisme responsable d'augmenter l'offre de logements destinés aux ménages à faibles revenus, gère 17 400 logements permettant de loger 28 000 personnes. Toujours la même année, la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), responsable d'augmenter l'offre en coopératives d'habitation et logements abordables, compte 4 889 unités d'habitation, dont 261 chambres. La société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) et le fonds d'investissement social en habitation et la Fédération des coopératives d'habitation de l'île de Montréal (4,1 M\$) permettent de soutenir l'emprunt des coopératives d'habitation et des organismes sans but lucratif. Un programme d'acquisition de logements locatifs et de maisons de chambres est aussi mis sur pied afin de maintenir disponible une offre de logement aux personnes à faibles revenus. Ce programme permet l'acquisition de 2400 logements entre 1989 et 1992.

À ces initiatives, s'ajoute un programme d'aide à la rénovation qui, avec le Programme provincial de rénovation d'immeubles locatifs (PRIL) et le Programme d'aide à la rénovation Canada-Québec (PARCQ), va permettre la rénovation de 2 561 logements en 1991. La ville met aussi sur pied des crédits d'impôt foncier afin de favoriser l'accès à la propriété neuve à Montréal; en 1991, 1 000 ménages avaient bénéficié de cette mesure. Enfin, grâce à un programme de développement résidentiel mis sur pied en 1990, la ville fait l'acquisition de terrains et les cède à des promoteurs immobiliers qui s'engagent à mettre en chantier des projets de logements abordables. En 1991, ce programme comptait 488 unités construites. Un concours architectural a aussi permis de mettre en œuvre quatre projets d'habitation éco énergétiques.

Sur le plan de l'urbanisme, des règlements de zonage sont adoptés afin de faciliter le commerce et la circulation piétonne sur la rue Sainte-Catherine. De plus, les pôles culturels de la Place des Arts et du Quartier Latin sont reliés pour mieux affirmer les fonctions culturelles locales. Les équipements culturels municipaux sont modernisés. Le plan directeur annonce l'édification de la nouvelle Bibliothèque centrale et l'amélioration des installations du Centre d'histoire de Montréal. Ce plan de revitalisation du faubourg vise à répondre aux enjeux sociaux en mettant de l'avant un objectif de repeuplement du quartier. Alors que l'administration municipale souhaite réduire la pauvreté dans le centre-ville, plusieurs craintes sont exprimées face à cet objectif<sup>119</sup>. La ville fait l'acquisition de nombreux terrains vacants afin de les céder à des promoteurs de projets de logements abordables et à des coopératives d'habitation. Toutefois, il s'avère difficile d'inverser la tendance qui est plutôt à l'étalement urbain alors que l'augmentation des évaluations foncières et des taxes municipales incite les ménages à choisir la banlieue. Examinons maintenant les principales réalisations de l'administration Doré au titre du développement culturel local.

### 6.2.3. LES FAITS SAILLANTS DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL LOCAL (1990-1994)

Quel bilan peut-on faire du développement culturel au faubourg Saint-Laurent durant la période 1992-1994 ? D'entrée de jeu, soulignons que le RCM instaure des mécanismes démocratiques et propose des changements administratifs. L'administration Doré met en place la CIDEC et une structure municipale permettant de mettre en œuvre ses objectifs de développement culturel. Elle triple le budget du Conseil des Arts de Montréal et offre un soutien aux entreprises culturelles par

---

119 En outre, l'Association des locataires des Habitations Jeanne-Mance demande une consultation publique, craignant le démantèlement des HLM construits 30 ans plus tôt au profit de nouveaux projets de condos et de résidences étudiantes. On redoute déjà les effets non souhaités du développement économique et culturel que représentent la spéculation immobilière et l'embourgeoisement du centre-ville. Au début des années 1990, le repeuplement est un objectif majeur poursuivi par l'administration Doré dans le cadre de la revitalisation du faubourg ( Marsolais, 1993).

le biais du Programme arts et affaires qui a permis à 150 organismes de bénéficier d'un allègement fiscal<sup>120</sup>. Durant la période 1990-1994, le faubourg s'enrichit aussi de nouveaux lieux culturels. Le 350<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Montréal est l'occasion de créer ou de réinstaller plusieurs institutions culturelles au cœur de la ville et de les doter d'équipements spécialisés. L'administration Doré investit dans les maisons de la culture et les bibliothèques publiques pour l'ensemble de son territoire<sup>121</sup>. Le 350<sup>e</sup> anniversaire est aussi l'occasion de financer de nouveaux projets en infrastructures muséales et arts de la scène, dont plusieurs sont mis en œuvre au cœur du faubourg Saint-Laurent.

Parmi ces projets, il y a le Musée Juste pour rire<sup>122</sup> dédié à l'humour. Aménagé dans une ancienne brasserie de la rue Saint-Laurent en 1993, le musée entraîne la reconversion d'un édifice du patrimoine industriel. Un autre projet d'envergure, cette fois-ci consacré aux arts visuels, voit le jour durant cette période<sup>123</sup>. L'arrivée du Musée d'art contemporain de Montréal (MACM) sur le site de la Place des Arts en 1992 coïncide avec un débat au sein des milieux intellectuels et

---

120 Allocution du maire Doré dans le cadre de la Consultation générale sur la proposition de politique de la culture et des arts 34<sup>e</sup> législature, 1<sup>re</sup> session (28 novembre 1989 au 18 mars 1992) (Page consultée le 2015-03-17) *Site de l'Assemblée Nationale* [en ligne] : <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/cc-34-1/journal-debats/CC-911024.html>

121 Du point de vue de l'économie du savoir, notons que le campus de l'UQAM a aussi suscité maints projets de construction ou de revalorisation du patrimoine. Voir à ce titre l'historique de développement du campus (Page consultée le 2014-07-13) *Site de l'UQAM* [en ligne] : <http://www.uqam.ca/apropos/historique.php>

122 Le musée Juste pour rire voit le jour sous le signe de la controverse en raison de critiques liées à son affluence et au montage financier du projet. Le milieu culturel se questionne alors sur le bien-fondé de cette dépense publique en faveur d'une nouvelle infrastructure en pleine période de restrictions budgétaires. Le projet bénéficie de 5,5 M\$ de la part du gouvernement provincial, d'une somme équivalente du fédéral, alors que la Ville de Montréal verse pour sa part 2,5 M\$. Le complexe de 21 M\$ est cependant davantage qu'un musée. Alors qu'il sert d'assise au Festival de l'humour, il abrite aussi un cabaret de 350 places, un centre de recherche et de documentation et surtout les premiers locaux de l'École nationale de l'humour, affiliée au Groupe Juste pour rire, qui déménage en 2004 sur la rue Sherbrooke alors que le Musée Juste pour rire ferme en 2011 (*Le Devoir*, 15 mai 1993, 30 mars 2004, 4 novembre 2010 : A3).

123 C'est à la suite d'un long pèlerinage que le Musée d'art contemporain de Montréal (MACM) s'établit au centre-ville. Depuis son inauguration en 1964 à la Place Ville-Marie, l'institution a successivement élu domicile au Château Dufresne, à la galerie d'art international d'Expo 67 et à la Cité du Havre. C'est aussi en 1992 que le musée fait l'acquisition de l'imposante collection Lavalin, comportant plusieurs œuvres québécoises de la période 1960-1990 (Bélisle, 1994).

artistiques montréalais, lesquels demandent que le musée dispose de moyens accrus pour assumer un leadership en matière de valorisation des arts actuels<sup>124</sup>.

D'autres changements permettent au faubourg de développer son offre culturelle dans le cadre des arts de la scène. De nouvelles salles et de nouvelles institutions culturelles sont créées et des édifices patrimoniaux bénéficient de rénovations majeures. Ainsi, c'est en 1992 qu'est inaugurée la cinquième salle du Musée d'art contemporain de Montréal (MACM). Cette salle multifonctionnelle donnant sur la Place des arts et comportant 421 places est dédiée aux formes d'expression contemporaines, à la création et à l'innovation. On ouvre également à ce moment la salle Pierre-Mercure, au Centre Pierre-Péladeau<sup>125</sup>. En 1993, 18 M\$ sont consacrés à la rénovation du Monument National<sup>126</sup>. Les travaux consolident les fondations et modernisent les équipements scéniques de l'École nationale de théâtre, mais constituent également un investissement dans le patrimoine bâti.

C'est au cours des années 1990 que se structurent les initiatives de sauvegarde du patrimoine (Drouin, 2004, 2005, 2012). L'Opération patrimoine architectural de Montréal est mise sur pied par la ville en 1991, avec la collaboration de la Fondation Héritage Montréal. Cet événement annuel vise la sensibilisation des Montréalais à l'importance de la protection du patrimoine immobilier. En tant que « ville aux cent clochers » (Godin et al. 2002), Montréal est aussi riche

---

124 Le rayonnement de l'art contemporain est d'ores et déjà un enjeu abordé par les milieux culturels. Parmi les moyens proposés, les artistes misent sur l'éducation des publics afin de les rapprocher des formes d'arts actuelles via les médias et dans les milieux scolaires. Les créateurs mettent en exergue un problème persistant de diffusion des formes artistiques émergentes au Québec. L'importance de la circulation des œuvres est aussi évoquée afin de maximiser leur visibilité (*La Presse*, 16 décembre 1991 : B3).

125 Au cœur du complexe de l'Université du Québec à Montréal, cette salle de 800 places a d'abord été pensée pour les grands concerts de musique classique. Le nouveau lieu de diffusion présente aussi les prestations de plusieurs ensembles montréalais, dont la Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ), I Musici de Montréal, Montréal-Danse ainsi que l'Atelier de l'Opéra de Montréal (*Le Devoir*, 28 septembre : 15).

126 Le Monument National est un témoignage historique de l'affirmation francophone à Montréal et un legs architectural et patrimonial (*La Presse*, 5 décembre 1992 : A8).

d'édifices consacrés au culte. Les églises, de plus en plus délaissées en raison de la baisse constante de la pratique religieuse, font face à des problématiques de financement<sup>127</sup>.

Rappelons qu'en 1991, afin de réduire son déficit, le gouvernement du Québec transfère des responsabilités et des dépenses aux municipalités québécoises (Andrew, 1990, Saint-Pierre, 1994). Cette réforme, dite « réforme Ryan », prive notamment Montréal de subventions pour financer les déficits d'exploitation du transport en commun. Les droits sur les divertissements sont abolis et la Ville choisit, en recourant à la nouvelle surtaxe sur les immeubles non résidentiels, de faire supporter par les entreprises, notamment les commerces, la plus grande partie du manque à gagner résultant des coupes imposées par le gouvernement du Québec. À l'aube de l'élection municipale de 1994 et à la suite du retour au pouvoir du Parti québécois sur la scène provinciale, le premier ministre Jacques Parizeau reconnaît le statut particulier de la métropole et s'engage envers le maire Doré à proposer des solutions au problème fiscal de la Ville de Montréal.

Bien que le RCM soit à l'origine d'une restructuration municipale importante, le maire Doré ne parvient pas à atteindre complètement ses objectifs en faveur d'une décentralisation administrative et politique. Malgré les projets réalisés et des changements apportés, le RCM est défait en novembre 1994. Plusieurs facteurs sont responsables de ce revers : l'accroissement des dépenses municipales attribuable à la politique du logement social et aux conventions collectives des cols bleus, l'augmentation des taxes dans le secteur résidentiel et commercial<sup>128</sup>, la bureaucratisation de l'administration municipale, la poursuite de l'étalement urbain (La Presse,

---

127 La Fondation du patrimoine religieux du Québec est d'ailleurs créée en 1995 dans le but de soutenir la restauration des églises à caractère patrimonial.

128 Cette augmentation est imposée par le gouvernement du Québec en 1992, dans la foulée d'une réforme provinciale (« réforme Ryan »).

25 novembre 1997 : C3)<sup>129</sup>, l'effondrement des valeurs mobilières et la récession. À la suite de l'élection municipale de novembre 1994, c'est donc un nouveau maire, Pierre Bourque, à la tête d'un nouveau parti, Vision Montréal (VM), qui est appelé à diriger les destinées de Montréal. À la suite de sa cuisante défaite, Jean Doré quitte la direction du RCM.

### 6.3. LA PÉRIODE DE L'ADMINISTRATION BOURQUE (1994-2001)

L'arrivée au pouvoir du parti VM, dirigé par Pierre Bourque, coïncide avec des défis budgétaires croissants pour la métropole. En réponse à cette réalité, l'administration Bourque propose une nouvelle approche managériale (Belley, 2003). Il sollicite d'abord l'aide des autres ordres de gouvernements afin de trouver des solutions aux problématiques financières de la ville. Il propose ensuite une importante réforme territoriale pour « faire de l'île une ville » et ainsi répartir plus équitablement les coûts du développement urbain.

Le maire Bourque adopte également un leadership centralisateur et plus directif. Dans un contexte de rareté des ressources, il promet de simplifier l'administration. Dans la foulée de cette consolidation administrative, des regroupements corporatifs et citoyens émergent et prennent le relais afin de canaliser les demandes (voir tableau 12) provenant de la société civile en matière de développement urbain. Les contraintes budgétaires diminuent les possibilités de développement socioéconomique locales. Le maire réussit toutefois à sensibiliser le gouvernement provincial à la situation budgétaire difficile de Montréal; ce dernier réagit en mettant en œuvre le Fonds de développement pour la métropole et en promettant une réforme municipale. Les objectifs de développement de ce fonds, créé en 1996, touchent l'environnement, l'habitation, les loisirs, la

---

129 Le RCM s'oppose plus tard au projet des fusions municipales proposé par Vision Montréal à la fin des années 1990. Il réclame plutôt une réforme des structures municipales et une démocratisation des institutions. En 2001, le RCM fusionne avec un autre regroupement politique pour fonder un nouveau parti dirigé par Gérald Tremblay : l'Union des citoyens et citoyennes de l'île de Montréal.

culture et l'identité francophone. Cependant, en raison des limites financières, les projets de développement qui concernent la culture sont plus limités durant cette période.

**Tableau 12 : Variables contextuelles en lien avec le développement culturel du faubourg Saint-Laurent pour la période 1994-2001**

<b>Réalisations sous l'administration Bourque (1994-2001)</b>			
<b>Démocratie</b>	<b>Culture locale</b>	<b>Processus/mesures</b>	<b>Effets</b>
<p>Abolition du Bureau de consultation publique et du comité sur la protection des biens culturels</p> <p><b>Émergence d'organismes</b></p> <p>-Corporation de développement urbain du faubourg Saint-Laurent (CDU, 1994)</p> <p>-Table de concertation du faubourg Saint-Laurent (TCFSL, 1999)</p> <p>-Montréal International</p>	<p>Contexte de déséquilibre fiscal et de contraintes budgétaires</p> <p>Peu d'initiatives afin de soutenir les élites.</p> <p>Favorise la culture populaire</p> <p>Priorité donnée à l'environnement, à l'habitation, aux loisirs, à la culture et à l'identité francophone</p>	<p>Fonds de développement pour la métropole (1996)</p> <p>Proposition d'une réforme municipale</p> <p>Programme de rénovation des anciens cinémas (1995)</p>	<p>Leadership directif</p> <p>Agenda principalement économique</p> <p><b>Réalisations :</b></p> <p>Cinémathèque québécoise (1995)</p> <p>Maison Théâtre (1997)</p> <p>Théâtre du Nouveau Monde (TNM) (1998)</p> <p>Club Soda (1999)</p> <p>Économusée du fier monde (1996)</p> <p>Projets de conservation du patrimoine religieux</p>
<p>Sources : Projet de loi n° 92 (1996) <i>Loi sur la Commission de développement de la métropole</i>; Rapports annuel de la Corporation de développement urbain du faubourg Saint-Laurent (CDU), 1997-2009; TCFSL, 2009; Vision Montréal, 1994.</p>			

### 6.3.1. DES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES MAJEURES

Pierre Bourque reprend à son compte une partie du projet défendu avant lui par le maire Drapeau. Son objectif, en somme, est de convaincre le gouvernement de répartir plus équitablement le fardeau fiscal des contribuables montréalais sur l'ensemble des contribuables de l'île et de favoriser une gestion plus efficace des services par des économies d'échelle. Le maire Bourque souhaite soutenir adéquatement le dynamisme économique, social et culturel de la métropole (Ville de Montréal, 2002<sup>130</sup>). Cependant, il a du mal à se faire entendre du gouvernement provincial qui limite son aide à un financement non récurrent de 50 M\$ pour l'année 1995 (Le Devoir, 23 janvier 1995 : A1). De fait, sous la gouverne du premier ministre Lucien Bouchard<sup>131</sup>, les objectifs du gouvernement provincial sont alors marqués par la lutte au déficit budgétaire, le fameux « Déficit zéro ».

C'est aussi à cette époque que Serge Ménard est nommé ministre responsable de la région de Montréal. En 1996, à un moment où la situation financière montréalaise devient de plus en plus préoccupante, ce dernier lance le Fonds de développement pour la métropole dans l'espoir de garantir le financement de projets structurants pour la ville. Ces projets sont mis sur pied par des organismes publics ou parapublics afin d'accroître la qualité de vie des citoyens, de stimuler l'économie et de favoriser le rayonnement national et international de la ville. Le gouvernement souhaite aussi mettre sur pied une commission de développement de la métropole, mais ce projet ne voit pas le jour. En revanche, Québec et Ottawa joignent leurs efforts dans un plan de

---

130 (Page consultée le 2013-05-25) *Site de la Ville de Montréal* [en ligne] :

[http://www2.ville.montreal.qc.ca/archives/democratie/democratie\\_fr/expo/democratisation/bourque/piece2/index.shtm](http://www2.ville.montreal.qc.ca/archives/democratie/democratie_fr/expo/democratisation/bourque/piece2/index.shtm)

131 Rappelons que, en raison de la défaite de l'option du oui au référendum sur la souveraineté du Québec, le premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, quitte ses fonctions; c'est Lucien Bouchard, chef du Bloc québécois sur la scène politique fédérale, qui devient le nouveau chef du Parti québécois et premier ministre du Québec.

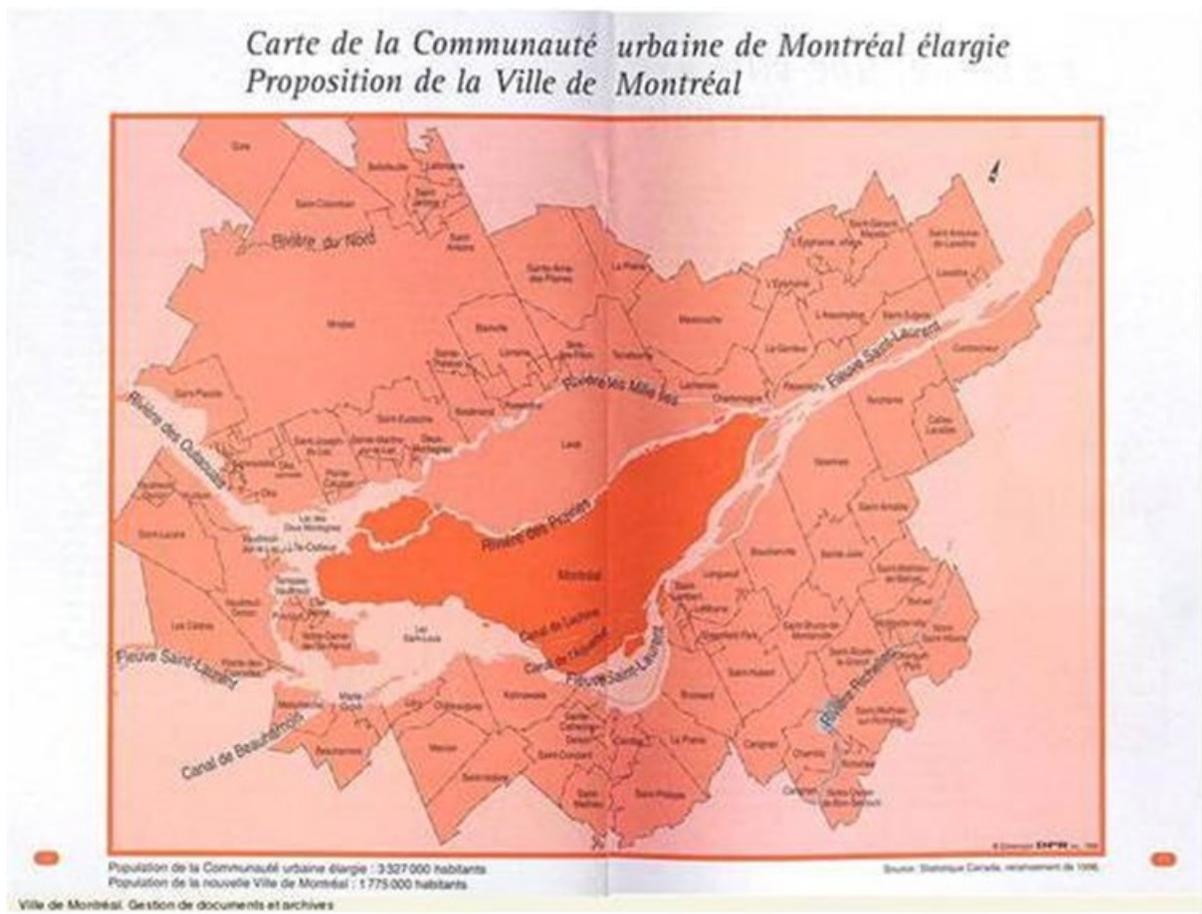
redressement de la métropole en fondant l'organisme Montréal International, qui en fait la promotion. En 1998, le projet de pacte fiscal ne s'est toujours pas concrétisé et la Ville de Montréal fait face à une impasse budgétaire; le gouvernement provincial considère alors une refonte des structures de gestion sur l'île de Montréal et enjoint le maire à rationaliser les dépenses de la ville.

Dans la perspective de l'élection municipale de 1998, le maire Bourque revient à la charge avec l'idée des fusions municipales. Les contraintes économiques sont devenues majeures. Dans le cadre d'un projet qui propose d'étendre la Ville de Montréal à l'ensemble du territoire de l'île, le maire Bourque expose la problématique du déséquilibre fiscal, qui se creuse entre la ville-centre et les banlieues. L'idée de réformer l'administration municipale refait donc surface<sup>132</sup>. Au terme de son premier mandat, le maire Bourque reprend le slogan du maire Drapeau et propose le projet « Une île, une ville ».

---

132 En 1997, dans un mémoire soumis au premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, les maires des plus importantes villes québécoises réclament la fusion des villes-centres avec les villes de leur périphérie. Cette démarche fait écho à de nombreuses réformes municipales qui sont mises en œuvre au Canada, dont celle de Toronto qui a eu lieu en 1998 (Hulbert, 2006).

Figure 6 : Carte du projet « Une île, une ville » (Ville de Montréal, 2002<sup>133</sup>)



Source : Ville de Montréal, 2002.

### 6.3.2. LES PREMIÈRES INITIATIVES DE REGROUPEMENT AU FAUBOURG

Dans un contexte de contraintes budgétaires, le maire Bourque dénonce l'alourdissement bureaucratique résultant des changements démocratiques opérés par son prédécesseur, Jean Doré (Belley, 2003). Ce contexte amène le nouveau maire à abolir le Bureau de consultation de Montréal ainsi que le Comité consultatif sur la protection des biens culturels. Tandis que le projet

133 (Page consultée le 2013-05-25) Site de la Ville de Montréal [en ligne] : [http://www2.ville.montreal.qc.ca/archives/democratie/democratie\\_ft/expo/democratisation/bourque/piece2/index.shtm](http://www2.ville.montreal.qc.ca/archives/democratie/democratie_ft/expo/democratisation/bourque/piece2/index.shtm)

de restructuration municipale devient un important facteur de tension politique et sociale, parallèlement, une concertation locale émerge en faveur de projets de revitalisation pour le centre-ville. Impliquées activement dans les projets de revitalisation du quartier, des institutions majeures forment une première table de concertation en 1988 qui devient la Corporation de développement urbain du faubourg Saint-Laurent (CDU) en 1994<sup>134</sup>. Cet OSBL a alors la même vocation que la table de concertation dont elle est issue<sup>135</sup>. Dès ses débuts en tant qu'organisation, la CDU s'associe aux Journées de la culture et désigne le faubourg Saint-Laurent comme étant le cœur de la « cité culturelle ». Cette expression réfère à la fois aux origines culturelles du quartier et à ses aspirations appelées à essaimer en une vision culturelle et rassembleuse de la métropole.

Au chapitre des initiatives menées par la CDU, il faut compter des représentations attirant dans le faubourg de grands projets, tels que la Grande Bibliothèque (BAnQ, 2005) et le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM, 2006). La CDU s'implique de plus auprès de promoteurs d'immeubles résidentiels et commerciaux pour faciliter l'implantation de projets<sup>136</sup>. Alors que la CDU met en œuvre une vision de développement économique à l'échelle du

---

134 Les membres fondateurs sont Hydro Québec, Bell et la Société immobilière du Québec (SIQ), qui a son siège social dans le quartier, ainsi que des institutions et des entreprises locales : Université du Québec à Montréal (UQAM), Cégep du Vieux-Montréal (CVM), Habitations Jeanne-Mance et Omer Desserres. Source : Corporation de développement urbain du faubourg Saint-Laurent, rapports annuels 1997-2009.

135 En 2005, pour sécuriser le financement de la CDU et lui donner une vocation à l'échelle territoriale, ses membres tentent de la transformer en société de développement commercial (SDC). Cette initiative échoue l'année suivante. Il faut dire que le mandat de la CDU diffère de celui d'une SDC, car celle-ci ne se limite pas au développement des affaires, mais englobe aussi le développement urbain dans son ensemble, et ce, pour un territoire plus vaste qu'une seule artère commerciale (Corporation de développement urbain du faubourg Saint-Laurent, 1997 à 2009).

136 La CDU réalise un inventaire des institutions culturelles locales en 1998 ainsi que des cartes d'occupation de sol du quartier (1999, 2001, 2003, 2008). Cette dernière initiative permet de répertorier les terrains vacants et les bâtiments en état d'abandon, mais aussi de mettre en relief l'occupation du quartier par des édifices à vocation culturelle. Un programme d'embellissement et de propreté du quartier comportant la réalisation de murales et l'enlèvement des graffitis est mis sur pied en partenariat avec la ville à compter de 2005. En 2009, la CDU comptait parmi les membres de son conseil d'administration de nombreux représentants d'institutions et d'organismes culturels, dont Le Club Soda, la Société des arts technologiques, la Société de la Place des Arts, l'équipe Spectra, et le Monument National.

quartier, le rayonnement international de Montréal devient aussi une priorité. C'est dans ce contexte que l'organisme Montréal International voit le jour en 1996; il vise à assurer le rayonnement et la compétitivité économique de la métropole<sup>137</sup>.

Enfin, dans le but de permettre aux acteurs socioéconomiques du faubourg de s'attaquer plus spécifiquement à des problématiques sociales liées à la sécurité du quartier et à la qualité de vie des citoyens, la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent (TCFSL) est mise sur pied en 1999 (UQAM, 2009). Ce regroupement se prononce surtout en faveur de projets citoyens concernant la vie communautaire, dont le logement social et les marchés publics, ainsi que la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Mais l'organisme s'implique également dans le cadre des démarches d'aménagement urbain (TFSL, 2009 et 2010) et se prononce en faveur de la mixité du quartier, de sa vocation culturelle et de la préservation de son patrimoine bâti. Voyons maintenant plus en détail les réalisations de l'administration Bourque et leur influence sur le développement culturel local.

### 6.3.3. LES FAITS SAILLANTS DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL LOCAL (1994-2001)

Pour le maire Bourque et son parti Vision Montréal, la qualité de vie passe par l'environnement, l'établissement des jardins communautaires et les éco quartiers. Si le maire rêve d'une ville verte et d'une métropole écologique, il souhaite aussi tirer parti de l'identité francophone de la métropole (Belley, 2003; Vision Montréal, 1994; La Presse, 27 octobre 1996 : A6). La qualité de

---

137 Cet organisme à vocation internationale a comme mandat d'augmenter l'investissement direct étranger, d'accroître la présence d'organisations internationales, de faciliter l'établissement de la main-d'œuvre étrangère stratégique, de soutenir le développement de l'innovation et d'accélérer le développement des grappes de compétition (Montréal international, 2013) (Page consultée le 2013-03-08) *Site de Montréal international* [en ligne] : <http://www.montrealinternational.com/mission-mandats/>

vie des citoyens est ici entendue au sens large : sécurité, entretien des rues, des trottoirs et des parcs, habitation et transport, loisirs et culture.

Du point de vue de la culture, le maire Bourque soutient principalement des projets qui contribuent à la relance du centre-ville; il ne manifeste pas une préoccupation particulière pour les projets culturels qui favorisent la création, tels que la médiation ou l'entrepreneuriat culturel. Plus pragmatique, il encourage notamment l'achat de livres pour les bibliothèques municipales et favorise certains projets pour les arts de la scène et du spectacle. Cependant, la nouvelle administration se trouve devant une impasse financière et doit composer avec des contraintes budgétaires majeures qui l'amènent à hausser les taxes et à compresser les dépenses. Conséquemment, son agenda est principalement orienté vers des priorités de développement économique. À l'aube de son deuxième mandat, l'administration Bourque réussit à relancer le marché de la construction et du tourisme, à amorcer une rationalisation des dépenses de la ville de même qu'une négociation d'un pacte fiscal avec le gouvernement provincial promis pour 2000. Les résultats de sa gestion serrée lui permettent de promettre un gel des taxes municipales et une abolition de la surtaxe dans le secteur non résidentiel. Vision Montréal remporte les élections de 1998 avec une très forte majorité.

Plusieurs projets en infrastructures culturelles voient le jour entre 1994 et 2001. Le projet de relocalisation et de revalorisation du patrimoine de l'Écomusée du fier monde<sup>138</sup> retient l'attention en 1996. Vouée depuis les années 1980 à la mise en valeur de l'histoire locale et du patrimoine industriel, cette institution reçoit un prix « Orange » de la part de l'organisme

---

138 Réalisé par Jean-Omer Marchand au début du siècle dernier, ce bâtiment est un ancien édifice de loisirs municipal comportant une piscine intérieure, en mosaïque. Le projet de restauration du patrimoine a été financé par la Ville de Montréal, le ministère de la Culture et des Communications du Québec et le ministère du Patrimoine canadien. (Page consultée le 2010-06-25) *Site de l'Écomusée du fier monde* [en ligne] : [http://www.ecomusee.qc.ca/histoire\\_historique.html](http://www.ecomusee.qc.ca/histoire_historique.html).

Sauvons Montréal pour avoir relevé le défi d'une reconversion réussie des Bains Généreux. Entre-temps, le Conseil du Patrimoine religieux du Québec<sup>139</sup> établit certaines priorités d'action dans le faubourg, alors que divers investissements sont faits avec cet objectif de préserver le patrimoine religieux à l'échelle du Québec<sup>140</sup>. Le développement de la cité universitaire se poursuit durant cette période et l'UQAM s'enrichit de nouveaux pavillons d'enseignement et de projets de résidences étudiantes<sup>141</sup>. En ce qui concerne l'industrie du spectacle et du théâtre, soulignons la modernisation et l'agrandissement de la Cinémathèque québécoise<sup>142</sup>. Le bâtiment abrite aussi l'Institut national de l'image et du son, consacré à la formation d'étudiants en scénarisation et en production. La Maison Théâtre, établie en 1997 près du Cégep du Vieux-Montréal, est modernisée au coût de 4,2 M\$ (La Presse, 8 octobre 1997 : E4). Pour sa part, le Théâtre du Nouveau Monde (TNM), situé à l'angle de Sainte-Catherine et de Saint-Urbain, au cœur du faubourg<sup>143</sup>, subit des travaux de réfection.

---

139 Le Conseil du Patrimoine religieux du Québec, rapports annuels (1995-2009).

140 Le Conseil du Patrimoine religieux du Québec investit aussi au cœur du faubourg Saint-Laurent et rénove l'église Le Gesù qui, de nos jours, comporte des espaces de diffusion culturelle. L'Église Saint John the Evangelist, l'Église unie Saint-Jean et la chapelle Notre-Dame-De-Lourdes reçoivent aussi des subventions pour leurs projets de rénovation.

141 Le Pavillon de chimie et de biochimie de l'UQAM ouvre ses portes en 1995; il est relié au pavillon Président-Kennedy depuis sa construction en 1997. Au cours de la même période, la Fondation du prêt d'honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) s'est investie dans la construction d'une résidence destinée au logement étudiant. Cette action s'inscrivait dans la lignée de nombreuses interventions de la SSJB en faveur de l'éducation. L'immeuble de 12 étages fut construit à l'intersection des boulevards Saint-Laurent et René-Lévesque, face au Monument National qui, jadis, assurait des services communautaires.

142 Ce projet de 15 M\$ a été financé en 1995 à parts égales par les trois ordres de gouvernement, à travers le programme fédéral-provincial d'infrastructures. Il a aussi bénéficié d'un soutien privé provenant de l'entreprise Kodak. Le projet d'agrandissement a permis de reconvertir une ancienne école pour compléter le quadrilatère à vocation culturelle situé à l'angle du boulevard de Maisonneuve et de la rue Saint-Denis (*Le Devoir*, 6 mai 1995 : A3).

143 Quelque 12,5 M\$ sont destinés à la mise en valeur architecturale de l'édifice qui abritait autrefois la Comédie-Canadienne. La même année, Musique Plus s'est installée à l'intersection nord-ouest des rues Sainte-Catherine et de Bleury (*L'Actualité*, 1<sup>er</sup> mai 1997 : 90).

En 2000, c'est au tour du Club Soda de s'établir au coin du boulevard Saint-Laurent et de la rue Sainte-Catherine<sup>144</sup>. En plein cœur de ce qu'on appelle le mini-Broadway de Montréal, la salle réintègre un espace, qui fut autrefois un cabaret et un cinéma. Un programme de rénovation des anciens cinémas permet de mettre en valeur l'héritage architectural de ces lieux de spectacles. Le maire Bourque et le conseil municipal démontrent leur appui au projet de déménagement du Club Soda en lui permettant de se soustraire aux règles de contingentement, limitant l'exploitation des établissements de type « cabaret » au centre-ville<sup>145</sup>. Quant aux projets de développement immobilier lancés par l'administration précédente, ils ne se concrétisent qu'en 1999<sup>146</sup>. Les investissements privés liés à ces projets immobiliers sont essentiels pour la revitalisation du quartier qui peut de moins en moins dépendre des investissements publics.

Sous l'impulsion des divers projets à caractère culturel et grâce surtout à la relance du marché immobilier, la revitalisation s'amorce enfin au centre-ville. Le maire Bourque est cependant critiqué pour son inefficacité à s'allier au gouvernement provincial dans le renouvellement de la fiscalité municipale. Son projet de restructuration municipale est très impopulaire et les maires de

---

144 Le projet a nécessité 3,3 M\$, provenant de partenaires privés et publics. Il a aussi bénéficié d'une subvention de 1,5 M\$ du programme Infrastructures Québec. Une somme s'élevant à 400 000\$ a été obtenue du Fonds d'investissement de la culture et des communications; alors que la Ville de Montréal versait 125 000\$ par l'entremise de son programme de rénovation des anciens cinémas (*La presse*, 19 juin 1999 : D16).

145 En effet, la proximité de 16 salles de spectacles sur un territoire de moins d'un demi-kilomètre carré confirmait la vocation culturelle de ce quadrilatère. La Place des Arts, le Monument National, le Théâtre du Nouveau Monde, le Métropolis, les Foufounes électriques et le Spectrum constituent le noyau de ce qui allait devenir le quartier des spectacles (*La Presse*, 30 mai 2002 : C4).

146 Alors que les investisseurs sont admissibles à des subventions par le biais du Programme de revitalisation des quartiers centraux, doté de 3,7 M\$, ils doivent aussi terminer les travaux archéologiques amorcés et procéder à la décontamination des sites. C'est sous l'administration Bourque que les projets prennent leur envol avec la vente en 1999 des terrains du faubourg Saint-Laurent au Groupe Aquilini de Vancouver en 1999. Alors que l'administration Doré les acquiert en 1990 pour 11,7 M\$, la dégringolade des marchés et la contamination des terrains conduisent la ville à s'en départir pour 1,77 M\$ dix ans plus tard. Malgré tout, cette décision est salvatrice pour le quartier, puisque le groupe privé consacre un premier investissement de 60 M\$, ce qui relance la construction de logements locatifs. Cet investissement, le plus important du genre fait à Montréal depuis un quart de siècle, permet au faubourg de tourner la page sombre de son déclin (*La Presse*, 27 octobre 1996 : A6, 14 septembre 1999 : A6, et, 26 juin 1999 : A6).

banlieue s'y opposent (Lemire, Juteau, Arcand et Bilge, 2005). Cette conjoncture politique ouvre la porte à un nouveau parti, celui de l'Union des citoyennes et des citoyens de Montréal (UCCM), dirigé par Gérard Tremblay, qui met à profit les promesses d'un idéal démocratique cher au RCM de même qu'aux maires des banlieues.

#### 6.4. L'ADMINISTRATION DU MAIRE TREMBLAY (2002-2012)

En 2002, Gérald Tremblay, à la tête de l'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM), est élu au moment où se met en place le projet de réforme territoriale. Opposé au départ à ce projet, le nouveau maire entreprend des activités de concertation et réintroduit des mécanismes démocratiques visant à susciter une adhésion à la nouvelle structure imposée par le gouvernement. Les forums, sommets et rendez-vous visent ainsi à rallier les citoyens dans une vision commune de développement urbain : une métropole culturelle innovante et ouverte sur le monde.

En 2002, dans la foulée du Sommet de Montréal, un regroupement culturel est officiellement créé et se fait le catalyseur de cette vision. Culture Montréal met en valeur l'apport de la culture au développement social et économique de la métropole. Des initiatives de concertation ont lieu et visent à favoriser le financement privé de la culture et de l'entrepreneuriat culturel. La ville finance parallèlement des projets de médiation culturelle dans un but de cohésion et d'intégration sociale<sup>147</sup>. Plusieurs réalisations et annonces importantes (tableau 13) ont marqué la gouverne locale sous l'administration Tremblay.

---

<sup>147</sup> Ces projets comprennent des résidences d'artistes ou des activités culturelles (arts visuels, danse, théâtre) adaptées à des publics cibles : tels que les jeunes, les aînés, les personnes handicapées, les immigrants et les autochtones.

**Tableau 13 : Variables contextuelles en lien avec le développement culturel du faubourg Saint-Laurent pour la période 2002-2012**

<b>Réalisations sous l'administration Tremblay (2002-2012)</b>			
<b>Démocratie</b>	<b>Culture locale</b>	<b>Processus/Mesures</b>	<b>Effets</b>
<p><b>Réintroduction de mécanismes démocratiques</b></p> <p>- Office de consultation publique de Montréal (OCPM, 2000)</p> <p><b>Organisations de la concertation</b></p> <p>-Sommet de Montréal (2002)</p> <p>-Rendez-vous Montréal Métropole Culturelle (2007)</p> <p><b>Création de regroupements culturels</b></p> <p>-Culture Montréal (2002)</p> <p>-Conseil du patrimoine de Montréal (2002)</p> <p>-Culture pour tous (2006)</p> <p>-Diversité artistique Montréal (2006)</p> <p>- Association des petits lieux d'art et de spectacles du Québec (APLAS, 2006)</p>	<p>Vision d'une métropole culturelle innovante et ouverte sur le monde</p> <p><b>Concertation entre les secteurs culturel, public et privé</b></p> <p>Initiatives en entrepreneuriat, mentorat et mécénat culturels</p> <p>Partenariat du Quartier des spectacles</p> <p>Financement de projets de médiation culturelle par la ville</p> <p>Diversité culturelle</p> <p>Partage entre soutien des élites et culture populaire</p>	<p>Création de la nouvelle ville</p> <p>-Plan stratégique de développement durable (2005-2009)</p> <p>-Nouveau plan d'urbanisme (2004)</p> <p><b>Position de négociation fondée sur des incitatifs</b></p> <p>-Incitatifs fiscaux à l'investissement privé en culture</p> <p>-Politique du patrimoine (2005)</p> <p>-Politique de développement culturel (2005)</p>	<p>Leadership partagé</p> <p>Agenda économique, social et culturel</p> <p><b>Réalisations :</b></p> <p>-Métropolis (2002)</p> <p>-Société des Arts technologiques (2003)</p> <p>-Bibliothèque et - Archives nationales du Québec (2005)</p> <p>-Maison du Festival de Jazz Rio Tinto Alcan (2008)</p> <p>-Montréal, capitale du livre (2005)</p> <p>-Montréal, ville de design UNESCO (2006)</p>
Sources : VILLE DE MONTRÉAL (2000, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2009).			

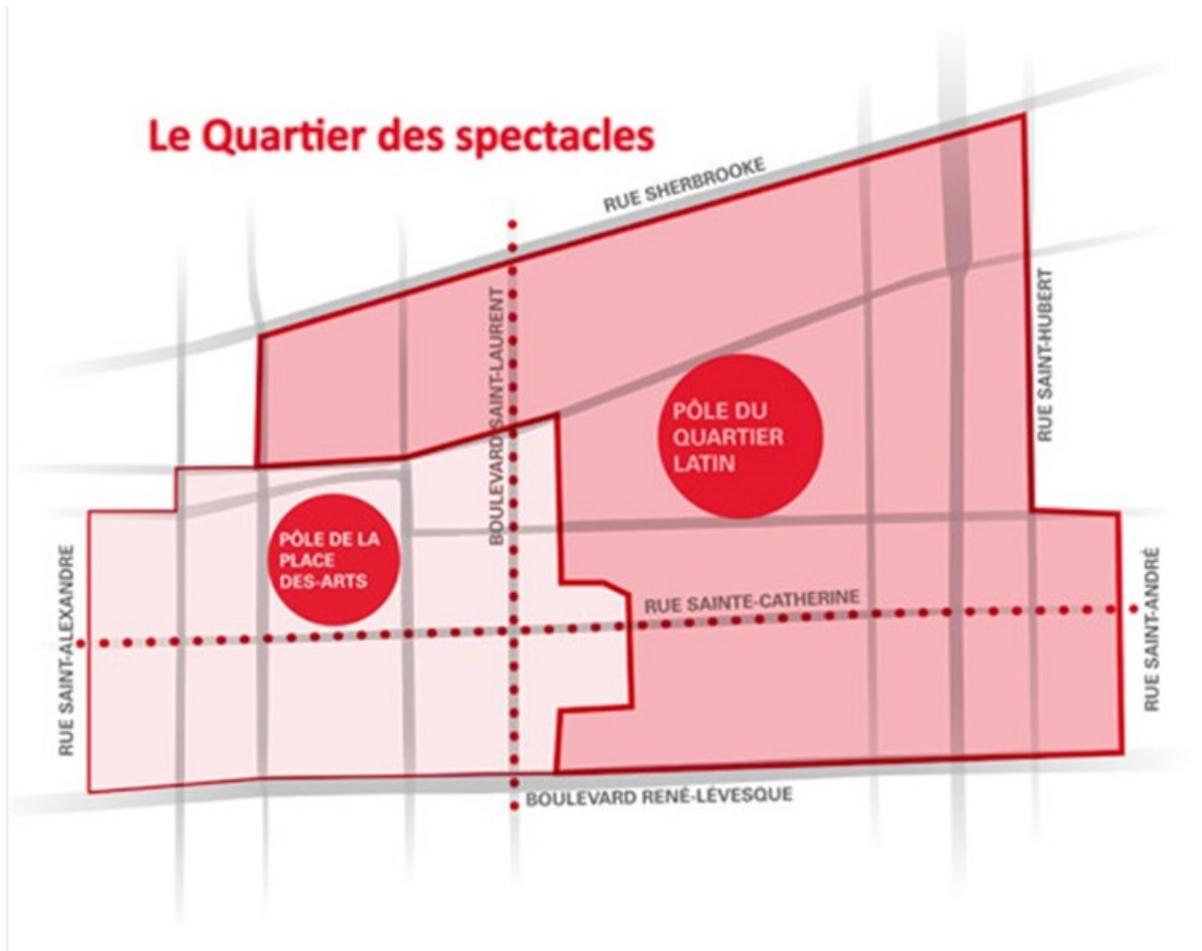
Dans la foulée de la réorganisation municipale et des sommets, forums et rendez-vous qu'elle suscite, l'administration Tremblay donne la priorité à la concertation. L'agenda municipal comprend des objectifs de développement économique, social et culturel. Forte des nombreux projets qui ont contribué à la redynamisation de son centre-ville, Montréal est consacrée par l'UNESCO « Capitale mondiale du livre », en 2005, et « Ville UNESCO de design », en 2006. Cette même année, la métropole est aussi intégrée au Réseau des villes créatives, établi par l'UNESCO deux ans plus tôt. En 2006, le maire Tremblay est par ailleurs élu vice-président pour l'Amérique du Nord de Cités et gouvernement locaux unis (CGLU), organisme international fondé deux ans plus tôt<sup>148</sup>. Cette nomination vient affirmer le positionnement de Montréal comme métropole internationale, alors que le maire sera amené à participer aux débats internationaux concernant le développement urbain et à accroître les échanges avec d'autres grandes villes et métropoles.

Le Partenariat du Quartier des spectacles est mis sur pied et de nombreux projets en infrastructures culturelles sont financés. Parmi les projets mis en œuvre, on compte : le Métropolis, la Société des Arts technologiques (S.A.T.), la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et la Maison du Festival de Jazz (Rio Tinto Alcan), pour ne nommer que ceux-là. Les balises du nouveau Quartier des spectacles sont définies par la rue Sherbrooke au nord, la rue Saint-Alexandre à l'ouest, le boulevard René-Lévesque au sud de même que les rues Saint-André et Saint-Hubert à l'est. Deux pôles forment le quartier : la Place des Arts et le Quartier Latin (figure 7).

---

148 Fondée en 2004, le CGLU vise à " promouvoir une autonomie locale démocratique forte et effective dans le monde entier (*La Presse*, 11 février 2006 : A19).

Figure 7 : Schéma du Quartier des spectacles<sup>149</sup>



149 Le partenariat du quartier des spectacles est mis sur pied en 2003; le projet est complété en 2009. Pour les besoins de notre étude, qui couvre la période antérieure à la réalisation de ce projet, nous avons plutôt considéré les limites géographiques du faubourg Saint-Laurent exposées au début de ce chapitre, lesquelles couvrent un plus large territoire. Source concernant l'historique du partenariat du quartier des spectacles (Page consultée le 2015-05-02) *Site du quartier des spectacles* [en ligne] : <http://www.quartierdesspectacles.com/fr/a-propos/parteneriat-du-qds/>. Source du schéma du quartier des spectacles : Ville de Montréal, 2015, (Page consultée le 2015-05-02) *Site de la Ville de Montréal* [en ligne] : [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=7317,93907602&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7317,93907602&_dad=portal&_schema=PORTAL)

Voyons maintenant, plus en détail, le contexte politique qui a précédé l'arrivée au pouvoir du maire Tremblay et l'émergence du quartier des spectacles.

#### 6.4.1. LE CONTEXTE DES FUSIONS MUNICIPALES

L'hésitation du chef de l'UCIM au sujet du projet de fusion municipale, son passé politique, de même que l'importance qu'il accorde à la démocratie et à la concertation lui valent l'appui des défusionnistes, lesquels cherchent à faire échec aux fusions par la tenue de référendums. Il remporte l'élection de novembre 2001 en partie en raison de l'impopularité des fusions. Sur la scène provinciale, le Parti libéral promet une loi permettant la tenue de référendums sur les défusions s'il est porté au pouvoir aux prochaines élections. Gérald Tremblay fait équipe avec onze anciens maires de banlieues francophones et anglophones. Son parti est issu de la fusion de avec le défunt RCM, une alliance qui lui permet de s'adjoindre plusieurs conseillers municipaux déjà bien implantés dans les quartiers centraux de Montréal. La nouvelle administration consacre aussi une grande partie de son énergie à régler les modalités de mise en œuvre de la réforme municipale; deux ans plus tard, l'administration Tremblay devra gérer, cette fois, un important processus de démembrement de la nouvelle ville à la suite des référendums de 2004 sur les défusions municipales.

Au cours de son second mandat (2005-2009), les finances municipales étant toujours en mauvais état, l'administration Tremblay se voit dans l'obligation de réduire les dépenses courantes de la ville pour pouvoir investir dans les infrastructures municipales et la propreté de la ville en mettant sur pied un fonds vert destiné à l'embellissement et au développement du réseau des pistes cyclables. À la suite de la réforme territoriale, le maire s'engage à ne pas augmenter le fardeau

fiscal des contribuables en 2006 et 2007, et réclame du gouvernement un plus grand pouvoir de taxation pour financer d'importants travaux d'infrastructures routières<sup>150</sup>.

Sur le plan de la culture, le budget du Conseil des arts de Montréal<sup>151</sup> est maintenu et les bibliothèques municipales représentent l'axe de développement prioritaire, notamment au regard de l'accessibilité des services et de l'enrichissement des collections. En raison de la spéculation immobilière et dans la foulée des projets culturels présentés au Sommet de Montréal, la joute s'accélère et se complexifie. Alors même qu'on se concerte autour d'une vision commune concernant le faubourg Saint-Laurent, appelé à devenir le quartier des spectacles, plusieurs centres d'art sont forcés de se relocaliser en raison de l'augmentation des coûts des loyers commerciaux. Le quadrilatère délimité par les rues de Maisonneuve, Ontario, Clark et Saint-Laurent, un espace à haute densité culturelle et patrimoniale, est convoité par des promoteurs qui souhaitent convertir plusieurs immeubles en condominiums et en hôtels. À la suite de ce bref rappel du contexte de la réforme territoriale, voyons maintenant, plus précisément, comment évoluent les variables contextuelles de notre modèle.

#### 6.4.2. LA DÉMOCRATIE ET LES NOUVEAUX REGROUPEMENTS

Dans la foulée de la réforme territoriale, la Commission Tremblay, présidée par celui qui allait devenir le prochain maire de Montréal, Gérald Tremblay, dépose son rapport sur la

---

150 Cette solution est inspirée du *Toronto City Act* adopté par la ville reine, une loi qui habilite la ville à taxer les stationnements, les billets de spectacles, la vente d'alcool et de cigarettes de même qu'à imposer des autoroutes à péage. Déposé en 2007, le Projet de loi n° 22 *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'agglomération de Montréal* lui accorde un plus grand pouvoir de taxation (Rodrigue, 8 février 2007 : A2; 6 novembre 2007 : A10).

151 Le Conseil des arts de la région métropolitaine est mis en place en 2002 par le gouvernement du Québec dans le cadre de la réorganisation municipale de la métropole et relève depuis 2006 du Conseil d'agglomération de Montréal. Cette appellation succède à celle du Conseil des arts de la communauté urbaine de Montréal (CACUM), soit l'ancien Conseil des arts de Montréal mis sur pied en 1956 par le maire Jean Drapeau (Page consultée le 2015-03-19) *Site du CACUM* [en ligne] : <http://www.artsmontreal.org/media/mission/historique.pdf>

politique de consultation publique en matière d'urbanisme (OCPM, 2008). Les recommandations suivantes sont alors émises :

- 1) modifier et renforcer les conseils de quartier et créer des comités-conseils d'arrondissement;
- 2) renforcer le Service du développement économique et urbain;
- 3) fusionner la Commission Jacques-Viger et le Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels pour former un comité d'experts;
- 4) créer l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) (Ville de Montréal, 2000).

En 2005, le conseil de ville adopte une politique de consultation et de participation publique intitulée «Le défi de la participation» (Paré 2005; Ville de Montréal, 2005). Des modifications sont proposées pour réactiver les processus de consultations publiques sous les auspices de l'OCPM (entrée en vigueur en janvier 2006). Cet ajout législatif fait suite à une recommandation de l'Office, en 2004, afin que les conseils d'agglomération, les villes reconstituées et les arrondissements puissent le mandater au besoin (OCPM, 2005). Ainsi alors que l'administration précédente allégeait le processus administratif et supprimait certains mécanismes démocratiques, l'administration Tremblay réintroduit et actualise les solutions mises en place par le RCM.

Au fil des années, la consultation publique retrouve l'importance qu'elle avait pour ce qui est de l'élaboration des projets locaux. Les citoyens peuvent exprimer leurs préférences, non seulement par le truchement du dépôt de mémoires, mais bientôt à l'occasion de sommets, de forums et de rendez-vous où sont élaborées de nouvelles visions de la ville<sup>152</sup>. Si le mode de consultation en vigueur sous l'administration Tremblay reprend en grande partie un modèle antérieur, basé sur des audiences publiques, les mécanismes démocratiques sont aussi appelés à être harmonisés. En

---

152 Voir études connexes concernant les villes québécoises (Saint-Pierre, Béliveau-Paquin et Dubois, 2009, 2010).

effet, dans le contexte d'une ville décentralisée, les compétences démocratiques sont réparties entre l'OPCM, qui est un mécanisme de consultation centralisé, et les conseils d'arrondissement, qui représentent l'ensemble des intérêts à l'échelle métropolitaine<sup>153</sup>.

Par ailleurs, la réforme territoriale amène plusieurs changements, dont l'avènement des conseils d'agglomération<sup>154</sup> qui permettent aux villes périphériques de s'entendre sur le financement des équipements et des services communs, incluant les infrastructures culturelles. Bien que l'ensemble de ces changements témoigne d'un leadership partagé, ils complexifient la gouvernance participative. Les intérêts sont divergents et les mécanismes démocratiques s'institutionnalisent à toutes les échelles municipales. D'autre part, soulignons-le, si la culture fait l'objet d'une attention croissante au faubourg Saint-Laurent, c'est que la majorité des institutions culturelles y sont situées.

Alors que plusieurs regroupements culturels voient le jour, la concertation se structure de manière progressive et s'articule en faveur de projets de développement culturel locaux. Cette réflexion s'est amorcée notamment avec les acteurs du développement socioéconomique, dont la CDU. Les artistes et les gens d'affaires font front commun en faveur d'une vision de développement consacrant le faubourg comme « Le cœur de la cité culturelle ». Cette vision, d'abord mise de l'avant par la CDU, prend ensuite forme lors du Sommet de Montréal. À cette occasion, des

---

153 Élaborée dans la foulée des fusions municipales, la Charte de la Ville de Montréal désigne, d'une part, l'OPCM en tant qu'organisme responsable des audiences publiques et, d'autre part, l'arrondissement comme le palier d'application de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU). L'harmonisation de ces deux modèles s'avère difficile, alors que les deux instances municipales doivent clarifier et répartir les compétences en matière de participation citoyenne (Bherer, 2011). Les arrondissements montréalais disposent de pouvoirs importants faisant de Montréal l'une des villes les plus décentralisées dans le monde (Collin et Robertson, 2005 ; Hamel, 2009). Dans un tel contexte, les conflits entre le centre et les arrondissements viennent teinter l'ensemble de la gouvernance municipale qui devient plus complexe.

154 Avec le décret 1213-2005 concernant la Ville de Montréal, le conseil des ministres autorise la création des conseils d'agglomération.

acteurs de tous les horizons sont rassemblés et amorcent une réflexion sur le développement de la métropole.

Parmi ces acteurs se trouvent ceux qui militent en faveur de la conservation du patrimoine. Dans la foulée du sommet, le Conseil du patrimoine de Montréal est créé. Cette instance consultative permet à la ville de rassembler les acteurs patrimoniaux afin de formuler des objectifs de conservation et de mise en valeur du patrimoine.<sup>155</sup> Le Sommet fournit aussi une tribune aux membres d'un nouveau regroupement culturel destiné à faire reconnaître la culture comme un élément essentiel du développement de Montréal. Culture Montréal<sup>156</sup> contribue au ralliement des acteurs politiques, économiques et culturels autour de la vision d'une « métropole de création et d'innovation, ouverte sur le monde ». L'influence de Culture Montréal, qui agit en tant que catalyseur de la concertation du domaine culturel à l'échelle métropolitaine, est centrale pour le développement de maints projets qui va contribuer à la revitalisation du faubourg et à sa transformation en un véritable quartier des spectacles. En faisant valoir l'apport du développement culturel à l'économie métropolitaine<sup>157</sup>, l'organisme favorise la mobilisation et les partenariats de financement. Culture Montréal rassemble ainsi les participants du sommet, tels que les Centres locaux de développement (CLD), la Chambre de commerce de Montréal, des chercheurs, des praticiens des administrations publiques locales et provinciales et des politiciens

---

155 En 2005, le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Direction du développement urbain de la Ville de Montréal réalise un bilan de la valeur patrimoniale de l'arrondissement Ville-Marie et conclut que cet arrondissement est l'un des plus riches en Amérique du Nord en ce qui a trait au nombre et à la valeur des biens patrimoniaux conservés sur son territoire (Ville de Montréal, 2005).

156 Plus spécifiquement sur la scène Montréalaise, l'émergence de groupes, tels que Culture pour tous et Culture Montréal, ont amené un renouveau dans la façon d'aborder le développement culturel au Québec (Payette, 2011). Ces regroupements considèrent la culture comme un pilier important du développement social et économique local. Ils favorisent aussi le renouveau des liens entre développement socioéconomique et développement culturel et l'accès de la culture au plus grand nombre. La médiation culturelle, la concertation, le réseautage, la formation et la recherche sont au nombre des actions menées par ces organismes pour atteindre leurs objectifs.

157 Des auteurs tel que Florida (2002) font aussi valoir que l'offre culturelle locale contribue à accroître l'attractivité urbaine et par le fait même, l'achalandage des commerces et services liés au tourisme.

autour d'une même vision : celle de renforcer l'identité de Montréal comme métropole culturelle (Brault, 2009).

Parallèlement à cette nouvelle prise de conscience, le milieu culturel structure son offre en matière de démocratisation de la culture<sup>158</sup>. Ainsi, en 2006, le Secrétariat des Journées de la culture devient Culture pour tous, ce qui reflète un élargissement de sa mission depuis sa création en 1997, pour désormais inclure la recherche et la promotion de la médiation culturelle. Les projets de médiation culturelle, initiés par les artistes et les organismes culturels, contribuent à renouveler le rapport de l'art à la jeunesse, au travail, à l'inclusion sociale, à la participation citoyenne et à l'interculturalité. Bien qu'elles soient souvent issues des milieux artistiques, ces initiatives bénéficient d'un soutien public croissant. Le gouvernement provincial finance ces initiatives depuis les années 1980 par le biais du partenariat Culture-Éducation et du programme La culture à l'école (Dubois, 2005). La Ville de Montréal emboîte aussi le pas et finance des projets de médiation culturelle présentés par les organismes.

Au titre de l'interculturalité, les artistes d'origines culturelles diverses ont besoin de se faire connaître du public québécois. En réponse à ce besoin, l'organisme Diversité artistique Montréal (DAM)<sup>159</sup> est mis sur pied en 2004 à la suite d'une journée de concertation sur la diversité culturelle dans les arts, organisée par le Conseil des arts de Montréal. Un autre défi interpelle les créateurs dans leur ensemble, alors que l'offre de diffusion culturelle se multiplie au cœur du

---

158 La Table de concertation du faubourg Saint-Laurent s'intéressait aux problématiques de développement social dans une perspective d'inclusion et de cohésion sociale. Ces préoccupations rejoignent également la raison d'être de certains regroupements qui présentent la culture comme une solution à des problématiques sociales, et ce, en mettant en œuvre des initiatives de médiation culturelle et en mettant en valeur la diversité culturelle. C'est notamment le cas de Culture pour tous et de Diversité artistique Montréal (DAM).

159 La mission de l'organisme est d'accroître la présence des artistes, des organismes et des publics issus des communautés ethnoculturelles dans le paysage artistique montréalais en proposant, notamment, un répertoire en ligne permettant de faire connaître les créateurs venus d'ailleurs.

faubourg. Les petits organismes de création et de diffusion doivent accroître leur visibilité et ainsi garantir leur pérennité dans le quartier. En 2004, un projet pilote contribue à résoudre les problématiques d’affichage publicitaire des organismes culturels. À la suite de ce projet, l’Association des petits lieux d’art et de spectacles du Québec (APLAS) est mise sur pied. Cet organisme se dévoue à l’amélioration des conditions de pratiques des artistes qui s’y produisent et à la visibilité des organismes de diffusion, notamment en créant un répertoire des petits lieux d’art et de spectacle à l’échelle du Québec destiné aux artistes et au public. D’entrée de jeu, l’émergence de ces divers regroupements nous informe sur le défi pour les créateurs de faire connaître leur travail, alors que l’offre culturelle du centre-ville est saturée et que les lieux de diffusion se multiplient en périphérie de l’île.

Du point de vue du développement économique, Culture Montréal propose de développer des partenariats de financement avec l’entreprise privée et de positionner Montréal comme métropole culturelle sur la scène internationale. De son côté, l’APLAS met l’accent sur l’envers de cette problématique. En effet, il devient de plus en plus difficile pour les petits organismes culturels de rivaliser avec les diffuseurs majeurs qui se concentrent au cœur du faubourg. Du point de vue du développement social, Culture pour tous témoigne des efforts de médiation culturelle mis en œuvre et de l’utilité de ces projets en tant qu’instruments d’intégration et de cohésion sociale. Pour cet organisme, ces initiatives contribuent à la consolidation de l’appartenance citoyenne fragilisée dans la foulée des débats qui ont jalonné la réforme municipale. Dans la même logique, Diversité artistique Montréal (DAM) reflète la diversité culturelle de la métropole et de ses créateurs et souligne l’importance de mettre en valeur leur création. D’autres préoccupations envers la conservation du patrimoine, l’intégration culturelle, de même que le soutien à la

création font l'apanage de divers groupes d'intérêt et se manifestent à travers les grandes orientations des politiques culturelles montréalaises.

#### 6.4.3. LE CADRE LÉGISLATIF ET LES POLITIQUES MUNICIPALES

La Charte de la Ville de Montréal officialise une harmonisation des compétences des villes fusionnées (Breux, 2004). Dans le domaine culturel, mentionnons plus spécifiquement l'article 91 de la Charte qui préconise un plan de développement culturel, l'article 100 qui prévoit une entente concernant l'application de la *Loi sur les biens culturels* et l'article 28 qui traite du Conseil des arts de Montréal (CAM). La question du patrimoine et du financement des organismes culturels est aussi présente. Du point de vue du zonage, l'article 89 de la Charte (L.R.Q., chapitre C-11.4) est une clause dérogatoire aux normes d'urbanisme qui habilite la mise en œuvre des grands projets, selon leur contexte de réalisation, tout en assurant leur conformité aux orientations générales du plan d'urbanisme. Ces nouvelles règles permettent à la ville de faciliter la mise en œuvre des projets de développement. Afin de favoriser la préservation du patrimoine, la ville met par ailleurs en œuvre une politique du patrimoine<sup>160</sup> adoptée en 2005. Cette politique vise à structurer l'intervention municipale et à favoriser le partage des responsabilités en matière de patrimoine entre l'ensemble des Montréalais. De plus, un fonds municipal est créé pour la conservation et la mise en valeur des biens municipaux d'intérêt

---

160 La politique définit les biens patrimoniaux en cinq grandes catégories : 1) le patrimoine naturel, 2) le patrimoine bâti, archéologique et paysager, 3) l'art public, 4) le patrimoine archivistique, 5) le patrimoine culturel immatériel. Au chapitre des principaux enjeux énoncés lors de la consultation publique, l'Ordre des architectes propose un inventaire de la valeur patrimoniale des propriétés municipales et souligne l'attention à porter au patrimoine du vingtième siècle. Héritage Montréal identifie le patrimoine religieux, industriel et agricole comme étant des objectifs prioritaires d'intervention. L'Association des archéologues du Québec (AAQ) considère impératif d'apporter des amendements à la *Loi sur les biens culturels* au niveau de la protection des sites archéologiques, des pouvoirs des municipalités et des outils de gestion.

patrimonial. Des mesures incitatives sont aussi adoptées en complément aux programmes de subvention traditionnels.

La signature d'un Contrat de ville pour les années 2003-2007<sup>161</sup> permet à la Ville de Montréal de conclure une entente de partenariat avec le gouvernement du Québec. Cette entente prévoit des investissements pour le développement de la métropole et l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens. Le Contrat de ville prévoit en outre de réaliser les priorités du sommet dans les domaines névralgiques suivants : l'habitation, le transport, les infrastructures, l'environnement, la culture, la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. Les principaux investissements dans le secteur culturel sont destinés à la conservation du patrimoine, le soutien à la création, l'accès à la culture et le loisir culturel et finalement : les équipements culturels.

En 2003, un groupe-conseil est mandaté pour préparer un énoncé de politique en prévision d'une politique culturelle. Le Rapport Bachand<sup>162</sup> qui en résulte se centre sur quatre principes directeurs de l'action municipale en matière de développement culturel : 1) faciliter l'accès de la population à la vie culturelle 2) soutenir la création culturelle 3) assurer le rayonnement international de Montréal et, finalement, 4) embellir en aménageant la ville. Quant à la politique de

---

161 Contrat de ville entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec 2003-2007 (Page consultée le 2013-05-31) *Site du MAMOT* [en ligne] :

[http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/metropole/documentation/contrat\\_ville\\_montreal.pdf](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/metropole/documentation/contrat_ville_montreal.pdf)

Divay et Séguin (2004) ont fait une recherche sur les expériences étrangères en matière de revitalisation urbaine, notamment l'expérience française qui a inspiré le contrat de ville de Montréal. Ils définissent le contrat de ville ainsi : « le cadre par lequel l'État, les collectivités locales et leurs partenaires s'engagent à mettre en œuvre de façon concertée, des politiques territorialisées de développement solidaire et de renouvellement urbain, visant à lutter contre les processus de dévalorisation de certains territoires urbains. Son objectif est le développement d'une ville équilibrée permettant l'intégration harmonieuse de toutes ses composantes.» (Circulaire n°14 - 153, du 31 décembre 1998). La démarche est structurée autour de trois principes : (1) transversalité et cohérence des politiques à l'échelon territorial (2) partenariat, mais il faut relever qu'il s'agit essentiellement de partenariats institutionnels (3) participation des habitants (Divay et Bacqué, 2003 : 65-79).

162 Ce rapport élaboré par un Groupe-conseil (Bachand, 2003) propose un cadre, des principes directeurs et l'énoncé de la future politique culturelle de Montréal. Il fait état des modèles de politiques culturelles municipales de grandes villes du monde et des innovations à considérer pour favoriser l'accessibilité à la culture, le renforcement des réseaux municipaux des bibliothèques, la diffusion culturelle et la pratique artistique amateur ou le loisir culturel.

développement culturel de la Ville de Montréal, intitulée Montréal, Métropole Culturelle, elle est présentée en 2005. Destinée à positionner Montréal sur la scène internationale, cette politique répond à trois grands enjeux : l'accès à la culture, le soutien aux arts et l'aménagement et le design urbain.

La première orientation concerne le développement de l'accessibilité à une offre culturelle variée; elle passe par des actions ciblées d'animation et de médiation culturelle. La ville projette aussi de mettre en valeur la culture autochtone et de renforcer les relations interculturelles. En ce qui a trait à la deuxième orientation qui vise à garantir le soutien aux arts et à la culture, la ville privilégie la voie de la consolidation du financement du CAM. Elle valorise par ailleurs l'apport des nouvelles technologies à la culture et vise à favoriser l'innovation et à positionner Montréal comme métropole culturelle de création. La ville reconnaît l'importance des festivals dans le cadre de son développement socioéconomique et de son rayonnement sur la scène internationale. Finalement, dans le cadre de la troisième orientation, la ville envisage l'intervention culturelle comme un instrument de revitalisation urbaine et vise à positionner Montréal comme ville de design (UNESCO, 2007). On souhaite, de plus, renforcer et développer les pôles culturels dans le cadre du projet du quartier des spectacles, mis en œuvre en 2006 et inauguré en 2009.

Ces politiques municipales montréalaises donneront aussi lieu à une entente de développement culturel. Signée en 2005, cette entente est dotée alors d'une enveloppe totalisant 80 M\$ à investir dans la mise en valeur du patrimoine, les équipements et la médiation culturelle. Renouvelée et bonifiée, cette entente totalise 139 M\$ en 2008. Parallèlement à ces ententes de développement, les gens d'affaires et les créateurs renforcent leur partenariat et suscitent des opportunités

d'affaires, des échanges d'expertises et des ressources nécessaires à la réalisation des projets culturels. Le financement privé de la culture fait d'ailleurs l'objet d'une attention croissante.

#### 6.4.4. LE FINANCEMENT PRIVÉ ET LA MÉDIATION CULTURELLE

Au centre de cette concertation renouvelée, Culture pour tous et Culture Montréal se font rassembleurs et soumettent au milieu culturel et au milieu des affaires de nouvelles pistes d'action. En 2002, dans le cadre du «Symposium Montréal 2017 : une Cité du monde de 375 ans», la Chambre de commerce du Montréal métropolitain invite le chercheur Richard Florida. C'est à la suite de l'invitation de Culture Montréal en 2005 que ce dernier présente sa théorie sur l'importance de la créativité pour le dynamisme de l'économie montréalaise (CCMM, 2005 : 11). Il faut dire qu'à Montréal, comme dans d'autres grandes villes, et alors que le discours économique sur la ville se tourne vers l'économie du savoir, la culture est interpellée pour jouer un nouveau rôle lié à l'innovation, au développement et à la rétention du capital créatif.

Dans la foulée de ces événements, la Chambre de commerce est toujours très présente et propose des initiatives destinées à rapprocher le milieu des affaires et le milieu culturel. Ainsi, elle appuie Culture pour tous dans le cadre du projet Art au travail, permettant aux gens d'affaires d'inviter des artistes en résidence, afin de développer le potentiel créatif au sein de leur entreprise. Le Conseil des arts de Montréal est aussi actif dans cette orientation, alors qu'il met sur pied le Forum des présidents d'organismes soutenus par le Conseil, initiative visant une concertation accrue des gens d'affaires impliqués dans les arts (CAM, RA 2006 : 5). Dans le même ordre d'idée, l'expertise de Mentorat Québec est sollicitée par le Conseil dans le cadre d'un projet de

mentorat destiné aux artistes (Ibid. : 31)<sup>163</sup>. Le Conseil des arts de Montréal (CAM), la Chambre de commerce de Montréal et Centraide s'allient, par ailleurs, dans le cadre de la mise sur pied de l'organisme Bénévoles d'affaires, destiné à un partage d'expertises offert aux artistes et aux organismes culturels.

Le Rendez-vous Métropole Culturelle 2007 est une autre plaque tournante de ces initiatives. À cette occasion, le gouvernement provincial, par l'entremise du ministère de la Culture, des Communications et du Conseil des arts et des lettres du Québec, s'intéresse de près au renforcement des liens entre le milieu des affaires et le milieu culturel. Divers comités sont créés avec cet objectif d'élaborer et de proposer des mesures fiscales, telles que des crédits d'impôt<sup>164</sup> pour l'achat de biens culturels, ou des programmes de subvention, tel que Placement Culture qui vise à stimuler le financement privé de la culture (MCCCF, RA 2007-2008 : 53). Le Conseil des arts de Montréal emboîte le pas et développe des incitatifs financiers et lance son programme de Parrainage fiscal. Ce mécanisme permet à des organismes culturels montréalais, n'ayant pas le statut d'organismes de charité, de solliciter des dons du secteur privé par l'entremise du CAM. De concert avec la Jeune Chambre de commerce de Montréal, le Conseil des arts de Montréal lance Arrimages une initiative destinée à développer le mécénat chez les jeunes entrepreneurs (CAM, RA 2008 : 29).

---

163 Le projet a pour objectif d'offrir aux gestionnaires du secteur des arts et de la culture la possibilité de bénéficier d'un transfert d'expérience grâce à l'accompagnement d'un mentor. Depuis 2012, ce programme de mentorat culturel est géré par la Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux avec l'appui du Conseil des arts de Montréal, de la Conférence régionale des élus de Montréal et du Conseil des arts et des lettres du Québec. Source Chaire de gestion des arts 2007 (Page consultée le 2015-03-20) *Site de la Chaire de gestion des arts* [en ligne] : <http://www.gestiondesarts.com/fr/chaire-carmelle-remi-marcoux/mentorat-culturel/#.VQxrdeFvVhI>

164 En matière de crédits d'impôt « culturels », le ministre du Revenu ainsi que la SODEC exercent des responsabilités distinctes. Notamment, le rôle de la SODEC est d'établir l'admissibilité du bien au crédit d'impôt.

D'emblée, on remarque que des organismes comme Culture Montréal et Culture pour tous ont su repositionner leurs actions pour répondre à certains objectifs de développement social et économique. Culture Montréal contribue à renouveler les modes de financement de la culture en partenariat avec le milieu des affaires. Ces partenariats passent par le partage d'expertises, le mentorat et le bénévolat d'affaire, puis par les partenariats de financement, tels que les commandites, le mécénat et les dons. La Ville et le gouvernement du Québec soutiennent ces initiatives en développant des incitatifs fiscaux, alors que les conseils des arts de Montréal et du Québec élaborent des programmes de financement qui font appel au partenariat avec le secteur privé. De son côté, Culture pour tous favorise le développement social l'accès à la culture et l'intégration sociale par des projets de médiation culturelle qui impliquent les organismes culturels et les créateurs.

Les partenariats de Culture Montréal avec le milieu des affaires et de Culture pour tous avec les organismes communautaires ne favorisent pas uniquement la commercialisation culturelle, mais favorisent aussi la liberté de création. En ce sens, ces propositions ne favorisent pas que la mise en marché de la culture populaire, mais profitent aussi aux élites culturelles impliquées dans les initiatives liées à l'entrepreneuriat et à la médiation culturelle. En effet, ces initiatives visent un meilleur maillage entre le milieu des affaires et les créateurs afin d'ouvrir des opportunités tant sur le plan du développement économique que social dans une perspective de développement durable de la culture. L'intégration de ces préoccupations de développement culturel, social et durable est en accord avec un modèle post-matérialiste de développement. Bref, l'ensemble de ces initiatives permet la réalisation de nombreux projets contribuant à la transformation du faubourg Saint-Laurent en un quartier des spectacles.

#### 6.4.5. LE PROJET DU QUARTIER DES SPECTACLES

En 2002, l'ensemble des lieux de diffusion du faubourg compte plus de 25 000 places (La Presse, 30 mai 2002 : C4). Cette concentration équivaut à plus de la moitié des places du quartier des théâtres de New-York. C'est à partir de cette vocation culturelle particulière, en constante progression, que le faubourg Saint-Laurent se redéfinit. C'est aussi en 2001 que l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) formule une première version du projet du quartier des spectacles, présenté au Sommet de Montréal l'année suivante. Ce projet devient rapidement le projet phare du développement culturel de la métropole et donne lieu à un partenariat pour sa réalisation.

Le principal objectif poursuivi par ce projet est d'augmenter la visibilité, la notoriété et l'achalandage des salles de spectacles et de consacrer la vocation culturelle du quartier. L'idée de renforcer sa spécialité en y concentrant l'offre des arts de la scène, bien que critiquée en raison de problème de saturation, fait cependant son chemin en raison des espoirs liés à la revitalisation du quartier. On souhaite accroître les dépenses touristiques, le développement économique et culturel local, de même que la réhabilitation des grands axes commerciaux du centre-ville. On espère sauvegarder la vocation culturelle et le caractère patrimonial des édifices les plus emblématiques du centre-ville et ainsi renforcer l'image de Montréal en tant que métropole culturelle. Ce projet propose la revitalisation des artères principales du quartier (Saint-Laurent, Sainte-Catherine, Jeanne Mance, De Maisonneuve) et vise à les rendre plus conviviaux, animés et attrayants, tant pour les citoyens que pour les visiteurs. En outre, on prévoit un renouvellement des infrastructures souterraines de services publics et la réfection des rues et trottoirs ainsi que le

renouvellement du mobilier urbain. On souhaite faciliter l'accessibilité au quartier et mettre en lumière les édifices à vocation culturelle pour accroître leur visibilité.

En 2003, le Partenariat du quartier des Spectacles (PDQS) est mis sur pied. Institué comme organisme à but non lucratif, il est dirigé par un conseil d'administration constitué de représentants issus de différents horizons (milieux de la culture, institutions, secteurs de l'éducation et des affaires, Ville de Montréal ainsi que des résidents). Le Partenariat a pour mandat de faciliter la concertation des acteurs locaux et le développement d'une vision partagée concernant la revitalisation du quartier. Ce partenariat repose sur une concertation d'acteurs provenant d'horizon divers et se développe dans l'esprit d'une vision de développement durable. Alliant développement social et économique, il correspond à des valeurs post-matérialistes. La concertation vise également à canaliser les énergies et à faire cheminer les partenariats de financement et les projets structurants, à optimiser le renouveau urbain du centre-ville et, enfin, à favoriser une harmonisation de ses fonctions par un aménagement et une signature visuelle appuyant sa vocation culturelle.

La revitalisation du centre-ville implique par ailleurs bien d'autres défis. Dans la foulée de la mise en branle du quartier des spectacles, plusieurs enjeux sont exprimés à l'occasion de consultations publiques ou relatés par la presse écrite. Alors qu'ils ont été des catalyseurs de la renaissance du faubourg, plusieurs artistes et petits organismes quittent cependant l'Îlot Balmoral en raison de la spéculation immobilière. Les édifices Wilder et Blumenthal qui les abritent sont bientôt désertés et risquent d'être remplacés par divers projets promus par des promoteurs immobiliers. Certaines craintes sont formulées par le Regroupement de centres d'art autogérés du Québec (RCAAQ) qui redoute une trop forte concentration de salles de spectacles au centre-ville.

L'organisme perçoit la stratégie de la concentration de l'offre comme un danger pour les salles excentrées. Il évoque aussi les effets néfastes de la spéculation immobilière sur les petits organismes, tels que les centres d'artistes et autres regroupements culturels situés au centre-ville. Plusieurs centres d'art et petits regroupements culturels doivent en effet quitter le faubourg pour se relocaliser dans de nouveaux locaux, notamment au Mile-End. Alors que le centre-ville se restructure et devient un quartier culturel de plus en plus prisé, les petits regroupements culturels sont soumis à une hausse des loyers commerciaux, un poste budgétaire qui représente un pourcentage de plus en plus élevé de leur budget annuel (RCCAQ, 11 février 2005).

Le domaine des arts de la scène vit par ailleurs des moments critiques. Malgré une forte opposition, la salle de spectacles du Spectrum ferme ses portes en 2007 à la faveur d'un projet de développement commercial (La Presse, 5 août 2007 : A10<sup>165</sup>). La même année, la fermeture du cinéma Parisien est annoncée, alors que celui-ci est l'un des derniers cinémas indépendants de la rue Sainte-Catherine à présenter des films francophones. En 2009, Daniel Langlois propriétaire du cinéma l'Exentris (Cassivi, 20 mars 2010 : 7) et mécène propose une réorientation de son organisme, devenu depuis dix ans le haut lieu de projection des films d'auteur. Alors que les cinémas indépendants pullulaient et offraient un vaste choix de programmation aux cinéphiles avertis, un virage s'est amorcé en faveur des mégaplex, ces grands diffuseurs de superproductions américains. Outre la compétition interne créée par une saturation des salles de spectacles et de cinéma au centre-ville, les villes-centres doivent aussi composer avec la concurrence de l'offre culturelle des banlieues. Plusieurs résidents délaissent le centre-ville et choisissent de fréquenter des lieux culturels en périphérie, tels les mégaplex de cinéma ou les salles de spectacles intégrées

---

165 L'auteur de cet article, Étienne Coutu, était porte-parole de la coalition Sauvons le Spectrum.

à de nouvelles générations de centres commerciaux. L'offre culturelle des banlieues, qui s'accroît au rythme des projets de nouveaux espaces de diffusion, amène une concurrence supplémentaire pour les infrastructures culturelles des villes centres<sup>166</sup>. Le déséquilibre de l'achalandage des salles de spectacles pendant la période des festivals et en saison régulière pose également problème. En effet, l'apport du tourisme et des festivaliers s'intensifie sur une très courte période alors que les promoteurs ont de la difficulté à combler leurs salles sur l'ensemble du calendrier.

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, place le quartier des spectacles parmi ses grandes priorités. L'arrondissement de Ville-Marie mandate donc la Société quartier international de Montréal (QIM) pour la préparation d'un Programme particulier d'urbanisme (PPU), lequel doit couvrir le secteur Place des Arts du quartier des spectacles. Le financement du projet est réalisé dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations (PTI). Parmi les principaux projets culturels mis en œuvre dans le cadre du Partenariat du quartier des spectacles, on compte le Complexe des festivals<sup>167</sup>, la Maison du Jazz, la Maison de la danse et l'Adresse symphonique.

Voyons maintenant quel bilan politique peut être fait du développement culturel durant la période associée à l'administration du maire Tremblay.

#### 6.4.6. LES FAITS SAILLANTS DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL LOCAL (2001-2009)

Le quartier des spectacles a donné lieu à de nombreuses initiatives de revitalisation et de requalification des édifices du patrimoine industriel permettant de les adapter à de nouveaux

---

166 Entrevue d'un administrateur public réalisée dans le cadre du projet doctoral (Montréal : 2010-03-08).

167 Dans le cadre de ce projet, la Place des festivals permet de miser sur les nombreux festivals ancrés dans le quartier (Festival International de jazz de Montréal, Festival Juste pour rire, Les FrancoFolies de Montréal, Festival International Nuits d'Afrique, Festival des Films du Monde, Festival du Monde arabe de Montréal, pour ne nommer que ceux-là). Par ailleurs, les festivals d'art numérique : Mutek, Elektra et le Meg bénéficient depuis 2003 d'un lieu de diffusion dédié à la culture numérique : La Société des Arts Technologiques (S.A.T.) L'organisme bénéficie de 1 870 000 \$ en subventions pour la conversion d'un ancien marché général, situé au sud de la Place de la Paix et du Monument National (*Le Devoir*, 9 juin, 2003 : A1).

usages. Certains projets, dont des musées et des salles de spectacles ou encore des édifices à vocation multiple, ont permis la requalification de ces bâtiments industriels en prenant en compte le caractère historique et patrimonial de leur architecture.

En ce qui concerne la sauvegarde du patrimoine architectural de la ville, l'ancien édifice Bluementhal<sup>168</sup> est reconverti afin d'accueillir la Maison du Festival Rio Tinto Alcan qui sert maintenant d'assise au Festival de jazz de Montréal. Le faubourg est riche d'édifices historiques, de sites archéologiques et de bâtiments qui témoignent de la structuration du quartier à l'ère industrielle. En ce sens, la voix d'Héritage Montréal, un regroupement en faveur de la préservation patrimoniale, se fait entendre en faveur de la conservation et de la mise en valeur de certains bâtiments qui sont menacés par des projets immobiliers, tels que l'édifice Wilder, l'ancien magasin Eaton, conçu dans le style Art-Déco. En 2008, le ministère de la Culture souhaite aussi solliciter des partenaires afin de permettre l'exploitation de la Bibliothèque Saint-Sulpice. Le gouvernement du Québec, propriétaire du bâtiment de la rue Saint-Denis, classé monument historique en 1988, souhaite le sauvegarder puisque l'UQÀM, qui en avait fait l'acquisition en 2005, doit s'en départir pour des raisons financières.

L'économie du savoir se développe avec l'arrivée, en 2005, de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) qui inaugure son nouvel édifice à l'angle des rues Berri et Sainte-Catherine. Porte sur l'avenir de la connaissance, BAnQ prend le virage de l'édition numérique et de la mise en ligne des bases de données et assure le réseautage des prêts inters bibliothèques.<sup>169</sup>

---

168 La construction comporte des contraintes particulières, alors que la façade en terre cuite blanche du bâtiment fait l'objet d'une protection en vertu des lois sur les biens patrimoniaux. Érigé en 1910, dans le style de l'École de Chicago, l'édifice figure parmi les plus anciens gratte-ciel de la ville. Un budget de 12 M\$ permet sa reconversion (*La Presse*, 22 février 2002 : A1).

169 Sur le plan de la Cité universitaire, le Pavillon des Sciences biologiques est inauguré en 2005. La TELUQ intègre aussi l'UQAM la même année et érige son pavillon institutionnel au cœur du faubourg en 2006. Cependant,

Ce grand projet contribue à la désignation de Montréal comme capitale mondiale du livre en 2005 par l'UNESCO. Entre-temps, la Société immobilière du Québec (SIQ) fait l'acquisition en 2000 de la moitié sud de l'Îlot Balmoral pour sa réalisation. Le projet occupe un espace considérable et est situé stratégiquement à la frontière du quartier Latin et du quartier des spectacles dont il contribue à retisser la trame urbaine en reliant les pôles culturels des arts de la scène et du savoir.

Malgré la revitalisation accélérée du quartier durant cette période, certains enjeux ont des impacts négatifs sur le développement du faubourg. Depuis les premiers investissements du Groupe Aquilini de Vancouver, en 1996, plusieurs projets immobiliers privés voient le jour dans le quartier. Peu, cependant, sont à vocation communautaire et la proportion des copropriétés augmente. Les citoyens font pression afin que soit prise en compte l'importance du secteur communautaire dans la perspective d'un développement durable, notamment la préservation du patrimoine et de l'environnement. Ils militent en faveur d'un plus juste équilibre entre le marché locatif et le développement de copropriétés et de loyers commerciaux. La criminalité liée à la prostitution, à la drogue et au jeu de hasard, qui a jadis façonné le *Red-Light*, s'accompagne de problématiques de santé communautaire. Certains groupes communautaires tentent de répondre aux problématiques sociales telles que l'itinérance et la toxicomanie. Ceux-ci se heurtent souvent à la résistance des citoyens et des commerçants qui ne souhaitent pas côtoyer leur clientèle<sup>170</sup>.

Dans une perspective de cohésion sociale, les artistes ont développé une offre de médiation culturelle pour rejoindre des groupes cibles ou marginalisés afin de favoriser une plus grande

---

au même moment, l'UQAM éprouve des difficultés financières liées à ses importants projets de développement immobiliers (*Le Devoir*, 7 juin 2008 : C2).

170 À ce titre, citons l'exemple de *Cactus*, cet organisme communautaire qui œuvre auprès des toxicomanes. En effet, l'organisme éprouvera des difficultés concernant sa relocalisation. Rappelons que l'UQAM convoitait le lieu d'implantation de l'organisme pour ses projets de développement immobilier. Les élus faisaient par ailleurs entendre les craintes des citoyens envers la clientèle de *Cactus* (*Le Devoir*, 30 novembre 2007 : A1).

inclusion sociale et accroître le sentiment d'appartenance citoyenne. Cependant, toutes ces initiatives ne peuvent à elles seules enrayer la pauvreté et les problèmes sociaux.

Chose certaine, si l'objectif est de faire du faubourg un véritable district culturel, il faut s'assurer qu'une masse critique de citoyens habitent le quartier, que l'offre culturelle y soit diversifiée et originale et que les organismes culturels soient en mesure de s'y établir<sup>171</sup>. D'anciennes usines et édifices tels que le Belgo abritent des artistes et des petits organismes culturels. Plusieurs autres édifices occupés par des organismes culturels et des artistes sont menacés par le développement urbain. La spéculation immobilière amène les promoteurs à convoiter plusieurs de ces édifices dans le but de les moderniser et les rentabiliser. Dans la mesure où aucun programme d'aide à l'acquisition ou de programmes d'occupation des locaux vacants n'existe à Montréal, les enjeux liés à la spéculation immobilière compromettent la stabilisation des petits organismes culturels au centre-ville<sup>172</sup>. Une des avenues considérées afin de stabiliser leur présence au centre-ville est de développer des projets joignant la vocation commerciale à la vocation culturelle. Ces projets combinent à la fois des espaces pour bureaux et des espaces destinés aux regroupements culturels.

Plusieurs institutions et regroupements font valoir l'importance de la présence des artistes et des petits organismes au sein du quartier. Alors qu'ils constituent une étape importante dans la structuration du nouveau quartier des spectacles, certains projets à vocation commerciale et culturelle sont retardés<sup>173</sup>. Les consultations publiques, rendues nécessaires en raison du

---

171 Des recommandations ont été émises par la firme de consultant Catalyx concernant le développement économique et culturel de la Ville de Montréal (Stolarick, Florida, Musante, 2005).

172 Voir les études spécifiques sur les centres d'artistes montréalais (Tremblay et Pilati, 2008; Bellavance et Latouche, 2008).

173 Certains de ces projets sont retardés par des délais d'expropriation et d'autres n'ont pas été conçus en fonction des règles d'urbanisme de la ville. Le projet du 2-22 Sainte-Catherine est destiné à accueillir la radio communautaire

changement de zonage, mettent en relief les points faibles des projets. Les citoyens demandent qu'ils soient développés en harmonie avec le bâti environnant et les édifices patrimoniaux. Il faut dire que l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, une clause dérogatoire, donne une plus grande marge de manœuvre au conseil municipal pour contourner les règles d'urbanisme et de faciliter la réalisation de grands projets urbains<sup>174</sup>. Le marché de la construction mise sur la vague de la spéculation immobilière, ce qui donne lieu à des écarts au regard des règlements d'urbanisme (La Presse, 24 février 2009 : A4). Dans la foulée des exercices de concertation, les intérêts se polarisent selon différentes préoccupations économiques, culturelles et citoyennes.

La période associée à l'administration Tremblay est caractérisée par un développement des mécanismes démocratiques et une gouvernance qui se fonde sur la concertation entre les acteurs économiques, les citoyens et les nouveaux regroupements culturels. Si la concertation qui en résulte porte fruit, les mécanismes démocratiques se multiplient et complexifient la gouvernance. Les initiatives qui favorisent l'entrepreneuriat culturel et la médiation culturelle sont également présentes. L'ordre du jour politique oscille entre des objectifs de développement économique et social. La relance du quartier et ses retombées renforcent la position de négociation de la ville. Cependant, les stratégies municipales demeurent fondées sur des mesures incitatives plutôt que sur une régulation plus stricte : la ville assouplit les règles de zonage pour favoriser les partenariats d'investissement.

---

CIBL, la Vitrine culturelle, la Librairie Olivieri, la SMCQ et la Galerie Vox. Le projet du métro Saint-Laurent prévoit accueillir, pour sa part, les Ateliers de danse moderne et le Cinéma Parallèle. (*La Presse*, 24 février 2009 : A4).

<sup>174</sup> *Charte de la Ville de Montréal*, article 89 (L.R.Q., chapitre C-11.4, 2000, c. 56, ann. I, a. 89; 2001, c. 25, a. 265; 2002, c. 77, a. 13; 2003, c. 19, a. 62; 2012, c. 21, a. 2; 2011, c. 21, a. 218.).

## 6.5. LES ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

En conclusion de cette étude de cas sur le développement du faubourg Saint-Laurent, nous constatons que les projets de développement culturel prennent une importance croissante entre 1992 et 2009 et contribuent à la revitalisation de ce quartier. Du point de vue des variables contextuelles, ce chapitre nous a permis de mettre en relief plusieurs changements concernant la démocratie et la culture locale. Les différentes administrations municipales ont introduit des nouvelles règles, normes et pratiques démocratiques. Des regroupements culturels tels que Culture Montréal ont aussi fait émergence et exercé une influence sur les orientations de développement. Du point de vue de la culture locale, on constate aussi que la ville investit dans des projets de médiation culturelle et favorise l'entrepreneuriat culturel.

En effet, dans un contexte de contraintes budgétaires, la culture locale s'oriente en faveur d'objectifs de développement économique et favorise des initiatives de partenariat avec le secteur privé. Les acteurs économiques deviennent des partenaires financiers dans le développement des projets culturels. Pour apprécier l'impact des variables contextuelles sur le développement urbain et culturel, nous avons cherché à répondre à la question suivante : comment ont évolué les mécanismes démocratiques et l'influence des regroupements culturels durant cette période? Afin de répondre à cette question, nous avons construit le tableau 14 qui fait la synthèse du développement culturel du faubourg Saint-Laurent entre 1992 et 2009.

**Tableau 14 : Synthèse du développement culturel pour la période 1992-2009**

<b>Variables</b>	<b>1992-1994</b>	<b>1994-2001</b>	<b>2002-2009</b>
<b>Démocratie</b>	Introduction de mécanismes démocratiques	Abolition de certains mécanismes démocratiques  Émergence d'organismes et regroupements citoyens	Réintroduction de mécanismes démocratiques  Émergence ou renforcement de regroupements culturels
<b>Culture locale</b>	Vision: « Montréal, métropole culturelle »  Structure administrative, développement culturel et financement privé  Soutien des élites et des entreprises culturelles	Vision : « Une île, une ville »  Rationalisation budgétaire et développement culturel limité  Peu de projets en soutien aux élites culturelles	Vision : « Une métropole culturelle innovante et ouverte sur le monde »  Entrepreneuriat et médiation culturelle  Favorise à la fois la culture d'élite et la culture populaire
<b>Processus</b>	Position de négociation basée sur un soutien intergouvernemental fort	Position de négociation basée sur une approche managériale	Position de négociation fondée sur la concertation et des incitatifs
<b>Effets</b>	Leadership partagé  Orientations de développement économique et social	Leadership directif  Développement principalement économique	Leadership partagé  Développement intégré et durable (économique, social et culturel)

Rappelons que, face à un contexte de dévitalisation urbaine et de désaffectation du quartier, l'administration Doré s'est attaquée au problème en mettant de l'avant un objectif de repeuplement des quartiers centraux. Le RCM renouvelle aussi la démocratie municipale de manière à intégrer de plus en plus les préoccupations citoyennes à la planification urbaine. Le tableau 14 montre que certains mécanismes démocratiques, instaurés sous l'administration du maire Doré, sont abolis par son successeur, le développement étant alors soumis à de fortes contraintes budgétaires. Des regroupements corporatifs (Corporation du développement urbain du

faubourg Saint-Laurent, CDU) et citoyens (Table de concertation du faubourg Saint-Laurent) émergent et visent à faire valoir leurs besoins sous l'administration Bourque. Le maire Tremblay réintroduit ensuite les mécanismes démocratiques instaurés par le RCM et amorce une concertation alors que de nouveaux regroupements culturels apparaissent et que de nouveaux investissements sont annoncés pour le quartier.

Dans la foulée de l'adoption de la politique culturelle provinciale, l'administration Doré ambitionne de faire de Montréal une métropole culturelle. Une structure administrative dédiée à ce domaine est alors mise en place. Elle vise notamment à accroître le financement privé dans ce secteur et à faciliter la mise en œuvre des projets à forte teneur culturelle présentés dans le cadre du 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal. La position de négociation de la ville repose alors sur un soutien intergouvernemental fort. En raison de la fin de ces grands investissements et, surtout, de la « réforme Ryan », le maire Bourque hérite d'un contexte marqué par des contraintes budgétaires. Il propose une stratégie territoriale et une nouvelle approche de gestion qui pavent la voie aux fusions municipales. La course aux promoteurs et les incitatifs au développement de grands projets immobiliers s'amorcent durant cette période. Le développement culturel est alors limité et la structure administrative est allégée, le leadership est directif et l'agenda est principalement économique.

C'est finalement durant le mandat du maire Tremblay que se réalise la fusion municipale et que prend forme le quartier des spectacles. Cette administration favorise aussi le développement social et initie un programme spécial dans le but de financer des projets de médiation culturelle en lien avec les organismes culturels communautaires. La création de la nouvelle ville favorise cette approche de concertation. Elle contribue à rallier les acteurs économiques et culturels dans

une vision partagée de développement, celle d'une métropole culturelle innovante et ouverte sur le monde.

Dans la foulée du Sommet de Montréal, les regroupements culturels s'allient aux acteurs économiques et le financement privé de la culture prend de l'importance. Rappelons à ce sujet, que durant la période 2005-2012, le programme provincial Placement Culture <sup>175</sup>, une mesure incitative à la collecte de fonds, a permis des investissements (33,5 M\$ ) pour les organismes culturels. Les incitatifs provinciaux à la philanthropie culturelle, mais aussi les partenariats qui se structurent entre le milieu de la culture et des affaires permettent à la ville de renforcer sa position de négociation afin de faciliter les projets de développement culturel. De plus, tel que nous l'avons vu, la ville développe elle-même des incitatifs aux projets de médiation culturelle et à l'entrepreneuriat culturel. L'administration Tremblay poursuit donc à la fois des objectifs de développement sociaux et économiques, dans l'esprit du modèle de développement hybride et des valeurs post-matérialistes (Savitch et Kantor, 2002).

À ce titre, l'examen des variables contextuelles de notre cadre d'analyse, inspiré de la théorie du développement urbain de Savitch et Kantor (2002) et appliqué au cas du faubourg Saint-Laurent, permet d'observer des variations dans l'évolution des mécanismes démocratiques. Ces derniers sont davantage valorisés sous les administrations Doré et Tremblay qui misent sur des stratégies de développement culturel. Pour sa part, le maire Bourque opte pour une approche environnementale favorisant les espaces verts, le recyclage et les écoquartiers. Il propose une restructuration municipale afin de répondre à des contraintes économiques de plus en plus

---

175 Tel que nous l'avons vu dans le chapitre précédent, ce programme est une mesure incitative à la philanthropie culturelle mise sur pied par le Conseil des Arts et des Lettres (CALQ), la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et le ministère de la Culture et des Communications (MCC). Source : Groupe de travail sur la philanthropie culturelle (2013).

pressantes. C'est cependant sous l'administration Tremblay et dans la foulée du Sommet de Montréal de 2002 que des solutions alternatives de financement prennent une importance croissante pour le milieu culturel.

D'autre part, on note que tant l'entrepreneuriat culturel que la médiation culturelle sont devenus des pratiques institutionnalisées à la faveur de la structuration de certains regroupements, tels que Culture Montréal et Culture pour tous. Cette concertation progressive s'est d'abord produite localement, à l'échelle du faubourg, pour finalement s'étendre à l'échelle métropolitaine, notamment à travers le Sommet de Montréal.

Du point de vue du processus décisionnel et des effets des stratégies de développement, notre étude montre que la position de négociation de la ville et sa capacité à garantir un développement durable par l'entremise de normes en faveur de l'environnement ou de la protection du patrimoine dépendent du contexte budgétaire. Elles sont aussi tributaires du leadership des maires, de la possibilité d'établir des partenariats de financement avec d'autres instances publiques et privées et de l'efficacité des stratégies mises en place.

En conclusion, nous confirmons notre hypothèse en ce qui concerne le développement du faubourg Saint-Laurent durant la période 1992-2009 :

Le renouvellement des mécanismes démocratiques et l'émergence de regroupements culturels ont favorisé un virage envers le développement culturel et la revitalisation des quartiers centraux. Plus encore, la mobilisation des acteurs culturels a été le catalyseur de stratégies de revitalisation urbaine incorporant des projets de développement culturel.

Plus encore, ces stratégies se sont d'abord inscrites à l'ordre du jour municipal et ont reçu ensuite le soutien des gouvernements provincial et fédéral. Le financement des projets de développement culturel s'est ensuite diversifié de manière à incorporer un plus grand nombre de partenaires socioéconomique.

Les stratégies locales de développement culturel ont donc pris une importance croissante pour les projets de revitalisation urbaine du centre-ville de Montréal, qui est devenu un quartier culturel. Si ces stratégies ont été mises en œuvre en dépit de contraintes économiques importantes, c'est que le milieu culturel a réussi à formuler certains objectifs de développement sectoriel dans une perspective plus globale. Le développement culturel n'était plus présenté comme un problème, mais comme un moteur de développement économique et une solution aux problématiques de dévitalisation urbaine.

Ce changement s'est opéré alors que les mécanismes démocratiques se sont développés, renforçant la participation citoyenne au processus décisionnel concernant les projets locaux de développement. En revanche, l'exercice de concertation ne s'est pas fait sans heurts. L'administration Doré fut critiquée pour la lourdeur administrative du processus; l'ère Bourque fut marquée par une impasse financière et un impératif de restructuration municipale impopulaire alors que l'administration Tremblay fut le théâtre d'une remise en question sur le plan de l'éthique municipale.

Au cours du prochain chapitre, nous analysons le cas du quartier Saint-Roch de la ville de Québec. Nous tenterons de mettre en lumière l'influence des mêmes variables contextuelles sur les grandes étapes du développement culturel de ce quartier central pour la période 1992 à 2009.

**7. LA REVITALISATION URBAINE ET LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL :  
LE CAS DU QUARTIER SAINT-ROCH**

## 7.1. INTRODUCTION

Les chapitres précédents ont permis de comparer les variables motrices du développement urbain à Québec et Montréal ainsi que d'examiner les variables contextuelles du développement culturel du faubourg Saint-Laurent à Montréal, au cours de la période 1992-2009. Le portrait de l'évolution des dépenses culturelles locales démontre une importance croissante des projets en infrastructures culturelles. Il appert que la revitalisation du faubourg Saint-Laurent s'est faite sur la base d'objectifs de développement culturel, et ce, en dépit de contraintes économiques importantes. Qui plus est, ce quartier s'est revitalisé dans la foulée de ces investissements. L'étude de la revitalisation du faubourg révèle par ailleurs, une influence croissante des regroupements culturels qui s'allient aux acteurs économiques et politiques dans le cadre du financement de projets de développement et du financement privé de la culture, notamment par l'entremise de la philanthropie et du mécénat culturel.

Le présent chapitre s'attarde plus spécifiquement au cas de la revitalisation du quartier Saint-Roch, à Québec, durant la même période. Notre objectif est de décrire et d'analyser l'évolution des projets de développement culturel dans ce quartier en lien avec les variables contextuelles<sup>176</sup> de notre modèle (voir la figure 4, p. 114). Ces variables se rapportent à la démocratie et à la culture locale. La démocratie est définie en fonction du lien culture-social, c'est-à-dire l'influence de la société civile sur les choix stratégiques de développement culturel. Cette influence

---

<sup>176</sup> Rappelons que selon Savitch et Kantor (2002), les variables contextuelles permettent d'expliquer l'influence de la démocratie et de la culture locale. Au cœur de notre modèle, ces variables contextuelles sont les mécanismes démocratiques qui permettent (ou non) la prise en compte des besoins des citoyens et des regroupements culturels et la culture locale qui représente les orientations et les tendances en matière de développement culturel. Notre modèle ne nous permet cependant pas d'établir un lien de cause à effet direct entre la présence de mécanismes démocratiques et une culture locale axée sur des priorités culturelles. Toutefois, nous pouvons vérifier si les changements démocratiques ont favorisé ou non des priorités de développement culturel.

s'observe par les modalités de participation citoyenne au processus décisionnel. Cette expression citoyenne peut transiter par le biais des consultations publiques ou via les regroupements citoyens (comprenant les groupes d'intérêts économique ou culturel). Or, ces mécanismes démocratiques évoluent de même que l'influence des revendications citoyennes au titre du développement culturel local. Afin de cerner cette influence, nous examinons la variable de la culture locale. Celle-ci réfère aux valeurs qui sous-tendent le processus décisionnel, de même qu'aux normes qui encadrent ce processus, notamment concernant le développement culturel. Afin d'identifier ces valeurs, nous analysons les priorités et les orientations de développement culturel des élus à partir de documents officiels, tels que des plans directeurs, des plans de revitalisation et des plans d'action. Les variables contextuelles influenceraient, c'est le sens de nos hypothèses, les stratégies et les projets de développement culturel mis en œuvre.

À travers cette étude, nous cherchons à savoir si la culture locale est plutôt « matérialiste » ou plutôt « post-matérialiste ». Comme présentée dans le chapitre 6, la culture locale « matérialiste » réfère à des valeurs individualistes et se concentre sur des objectifs de développement économique favorisant par exemple l'entrepreneuriat culturel. La culture locale « post-matérialiste » réfère plutôt à des valeurs sociales qui visent l'intérêt général et la planification d'un développement local social et durable tel que la préservation du patrimoine, la médiation culturelle et l'accessibilité à la culture.

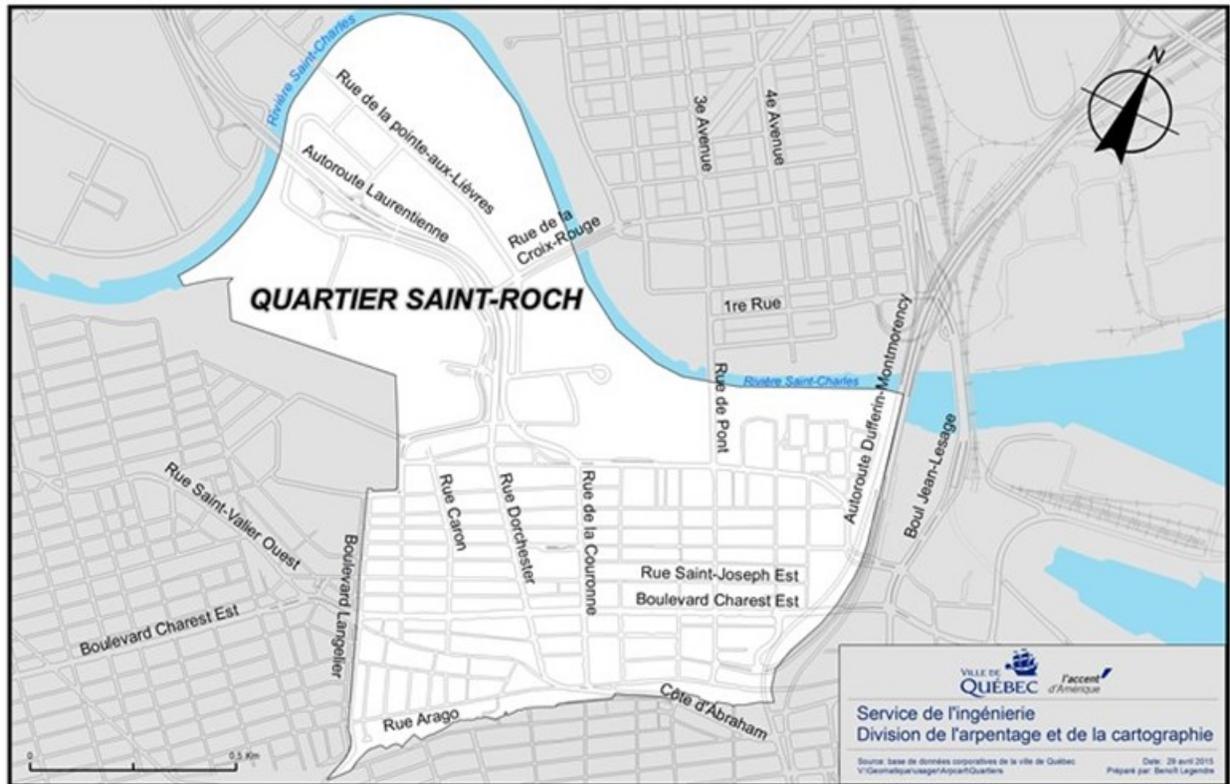
Notre recherche porte sur les stratégies locales de développement culturel, nous analysons la variable de la culture locale en fonction des priorités de développement économique ou social annoncées par les élus et contenues dans les documents officiels. Nous examinons aussi comment les mécanismes de consultation publique évoluent et sont utilisés (ou non) par les élus qui

souhaitent mettre en œuvre des projets de développement urbain. L'étude du contenu des positions défendues par les différents groupes (culturels, citoyens, économiques) permet de cerner leur influence sur les projets de développement local. Nous nous intéressons plus spécifiquement aux projets à caractère culturel tels que les infrastructures culturelles, les projets de mise en valeur du patrimoine bâti et aux grands événements. Pour compléter ce portrait, nous étudions finalement les mesures associées aux projets de médiation culturelle et d'entrepreneuriat culturel de même que les normes entourant la conservation du patrimoine. Mais avant d'aborder ces différents aspects, il est utile de faire, comme dans le cas du faubourg Saint-Laurent à Montréal, un bref rappel des grandes étapes qui ont marqué le développement urbain du quartier Saint-Roch pour mieux situer et comprendre les changements qui s'amorcent à partir du début des années 1990.

#### 7.1.1. LES ORIGINES DU QUARTIER SAINT-ROCH

Le bassin de la rivière Saint-Charles et la proximité du fleuve sont déterminants pour le développement de la Ville de Québec, et particulièrement pour le quartier Saint-Roch. Les premières initiatives économiques lancées dans le quartier sont aussi marquées par le développement de l'agriculture, puis des chantiers navals et de l'industrie du bois, indissociables des cours d'eau qui l'alimentent. La rivière Saint-Charles et la falaise du Cap Diamant constituent les frontières naturelles du centre-ville. La carte du quartier Saint-Roch (Figure 8) illustre les limites géographiques actuelles du quartier. Ce dernier est balisé par la rivière Saint-Charles au nord, par l'autoroute Dufferin-Montmorency à l'est, par la côte d'Abraham au sud et par le boulevard Langelier à l'ouest.

Figure 8 : Carte du quartier Saint-Roch



Source : Ville de Québec, 2015.

Historiquement, le centre-ville de Québec, bien qu'il soit un carrefour des affaires dynamique, est rapidement soumis à des stress majeurs, dont deux grands incendies en 1845 et en 1866. Profondément enraciné dans l'histoire de la Ville de Québec, Saint-Roch s'enrichit très tôt de vestiges architecturaux de l'ère industrielle. C'est pourquoi le cœur de la vieille ville ressemble tellement, de par son architecture résidentielle, industrielle et commerciale, à bien d'autres centres-villes nord-américains (Blanchet et al. 1987). À compter de la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, certains événements remettent en question la prédominance économique de Québec. En

1858, Ottawa succède à Québec et devient la capitale du Canada<sup>177</sup>, alors que l'activité économique se déplace graduellement vers l'ouest. Le port de Montréal se développe, des canaux et un chenal ouvrent la voie maritime vers les Grands Lacs et les liaisons ferroviaires relient la métropole aux grandes villes américaines. Le développement des transports concourt à l'essor économique de Montréal et renforce sa position stratégique au sein de l'ensemble canadien. Toutefois, le dynamisme économique de l'ouest porte ombrage sur le développement des activités portuaires de la région de Québec et c'est dans ce contexte que l'âge d'or de ces chantiers navals prend fin.

Malgré tout, le quartier Saint-Roch devient un quartier d'affaires florissant et la pierre angulaire d'une première reconversion économique pour la ville à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Cette transformation s'opère par la force de l'activité manufacturière notamment, des secteurs de l'alimentation, du vêtement et de la chaussure. La présence de la gare ferroviaire et du tramway favorise le développement des grands magasins. Comme la population et les commerces sont en pleine croissance, plusieurs théâtres et lieux de divertissement s'implantent au cœur du quartier. Détrônés par l'arrivée des salles de cinéma au début du siècle 20<sup>e</sup> siècle, les théâtres ont repris leurs activités grâce aux initiatives plus récentes de revitalisation du quartier<sup>178</sup>. Sur la rue Saint-Joseph, le cinéma Pigalle et son édifice, qui date du siècle dernier, font place au Théâtre de la Bordée depuis 2002. Le Palais Royal (l'actuel Théâtre Impérial depuis 2003) ouvre les portes en

---

177 Québec a été la capitale provisoire du Canada-Uni de 1851 à 1855 et de 1860 à 1865 ; elle perdra définitivement son titre de capitale provisoire au profit d'Ottawa en 1867 qui devient la capitale permanente du Canada ; Québec, Ottawa, Kingston et Montréal se sont disputées le titre de capitale provisoire du Canada-Uni pendant plusieurs années avant 1867.

178 La Salle de la Garde Champlain, située au cœur de l'actuel Jardin Saint-Roch ferme ses portes en 1910. Le public fréquente le Théâtre des variétés sur la rue Notre-Dame-des-Anges et les salles des halles Jacques-Cartier, tous deux incendiés en 1911.

1904 sur la même artère commerciale et offre aux citoyens un théâtre équipé d'un projecteur de cinéma.

À la suite de la Deuxième Guerre mondiale, le quartier connaît une période de déclin. Les usines ferment et l'exode des familles hors des vieux quartiers contribue à l'essor des banlieues. Au début des années 1960, la construction de nombreux centres commerciaux, en périphérie de la ville et près des autoroutes, rivalise avec la fonction commerciale du centre-ville, accélérant ainsi le déclin du quartier Saint-Roch. La production industrielle se déplace progressivement vers des zones plus vastes, spécialement aménagées à cette fin, en périphérie de la ville-centre. C'est le cas de l'usine de sous-vêtements féminins Dominion Corset qui, opérée depuis 1886 par la famille Amyot et rachetée par Canadelle Wonderbra à la fin des années 1970, choisit de déménager ses activités à Vanier en 1988<sup>179</sup>.

Comme dans plusieurs villes d'Amérique du Nord, le décentrement de l'activité industrielle et économique affecte durement le centre-ville. Privé de ses travailleurs et de la classe moyenne, le quartier Saint-Roch peine à conserver son activité commerciale. Au tournant des années 1970, de nombreuses expropriations, entraînées par plusieurs projets de réaménagement et de développement, aggravent la situation (EZOP-Québec, 1981). La construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency force ainsi le départ de plusieurs familles et provoque une fracture urbaine importante au sein du quartier (Simard 1999, Boutin 2002, Mercier 2003, Gagné 2006). Face à l'impératif de modernisation des voies autoroutières menant au centre-ville, le *China Town* disparaît sous les pics des démolisseurs, de même qu'une synagogue tous deux autrefois situés au quartier Saint-Roch. Des îlots résidentiels entiers, souvent à caractère patrimonial, sont

---

179 Voir les études ethnologiques concernant les ouvrières de la Dominion Corset (Duberger et Mathieu, 1993).

rasés forçant de nombreuses familles à se relocaliser. On observe parallèlement un appauvrissement au sein de la communauté de même qu'une recrudescence de la criminalité. Bref, le déclin industriel, avec son lot de transformations économiques, spatiales et sociales, pose un défi aux élus et aux fonctionnaires municipaux qui cherchent des solutions pour redynamiser l'économie du quartier.

Afin de rivaliser avec l'attrait des nouveaux centres commerciaux construits en banlieue, l'une des solutions mises de l'avant consiste à recouvrir une partie de la rue Saint-Joseph d'un toit pour en faire un centre commercial urbain. Le projet, réalisé au tournant des années 1970, ne réussit toutefois pas à raviver l'intérêt pour les grands magasins qui attiraient jadis les consommateurs de toutes provenances. La nouvelle promenade camoufle plutôt le caractère patrimonial de l'église et des commerces et édifices, témoins d'une ère industrielle passée. L'arrivée de la Bibliothèque Gabrielle-Roy au centre-ville contribue cependant à changer l'ordre des choses et ravive la vocation culturelle du quartier. Construite en 1983, elle permet de consolider le réseau des bibliothèques publiques de la ville tout en attirant, grâce à ses collections et son équipement moderne, les lecteurs du quartier, mais aussi ceux des quartiers limitrophes<sup>180</sup>.

Plusieurs initiatives sont proposées par la suite dans l'objectif de revitaliser le quartier Saint-Roch, dont, à la fin de l'année 1989, le projet de La Grande Place, un gigantesque centre commercial devant animer le cœur de la ville. Ce projet, qui devient l'enjeu majeur de la campagne électorale municipale de 1989, s'inscrit dans la continuité des grandes rénovations urbaines des années 1960. Jamais réalisé, le projet suscite une vive opposition des groupes de

---

180 Parmi les projets qui ont influencé positivement le développement du centre-ville, notons aussi le retour des trains. Rappelons que la gare du palais, située à la frontière du quartier Saint-Roch ferme en 1976 (Quesnel-Ouellet et Bouchard, 1979) celle-ci est restaurée et remise en fonction en 1985.

citoyens du quartier (Lemoyne, 2011), comme l'avait été, vingt ans auparavant, la construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency.

## 7.2. L'ADMINISTRATION DU MAIRE L'ALLIER (1989-2005)

Le collectif ÉZOP-Québec publie, en 1972, une étude intitulée «Une ville à vendre» (rééditée en 1981). Cette analyse, très critique des causes de la pauvreté et de la dévitalisation des quartiers centraux, contient en germe les assises politiques et idéologiques d'un mouvement populaire de contestation qui débouche sur la création, en 1977, du Rassemblement populaire de Québec (RPQ). Ce nouveau parti politique municipal mène sa première bataille électorale contre le Progrès civique de Québec (PCQ), parti créé au début des années 1960 et au pouvoir depuis 1965, à l'élection municipale de 1977. La démocratie participative en matière d'aménagement urbain, le développement de l'habitation sociale et des transports collectifs sont les éléments phares de son programme politique (Quesnel et Belley, 1991; Bherer 2006). Le programme du RPQ repose non seulement sur la redynamisation du centre-ville et des quartiers défavorisés, mais aussi sur l'instauration de mécanismes démocratiques permettant la prise en compte des besoins des citoyens (RPQ, 1977 : 15). Il faut dire qu'une des raisons d'être de ce parti est de renforcer la démocratie locale, dont le symbole sera sa lutte pour contrecarrer les expropriations liées aux grands projets de rénovation urbaine du passé.

En 1977, le RPQ, affronte le Progrès Civique de Québec (PCQ) dirigé depuis peu par Jean Pelletier (maire de 1977 à 1989); ce dernier succède à Gilles Lamontagne qui a été maire de 1965 à 1977. Préoccupée par la dévitalisation du centre-ville, l'administration Pelletier y installe au début des années 1980 des équipements majeurs, dont la bibliothèque Gabrielle-Roy et le

complexe Jacques-Cartier. Cependant, le PCQ se heurte au mécontentement des citoyens lorsqu'il propose, à la fin des années 1980, le projet de La grande Place qui comporte la construction d'un imposant centre commercial, des tours de bureaux et une autoroute (Lemoyne, 2011). En effet, les comités de citoyens, les associations de locataires et les groupes populaires et communautaires refusent désormais ces grands projets de rénovation urbaine qui signifient dans bien des cas le déplacement des habitants, des expropriations et des démolitions.

Les citoyens de Québec profitent du contexte offert par l'élection municipale de 1989 (Quesnel et Belley, 1991) pour porter au pouvoir le RPQ qui s'oppose vigoureusement à ce projet. Dirigé par un nouveau chef, Jean-Paul L'Allier, le RPQ remporte cette élection, mettant ainsi fin au règne de 24 ans sans interruption du PCQ. Le RPQ conservera le pouvoir jusqu'en 2005. Ses principales innovations sont le renouvellement des mécanismes démocratiques et la mise en œuvre d'un plan de revitalisation du centre-ville basé sur la culture, l'éducation et les nouvelles technologies de l'information (Dubois, 2012,2013, 2014, Leclerc 2015). Voyons maintenant, à l'aide du tableau 15, comment s'articulent cette transformation urbaine et les changements politiques et démocratiques qui l'accompagnent.

**Tableau 15 : Variables contextuelles en lien avec le développement culturel du quartier Saint-Roch pour la période 1989-2005.**

<b>Réalisations sous l'administration L'Allier (1989-2005)</b>			
<b>Démocratie</b>	<b>Culture locale</b>	<b>Processus</b>	<b>Effets</b>
<p>Conseils de quartier (1993)</p> <p>Comités-conseils d'arrondissement (CCA, 2002)</p> <p>Observatoire sur la démocratie locale à Québec (2004)</p> <p>Politique de consultation publique (2003)</p> <p><b>Création de regroupements culturels</b></p> <p>Videre</p> <p>Le groupe des créateurs de l'Îlot Fleurie</p>	<p>Bureau des événements (2004)</p> <p><b>Axes du plan RevitalisAction au cœur de la capitale (1992):</b></p> <p>1) Culture 2) Éducation 3) Nouvelles technologies de l'information</p> <p>Soutien des élites culturelles</p>	<p>Partenariat et financement privé de la culture</p> <p>Mesures du règlement de zonage pour la présence des créateurs (zones mixtes, commerciales et industrielles)</p> <p>Politique culturelle de la Ville de Québec (2004)</p> <p>Programme d'accès à la propriété et de rénovation pour les ateliers d'artistes</p> <p>Programme Rebâtir la rue Saint-Joseph</p> <p>Subvention à la rénovation de façade</p> <p>Projet Zone Art</p>	<p>Leadership partagé</p> <p>Agenda économique et social</p> <p><b>Réalisations :</b></p> <p>École des Arts visuels/Édifice La Fabrique (1994)</p> <p>Centre de production artistique et culturel Alyne-LeBel (1994)</p> <p>Coopérative Méduse (1995)</p> <p>Théâtre de la Bordée (2002)</p> <p>Maison des Métiers d'art de Québec (1997)</p>
<p>Source : VILLE DE QUÉBEC (1992a, 1992b, 1999 et 2005).</p>			

Examinons maintenant plus en détail les réalisations de l'administration L'Allier sur le plan des changements démocratiques et de leur influence sur le développement culturel et du quartier Saint-Roch.

### 7.2.1. LES CHANGEMENTS DÉMOCRATIQUES

En 1990, la Commission de la capitale nationale est créée. Cet organisme gouvernemental est responsable de réaffirmer le statut de capitale et de ville patrimoniale de la Ville de Québec et de lui permettre de consolider ses infrastructures culturelles et économiques<sup>181</sup>. La création de cet organisme est un atout pour le financement de nombreux projets de développement urbain. La même année, dans la foulée de son arrivée au pouvoir, le RPQ met sur pied un comité consultatif et un Service de planification stratégique. Une réflexion sur les modes de participation citoyenne est amorcée avec l'objectif d'élaborer une nouvelle vision de la ville. Dans le cadre des consultations publiques concernant plus spécifiquement le projet de l'Espace Saint-Roch, un comité de citoyen du quartier Saint-Roch est formé et fait valoir les besoins locaux en matière de qualité de vie, de logement social et de sécurité urbaine. Les citoyens souhaitent encourager la présence des familles et des écoles dans le quartier.

Le RPQ, réélu en novembre 1993, lance un projet pilote de conseils de quartier dans les quartiers Saint-Jean Baptiste et Limoilou. Cette nouvelle pratique municipale est officialisée dès 1996 à la suite d'une décision du comité exécutif. C'est dans cette dynamique que le comité de citoyens du quartier Saint-Roch met fin à ses activités en 1997 pour donner lieu à la création du conseil de quartier de Saint-Roch. Ce dernier adopte la Charte de la qualité de vie dans le quartier Saint-Roch en 2004<sup>182</sup> qui revendique une planification concertée et un développement respectueux des caractéristiques résidentielles et patrimoniales du quartier. Au chapitre des priorités énoncées

---

181 (*Le Soleil*, 3 novembre 1993 : B2).

182 Le conseil de quartier (CDQ) de Saint-Roch obtient 2000 \$ pour l'élaboration de sa " Charte de la qualité de vie " ce qui démontre l'importance donnée à des impératifs de développement social sur le plan local. Les citoyens sont ainsi impliqués dans leur milieu afin de mieux définir les besoins du quartier, notamment au chapitre de la place des familles et des différences entre les résidents, de la sécurité, de la propreté et des loisirs (*Le Soleil*, 27 janvier 2003 : A12).

dans la Charte, se trouve la mise en œuvre de projets communautaires permettant d'accroître l'embellissement, le verdissement, la propreté et la sécurité du quartier. La Charte mentionne aussi l'importance de la circulation piétonne, cycliste et des personnes à mobilité réduite au centre-ville. Elle milite en faveur de la mixité sociale du quartier et de ses fonctions économique, institutionnelle, communautaire et culturelle.

Entre-temps, la création de la nouvelle Ville de Québec, en 2002, s'accompagne de la mise en place de huit arrondissements (leur nombre a été ramené à six depuis), un nouvel échelon infra municipal à qui sont confiés des pouvoirs en matière de planification locale et de gestion des services de proximité. L'arrondissement est aussi désigné comme le palier d'application de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)*. La réforme territoriale reconnaît aussi le conseil de quartier, qui est intégré à la Charte de la Ville de Québec par le gouvernement du Québec<sup>183</sup>. Les conseils de quartier interviennent dans le cadre des consultations publiques et peuvent aussi formuler des recommandations aux autorités municipales et élaborer des projets. Afin de renforcer ces initiatives; un petit budget leur est accordé par la ville (Bherer, 2006). Il constitue aussi une instance de concertation locale et travaille avec les conseils d'arrondissement qui sont des instances représentatives ayant plusieurs prérogatives décisionnelles (Bherer, 2011).

Dans les premières années suivant les fusions municipales, on assiste à la création de plusieurs nouveaux conseils de quartier à la grandeur de la nouvelle ville (Observatoire sur la démocratie municipale à Québec, 2007: 4). La loi créant la nouvelle ville modifie la façon d'adopter les règlements municipaux en matière d'amendement au zonage. Le conseil de ville garde la responsabilité de tous les règlements de la Ville, mais ce sont les conseils d'arrondissement qui

---

183 Une pétition, signée par plus de 300 résidents du quartier Saint-Roch, déposée en 1996, réclame une assemblée publique afin d'élire les membres de leur conseil de quartier (*Le Soleil*, 24 septembre 1996 : A4)

les appliquent. Ainsi, les règlements d'urbanisme sont adoptés par le conseil municipal, alors que l'arrondissement délivre le permis de construction (Le Soleil, 8 janvier 2002 : A11). Une nouvelle politique de consultation publique est aussi adoptée en 2003 (Observatoire sur la démocratie municipale à Québec, 2007: 4<sup>184</sup>).

Alors que les mécanismes démocratiques gagnent en importance, plusieurs regroupements et organismes se mobilisent et inspirent les solutions d'aménagement qui vont influencer la revitalisation du centre-ville. Des groupes de citoyens font entendre leurs voix via le conseil de quartier de Saint-Roch en faveur de la mixité et de la sécurité du quartier. Le groupe des créateurs de l'Îlot Fleurie ouvre de nouvelles voies vers un aménagement urbain créatif et souligne l'importance des espaces verts au centre-ville.

Les créateurs font aussi entendre leurs besoins en espaces de création et de diffusion. Le groupe Videre, responsable de l'événement des ateliers ouverts, milite en faveur du statut de l'artiste, de la production artistique locale et de l'identité artistique du quartier. Sur le plan de la préservation du patrimoine, on note aussi le rôle de la Commission d'urbanisme et de conservation, qui est l'organisme municipal responsable de la préservation du caractère architectural et patrimonial du cadre bâti existant. D'autres regroupements de citoyens ou communautaires militent en faveur du

---

184 Voir aussi Ville de Québec, [Règlement sur la politique de consultation](#), R.R.V.Q., chapitre P-4, refondu le 19 mars 2007, 20 p. À la suite d'une première politique de consultation publique, adoptée en 1996, cette deuxième version propose des ajustements. Le cadre de référence et de gestion est révisé, ce qui mène à la consolidation du financement des 30 tables de concertation locales, alors que dix ans plus tôt 19 tables de concertation recevaient un financement de la ville. Ces tables permettent aux élus et fonctionnaires et à des groupes d'intérêt de s'entendre sur des thématiques et des problématiques précises qui les concernent : l'environnement, la culture, les loisirs, l'accès aux services, la jeunesse, le développement social ou économique de la ville. Une table de concertation des conseils de quartier existe aussi, afin de permettre le partage d'expertises et le traitement des enjeux de développement qui concernent plus d'un quartier. L'Observatoire sur la démocratie locale à Québec est aussi créé en 2004, ce qui mène à une réflexion sur les conseils de quartier (Observatoire sur la démocratie municipale à Québec, 2007). Au chapitre des sujets étudiés par l'Observatoire figurent la participation citoyenne, l'appartenance citoyenne et l'évolution d'une vision partagée de la ville dans une perspective de développement durable et intégré (Observatoire sur la démocratie locale à Québec, 2009).

patrimoine, dont la Paroisse Saint-Roch qui prône la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux<sup>185</sup> par le désenclavement du mail et du parvis de l'église et par l'animation des lieux pour renforcer l'attractivité du centre-ville.

#### 7.2.2. LES PREMIÈRES INITIATIVES DE REVITALISATION DU QUARTIER SAINT-ROCH

En 1991, des artistes et des citoyens aménagent un espace vacant appelé l'Îlot Fleurie<sup>186</sup>, s'approprient le lieu et y aménagent un jardin communautaire animé par des activités et des œuvres artistiques. Le maire reprend l'idée de redynamiser le centre-ville par un jardin dans le cadre du plan RevitalisAction au cœur de la capitale lancé en 1992. Ce plan mise sur trois axes principaux de développement : la culture, l'éducation et les nouvelles technologies.

De grands projets d'aménagement sont mis en œuvre et permettent de revaloriser le patrimoine environnemental et architectural du quartier. Les principaux projets culturels de cette période sont : l'École des Arts visuels (1994), le Centre de production artistique et culturel Alyne-LeBel (1994), la Maison des Métiers d'art de Québec (1997), la Coopérative Méduse (1995) et le Théâtre de la Bordée (2002). Or, parmi les projets phares, on retrouve aussi plusieurs initiatives de verdissement et d'embellissement, dont le Jardin Saint-Roch (1998), la renaturalisation des berges de la rivière Saint-Charles (2002) et le démantèlement du Mail Saint-Roch (en deux étapes

---

185 Depuis la mise sur pied du Conseil du Patrimoine religieux du Québec en 1995, la sauvegarde du patrimoine fait l'objet d'une préoccupation sur le plan provincial. En 2000, ce Conseil investit 78 625 \$ dans la rénovation de l'Église Notre-Dame-de-Jacques-Cartier, un montant comparable lui est attribué en 2007. Au cours de la même période, 450 000 \$ sont déboursés pour la rénovation de l'Église Saint-Roch, et qui obtient une subvention similaire l'année suivante.

186 Au cœur d'un terrain vague, l'Îlot Fleurie, progressivement aménagé par les citoyens et les artistes, inspire un projet urbain. La ville y aménage un jardin public pourvu d'un bassin et d'une fontaine rappelant une cascade d'eau. Le Jardin Saint-Roch combine des espaces de détente et de verdure, avec des espaces d'animation culturelle. On peut entre autres y contempler trois bustes représentant René Richard et Alfred Pellon, deux peintres québécois réputés, ainsi que d'Horatio Walker, peintre d'origine ontarienne. Plusieurs projets d'art contemporain sont par ailleurs présentés sur le site en partenariat avec les centres de diffusion environnants et les autorités municipales.

2000 et 2006). Dans le quartier, les actions menées par plusieurs organismes contribuent au succès de relance de la rue Saint-Joseph<sup>187</sup>.

En 1993, le maire contribue à une vision artistique et citoyenne en inaugurant le Jardin Saint-Roch. Le jardin comble un vaste terrain vague jadis destiné à accueillir un projet commercial imaginé par l'ancienne administration<sup>188</sup> et désormais devenu la Place de l'Université du Québec. Cette place publique, réalisée en partenariat avec l'entreprise privée, est inaugurée en 2005. Un espace scénique y est aménagé permettant l'animation et la production d'événements artistiques et fait l'objet d'une programmation culturelle.

Entre-temps, afin de stimuler l'activité économique dans le secteur, des services municipaux y sont aussi relocalisés. En 1992, le plan RevitalisAction au cœur de la capitale prévoit plusieurs mesures pour développer le quartier. Un programme d'aide financière à l'habitation est mis sur pied pour soutenir la vocation résidentielle du quartier et un programme d'accès et de rénovation aux ateliers d'artistes est créé. De par ces initiatives, et par de nombreux investissements en infrastructures culturelles, notamment pour des lieux de création et de diffusion, la ville accorde un soutien aux élites culturelles. Le patrimoine industriel du centre-ville est aussi mis en valeur. On prévoit la relance des rues principales Saint-Joseph, Dorchester et De la Couronne par le biais d'un programme de rénovation des façades et de réfection des chaussées et trottoirs.

---

187 À ce titre, la Société de développement des artères commerciales (SIDAC) développe son offre de services aux commerçants locaux, tout en structurant la concertation autour de la relance du quartier pilotée par le Centre de développement économique et urbain (CDEU) et soutenue par le Centre local de développement (CLD). Pour aller plus loin sur le sujet des effets intangibles de l'action culturelle sur l'entrepreneuriat local et la revitalisation du quartier Saint-Roch durant l'ère L'Allier, consulter Leclerc (2015).

188 Les activités de l'ancien îlot sont relocalisées sous les piliers de l'autoroute Dufferin-Montmorency et le Jardin Saint-Roch devient un espace vert attrayant qui redynamise peu à peu le centre-ville. Plusieurs autres stratégies de verdissement sont envisagées dont celles de la mise en valeur des Parc Victoria, Ulric-Tessier et de l'Amérique Latine, de même que de la Pointe-aux-lièvres. L'usage récréatif de la rivière Saint-Charles est considéré pour les activités nautiques, les sentiers et la piste cyclable (Allaire, Bonin, Harre, Kirby et Sainte-Marie, 1999).

À l'aube des élections de 1993, le quartier Saint-Roch fait les manchettes; le maire trace un premier bilan du plan de revitalisation amorcé l'année précédente. La Ville de Québec estime qu'il faut miser sur les acquis pour créer un effet d'entraînement et promouvoir des investissements privés dans le quartier. L'administration L'Allier investit dans des projets culturels prometteurs et les stratégies de développement culturel constituent la clef de voûte de son plan RevitalisAction au cœur de la capitale. Le plan mise en effet sur la stabilisation des créateurs dans le quartier et le développement des infrastructures culturelles. Des lieux d'animation urbaine sont prévus pour les événements qui contribuent à dynamiser le centre-ville. Des projets d'aménagement et d'infrastructures sont mis de l'avant, ceux-ci contribuent à améliorer l'accès au centre-ville par la réfection des boulevards urbains et bonifier l'offre culturelle du quartier par la modernisation des lieux et des équipements culturels.

La ville vise également à ancrer les réseaux artistiques dans le quartier et à stabiliser les lieux de diffusion et de création<sup>189</sup>. En 1994, les édifices Dominion-Corset et F.-X. Drolet sont appelés à abriter la nouvelle École des arts visuels de l'Université Laval de même que des services municipaux<sup>190</sup>. Le complexe Méduse, une coopérative de création et de diffusion artistiques<sup>191</sup>, naît de ces initiatives en 1995. La ville obtient, dans le cadre de ce projet, le soutien des autres

---

189 Plusieurs organismes culturels se sont établis depuis les années 1970 dans des immeubles anciens et peu adaptés aux pratiques multidisciplinaires qui s'y déroulent. C'est pourquoi l'idée de réunir ces organismes dans un complexe de création et de diffusion prend forme.

190 Plusieurs services gouvernementaux sont aussi relocalisés au centre-ville; ces changements sont cependant temporaires. Dès 1996, la diminution des effectifs publics, qui réduit la pression sur la location de bureaux au sein d'édifices commerciaux (*Le Soleil*, 6 avril 1995 : A6), contribue ainsi à freiner la construction de nouveaux édifices administratifs.

191 Le complexe permet de regrouper de nombreux services : des centres et des résidences d'artistes, un studio d'enregistrement, une salle de diffusion multifonctionnelle, une radio communautaire, des ateliers de bois, de métal, de photo, de vidéo et de films. Ces services et équipements permettent aux artistes de réaliser leurs œuvres et de les diffuser et des résidences d'artiste sont aménagées pour des échanges avec la communauté artistique internationale. Une coopérative est mise sur pied et permet de doter plusieurs centres de production d'équipements modernes et de lieux de diffusion adaptés à la création artistique contemporaine.

ordres de gouvernements<sup>192</sup>, notamment à travers les programmes fédéral et provincial de développement des infrastructures. Une mesure mise sur pied par Investissement Québec permet aussi la création du Centre de développement des technologies de l'information (CDTI). Les incitatifs financiers mis en place par le gouvernement du Québec pour implanter le CDTI au cœur de Saint-Roch amènent progressivement des entreprises de création graphique et multimédia, de même que des services informatiques, à s'y établir. Cette mesure constitue un atout majeur pour le centre-ville qui accroît ainsi son dynamisme économique.

Le réaménagement des lieux publics, des places et des parcs accroît également l'attractivité du centre-ville pour l'établissement de bureaux, d'entreprises et bientôt le siège social de l'Université du Québec et certaines de ses constituantes (Télé-Université, ENAP et INRS). L'implantation d'institutions publiques et privées telles que le Centre de formation professionnelle Wilbrod-Bhérier en 1996, de même que la Centrale de l'enseignement du Québec, qui s'installent au cœur du quartier en 1997, contribue aussi à dynamiser le secteur. Au total, la ville prévoit 53 M\$ d'investissements au centre-ville avant 1999. L'ensemble des projets en infrastructures culturelles, en revalorisation du patrimoine et en mise en valeur du paysage, de même que les programmes permettant de soutenir la présence des créateurs au centre-ville, préfigure les orientations de la politique culturelle qui sera renouvelée en 2004 à la suite de la fusion municipale.

### 7.2.3. LA POLITIQUE CULTURELLE DE 2004

---

192 Le projet reçoit l'appui des trois ordres de gouvernement en 1995. Le Ministère de la Culture et des Communications investit 3 950 000 \$, la Ville de Québec fournit 3 340 000 \$ et Patrimoine Canada alloue un montant de 3 150 000 \$ au projet du Complexe Méduse afin de revaloriser le patrimoine architectural des édifices qui doivent aussi être modernisés (*Le Soleil*, 14 février 1997 : B7).

La réforme municipale est l'occasion de doter la nouvelle ville d'une vision globale de développement culturel. Les organismes culturels s'expriment en faveur d'un plus grand recours aux artistes professionnels dans le cadre de la planification des activités culturelles plutôt qu'à des bénévoles, et demandent que le budget de la ville ne se concentre pas uniquement sur les bibliothèques municipales (Mémoire du Théâtre La Bordée, 2002 : 6). Le Conseil des monuments et sites du Québec propose par ailleurs un resserrement de la réglementation concernant le patrimoine bâti et l'adoption d'une politique du patrimoine pour préserver les sites patrimoniaux menacés par le développement commercial. Finalement, bien que le projet de loi n° 170 lui en donne la possibilité, la ville refuse de mettre en place un Conseil des arts, et ce, en raison des coûts liés à l'implantation d'une telle instance.

La politique culturelle est adoptée en 2004. Son orientation centrale est l'accessibilité et l'augmentation de la participation à la vie culturelle. Pour y arriver, la ville mise sur le réseau des bibliothèques, la diffusion, le bénévolat et le soutien aux organismes. La deuxième orientation concerne la vitalité culturelle que l'on souhaite atteindre par le soutien des professionnels et un appui à la créativité et à l'innovation. La troisième orientation vise l'affirmation de l'identité patrimoniale par le développement et le partage des connaissances en cette matière, de même que la préservation des édifices patrimoniaux. Finalement, la quatrième orientation entend élargir les horizons et le rayonnement culturel de la capitale par une ouverture à la diversité culturelle, une attention portée aux premières nations, au tourisme culturel et à l'histoire locale.

Une entente annuelle de développement culturel avec le gouvernement du Québec est signée dès 2005 (21 M\$) pour la période 2005-2008. Cette entente correspond à un accroissement budgétaire de 1 M\$ par année comparativement à l'entente précédente. Les trois axes principaux

de l'entente sont : 1) l'affirmation de l'identité culturelle; 2) le soutien au dynamisme artistique et culturel; et 3) le développement de l'accès et de la participation des citoyens à la vie culturelle. Quant au ministère de la Culture, il entend soutenir les initiatives de développement culturel de la ville. Il mise ainsi sur un renforcement du rayonnement international de la ville, la revitalisation du centre-ville et le développement de son potentiel patrimonial et artistique. L'objectif visé est de faire de Québec un pôle de création et de diffusion. Le ministère vise aussi le développement des publics de même que les partenariats de production et de financement avec les secteurs publics, communautaires et privés. Ce parti pris favorise la liberté de création et le soutien des ressources culturelles professionnelles, soit, les élites culturelles, tout en favorisant la diversification du financement aux projets. Voyons ce qu'il en est, en examinant de plus près, les principales réalisations de l'administration l'Allier en faveur du développement culturel du quartier Saint-Roch.

#### 7.2.4. LES FAITS SAILLANTS DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL LOCAL (1989-2005)

Les revendications citoyennes et les initiatives artistiques inspirent les grands projets de revitalisation urbaine proposés par l'administration L'Allier. La revitalisation est basée sur des projets d'aménagement et de verdissement favorisant l'implantation d'institutions publiques et privées susceptibles de redynamiser l'économie locale. Plusieurs projets contribuent à transformer le cœur de la ville durant cette période, dont le Jardin Saint-Roch (1993), qui comporte des espaces d'animation culturelle de même que la renaturalisation de la Rivière Saint-Charles (1998), qui est bordée par un sentier linéaire, des belvédères et des sites

d'interprétation<sup>193</sup>. Mentionnons aussi le projet du démantèlement de la partie ouest du Mail Centre-ville, sur la rue Saint-Joseph, en 2000<sup>194</sup>. Mettant en valeur le patrimoine industriel et religieux de cette artère centrale, la ville prévoit également la rénovation des façades des commerces et édifices de bureaux et le désenclavement de l'Église Saint-Roch<sup>195</sup>. Les boulevards urbains sont aussi repensés pour améliorer l'accès au centre-ville de même que la circulation piétonnière et le commerce local.

Tandis que l'administration municipale tente de renforcer le dynamisme du quartier par des projets d'aménagement, dont un certain nombre s'inscrivent dans les orientations de sa politique culturelle, notamment le projet de l'École des arts visuels (1994)<sup>196</sup>, celui du Complexe Méduse (1995)<sup>197</sup> et de la Maison des métiers d'arts de Québec (1997)<sup>198</sup>, plusieurs autres organismes

---

193 L'administration L'Allier poursuit son objectif de reverdissement et investit 2 M\$ en 1998 pour la mise en valeur de la rivière Saint-Charles, sa renaturalisation et la cessation des déversements d'égouts. La ville tire ainsi le plein potentiel des attraits locaux préexistants comme facteur de relance du marché immobilier et touristique. Le projet de Renaturalisation de la rivière Saint-Charles ne se limite pas à ses rives les plus urbanisées, mais excède les limites de Saint-Roch.

194 Autrefois un carrefour des affaires, le centre commercial construit au cœur de la rue Saint-Joseph dans les années 1970 connaît un important déclin. Au moment où il est résolu de démanteler le toit du Mail Centre-ville, le taux de vacance des espaces commerciaux et de bureau est de 70 % sur la rue Saint-Joseph. Une consultation publique a lieu en 1998 proposant de faire revivre cette artère commerciale et lui redonner son lustre original et les travaux de réaménagement débutent en 2000. Le projet est jumelé à un programme de rénovation des façades à l'intention des propriétaires des édifices. Cet apport du secteur public leur permet de partager les risques d'investissement de la rénovation de leur immeuble alors que leur rentabilisation apparaît encore incertaine.

195 L'ensemble de ces initiatives concertées est un succès alors que le développement économique de la rue Saint-Joseph se renouvelle pendant cette période, l'offre commerciale doublant. L'achalandage et le chiffre d'affaires des entreprises bénéficient aussi du programme de rénovation des façades, lequel vise à mettre en valeur les édifices commerciaux, résidentiels et patrimoniaux. Voir le bilan du projet de relance et le plan directeur du quartier (Ville de Québec, 2005 et 2007) de même que le rapport de mandats (Ville de Québec, 2007). La deuxième phase de l'enlèvement du Mail Saint-Roch est prévue pour 2007. Les artères commerciales des rues de la Couronne et Dorchester sont aussi réaménagées. Ces investissements comprennent l'aménagement de voies réservées aux autobus, la réfection des infrastructures, des trottoirs et des rues, le renouvellement du mobilier urbain, de l'éclairage et de l'aménagement paysager.

196 À la suite de l'implantation de l'École des arts visuels, le quartier Saint-Roch voit s'accroître l'importance des activités récréatives et culturelles dans les plans de développement local. À titre d'exemple, afin de suivre cette évolution, on note que la part des activités récréatives et culturelles, qui représente 6,4% de l'utilisation du sol en 1983, atteint 18,1 % en 1999, soit un accroissement de 11,7% (Dufault, 2005).

197 Le complexe Méduse est destiné à la production et à la diffusion artistique, regroupe une dizaine d'organismes spécialisés du domaine culturel. L'environnement du complexe est aussi aménagé; le ministère de la Culture et des Communications investit 69 000 \$ pour deux œuvres d'artistes, l'une est située sur le toit de Méduse et une autre sur

culturels sont financés au cœur du quartier Saint-Roch dont des centre d'artistes autogérés et des espaces de production artistique<sup>199</sup>.

Une première initiative d'implantation stratégique de services municipaux dans ce secteur permet aussi d'accroître la demande en espaces de bureaux et en services. Les entreprises et les commerces s'installent ensuite progressivement au centre-ville<sup>200</sup> et contribuent à la croissance du marché immobilier<sup>201</sup>. Dans le cadre de cette mesure, des crédits d'impôt sont offerts aux entreprises pour réduire les frais de location d'espaces commerciaux. La mesure fiscale du gouvernement du Québec développée dans le cadre du programme du Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ) incite les entreprises du domaine des nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC) à s'installer au cœur du quartier. Cet

---

la façade du restaurant attenant à l'édifice. La Ville de Québec finance la réfection du belvédère et de l'escalier, près de Méduse, pour une hauteur de 680 000 \$.

198 Un partenariat avec l'Institut d'ébénisterie de Québec et son espace de diffusion, la Galerie Matéria, permet de compléter l'offre de formation en métiers d'art.

199. L'entreprise privée s'implique en investissant 335 571 \$ en 1993 pour la Maison longue et le centre d'artiste la Chambre blanche. Le Lieu, un centre d'artiste situé sur la rue Dupont, devient aussi propriétaire des locaux qu'il occupe durant cette période. En 1994, 88 000 \$ sont investis pour le centre de production artistique et culturelle Alyne-Lebel. Entre 1992 et 2005, plus de 25 M\$ de fonds publics et privés sont consacrés à la vie artistique du quartier.

200 Cette mesure a été abolie à la suite du Discours sur le budget 2003-2004 (12 juin 2003). Des dispositions transitoires ont toutefois été prévues afin de permettre aux sociétés, dans certains cas, de bénéficier de cette mesure selon les règles initiales.

201 Sur le plan de l'immobilier, de 1992 à 2005, plus de 1 000 nouveaux logements ont été construits dans le quartier Saint-Roch et la ville investit 122 766 560 M\$ dans des projets d'habitation privés et publics (Ville de Québec, 2010). Le marché immobilier suit le rythme de la redynamisation du quartier et de l'arrivée de nouvelles entreprises. Plusieurs boutiques spécialisées et restaurants s'implantent au cœur du centre-ville, mais le quartier n'est pas qu'une place d'affaires. De nombreux immeubles sont rénovés et des entrepôts sont transformés en lofts et en condominium luxueux. Les artistes, les étudiants et les professionnels forment une nouvelle vague de résidents; ils louent ou font l'acquisition d'un lieu de résidence à Saint-Roch. La ville investit aussi dans la réhabilitation d'anciens édifices industriels. Plusieurs de ces édifices sont transformés en immeubles résidentiels pour répondre aux besoins des jeunes professionnels qui se font de plus en plus présents au centre-ville. Les Lofts du Soleil sont un bon exemple de cette tendance, alors qu'ils permettent de recycler une ancienne manufacture en condominiums. Des crédits de taxes facilitent la réalisation du projet résidentiel Le Havre Jacques-Cartier et 120 unités de logement pour personnes seules sont construites dans le secteur de la Pointe-aux-Lièvres. En 1997, la ville subventionne aussi la transformation d'une ancienne manufacture de chaussures en 16 unités de logement : Les Lofts de la Fabrique. Il n'y a pas que les usines qui font l'objet de subventions. La municipalité veille aussi à la bonification de l'offre résidentielle via la transformation des stationnements étagés en logement, comme dans le cas des condominiums Arago. De nombreux espaces vacants sont aussi rentabilisés et dédiés à de nouveaux usages.

incitatif fiscal vise le regroupement de sociétés à l'intérieur de sites et d'immeubles désignés; il a pour but de favoriser la création de pôles technologiques. Les entreprises peuvent par ailleurs recourir au programme de rénovation des façades commerciales et aux crédits de taxes foncières afin de sauvegarder le patrimoine et ainsi contribuer à l'essor économique local. La mesure fiscale des centres de développement des technologies de l'information (CDTI) s'adresse aux sociétés qui désirent concrétiser un « projet novateur » dans un secteur en émergence du domaine des technologies de l'information; le projet doit engendrer des retombées économiques significatives pour le Québec et comporter un contenu substantiel en recherche et développement susceptible de développer de nouvelles expertises. Parmi les effets positifs associés à la revitalisation urbaine, on constate une diminution de la criminalité, de l'itinérance et du flânage sur la rue Saint-Joseph et une augmentation de son activité commerciale<sup>202</sup>. Toutefois, l'embourgeoisement des quartiers engendre aussi une spéculation immobilière qui fragilise les populations défavorisées en raison de la crise du logement et de l'augmentation des loyers<sup>203</sup>.

Fort de son passé en tant que ministre de la Culture, le maire L'Allier accorde une grande importance à la revalorisation du patrimoine de même qu'à la présence des artistes dans le quartier. Il favorise aussi de multiples projets permettant de mettre en valeur l'héritage patrimonial des édifices industriels, des lieux de culte et des bâtiments résidentiels. À cela, s'ajoutent d'autres modes de subvention, tels que les programmes d'aide à l'habitation et de

---

202 Entre 2003 et 2006, on constate une diminution significative des incendies à la suite de la rénovation; on assiste aussi à une hausse du taux d'occupation des espaces résidentiels et commerciaux et de la valeur des immeubles sur le marché immobilier. Voir le document de consultation et le rapport des commissaires : Ville de Québec (1998), de même que le bilan (Ville de Québec, 2005) et le plan directeur (Ville de Québec, 2007).

203 Les artistes sont aussi affectés par ces changements, malgré les programmes d'accès à la propriété et de rénovation pour les ateliers d'artistes, certains revendent leur atelier afin de faire un bénéfice, alors que d'autres, moins nantis doivent se déplacer en raison de l'augmentation des coûts des espaces (Boulianne, Fontanetti et Aguiar 2007).

revalorisation des édifices patrimoniaux destinés à soutenir les citoyens dans leur contribution à l'embellissement du quartier. La reprise du marché immobilier et la hausse anticipée des prix de location des espaces de création conduisent la ville à créer un programme municipal d'aide à l'acquisition d'ateliers d'artistes (1996)<sup>204</sup>.

Le programme de revitalisation des quartiers anciens comporte aussi un volet sur l'aide à la rénovation des ateliers d'artiste. Ces initiatives visent la stabilisation des créateurs par la diminution de la pression financière engendrée par la spéculation immobilière qui menace leurs projets d'acquisition<sup>205</sup>. La proposition de zonage présentée par la ville en 1994<sup>206</sup> définit aussi l'atelier d'artiste comme un élément essentiel du développement culturel local et de la consolidation de la présence des créateurs au sein du quartier.<sup>207</sup> Parallèlement à ces initiatives, la ville finance aussi des projets de médiation culturelle. Le projet Zone Art du groupe de création et d'animation urbaine de l'Îlot Fleurie permet de mettre en valeur les piliers de l'autoroute

---

204 La présence des artistes en arts visuels au cœur du quartier se structure au cours des années 1970 avec l'émergence des centres d'artistes autogérés. La professionnalisation des artistes entraîne la fondation de ce réseau professionnel à l'échelle de la province. Les lieux de production artistiques de même que les artistes ont tendance à s'établir dans les quartiers du centre en raison des nombreux espaces laissés vacants à la suite du départ des industries. Les nombreuses manufactures désertées sont une occasion pour les artistes qui cherchent des locaux abordables et bien situés pouvant accueillir des activités de production artistique. Au cours des années 1990, Videre, une association d'artistes de la région de Québec, est mise sur pied et milite en faveur du statut professionnel de l'artiste. Ce regroupement est associé de près aux activités de relance du quartier Saint-Roch, notamment par la biennale des ateliers ouverts, mise sur pied par ses membres en 1995, qui favorise un contact plus direct du grand public avec la production artistique en atelier. Plus qu'un événement, les ateliers ouverts permettent de sensibiliser la population à la richesse de la production artistique locale et à l'identité artistique du quartier. Afin de fournir des lieux de création et d'habitation pour les artistes, entre 1994 et 2000 près de 10 M\$ sont investis dans des projets d'acquisition et de rénovation de ces espaces à vocation culturelle (Foort, Herrero et Morin, 1999).

205 Plusieurs projets tels que les ateliers du Roulement à billes, les Ateliers du coin, les Ateliers Fleuri, l'ancien garage Ruelland acheté par les artistes de la Falaise, la Manufacture, la Maison longue, les Lofts de la cour et l'ancienne usine de la Cartonnerie, bénéficient des subventions de la ville.

206 Voir la proposition de zonage (Ville de Québec, 1994) et son analyse (Ville de Québec, 1999).

207 Une rubrique particulière est donc prévue pour encourager l'établissement des artistes dans certains types d'immeubles et autoriser la combinaison des fonctions résidentielles et professionnelles des lieux habités. La mesure vise à reconnaître la présence des créateurs comme un élément essentiel des zones mixtes, commerciales et industrielles. L'objectif de cette mesure est de pérenniser et de concentrer leur présence dans ces zones d'accueil ainsi que dans les immeubles à vocation non résidentielle et des zones résidentielles. Cette initiative est basée sur la reconnaissance de la présence des artistes dans le quartier et de leur contribution à ses fonctions économique, institutionnelle, communautaire et culturelle. Par ces mesures, la ville soutient les élites culturelles locales.

Dufferin-Montmorency par des fresques murales réalisées par de jeunes artistes de la rue<sup>208</sup>. Les bretelles de cette autoroute ont aussi été réaménagées.

Du point de vue des arts de la scène, les années 1990 sont marquées par un essor événementiel qui s'accroît au cours des années 2000. Un nombre croissant d'événements deviennent récurrents (Harvey : 2008 : 2107). Il faut dire que la création du Bureau des événements en 1995 contribue au développement d'une vision événementielle et d'une meilleure coordination des services rendus par la municipalité dans ce domaine. Les festivals et événements ne se limitent pas aux espaces de diffusion intérieurs. Plusieurs scènes extérieures, aménagées temporairement, permettent de bonifier l'offre événementielle. Plusieurs événements se déroulent en partenariat avec d'autres lieux de diffusion tels que les théâtres<sup>209</sup>, mais aussi les galeries d'art, les commerces et les restaurants locaux. Au cours des années 1990 et 2000, le nombre de festivals et d'événements<sup>210</sup> explose à Québec (Harvey, 2008).

---

208 Bien que le graffiti soit reconnu depuis les années 1960 par les artistes et les historiens d'art comme une forme d'art urbain (Brassai, 1961), la ville les considère comme un acte de vandalisme. Les programmes d'embellissement permettent un compromis avec les graffiteurs en les rémunérant afin qu'ils réalisent des murales plus élaborées dans des lieux autorisés. Dans le but d'encourager le civisme et la sécurité urbaine, la réglementation sur les activités de divertissement, l'occupation de la voie publique et l'affichage est aussi révisée à Québec.

209 Autrefois situé dans le Vieux-Québec, le théâtre est forcé de se relocaliser en raison des coûts de location qui augmentent, il déménage en 2002 au cœur de Saint-Roch pour contribuer à son effervescence. La compagnie, créée en 1976, opte pour la construction d'un nouveau théâtre sur la rue Saint-Joseph. Comme il est difficile de faire correspondre les exigences d'une salle contemporaine à une architecture plus ancienne, ses propriétaires choisissent de redessiner l'espace en fonction d'un équipement plus moderne. La façade originale de l'édifice est conservée et rebâtie pierre par pierre; elle orne une nouvelle salle de 350 places. (*L'Actualité*, 32 (20), 15 décembre 2007 : 39).

210 Jusqu'aux années 1980, les événements locaux se limitent au festival d'été, au salon international du livre, à l'exposition Plein-art, au Carnaval de Québec et à la célébration de la fête nationale (Harvey, 2008). Au début des années 1990, des événements sont lancés permettant de stimuler la création du 7e art, soit Vidéaste Recherché-es, le Rendez-vous du cinéma québécois (1992) et le Festival de cinéma des 3 Amériques (1999). Dans le domaine musical : le festival Coup de Cœur francophone (1994), le Festival des journées d'Afrique (1995), la semaine internationale de la chanson (2002). Au tournant des années 2000, les scènes québécoises s'ouvrent aussi à l'innovation musicale et aux préférences musicales de la nouvelle génération par le biais du festival de musique alternative Envol et Macadam, (2001), et le festival de musique émergente OFF (2004). Du côté du théâtre et des arts visuels, l'offre événementielle se bonifie du Carrefour international de théâtre (1992), de la biennale de la Manif d'art (2000) et du Mois Multi (2000) qui présentent l'avant-garde de la création et reflètent aussi le côté le plus innovateur du quartier Saint-Roch. Dans le domaine du patrimoine vivant, l'Église Saint-Roch apporte sa couleur

L'administration L'Allier s'associe aux acteurs politiques des autres ordres de gouvernement afin de financer des projets culturels majeurs pour le développement de Saint-Roch. L'objectif de l'administration L'Allier est de s'assurer que le quartier Saint-Roch puisse redevenir un centre commercial et culturel en préservant sa mixité sociale et en permettant une amélioration de la qualité de vie au centre-ville<sup>211</sup>. Celle-ci souhaite favoriser la présence des artistes au centre-ville et faire du quartier Saint-Roch le carrefour d'une nouvelle économie basée sur le savoir, les nouvelles technologies et la création. Pour éviter de faire du centre-ville un lieu de commerce inhabité; on encourage aussi la présence des familles par une offre variée de logements, d'activités et de services aux citoyens (Simard, 2000; Mercier 2003; Freedman 2009).

Du point de vue des variables contextuelles de notre modèle, on remarque des changements importants sur le plan de la démocratie locale sous l'administration L'Allier. Les nouveaux mécanismes démocratiques mis en place prennent une importance majeure et contribuent avec d'autres mesures à changer la dynamique sociopolitique et économique locale (Belley 1992; Belley et Lavigne 2005; Bherer 2006). De fait, du point de vue de la culture locale, le plan Revitalisation au cœur de la capitale permet la mise en œuvre de nombreux projets culturels. Les

---

aux efforts de revitalisation du quartier en mettant sur pied le Festival des musiques sacrées de Québec en 1997. Bien que les événements liés au patrimoine ne se déroulent pas principalement dans le quartier Saint-Roch, l'offre s'élargit aussi en faveur de ce domaine à Québec. Le Festival international des arts et du savoir-faire traditionnels est mis sur pied dès 1991 et contribue à transmettre le savoir dans le domaine de la danse et de la musique traditionnelle et du patrimoine vivant. En 1996, les récitals des poètes de l'Amérique française animent plusieurs lieux patrimoniaux de la capitale. Les Fêtes de la Nouvelle-France SAQ sont organisées en 1997 et deviennent un événement récurrent.

211 Allocution de Jean-Paul L'Allier, maire de Québec : « L'aménagement de l'espace, Héritage d'hier, Création d'aujourd'hui, Patrimoine de demain », Actes du 13<sup>e</sup> colloque annuel, Les Arts et la Ville, 12 et 13 octobre 2000 à Québec. Plusieurs actions à caractère social sont mises en œuvre dans le cadre du plan Revitalisation. La ville établit un suivi du marché immobilier locatif, offre un soutien financier aux organismes d'hébergement et siège sur divers comités structurants tels que la table de concertation sur l'itinérance et le comité en santé mentale. La mixité du quartier Saint-Roch demeure cependant un défi. Le quartier s'est embourgeoisé, les classes défavorisées et les nouvelles élites économiques cohabitent. Le succès de cette cohabitation dépend du support des organismes communautaires aux personnes défavorisées de même que des projets d'habitation sociale. Les citoyens font aussi des revendications pour favoriser la mixité, la tolérance et la sécurité au centre-ville (Freedman, 2009).

programmes d'aide à la rénovation des ateliers d'artistes contribuent à la dynamisation culturelle du quartier et profitent aux élites culturelles.

Bien que la relance du quartier Saint-Roch et son développement culturel durant l'ère L'Allier semble prometteur, les grands projets d'avenir pour le développement de la capitale ne peuvent se réaliser sans partenaires. À Québec, comme dans d'autres villes québécoises, le projet de loi n° 170 est vu comme une solution à l'iniquité fiscale entre les villes-centres et les banlieues. Les fusions municipales deviennent rapidement un enjeu électoral au sein de la capitale, alors que les maires des villes environnantes, plus particulièrement la mairesse de Sainte-Foy, critiquent vigoureusement cette solution<sup>212</sup>. Malgré une opposition farouche des banlieues à son projet, le maire L'Allier remporte l'élection de novembre 2001; le parti qu'il dirige, le Rassemblement populaire de Québec (RPQ), est renommé le Renouveau municipal de Québec (RMQ) pour l'occasion. La lutte au projet de fusion renforce cependant les mouvements d'opposition sur la scène municipale. À la suite de cette élection, le maire L'Allier se retrouve de nouveau à la tête d'un conseil composé majoritairement de conseillers issus d'un autre parti, l'Action civique de Québec.

Toutefois, la réforme territoriale se révèle être un écueil politique. Le Parti libéral du Québec, alors dans l'opposition, en fait un enjeu politique national; il promet aux citoyens des villes

---

212 L'échelle de la ville devient aussi un enjeu alors que l'on critique l'incapacité de mener des projets de plus grande envergure dans un climat de concurrence entre la ville-centre et les villes de banlieues (Le Soleil, 16 octobre 2001 : A17). Projet de loi no 170 (2000, chapitre 56) *Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais*. La loi 170, adoptée en décembre 2000, fusionne les treize municipalités qui formaient jusque-là l'ancienne Communauté urbaine de Québec (CUQ). La nouvelle Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), mise en place en 2002, se voit attribuer la compétence en matière de planification et de coordination des équipements et des services communs à l'échelle supralocale, alors que la gestion et la prestation des services de proximité relèvent désormais des arrondissements. Cette nouvelle structure supramunicipale doit permettre, espère-t-on, un meilleur partage des coûts des services et des infrastructures en fonction des usagers à l'échelle métropolitaine. Cependant, pour ses partisans, le plus grand apport de la réforme est d'habiliter la nouvelle ville à développer son propre dynamisme économique en coalisant toutes les forces du milieu en une seule et grande communauté métropolitaine (De Belleval, 2011).

québécoises fusionnées l'adoption d'une loi permettant la reconstitution des anciennes villes s'il est reporté au pouvoir<sup>213</sup>. Pour sa part, le RMQ sort politiquement affaibli de la lutte aux défusions municipales. Le maire L'Allier annonce quelques mois plus tard qu'il se retire de la vie politique et qu'il ne sera pas candidat à l'élection de novembre 2005. Ce qui laisse enfin les coudées franches à l'ancienne mairesse de Sainte-Foy qui décide de tenter de nouveau sa chance et de se lancer à la mairie, mais cette fois comme candidate indépendante. Elle sort gagnante de cette élection, devenant la première femme à occuper le poste de maire de Québec et reléguant le RMQ à l'opposition.

### 7.3 LE LEGS DE LA MAIRESSE BOUCHER (2005-2007)

Élue à la mairie de Québec avec la ferme volonté d'assurer un meilleur contrôle des finances, Andrée P. Boucher souhaite, en plus de réviser les programmes municipaux, accélérer la cadence en matière de réhabilitation des infrastructures (Belley et Lavigne, 2005). Ses efforts de rationalisation budgétaire ne passent toutefois pas comme lettre à la poste (Le Soleil, 13 octobre 2005 : A1). Alors qu'elle propose un budget minceur pour 2006, la pression de l'opposition majoritaire au conseil l'amène à revoir son plan et à hausser les budgets du transport en commun, des travaux publics, du logement social et du soutien au développement culturel et économique.

---

213 À l'élection provinciale d'avril 2003, le Parti libéral, qui défait le Parti québécois au pouvoir depuis 1994, entend bien donner suite à son engagement électoral. Ainsi, le nouveau gouvernement dépose, le Projet de loi n° 9, *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités*. Cette loi permet les défusions sur la base d'un référendum et prévoit des mécanismes de gestion supralocale adaptés à la réalité des villes défusionnées. L'ex-mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, porte-étendard national de la lutte aux fusions, milite activement, en 2004, pour la défusion de la ville qu'elle a dirigée de 1985 à 2001. Elle s'est d'ailleurs déjà prononcée en faveur d'une gestion plus rigoureuse des dépenses plutôt que d'une réforme municipale. Toutefois, elle ne réussit pas à convaincre ses anciens électeurs qui choisissent de demeurer dans la nouvelle ville. En effet, les électeurs des villes de Saint-Augustin et de L'Ancienne-Lorette sont les seuls à choisir la défusion et à quitter la nouvelle ville de Québec.

Elle demande alors aux électeurs de la soutenir dans ses efforts de compression des dépenses; la réduction des dépenses de main-d'œuvre par une révision à la baisse des conditions de travail prévues aux conventions collectives devient alors son nouveau cheval de bataille.

La joute s'annonce difficile aussi sur la scène supramunicipale dans la foulée de la reconstitution des villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin et de la création du nouveau conseil d'agglomération<sup>214</sup>. Alors que les célébrations du 400<sup>e</sup> anniversaire de la capitale arrivent à grands pas, la mairesse doit maintenant déterminer, avec les maires des villes défusionnées, la liste des équipements et services collectifs à financer. Dans ce contexte marqué par l'adversité, elle choisit de relever le défi en révisant d'abord les finances municipales.

Le passage de la mairesse Boucher à la Ville de Québec sera bref; elle décède en effet subitement le 24 août 2007, soit un peu moins de deux ans après son élection. Malgré tout, elle a le temps d'apporter des changements sur le plan administratif et budgétaire (tableau 16) et de faire adopter par le Conseil une politique du patrimoine qui propose une vision plus large et diversifié du patrimoine en y incorporant notamment, les notions de patrimoine immatériel et vivant<sup>215</sup>. Son principal apport est le renouvellement des mécanismes de reddition de compte en vue d'un meilleur contrôle des dépenses municipales et l'instauration d'un nouveau discours et d'un nouveau rapport de force avec les syndicats d'employés municipaux. Des éléments sur lesquels tablera, comme nous le verrons, le candidat à la mairie Régis Labeaume, suivant son élection en décembre 2007.

---

214 Projet de loi n°9 (2003, chapitre 14) *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* adoptée le 17 décembre 2003 par l'Assemblée Nationale.

215 À titre d'exemple citons la culture traditionnelle et populaire, tel que par exemple les contes, la musique et la danse folklorique.

**Tableau 16 : Variables contextuelles en lien avec le développement culturel du quartier Saint-Roch pour la période 2005-2007**

<b>Réalisations de l'administration Boucher (2005-2007)</b>			
<b>Démocratie</b>	<b>Culture locale</b>	<b>Processus</b>	<b>Effets</b>
Rationalisation administrative  Politique de consultation renouvelée (2007)	Nouveau processus de reddition de compte  Contrat entre le service de la culture et les artistes pour un financement triennal  Soutien limité aux élites culturelles	Vision : Contrôle des dépenses  Politique du patrimoine (2007)	Gouvernance traditionnelle hiérarchique  Agenda économique et social
Source : Ville de Québec (2006, 2007, 2007a).			

Voyons maintenant plus en détail les réalisations de l'administration Boucher et leur influence sur le développement culturel et du quartier Saint-Roch.

### 7.3.1. UNE NOUVELLE REDDITION DE COMPTES

L'élection d'Andrée Boucher à la mairie de Québec en 2005 laisse entrevoir une période de contrôle plus serré pour le secteur culturel. Les principaux changements introduits par la nouvelle administration concernent la reddition de compte. Un contrat sert dorénavant de base à un partenariat entre le service de la culture et les artistes. Ces derniers doivent désormais, dans l'esprit d'une gestion par résultats, rendre des comptes pour les sommes reçues de la ville. Ce nouveau *modus operandi* doit, selon la nouvelle administration, permettre une planification du

financement sur trois ans, tout en assurant un meilleur suivi des organismes (Ville de Québec, Rapport annuel 2006 :14).

La mairesse déplore le trop grand nombre de structures administratives qui contribuent, selon elle, à l'augmentation des coûts de fonctionnement de la ville. L'administration Boucher, tente d'abolir les conseils de quartier ou, à défaut d'y parvenir, de diminuer leur influence en donnant plus de pouvoir aux conseils d'arrondissement. La politique de consultation est donc renouvelée en 2007 et, selon la LAU, elle accorde à la Direction d'arrondissement d'assurer la mise en œuvre de la Politique de consultation publique sur son territoire en fournissant le soutien requis aux activités de consultation et en exerçant une fonction-conseil auprès des membres du conseil d'arrondissement. Les conseils d'arrondissements doivent aussi soutenir les conseils de quartier dans la réalisation de leurs mandats (Bherer, 2010, 2011). La politique permet par ailleurs aussi à la ville de consulter la population au sujet des équipements collectifs.

Elle préconise une rationalisation des processus administratifs et le plafonnement des dépenses tant pour les services centraux que pour les services rendus par les arrondissements<sup>216</sup>. La mairesse souhaite resserrer les priorités de l'administration municipale concernant le développement touristique, la conservation du patrimoine et la culture plutôt que de multiplier les projets et de prélever plus de taxes. La mairesse précise aussi certaines orientations retenues dans le plan stratégique 2004-2008 par l'administration précédente (*Le Soleil*, 4 novembre 2006 : 31) :

1. la pérennité des infrastructures;
2. la mise en œuvre du programme triennal d'immobilisations;
3. la réorganisation du travail pour accroître la performance de la Ville;

---

216 Plusieurs programmes découlant du plan RevitalisAction prennent fin et ne sont pas reconduits sous l'administration Boucher, dont le programme de rénovation des façades et celui de l'aide à l'acquisition et à la rénovation des ateliers d'artiste (*Le Soleil*, 11 mai 2007 : 10).

4. la simplification des structures politiques locales et régionales;
5. un meilleur partage des responsabilités et des ressources;
6. la mise en valeur de territoires stratégiques pour augmenter les revenus fonciers

### 7.3.2. LES FAITS SAILLANTS DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL LOCAL (2005-2007)

Plusieurs projets mis en œuvre sous l'administration Boucher découlent en fait du plan RevitalisAction. C'est le cas du siège social de l'Université du Québec, de la Télé-Université et de l'Institut national de la recherche scientifique qui s'installent dans le quartier Saint-Roch dès 2005. Ces projets contribuent à l'économie du savoir, alors qu'un nouveau complexe universitaire se déploie au cœur de la capitale. Des résidences étudiantes, attenantes à l'Université du Québec qui a déjà pignon sur rue, viennent parachever cet ensemble en 2007. Si on se réjouit de la multiplication des projets immobiliers et commerciaux engendrés par le plan de relance économique du quartier Saint-Roch, concocté par l'administration précédente, les enjeux liés à la spéculation immobilière demeurent bien réels. Les effets de la revitalisation du centre-ville, qui redevient progressivement un lieu d'habitation recherché, se répercutent en effet sur le coût des loyers, forçant plusieurs locataires moins fortunés à se relocaliser (Boulianne et Fontanetti Aguiar, 2007)<sup>217</sup>.

Par l'entremise du conseil de quartier, les résidents de Saint-Roch s'expriment fortement en faveur du logement social et d'une offre diversifiée des services de proximité. L'administration Boucher doit aussi tenir compte des orientations du Plan directeur d'aménagement, adopté sous

---

217 Alors que les jeunes professionnels s'installent progressivement dans le quartier, Boulianne et Fontanetti Aguiar (2007) remarquent que la spéculation immobilière affecte les populations marginalisées sur le plan socioéconomique. Les artistes qui n'ont pas bénéficié du programme d'aide à l'acquisition d'un atelier-résidence sont aussi menacés par la hausse des valeurs immobilières et plusieurs artistes migrent dans les quartiers de Saint-Sauveur, Vanier ou Limoilou.

l'ancienne administration, qui accordent une place importante aux objectifs de développement durable (Belley, 2006). Alors que les objectifs de conservation du patrimoine religieux deviennent un défi, une solution de compromis s'impose afin de réduire les coûts d'entretien pour les communautés (PATRI-ARCH 2006). Les églises Saint-Roch et Jacques-Cartier abritent désormais des organismes communautaires et des organismes culturels alors que l'ancien couvent Jacques-Cartier est recyclé en logements communautaires pour un organisme sans but lucratif<sup>218</sup>.

Sensible à la question du patrimoine, la mairesse Boucher adopte, en 2007, une politique du patrimoine qui débouche sur un plan d'action visant : 1) la mise en valeur et la gestion du patrimoine; 2) le développement des partenariats; 3) le développement des savoirs et la sensibilisation; 4) l'appropriation citoyenne; 5) la reconnaissance et la transmission d'un patrimoine diversifié; 6) la préservation du patrimoine dans une perspective de développement durable. Parmi les demandes formulées lors de la consultation publique<sup>219</sup> se trouvent : 1) l'inclusion du potentiel archéologique à la définition du patrimoine; 2) une plus grande diversification thématique (le patrimoine musical, le patrimoine cinématographique et vidéo, les œuvres d'art, le potentiel archéologique, l'archéologie préhistorique et l'astronomie); 3) une plus grande importance donnée au patrimoine immatériel de même qu'au patrimoine vivant. Il est par ailleurs spécifié que la politique patrimoniale sera mise en œuvre dans le respect du cadre budgétaire municipal et en optimisant les ressources budgétaires existantes plutôt que par

---

218 La ville investit dans des solutions visant la transformation de vocation des espaces religieux. La location d'espaces au sein de ces édifices ou leur vente à des organismes communautaires réduit le fardeau des coûts de leur entretien pour les communautés (*Le Soleil*, 30 novembre 2005 : A16).

219 Parmi les organismes culturels qui se sont prononcés sur la politique du patrimoine figurent : Le Conseil des monuments et sites du Québec, La Fédération des sociétés d'histoire de Québec, L'Association des Archéologues du Québec, Le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, Le Conseil québécois du patrimoine vivant. Dans leur ensemble ces groupes s'expriment en faveur d'une plus grande diversification de la notion de patrimoine (Ville de Québec, 2006).

l'injection de nouvelles ressources. Le but n'est donc pas d'instituer de nouveaux organes de consultation et de suivi, mais bien de consolider les instances en place et faire appel à une participation élargie du milieu (Ville de Québec, 2007 : 67).

Sur le plan de l'animation urbaine, l'offre, déjà très variée, est bonifiée en 2006 par le Salon de la musique indépendante de Québec qui met en scène la musique émergente, un événement de folklore, le Festival celtique de Québec, et le premier Festival de jazz de Québec, présenté sur huit scènes du Nouvo Saint-Roch<sup>220</sup>, dont celle du théâtre de La Bordée. Ces événements doivent contribuer à renforcer le dynamisme du centre-ville et à stimuler l'activité commerciale. Selon les variables contextuelles de notre modèle, cette période est caractérisée par un recours modéré aux mécanismes démocratiques. Du point de vue de la culture locale, le soutien aux élites culturelles est limité compte tenu de son objectif de rationalisation des dépenses et du cadre de reddition de comptes qui est associé au financement triennal des organismes culturels. Bien qu'une politique patrimoniale soit adoptée, l'approche de la mairesse est plutôt pragmatique et vise l'optimisation des ressources existantes pour mettre en valeur l'héritage patrimonial de sa ville à l'aube de son 400<sup>e</sup> anniversaire.

### 7.3.3. LES PRÉPARATIONS DU 400<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA VILLE DE QUÉBEC

En 2008, la Ville de Québec célèbre son 400<sup>e</sup> anniversaire de fondation par Samuel de Champlain. Cet événement donne lieu à différents projets qui reflètent la vision de développement des administrations qui se sont succédé à la mairie.

---

220 Le concept Nouvo Saint-Roch est l'appellation du quartier revitalisé, médiatisé par le promoteur GM développement, propriétaire de nombreux édifices commerciaux du quartier depuis 1997, (Page consultée le 2013-08-29) *Site de l'Informateur immobilier* [en ligne] : <http://www.informateurimmobilier.com/2011/12/avec-gm-developpement-le-saint-roch-nouvo-est-arrive/>

Dans le cadre des préparatifs du 400<sup>e</sup>, le maire L'Allier souhaite affirmer l'identité nationale et les origines françaises de la ville dans une perspective de rayonnement international. Il prévoit donc construire La place de France, un immense escalier reliant la Basse-ville et la haute ville entre l'Îlot Fleurie et l'autoroute Dufferin Montmorency. Selon le plan original, cet escalier, qui doit être formé de quatre paliers représentant chacun cent ans d'histoire de la capitale, sera surmonté d'un monument conjuguant des symboles identitaires français et québécois. Ce projet emblématique doit être réalisé à l'aide d'une contribution de 25 M\$ annoncée, le 3 septembre 2003, par le premier ministre français Jean-Pierre Raffarin (Le Soleil, 9 octobre 2007 : 6 ; 14 février 2007 : 2; Le Devoir, 3 septembre 2003). Le projet de La place de France s'inspire des principes qui guident l'action publique en matière d'aménagement urbain sous l'ère L'Allier : attachement à la démocratie, à l'histoire et au patrimoine et volonté d'accroître le rayonnement de la ville et les initiatives de partenariats internationaux. Lieu de rencontre, le projet vise à améliorer la circulation piétonnière entre la haute ville et la basse-ville, malgré l'obstacle géographique formé par le relief accidenté du territoire et les différences socioéconomiques parfois encore très marquées qui existent entre leurs habitants. Le projet de La place de France, tel que rêvé par le maire L'Allier, ne verra cependant jamais le jour.

La conception de la gestion municipale, prônée par la mairesse Boucher, tranche fortement avec celle de l'administration précédente. Il faut dire que la mairesse est arrivée au pouvoir avec cet engagement électoral de mettre de l'ordre dans les finances publiques. Cette façon de voir affecte aussi sa conception des célébrations du 400<sup>e</sup> anniversaire, alors qu'elle souhaite limiter les dépenses.

Fortement attachée au patrimoine, tant du point de vue architectural que du point de vue de l'histoire de la ville et de ses institutions, elle choisit le projet de l'Îlot des Palais comme projet phare des festivités<sup>221</sup>. L'Îlot des Palais se situe au-dessus des fondations de l'ancien palais de l'Intendant, rasé par les flammes en 1713. L'étude de ce site archéologique par les chercheurs de l'Université Laval met au jour des connaissances sur l'histoire de la structuration sociale de la colonie à travers maints artefacts. Ce projet est conçu à l'image du Musée de la Pointe-à-Callières, mis de l'avant par le maire Doré lors du 350<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Montréal. Il s'agit d'une infrastructure culturelle et éducative destinée à informer le public et les générations futures sur les fondements de la société québécoise.

Malgré l'intérêt de la mairesse pour le projet de l'Îlot des Palais, le temps presse pour le comité organisateur du 400<sup>e</sup> et les contraintes de réalisation du projet viennent compliquer les choses. Les coûts liés à la mise en valeur et aux fouilles archéologiques s'additionnent. Le budget d'abord estimé à 18 M\$ passe rapidement au double (Le Soleil, 17 mars 2006 : A6). Alors que la première phase du projet est réalisée et que les fondations du bâtiment original sont mises au jour, la mairesse décède subitement en août 2007. Le nouveau maire, Régis Labeaume, élu en décembre 2007 à la suite de l'élection partielle à la mairie, annonce l'arrêt des travaux et la remise à plus tard du projet. À la demande des archéologues, le site est enfoui pour le protéger des rigueurs de l'hiver (Le Devoir, 3 mars 2008 : A4).

#### 7.4. L'ADMINISTRATION DU MAIRE LABEAUME (2007-2009)

---

221 L'Îlot des Palais est un site archéologique situé dans l'arrondissement historique de la ville aux limites du quartier Saint-Roch et du Vieux-Port (*Le Soleil*, 28 avril 2007 : 10).

Le maire Labeaume, qui s'est fait élire sur la promesse de faire des célébrations du 400<sup>e</sup> anniversaire un succès malgré de très courtes échéances de réalisation, est déterminé à rassembler des partenaires clefs pour honorer son engagement. Élu comme maire « indépendant » en 2007, Régis Labeaume forme le parti Équipe Labeaume (ÉL), en prévision de l'élection de novembre de 2009. À la suite de cette élection, ÉL remporte 25 des 27 sièges au conseil municipal.

Afin de garantir la bonne marche de l'organisation des festivités entourant le 400<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Québec, le maire Labeaume, aussitôt élu, nomme Daniel Gélinas, directeur du Festival international d'été de Québec, à la direction de l'organisation chargée de la préparation des festivités (Le Soleil, 24 janvier 2008 : 5). À la suite de ce changement, l'organisation établit des priorités concernant les aménagements et les infrastructures à construire. Les trois ordres de gouvernement investiront finalement près de 155 M\$. Le gouvernement fédéral y va à lui seul d'un montant de 110 M\$. Les célébrations s'orientent aussi rapidement vers une programmation événementielle. Celle-ci va contribuer à accroître la visibilité de la capitale en tant que ville créative et destination touristique, accroissant du même coup son attractivité auprès des investisseurs potentiels (BESTE, 2009).

Spécifiquement au quartier Saint-Roch, plutôt que La Place de France, chère au maire l'Allier ou au projet de L'Îlot des Palais envisagé par la mairesse, le projet urbain présenté par le maire Labeaume dans le cadre du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville est celui de L'Espace 400<sup>e</sup>. Ce projet majeur n'est pas mis en œuvre au cœur de Saint-Roch, mais tout près, soit dans le secteur du Vieux-Port, destiné à être le centre des festivités. La Société du 400<sup>e</sup> bénéficie d'un partenariat avec Parcs Canada pour ce projet, alors que le gouvernement fédéral débourse 24 M\$ pour la réalisation de L'Espace 400<sup>e</sup>. Ce financement va permettre l'agrandissement de l'ancien Centre

d'interprétation du Vieux-Port de Québec de même qu'un programme d'exposition pour le futur centre d'exposition de Parcs Canada. Pour le gouvernement du Canada, ce projet, situé au confluent de la rivière Saint-Charles et du fleuve, incarne à la fois le cœur de la fête et le lieu initial des rencontres entre les diverses cultures qui ont jalonné l'histoire de la ville. Le bassin Louise est ainsi réaménagé pour accueillir le projet et rendre accessible d'autres espaces riverains, dont la Pointe-à-Carcy, la baie de Beauport et le bassin Brown. Outre les expositions de l'Espace 400<sup>e</sup>, le site doit être animé par la tenue de plusieurs événements et expositions temporaires, tels que Le Moulin à images et Les Jardins éphémères. Le maire convie aussi le Cirque du Soleil à présenter un grand spectacle urbain sur le thème de la rencontre. Le site choisi se situe sous l'autoroute Dufferin-Montmorency au cœur du quartier Saint-Roch. Plus de 700 artistes de toute provenance contribuent à l'animation du site durant les festivités (Le Soleil, 16 octobre 2007 : 2)

C'est donc sous l'impulsion du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec que le nom de Régis Labeaume est propulsé sur la scène municipale, nationale et internationale. Fort du succès de cet événement, le nouveau maire est en bonne position pour poursuivre sur cette lancée et propose de nouveaux projets de développement pour sa ville. Le mode de gestion inspiré du secteur privé, mis de l'avant pendant le court règne de la mairesse Boucher, n'est pas remis en question par le nouveau maire. Les orientations de l'administration L'Allier, fortement axées sur le développement culturel, trouvent aussi un écho favorable de la part de son administration. Fort de son expérience dans le secteur privé et dans la direction d'une organisation sans but lucratif soutenant l'entrepreneuriat, le maire cherche à rapprocher les milieux économique et culturel et à favoriser l'innovation locale. Ses premières réalisations seront le Rendez-vous Horizon Culture, le

Programme Première Ovation, le Projet Saint-Roch Technoculture et le Fonds d'investissement en technoculture.

En 2008, les citoyens de Saint-Roch, consultés par leur conseil de quartier, énoncent les priorités qu'ils souhaitent mettre de l'avant pour le développement de Saint-Roch. Ces priorités sont la revitalisation des terrains vacants, le réaménagement des transports et le développement économique et culturel du secteur. La revitalisation du quartier est souhaitée par les habitants qui veulent mettre en valeur les forces locales, telles que le Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ) et la création artistique, tout en préservant la mixité du quartier (Le Soleil, 5 octobre 2008 : 2). La nouvelle administration, qui constate aussi une forte concentration d'entreprises liées aux nouvelles technologies, à l'informatique et aux jeux vidéo, décide de les placer au centre de sa stratégie de développement.

Le maire opte pour un rassemblement stratégique des milieux économiques et culturels et cherche à les impliquer dans une vision de développement commune. En 2009, le rendez-vous Québec Horizon Culture vise élaborer un plan d'action concerté et centré sur le développement culturel de la ville<sup>222</sup>. Cet événement se veut rassembleur, tels que son corolaire le rendez-vous Métropole culturelle qui a eu lieu en 2007 à Montréal.

---

222 Cette initiative est à la fois saluée et critiquée (*Le Soleil*, 17 février 2009 : 2). L'opposition, impuissante face au succès tonitruant du maire et préoccupée par la pérennité des mécanismes démocratiques, accuse celui-ci de négliger le processus de consultation publique et estime que les résidents de Saint-Roch sont les grands oubliés de cet événement (*Le Soleil*, 22 février 2009 : 15). En effet, plutôt que d'organiser une vaste opération de consultation des citoyens dans leur ensemble, tel que l'avait fait le maire L'Allier 20 ans plus tôt dans le cadre de son plan de revitalisation, le maire Labeaume cible plutôt des acteurs économiques et des porteurs de projets culturels. Il faut aussi dire qu'il reprend la formule du rendez-vous métropole culturelle qui a eu lieu deux ans plus tôt à Montréal. Cependant, il est vrai que le rendez-vous Horizon Culture se déroule sous une forme plus directe, pragmatique et stratégique, voire entrepreneuriale. Cette occasion permet au maire Labeaume d'appuyer son leadership sur ses liens stratégiques avec le réseau culturel et les entrepreneurs pour renforcer les liens d'affaires porteurs de projets urbains et culturels. Pour aller plus loin concernant l'évolution globale de la gouvernance municipale à Québec voir : Belley, Quesnel et Villeneuve, (2011).

Le programme politique de l'élection de 2009 consacre la priorité au développement économique et à la réhabilitation des infrastructures. Le tableau 17 résume l'apport de l'administration Labeaume entre 2007 et 2009.

**Tableau 17 : Variables contextuelles en lien avec le développement culturel du quartier Saint-Roch pour la période 2007-2009**

<b>Réalisations de l'administration Labeaume (2007-2009)<sup>223</sup></b>			
<b>Démocratie</b>	<b>Culture locale</b>	<b>Processus</b>	<b>Effets</b>
Rendez-vous Horizon Culture (2009)	<b>Objectifs du plan Horizon Culture :</b> 1) Soutenir la vitalité de la chaîne culturelle 2) Miser sur la qualité du cadre de vie et l'utilisation dynamique du patrimoine 3) Faire de Québec la capitale de la relève culturelle et artistique 4) Consacrer Saint-Roch comme haut lieu de la créativité contemporaine. Partage entre culture d'élite et culture populaire	Partenariat et financement privé de la culture  Programme Première Ovation  Fonds d'investissement en technoculture	Leadership stratégique et entrepreneurial  Agenda économique  <b>Réalisations :</b> 400 <sup>e</sup> anniversaire de Québec (2008) Projet Saint-Roch-Technoculture (2009)
Source : Ville de Québec (2009, 2010).			

Faisant écho au succès du rendez-vous Métropole Culturelle à Montréal, Horizon Culture a pour objectif de rassembler les acteurs locaux pour mettre en œuvre une stratégie de développement économique et culturel pour la ville. Dans la foulée de cet événement, la Chambre de commerce de Québec est mandatée avec l'objectif de développer le mécénat culturel. Le Centre local de

223 Le maire Labeaume a été réélu en novembre 2009 et en novembre 2013 à la tête d'un nouveau parti, Équipe Labeaume, lequel est depuis fortement majoritaire au conseil. Il était toujours maire au moment d'écrire ces lignes.

développement (CLD) de Québec, conjointement avec le ministère de la Culture (MCC), lance aussi, en 2010, le Fonds d'investissement en technoculture. Ce fonds vise à favoriser les collaborations entre les créateurs de contenu culturel et les entreprises de technologies numériques. De nouveaux modes de financement et de prêts sont élaborés par le CLD, le MCC et la chambre de commerce pour soutenir les entreprises culturelles, des initiatives de mentorat sont aussi mises sur pied.

Le ministère de la Culture et des Communications s'allie à la Chambre de commerce, au Centre local de développement et à la ville dans le cadre d'un plan d'action visant le développement culturel de la Ville de Québec à la suite du Rendez-vous Horizon Culture (MCC, 2009). Les quatre orientations principales de ce plan d'action sont : 1) soutenir la vitalité de la chaîne culturelle; 2) miser sur la qualité du cadre de vie et l'utilisation dynamique du patrimoine; 3) faire de Québec la capitale de la relève culturelle et artistique; 4) consacrer Saint-Roch comme haut lieu de la créativité contemporaine.

Le développement culturel du centre-ville est interpellé de plusieurs façons à travers ce plan d'action; des projets concrets sont aussi prévus pour le développement du quartier Saint-Roch. De nombreuses initiatives sont déployées afin de stimuler tous les domaines de création sur le plan local. Divers projets sont mis de l'avant par les partenaires et contribuent à la définition des objectifs du plan d'action de Horizon culture qui sont : de stimuler la production cinématographique et télévisuelle locale, de faciliter le financement des entreprises des métiers d'arts, d'améliorer la mise en marché des produits des arts de la scène, de positionner Québec comme capitale littéraire, de rendre la culture plus accessible par la médiation culturelle, d'encourager le financement privé de la culture et de développer l'entrepreneuriat culturel (MCC,

2009). Dans le cadre des initiatives visant la relève artistique, le plan d'action propose l'implantation du Programme Première Ovation en partenariat avec des diffuseurs privés. Ce Programme répond à l'objectif de faire de Québec la capitale de la relève culturelle et artistique et permet de structurer des partenariats d'affaires avec l'entreprise privée dans le but de diversifier le financement des projets culturels. Un montant de 1,3 M\$ est consacré à ce programme pour permettre aux jeunes artistes de toutes disciplines de faire leur première entrée en scène, tout en bénéficiant de l'encadrement d'artistes renommés. C'est aussi au cours de cette période que l'accès au financement est facilité pour les entreprises culturelles, à la suite de discussions entre le Centre local de développement (CLD), la Chambre de commerce de Québec (CCQ) et le Ministère de la Culture et des Communications (MCC) (CLD, 2008 : 22).

Alors que l'abolition des programmes fédéraux PromArt et Routes commerciales<sup>224</sup> pose une contrainte majeure pour les diffuseurs sur le plan des arts de la scène, qui voient leurs tournées à l'étranger compromises, le Gouvernement du Québec et la ville de Québec réagissent et prennent le relais du soutien aux producteurs en augmentant le budget du Bureau des grands événements<sup>225</sup>. D'un peu moins de 11 M\$ en 2009, le budget des grands événements atteint la somme de 16,1 M\$ en 2010<sup>226</sup>. Cette augmentation, qui provient d'une subvention du

---

224 Routes commerciales est un des programmes issus de l'initiative « Un Avenir en art » du gouvernement fédéral annoncé en mai 2001. Sa vocation est de soutenir l'exportation de produits et services artistiques et culturels canadiens de haute qualité. Le Programme de promotion des arts (PromArt), du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, existait depuis près de 30 ans et ses objectifs consistaient, entre autres, à « améliorer les débouchés professionnels à l'étranger pour les artistes canadiens et [à] trouver de nouveaux marchés pour les produits culturels canadiens (Conseil québécois du Théâtre, 2009).

225 La perspective de développement change passant d'un objectif de rayonnement international de la culture québécoise à l'étranger à celui de l'attractivité du territoire. Or, l'attractivité urbaine passe par des stratégies de développement culturel. Qui plus est, les villes sont de plus en plus interpellées par le financement des projets de développement culturel et prennent progressivement le relais des gouvernements fédéral et provincial en ce domaine (Bernier, Marchand 2009, Pelletier 2012).

226 Rappelons que le Bureau des grands événements est créé en 2004 et contribue à augmenter l'efficacité des services rendus aux producteurs. Le premier budget du bureau des événements date de 2005 et s'élève à 3,2 M\$. En

gouvernement provincial, permet de mettre en valeur la créativité locale. Plusieurs événements qui animent le cœur de Saint-Roch sont ainsi priorisés et bénéficient d'un financement supplémentaire de la part de la ville pour des projets spéciaux en animation urbaine ou des festivals notamment : la Manif d'art, la biennale internationale en art contemporain et le Carrefour international de théâtre, qui propose un parcours théâtral dans les rues de Saint-Roch. Dans le domaine du patrimoine, un fonds d'investissement est créé dans l'objectif de diversifier les équipements culturels et restaurer les biens patrimoniaux.

Les municipalités assument un plus grand leadership en matière de développement culturel local et tirent parti des contraintes et des opportunités stratégiques pour faire des choix de développement. À titre d'exemple de ce phénomène, du côté du 7<sup>e</sup> art, l'offre internationale sur le marché des sites de tournage devenant trop compétitive<sup>227</sup>, la ville de Québec procède en 2008 à la dissolution du Commissariat au cinéma et à la télévision de Québec. À la suite de ces changements affectant le marché cinématographique à l'échelle internationale, la capitale mise désormais sur la production cinématographique locale et le multimédia (Le Soleil, 8 mai 2008 : 74). Le développement des nouvelles technologies de l'information et des communications et

---

2009, cet organisme devient le Bureau du développement touristique et des grands événements et dispose d'un budget de 10,7 M\$ (source : Ville de Québec, service du greffe et des archives). Suite au succès des fêtes du 400<sup>e</sup> de Québec, en 2008, le maire Régis Labeaume crée le Fonds des grands événements et l'intègre au Bureau des grands événements qui existe depuis 2004. La Ville y injecte alors 8,5 M\$, un montant auquel s'ajoutent 5 M\$ du gouvernement du Québec. Notons que le budget 2009 est aussi marqué par la première année d'un contrat de cinq ans pour le Moulin à images (22 M\$ jusqu'en 2013) et le Cirque du Soleil (34 M\$). Source : (*Le Soleil*, 31 juillet 2013).

227 Le Bureau du film, créé en 1987, réussit au fil des années à attirer de grandes productions cinématographiques américaines au cœur de la capitale. Il devient le Commissariat au cinéma et à la télévision de Québec en 2004. Le contexte de crise économique amène la mise sur pied de mesures incitatives par de grandes villes, comme New-York et Toronto au Canada, pour alléger les coûts de tournage. Le marché se développe aussi à moindre coût en Europe de l'Est pour les scènes à caractère historique, conséquemment il devient de plus en plus difficile pour la ville de Québec de tirer son épingle du jeu avec les productions internationales, raison de plus pour recentrer ses énergies sur le multimédia et les productions locales (*Le Soleil*, 8 mai 2008 :74).

l'éclosion du marché numérique amènent aussi la ville à se repositionner et à reconsidérer la production de contenus culturels sous un nouveau jour.

#### 7.4.1. LE PROJET SAINT-ROCH TECHNO-CULTURE

Le projet Saint-Roch Technoculture émerge dans la foulée du rendez-vous Horizon Culture 2009 et vise à dynamiser le quartier par des projets immobiliers et commerciaux<sup>228</sup>. Ces derniers sont destinés à attirer la main-d'œuvre et les entreprises, et à favoriser le choix du centre-ville comme lieu de travail, d'affaire et de résidence.

Alors que le plan RevitalisAction permet la mise à jour des principales infrastructures au cœur du centre-ville, l'administration Labeaume mise résolument sur sa dynamisation par une stratégie de maillage professionnel et d'animation urbaine. En quête d'idées pour développer sa stratégie de développement local, il s'inspire de l'exemple de Soho, ce quartier londonien dévitalisé et criminalisé qui connaît un nouveau souffle avec le développement de l'industrie du divertissement. En effet, le maire entend stimuler la synergie entre les créateurs et le domaine de la haute technologie, du divertissement interactif et du multimédia (Le Soleil, 25 octobre 2008 : 52). Son objectif est de provoquer l'innovation et de soutenir la relance du quartier<sup>229</sup>.

---

228 Face à la forme que prend cet exercice, l'opposition au conseil exprime la crainte que la mixité du quartier ne soit compromise et que l'importance du développement communautaire soit perdue de vue (Le Soleil, 22 février 2009 : 15). Il faut dire que la composition du quartier se partage déjà entre trois groupes : les milieux d'affaires, qui s'implantent commercialement dans le quartier, la population, qui comprend des nouveaux propriétaires, et des ménages à faibles revenus ou marginalisés qui vivent dans des immeubles locatifs (Mercier, Parazelli et Morin, 1999; Boulianne Fontanetti et Aguiar, 2007; Freedman, 2009, 2011).

229 Voir l'allocation du maire Labeaume (Cyberpresse, 17 décembre 2008).

Le plan d'action du rendez-vous Horizon Culture<sup>230</sup> vise à consacrer Saint-Roch comme haut lieu de la créativité contemporaine. Le MCC et la Ville de Québec souhaitent, entre autres, donner une signature visuelle au quartier en misant sur le design, l'architecture, l'aménagement, le mobilier urbain et l'art public pour requalifier l'espace.

Par ailleurs, l'administration Labeaume s'inscrit aussi dans la continuité des programmes développés par l'administration L'Allier afin de revitaliser le centre-ville. En effet, la Ville de Québec prévoit aussi bonifier les programmes de soutien à l'habitation au cœur du quartier Saint-Roch. Un crédit de taxes est prévu pour les premières acquisitions. Pour les constructions neuves, incluant les unités de condominium, le montant crédité s'élève à 35 000 \$ par unité. Les projets de rénovation font aussi l'objet d'un crédit de taxes pour un montant de 30 000 \$ par unité. Ces incitatifs visent à favoriser les projets immobiliers destinés aux jeunes professionnels afin qu'ils choisissent Saint-Roch comme lieu de résidence.

La ville souhaite aussi mettre à jour les infrastructures et les équipements culturels du centre-ville et moderniser la bibliothèque Gabrielle-Roy. Un agrandissement permet entre autres la reconstruction de l'auditorium et du centre d'exposition. L'École hôtelière de la Capitale s'implante aussi au centre-ville en 2008. Par ailleurs, un virage vers la technologie numérique est envisagé par le MCC et la ville. La ville poursuit par ailleurs sa lancée afin de favoriser l'ancrage des lieux de production et de diffusion du secteur culturel au centre-ville et propose une étude de faisabilité et d'implantation d'un centre et d'ateliers d'artistes dans le quartier Saint-Roch pour les artistes de la région. Dans le sillon tracé par le maire L'Allier, le maire Labeaume fait sien l'objectif de dynamiser le centre-ville par des stratégies de développement culturel. Il réaffirme

---

230 Voir les propositions du Plan d'action dans Saint-Roch 2009-2014. (Page consultée le 2012-04-07), *Site de Québec Horizon Culture* [en ligne] : [www.quebechorizonculture.qc.ca](http://www.quebechorizonculture.qc.ca).

les liens à faire entre créativité et innovation par le biais du projet Saint-Roch Technoculture et vise à consacrer Saint-Roch comme haut lieu de la créativité contemporaine.

Des subventions sont destinées aux organismes artistiques et culturels professionnels pour la mise en œuvre de projets d'intégration de contenu culturel vers des instances numériques interactives et un fonds d'investissement en technoculture est créé. Le Centre local de développement de Québec (CLD) est pour sa part responsable du soutien à la commercialisation des arts numériques. La plateforme de création multimédia est aussi relancée par les divers partenaires de la ville visant à accompagner les entreprises et les créateurs de contenus sur support technologique. La ville souhaite développer des liens avec les créateurs de contenus culturels et les entreprises qui utilisent et développent les nouvelles technologies pour susciter l'innovation et encourager la commercialisation des produits découlant de cette activité. Le CLD est aussi interpellé par la ville pour développer des projets technoculturels; il reçoit le mandat de repérer les projets commercialisables dans le secteur de la technoculture à Québec, de favoriser leur éclosion en jouant un rôle d'accélérateur auprès des promoteurs pour le dépôt, le développement et la production des projets<sup>231</sup>.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Chambre de commerce accordent une attention croissante à l'entrepreneuriat culturel et au financement privé de la culture. Des ententes de partenariat vont permettre à la ville d'ouvrir de nouvelles opportunités de maillage

---

231 Parmi les organismes culturels ciblés par la ville, qui incarnent ce maillage entre création et innovation technologique, figurent les centres d'artistes producteurs d'événements dans le domaine des arts visuels tel que la Manif d'art. Les productions Recto-Verso visent aussi à faire du Mois-Multi, un événement d'envergure internationale dans le champ des arts multidisciplinaires et des arts technologiques. Le MCC et la Ville de Québec octroient aussi à cet organisme une aide financière pour la création d'un volet international. Ce volet permet de présenter le travail d'artistes d'avant-garde reconnus sur la scène mondiale des arts multidisciplinaires et technologiques dans le cadre de l'édition du Mois Multi. Cet événement rapproche les développements culturel et technologique, alors que l'Université Laval est déjà équipée d'un laboratoire de recherche et de création en art et design au cœur du quartier (Tavenas, 2006).

professionnel aux créateurs, notamment par le biais de l'entente de partenariat portant sur la relève artistique et culturelle professionnelle de la région de la Capitale-Nationale, de l'entente de partenariat sur le financement privé de la culture et finalement de l'entente pour le Fonds d'investissement en technoculture (Grenier et Rollin, 2011).

L'action publique loge désormais à l'enseigne des partenariats entre les milieux de l'entreprise privée, du développement communautaire et du domaine public. Dans cette optique, les variables de notre modèle, inspiré de Savitch et Kantor (2002), sont mises à l'épreuve puisqu'il s'agit moins de réagir face à des contraintes qu'à concrétiser des occasions de développement local avec un nombre élevé de partenaires.

Sur le plan des variables contextuelles, le maire tend aussi à adopter un style de gouvernance plus direct et axé sur des stratégies de mobilisation ciblées plutôt que sur les mécanismes de consultation publique mis en place par l'administration L'Allier. Ce qui lui permet de manœuvrer plus rapidement et plus précisément en fonction des alliances politiques et des partenariats de financement possibles. Une voie cependant qui ne comporte pas que des avantages, alors que ses opposants redoutent une érosion de la démocratie locale. Par ailleurs, la culture locale devient plus entrepreneuriale, alors que le milieu culturel en général est influencé par de nouvelles tendances philanthropiques, notamment par le biais du programme Placement culture<sup>232</sup> et des nombreuses initiatives entourant le financement privé de la culture. Les créateurs s'ouvrent progressivement aux nouvelles opportunités du financement de la culture : projets en partenariat, partage de ressources et d'expertises, financement privé et mécénat culturel.

---

232 Rappelons que ce programme lancé en 2005 par le Conseil des Arts et des Lettres (CALQ), la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et le ministère de la Culture et des Communications (MCC) octroient des subventions de contrepartie aux organismes qui sollicitent des dons et des contributions du secteur privé pour le financement de fonds de dotation et pour la constitution de réserves permettant d'accroître l'autonomie de financement des organismes dans le cadre de leur budget de fonctionnement.

La position de négociation de la ville est renouvelée; elle s'inscrit désormais dans des actions mobilisatrices basées sur des incitatifs qui impliquent le soutien du secteur privé dans l'élaboration et le financement des projets culturels. Les initiatives de développement se décident et se développent différemment et se fondent sur des stratégies d'affaires reposant sur la mobilisation de ressources variées et vastement distribuées. La ville de Québec dresse un bilan positif des réalisations du rendez-vous Horizon Culture (Ville de Québec, 2010), notamment sur le thème de l'offre événementielle, de son achalandage et de ses retombées, mais aussi des investissements dans les productions cinématographiques et audiovisuelles (80 permis de tournage délivrés en 2010). Le mentorat culturel est apprécié par les participants (10 relations de mentorat établies). L'entente de développement culturel consacre 170 M\$ pour le développement culturel et patrimonial de Québec (29 organismes financés et 70 projets réalisés).

## 7.5 LES ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

Tant pour le quartier Saint-Roch que pour le faubourg Saint-Laurent, les projets de développement culturel prennent une importance croissante entre 1992 et 2009 et contribuent à leur revitalisation. Du point de vue des variables contextuelles de notre modèle, cette deuxième étude de cas a permis de mettre en lumière l'importance des mécanismes de consultation publique pour le développement des stratégies et des projets culturels. En contrepartie, il semble que la consultation publique soit moins prépondérante sous les administrations Boucher et Labeaume que sous celle du maire L'Allier. Le maire Labeaume fonde plutôt le projet Saint-Roch Techno-Culture sur des liens d'affaires entre les acteurs économiques et les promoteurs de projets à caractère culturel. Nous avons ainsi pu décrire globalement l'évolution des stratégies de

développement culturel qui semble participer de manière croissante à des objectifs de développement économique dans le cadre du processus de revitalisation du quartier Saint-Roch.

Notre analyse des variables contextuelles du développement urbain et culturel devait répondre à la question suivante : comment ont évolué les mécanismes démocratiques et l'influence des regroupements culturels durant cette période? Afin de répondre à cette question, nous concluons maintenant notre analyse en comparant les stratégies mises en œuvre par les administrations L'Allier, Boucher et Labeaume. L'ensemble des initiatives auxquelles ces stratégies ont donné lieu visent la redynamisation de l'économie locale et la revitalisation du centre-ville. Ces stratégies sont le reflet d'objectifs de développement économique et social poursuivis par l'administration locale alors en place.

Conservons cependant en mémoire que ces périodes politiques diffèrent en durée. En effet, la période de l'administration L'Allier s'étend sur 16 ans, celle de la mairesse Boucher sur deux ans seulement, alors que notre analyse de l'administration Labeaume débute en 2007 et s'arrête en 2009. Notre analyse doit donc tenir compte de cela, comme du fait que les réalisations de ces administrations sont aussi tributaires de contextes politique, démographique et socioéconomique distincts.

Néanmoins, nous ferons le bilan de ces réalisations en cherchant à montrer ce qui les distingue et, à certains égards, les rapproche à la lumière du contexte décisionnel et de leurs effets sur le développement culturel et la revitalisation du quartier. Le tableau 18 présente la synthèse du développement culturel du quartier Saint-Roch de 1992 à 2009.

**Tableau 18 : Synthèse du développement culturel à Québec pour la période 1989-2009**

Évolution des variables	1989-2005	2005-2007	2007-2009
<b>Démocratie</b>	Introduction de nouveaux mécanismes démocratiques (Conseil de quartier et conseil d'arrondissement)	Rationalisation administrative et réforme territoriale (Conseil d'agglomération)	Horizon culture et structuration d'un réseau d'affaire alliant les milieux culturels et économiques.
<b>Culture Locale</b>	Revitalisation au cœur de la capitale Politique culturelle municipale Structure administrative développement culturel et financement privé Soutien des élites culturelles	Rationalisation budgétaire et développement culturel limité Politique municipale du Patrimoine Favorise la culture populaire	Projet Saint-Roch Techno-Culture Entrepreneuriat Médiation culturelle Mentorat culturel Partage entre culture d'élite et culture populaire
<b>Processus</b>	Position de négociation basée sur un soutien intergouvernemental fort	Position de négociation basée sur une approche politique et administrative traditionnelle	Position de négociation fondée sur une approche entrepreneuriale
<b>Effets</b>	Leadership partagé Agenda économique et social	Leadership directif Agenda principalement économique	Leadership affairiste Agenda économique

Selon la variable de la démocratie locale, on note que les stratégies diffèrent selon les périodes politiques et les styles de gestion qui les caractérisent. Les stratégies de développement se sont d'abord appuyées sur un processus de consultation publique. L'administration L'Allier renouvelle les mécanismes démocratiques et tire parti des forces du milieu afin de redynamiser l'économie locale malgré les contraintes budgétaires. L'administration Boucher, qui fait face elle aussi à ces contraintes, limite le recours aux consultations publiques et met plutôt l'accent sur un programme de rationalisation administrative. De son côté, l'administration Labeaume consulte

surtout les organismes culturels et les acteurs économiques dans le cadre du rendez-vous Horizon culture, afin de créer un réseau d'affaires destiné aux entrepreneurs et aux promoteurs de projets urbains et culturels.

L'examen de la culture locale révèle que l'action culturelle du maire L'Allier favorise les artistes professionnels et les organismes culturels communautaires (Leclerc, 2015) soit les élites culturelles. Les artistes professionnels œuvrent dans ces organismes de production et de diffusion artistique dont les projets en infrastructures sont soutenus par la ville. Un programme d'aide à la rénovation des ateliers d'artiste est aussi initié afin de soutenir la création. Une structure administrative est aussi mise en place pour favoriser le développement culturel et le financement privé de la culture. Sous la période Boucher, le développement culturel est plus limité. Son rapport avec les élites culturelles est désormais fondé sur la reddition de compte; sa priorité est l'équilibre budgétaire et l'optimisation des ressources. Néanmoins, la mairesse aura le temps d'adopter une politique du patrimoine durant son court passage. De son côté, l'administration Labeaume met de l'avant le Projet Saint-Roch Techno-Culture et finance des projets d'entrepreneuriat et de médiation culturelle (Ville de Québec, 2009). Ces orientations favorisent à la fois la culture d'élite et la culture populaire par le soutien de projets de médiation culturelle et d'entrepreneuriat culturel mais aussi par la mise en place de multiples mesures destinées à accroître le financement privé de la culture.

Du point de vue du processus décisionnel et de ses effets sur le développement du quartier, la période L'Allier est marquée par une position de négociation et une approche stratégique et politique (De Belleval, 2011 :18) basée sur un soutien intergouvernemental fort. L'importance de la démocratie et le recours aux consultations publiques favorisent la participation citoyenne.

L'intérêt public manifesté pour les projets de développement urbain dans le cadre des consultations qui ont mené au plan Revitalisation est une occasion de réunir plusieurs alliés politiques et partenaires financiers. Le soutien du gouvernement fédéral et provincial lui permet de mettre en œuvre des projets de développement urbain majeurs. De fait, contrairement au cas du faubourg Saint-Laurent où la revitalisation se déroule sous trois administrations distinctes, la revitalisation du quartier Saint-Roch survient plus rapidement et principalement sous l'ère L'Allier. Pour sa part, la mairesse Boucher adopte plutôt une approche politique et administrative et une gouvernance traditionnelle hiérarchique (Belley et Divay, 2011). Finalement, durant l'administration Labeaume l'entreprise privée prend une plus grande importance et le leadership municipal s'avère centré sur le monde des affaires. Le maire privilégie des alliances avec plusieurs partenaires provenant des secteurs public, privé et communautaire dans la mise en œuvre de projets urbains et culturels.

En ce qui concerne notre troisième question de recherche qui aborde l'évolution des mécanismes démocratiques et l'influence des regroupements culturels, nous sommes en mesure de valider notre hypothèse selon laquelle :

Le renouvellement des mécanismes démocratiques et l'influence de regroupements culturels ont favorisé le développement culturel et la revitalisation des quartiers centraux.

La mobilisation des acteurs culturels a été le catalyseur de stratégies de revitalisation urbaine incorporant des projets de développement culturel.

Les mécanismes démocratiques se sont bel et bien renouvelés et les acteurs culturels se sont mobilisés et ont favorisé un virage envers le développement culturel et la revitalisation du quartier seulement cette revitalisation s'est amorcée beaucoup plus tôt à Québec et

principalement sous l'administration L'Allier. Les initiatives artistiques telles que l'Îlot fleuri et les consultations publiques menées dans le cadre du plan de revitalisation ont inspiré les stratégies de développement culturel du maire L'Allier. Ces stratégies se sont d'abord inscrites à l'ordre du jour public municipal et ont reçu ensuite le soutien des gouvernements provincial et fédéral. Le financement des projets de développement culturel s'est ensuite diversifié de manière à incorporer un plus grand nombre de partenaires socioéconomiques. Concernant l'apport des stratégies à la revitalisation urbaine, il ressort que les projets culturels ont contribué à la revitalisation urbaine et à la redynamisation économique locale, donnant ainsi lieu à la reconnaissance de la vocation culturelle du quartier Saint-Roch.

On peut conclure que la revitalisation du quartier Saint-Roch est d'abord marquée par des contraintes économiques importantes et une faible mobilisation du financement privé dans un contexte de dévitalisation marquée du centre-ville. En 1992, les investisseurs étaient frileux face au risque d'investir au centre-ville en raison de la faible perspective de rentabilité à court terme et de l'ampleur des risques financiers encourus. C'est aussi pourquoi le soutien du public fut si déterminant pour l'amorce de la revitalisation du quartier. La combinaison de plusieurs programmes publics comportant des subventions et des avantages fiscaux a permis la réalisation de nombreux projets. La variable motrice principale de cette première phase de développement était donc le support intergouvernemental, selon le modèle de Savitch et Kantor (2002). Alors que les acteurs politiques se sont concertés en faveur du plan de revitalisation, les différents ordres de gouvernement ont contribué financièrement à de nombreux projets culturels, patrimoniaux et événementiels. Ces projets se sont articulés en faveur de la préservation du

patrimoine, de la mise en valeur du cadre architectural et environnemental et du développement culturel.

Les ententes culturelles conclues avec le maire L'Allier ont permis de financer de nombreux projets en animation culturelle et des projets de modernisation des équipements et des lieux de production et de diffusion afin de permettre aux artistes de créer des œuvres originales et de les faire connaître du public. Pour revitaliser le centre-ville, l'administration, L'Allier obtient le soutien des autres ordres de gouvernement et finance des projets en infrastructure culturelle dans le quartier Saint-Roch et y accroît l'offre événementielle. Sa vision du développement culturel est basée sur les besoins exprimés par les citoyens et des partenaires de développement; il fait preuve d'un leadership partagé. Le rayonnement international de la ville devient une préoccupation stratégique et le maire L'Allier entrevoit la culture comme un moteur de développement économique et social. Les programmes, les incitatifs à l'investissement privé et les modifications au zonage favorisent la mise en valeur du patrimoine architectural et environnemental et visent la stimulation d'une nouvelle économie basée sur le savoir, la création, l'innovation et les nouvelles technologies<sup>233</sup>.

L'administration Boucher vise surtout une optimisation de la gestion municipale. Le court passage de la mairesse permet tout de même de jeter les bases d'une nouvelle culture de gestion qui met l'accent sur la reddition de compte. La gestion de la ville au cours de cette période se trouve en partie facilitée par la fusion. La concurrence des banlieues est désormais réduite aux

---

233 Dès 1995, l'association des gens d'affaires de Saint-Roch commandait une étude sur la revitalisation du quartier. Le rapport produit propose de renforcer l'animation du quartier par des événements propres à accroître l'achalandage commercial local et de mettre en valeur la vocation culturelle du quartier. Les auteurs se prononcent aussi sur les dangers de l'embourgeoisement et proposent des moyens pour éviter que la spéculation immobilière et la hausse des loyers n'engendrent un effritement du tissu social. Toujours selon ce rapport, une attention particulière doit être portée à la préservation de la mixité du quartier afin que celui-ci conserve ses résidents et demeure un lieu vivant (Cassista, 1995).

débats du conseil d'agglomération entourant le financement des équipements collectifs alors que les villes défusionnées souhaitent aussi limiter leurs dépenses. Le développement culturel est moins sollicité durant cette période; l'agenda politique s'est principalement fondé sur des orientations de développement économique. La culture locale s'oriente donc progressivement vers des stratégies de développement inspirées du marché et le type de leadership de la mairesse traduit le retour à un style plus directif, basé sur son statut d'élue « indépendante » qui doit naviguer devant une opposition partisane majoritaire au conseil. Un style qui tranche avec celui de l'administration L'Allier fondé sur une présence active d'un parti, le RPQ, devenu le RMQ, dont les orientations, bien qu'elles aient changé après 1989, sont demeurées proches des valeurs qui ont inspiré son programme politique et son action au cours de ses années au pouvoir. Dégagée de la contrainte d'un véritable programme politique, la mairesse peut affirmer plus librement son style de gestion et ses priorités, même si la pression de l'opposition au conseil réduit sa marge de manœuvre.

À la suite des Fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville en 2008, une nouvelle étape de développement se dessine en faveur de l'animation urbaine et du développement économique et touristique sous l'impulsion du maire Labeaume. Rapidement, le nouveau maire oriente les stratégies de développement en fonction des forces du milieu et propose de miser sur un maillage entre création et innovation. Le rendez-vous Horizon culture est alors un événement à rayonnement plus ciblé autour des acteurs clefs du développement culturel. Le maire Labeaume opte pour un projet structurant pour le centre-ville. Le projet Saint-Roch Techno-Culture est basé sur le design et le mobilier urbain et vise à créer une signature visuelle pour le quartier. Le leadership du maire se veut plus affairiste, alors qu'il multiplie les partenariats avec l'entreprise

privée<sup>234</sup>. Le Fonds d'investissement Technoculture convie par exemple les créateurs, qui développent les contenus numériques, à des projets de collaboration avec ceux qui développent les nouvelles technologies. Ses intérêts ne se limitent cependant pas à l'entrepreneuriat, la ville finance aussi des projets de développement communautaire et social, notamment dans le domaine de la médiation culturelle (Ville de Québec, 2010). Les objectifs du maire envers le développement culturel se partagent donc entre la culture d'élite et la culture populaire, mais reposent d'abord sur un agenda de développement économique, de densification urbaine et, voulant profiter des programmes gouvernementaux en vigueur, de réhabilitation accélérée des infrastructures de base.

Les choix stratégiques faits par les différentes administrations municipales de la ville de Québec entre 1992 et 2009 sont bien différents. Si ces choix découlent de conjonctures économiques distinctes, ils portent tout de même la signature d'un maire et révèlent en ce sens une vision très personnelle de la ville et des défis auxquels celle-ci est confrontée. Le maire L'Allier fonde ses choix sur l'expression démocratique, le développement économique et le rayonnement culturel. La mairesse Boucher fonde ses choix sur la performance administrative de la ville et la transparence de sa gestion. Pour le maire Labeaume, la ville se veut attractive et correspond à un réseau de partenaires d'affaires potentiels provenant tant des organismes gouvernementaux que du secteur privé ou communautaire. Il ne faut pas oublier que ces visions sont aussi tributaires de conjonctures politiques distinctes : le maire L'Allier hérite d'un centre-ville dévitalisé, la

---

234 Tel que nous l'avons vu au cours du chapitre 5, l'examen des variables motrices démontre que les initiatives entourant l'entrepreneuriat et la médiation culturelle à Québec profitent aussi de programmes mis en place par le gouvernement provincial. En effet, le programme Placement Culture favorise en effet l'investissement privé et l'entrepreneuriat culturel, alors que le Partenariat Culture Éducation facilite déjà plusieurs initiatives de médiation culturelle sur le plan local. Cela étant dit ces initiatives sont à distinguer des projets financés dans le cadre du plan Horizon Culture.

mairresse Boucher d'une ville nouvellement fusionnée mais qui s'apprête à faire face à deux villes reconstituées, et le maire Labeaume du défi d'organiser le 400<sup>e</sup> anniversaire de la capitale nationale à très courte échéance, tout en capitalisant sur la visibilité de cet événement pour rendre la ville plus attractive et relancer l'économie locale.

À l'instar de Savitch et Kantor, et selon nos analyses concernant les deux cas étudiés, nous croyons que les contraintes économiques ne sont pas nécessairement déterminantes et n'expliquent que partiellement les choix des élus locaux. En effet, les priorités des élus et leur habileté à canaliser les ressources disponibles malgré une conjoncture économique ou politique difficile, font une différence.

La revitalisation du quartier Saint-Roch a été en grande partie fondée sur des stratégies locales de développement culturel. Ce changement s'est opéré alors que les mécanismes démocratiques se sont développés, renforçant la participation citoyenne au processus décisionnel entourant les projets locaux de développement. Les investissements publics ont porté fruit et ont conduit à une redynamisation de l'économie du quartier. Les investissements privés ont ensuite pris une importance croissante pour le développement urbain et culturel local.

Le prochain chapitre nous amène maintenant à comparer les deux cas à l'étude et à tirer des constats et enseignements généraux concernant la théorie du développement urbain de Savitch et Kantor et son application au développement culturel local.



## **8. LA DISCUSSION DES RÉSULTATS**

## 8.1. INTRODUCTION

Maintenant que nous avons étudié les cas de la revitalisation du faubourg Saint-Laurent à Montréal et du quartier Saint-Roch à Québec, il convient de faire une analyse comparée de ces deux cas. Aux fins de cette analyse, nous ferons un bref retour sur la revitalisation urbaine des deux quartiers. Nous dégagerons ensuite les principales étapes du développement urbain. L'examen des variables motrices de notre modèle nous permettra d'explorer les conjonctures économiques et politiques qui ont conditionné les choix de développement. L'étude des variables contextuelles nous permettra de mettre en lumière l'influence des mécanismes démocratiques et de la culture locale sur le processus décisionnel. Nous développerons ensuite une typologie permettant de caractériser les stratégies locales de développement culturel selon les administrations municipales qui se sont succédé dans les deux villes au cours de cette période. Nous examinerons enfin plus en détail les différences et les similitudes entre nos deux cas et en tirerons des constats et des enseignements plus généraux sur les plans empiriques et théoriques.

## 8.2. LA REVITALISATION URBAINE AU REGARD DES DEUX CAS À L'ÉTUDE : QUELQUES CONSTATS ET RAPPELS

Au début des années 1990, les quartiers à l'étude sont aux prises avec des problèmes de dévitalisation. L'économie est pour ainsi dire en panne à Montréal et connaît un ralentissement à Québec <sup>235</sup>. Les initiatives de rénovation urbaine n'ont pas porté fruit et le support

---

<sup>235</sup> Le début des années 1990 est marqué par un taux de chômage élevé dans les deux villes, soit 13,9 % à Montréal et 9,7 % à Québec en 1991 (voir tableau 5 : chapitre 5). Une reconversion économique est ensuite observée à Montréal (Klein, Tremblay et Fontan, 2003) ainsi qu'à Québec où le secteur public connaît une légère décroissance, alors que le secteur des services est en essor (Polèse, 2012).

intergouvernemental est faible. Sur la scène électorale locale, les électeurs portent au pouvoir, en 1986 à Montréal et en 1989 à Québec, des partis qui proposent une conception différente de la démocratie locale et du développement urbain (Belley, Quesnel et Villeneuve, 2011; Bherer 2011). Des mécanismes démocratiques se développent et sont mis en application à Montréal avec l'adoption, en 1988, d'une politique de consultation publique<sup>236</sup> (Hamel, 1999). En 1992, point de départ de notre analyse – alors que la politique culturelle du Québec fait des municipalités des partenaires de premier plan en matière de développement culturel (Saint-Pierre, 2003) – des projets « culturels » majeurs sont initiés dans les deux quartiers à l'étude qui vont contribuer à leur revitalisation (Dubois, 2012, 2013,2014).

Entre-temps, sur la scène électorale fédérale, le gouvernement Mulroney connaît des difficultés; la récession économique et l'impasse constitutionnelle contribuent à sa défaite électorale. Le Parti libéral, dirigé par Jean Chrétien, est élu en 1993 avec un programme politique qui fait de la relance économique et de la création d'emploi le fer de lance de son action. Un programme tripartite (fédéral-provincial-municipal) de réhabilitation des infrastructures municipales est rapidement élaboré et mis en œuvre. Du côté du gouvernement provincial, Jacques Parizeau mène le Parti québécois à la victoire électorale en 1994. À la suite de l'échec du référendum sur la souveraineté de 1995, il cède sa place à Lucien Bouchard qui s'engage dans un programme d'austérité budgétaire afin de réduire le déficit provincial.

À l'échelle municipale et au sein des deux villes concernées, des changements importants sont apportés aux mécanismes démocratiques par l'administration Doré à Montréal et l'administration

---

236 À Québec, un comité consultatif et des conseils de quartier sont mis sur pied en 1993, alors qu'une politique de consultation publique n'est élaborée qu'une décennie plus tard (Bherer, 2011).

L'Allier à Québec. La culture occupe également une place importante dans les orientations de développement promues par le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) et le Rassemblement populaire de Québec (RPQ). Des actions et des investissements publics en infrastructures, programmes et événements sont dirigés vers les quartiers centraux alors en déclin. L'agenda municipal profite aussi d'un soutien intergouvernemental fort, alors que les autres ordres de gouvernement sont appelés à participer au financement des projets en infrastructures. Le leadership local profite d'une conjoncture sociopolitique doublement favorable : une gouvernance multi-niveaux cohérente et « payante » et une mobilisation citoyenne facilitée et renforcée par des mécanismes de consultation publique qui canalisent les ressources de nombreux groupes et associations favorables à une action culturelle diversifiée, forte et tangible.

À Montréal, sous l'administration Doré, le 350<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la ville, en 1992, constitue le point de départ de maints projets. Les artères principales sont réaménagées, des projets en infrastructures culturelles sont financés et le patrimoine industriel est mis en valeur par des projets de requalification urbaine.

Face à des contraintes budgétaires croissantes qui limitent sa capacité de développement, l'administration Bourque (1994-2007) entreprend une rationalisation de l'appareil administratif et une révision des dépenses. La position de négociation de la ville est limitée et la concertation s'annonce plus difficile, alors que l'appui et l'aide des gouvernements fédéral et provincial se font attendre. Le maire Bourque milite en faveur d'une réforme municipale à Montréal pour mieux répartir les coûts de l'ensemble des dépenses municipales sur l'ensemble des contribuables de l'île. La demande du maire de Montréal, appuyée par les maires d'autres grandes villes, est

entendue : le gouvernement adopte, en décembre 2000, la loi 170 qui modifie profondément la gouvernance locale et supramunicipale.

Dans la foulée des fusions municipales, des exercices de planification sont lancés afin de formuler une vision de développement à l'échelle métropolitaine. Gérald Tremblay, d'abord opposé au projet de fusion, devient maire de Montréal en 2001. Il concerte les acteurs locaux de tous les domaines pour redéfinir la vision de développement de la métropole. Dans le cadre du Sommet de Montréal en 2002, des regroupements voient le jour et se mobilisent en faveur du développement culturel. C'est le cas de Culture Montréal qui entend affirmer le rôle de la culture pour le développement de la ville et contribue au (re)positionnement de Montréal comme métropole culturelle.

Le rendez-vous Montréal Métropole culturelle en 2007 est un moment fort qui inaugure plusieurs changements significatifs à l'échelle de la ville et du faubourg. Des mesures, élaborées et négociées entre la municipalité, le gouvernement provincial, les organismes culturels et les organismes de développement économique sont adoptées et mises en œuvre afin de stimuler le financement privé de la culture, l'entrepreneuriat culturel et la médiation culturelle. Les projets culturels mobilisent un large éventail d'acteurs locaux provenant d'horizons divers. C'est dans ce contexte qu'un partenariat est mis sur pied pour le projet du quartier des spectacles.

À Québec, le plan RevitalisAction au cœur de la capitale (Ville de Québec, 1992) propose trois axes principaux de développement pour redynamiser le quartier Saint-Roch : la culture, l'éducation et les nouvelles technologies. La ville investit dans des stratégies de mise en valeur du patrimoine architectural et environnemental du quartier et de ses rues principales. Elle mise

sur la requalification de l'architecture industrielle vers de nouveaux usages et multiplie par ailleurs les espaces verts. Les créateurs, qui font connaître leurs besoins en matière de lieux de production et de diffusion artistique, voient leurs projets appuyés par le biais d'ententes et de programmes de développement municipaux ou intergouvernementaux.

La période suivant la réforme territoriale est marquée par l'élection de l'ex-mairesse de Sainte-Foy, Andrée P. Boucher, à la mairie de Québec en novembre 2005. Un resserrement budgétaire et de nouveaux mécanismes de reddition de compte sont établis par son administration (2005-2007) qui souhaite ainsi mieux contrôler les dépenses municipales. Elle adopte une approche managériale prudente tournée vers les services et la réhabilitation des infrastructures municipales de base. Ce deuxième jalon de développement est marqué par des contraintes budgétaires des gouvernements fédéral et provincial.

En 2007, le maire Labeaume succède à la mairesse Boucher et fait des festivités du 400<sup>e</sup> anniversaire de la capitale sa priorité. Porté par le succès de cet événement, il organise le rendez-vous Québec Horizon culture en 2009. La gouvernance s'exerce de manière plus directe et le maire table sur des partenariats ciblés afin de mettre en œuvre le projet Saint-Roch Techno-Culture visant à développer des liens d'affaires entre les créateurs et les promoteurs de projet dans le secteur des nouvelles technologies.

Après ce bref rappel, revenons maintenant à notre question centrale de recherche : comment ont évolué les stratégies locales de développement culturel entre 1992 et 2009 ?

Nos études de cas nous ont permis de distinguer trois grandes étapes de développement entre 1992 et 2009. Dans le cas du faubourg Saint-Laurent, à Montréal, ces étapes correspondent en fait aux trois administrations municipales qui se sont succédé au cours de la période d'étude.

Examinons ces trois étapes pour Montréal :

1. Au cours de la première étape de développement (1990-1995) dominent les initiatives publiques de développement local; le secteur privé est difficile à mobiliser et les politiques et les investissements s'accompagnent d'un support intergouvernemental fort.
2. La deuxième étape (1995-2000) correspond à une période ponctuée de changements et d'ajustements sur le plan budgétaire et administratif; les élus municipaux cherchent à réduire la pression sur les dépenses et le fardeau fiscal des citoyens par une réorientation des priorités de développement.
3. La troisième étape de développement (2000-2009) se caractérise par une gouverne locale entrepreneuriale et partenariale; les initiatives et les projets font appel à la mobilisation et à la collaboration d'un grand nombre d'acteurs aux ressources variées et le milieu des affaires prend progressivement le relais des pouvoirs publics dans le processus de revitalisation.

Ces étapes de développement reflètent le processus de revitalisation qui procède d'abord par des investissements publics, dont la cadence est ensuite ralentie pour être relancée par des investissements privés. Ce processus correspond globalement aux trois administrations municipales qui se sont succédé entre 1992 et 2009 à Montréal, alors que dans le cas du quartier Saint-Roch, à Québec, le processus de revitalisation a été beaucoup plus rapide et s'est déroulé principalement durant l'ère L'Allier (1989-2005). Cela étant dit, il convient de mentionner que le processus de revitalisation ne suffit pas en lui-même à expliquer les choix stratégiques faits par les administrations municipales successives. Il faut aussi considérer les conjonctures économiques et politiques plus ou moins favorables avec lesquelles les élus locaux ont dû

composer. Ainsi, ces derniers ne sont pas seuls; autour d'eux gravitent d'autres acteurs économiques et politiques qui influencent la joute municipale ce qui nous amène à analyser les conjonctures économiques et politiques.

### 8.3. LES CONJONCTURES ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES

Voilà qui nous ramène aux variables motrices de notre modèle, lesquelles sont à la base de notre deuxième question de recherche : quelles sont les ressources et les contraintes qui ont conditionné les choix de développement culturel des villes à l'étude?

Or, ces variables motrices forgent les trois conjonctures économiques et politiques qui sous-tendent le processus de revitalisation. En effet, la mobilisation citoyenne opposée aux projets de rénovation urbaine conduit à la victoire le RCM à Montréal en 1986 et le RPQ à Québec. Trois ans plus tard, ces partis proposent des changements qui annoncent une nouvelle vision du développement urbain et un renforcement des processus démocratiques.

À l'entrée de notre période d'étude (1992-2009), une première conjoncture économique et politique (1992-1995) est formée dans le cadre des premiers plans de revitalisation urbaine mis en œuvre par ces deux partis. Les besoins et les attentes des citoyens sont désormais davantage pris en compte dans l'élaboration des grands projets urbains. Parmi ces projets, plusieurs font l'objet d'un soutien intergouvernemental fort qui structure leur financement sur la base d'un partenariat et d'une gouvernance multi-niveaux. Ces partenariats permettent la mise en œuvre de plusieurs projets en infrastructures culturelles au cœur des deux villes.

Une deuxième conjoncture prend forme durant la période post-référendaire (1995-2000). Un objectif de réduction du déficit sur les scènes fédérale et provinciale engendre une période de

fortes contraintes budgétaires, notamment avec l'objectif du déficit zéro fixé par le gouvernement du Québec en 1996. Les gouvernements fédéral et provincial revoient leurs priorités et réduisent leurs investissements dans les infrastructures culturelles. Ces décisions gouvernementales amènent les municipalités, de concert avec l'entreprise privée, à prendre le relais afin de poursuivre tant bien que mal les investissements en culture.

Finalement, une troisième conjoncture (2000-2009) se dessine à la suite de la réforme territoriale mise en œuvre en 2000-2001. Cette réforme, menée dans les principales villes québécoises, vise justement à mieux répartir les coûts du développement municipal. Suivant ce changement, des investissements sont réalisés au faubourg Saint-Laurent dans la foulée du Sommet de Montréal en 2002, et du Rendez-vous Montréal Métropole Culturelle en 2007. À l'issue de notre période d'étude, dans la capitale, le rendez-vous Québec Horizon Culture en 2009 permet de rassembler des investisseurs dans le cadre de projets de développement technologique et culturel destinés à la relance du quartier Saint-Roch.

Sur le plan des ressources, comme le montre le cinquième chapitre, un changement est notable sur le plan des dépenses culturelles des trois niveaux de gouvernement; un changement qui va affecter le développement urbain à Québec et à Montréal. Au début des années 1990, en effet, le gouvernement du Québec assumait la plus grande part des dépenses culturelles. Or, quelque 20 ans plus tard, les trois ordres de gouvernement investissent à parts égales dans ce domaine. C'est donc dire que les dépenses culturelles municipales deviennent déterminantes. L'examen des dépenses municipales et provinciales au titre des infrastructures culturelles montre, par ailleurs, que ces investissements varient en fonction des conjonctures économiques et politiques. Des contraintes économiques gouvernementales, mais aussi de nouvelles orientations quant à

l'obtention de financement public<sup>237</sup>, ont conduit les acteurs du secteur culturel à développer des partenariats de financement avec le secteur privé. Cet effort de mobilisation s'est poursuivi et s'est intensifié à la suite des fusions municipales.

L'examen des cas du faubourg Saint-Laurent et du quartier Saint-Roch, présentés dans les sixième et septième chapitre, permet de distinguer les approches stratégiques selon les administrations municipales. Or, ces approches stratégiques sont déterminantes pour le développement urbain et culturel et dépendent des mécanismes démocratiques et de la culture locale qui orientent le processus décisionnel.

#### 8.4. L'INFLUENCE DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA CULTURE LOCALE SUR LE PROCESSUS DÉCISIONNEL

Afin d'examiner l'influence de la démocratie et de la culture locale sur le processus décisionnel, il est utile de revenir à notre troisième question de recherche qui porte sur les variables contextuelles de notre modèle : comment ont évolué les mécanismes démocratiques et les instances de concertation durant cette période?

Le tableau 19 expose les variables contextuelles de notre modèle et permet de les distinguer selon les différentes administrations municipales et les périodes. Ces variables correspondent à des changements démocratiques et à la culture locale. La culture locale renvoie aux valeurs et aux

---

237 Signalons ici, l'influence du New Public Management (Hood, 1991) sur l'élaboration et la gestion des programmes d'aide financière. Dans la foulée de ces nouvelles pratiques de gestion publique, les exigences de plusieurs programmes sont revues. Dans le domaine spécifique de la culture, par exemple, on cherche à encourager les organismes à augmenter leurs revenus autonomes et à faire appel au financement privé. Le financement par projet est aussi encouragé afin de favoriser l'innovation et le financement au fonctionnement est réduit.

normes qui prédisposent une ville à un certain type de développement et se concrétise par des priorités de développement économique ou social et des orientations stratégiques.

**Tableau 19: Le développement local à Montréal et à Québec (1992-2009)**

<b>Administrations municipales</b>	<b>Démocratie</b>	<b>Culture locale</b>	<b>Processus et effets</b>
<b>1-Montréal Administration Doré (1986-1994)</b>	Introduction de mécanismes démocratiques	Vision « Montréal, métropole culturelle » Structure administrative, développement culturel et financement privé Soutien des élites culturelles	Soutien intergouvernemental fort Leadership partagé Agenda économique et social
<b>1-Québec Administration L'Allier (1989-2005)</b>	Introduction de mécanismes démocratiques	Plan « Revitalisation au cœur de la capitale » et politique culturelle Structure administrative, développement culturel et financement privé Soutien des élites culturelles	Soutien intergouvernemental fort Leadership partagé Agenda économique et social
<b>2-Montréal Administration Bourque (1994-2001)</b>	Abolition de certains mécanismes démocratiques et émergence de regroupements citoyens	Projet « Une île, une ville » Rationalisation budgétaire Développement culturel limité Favorise la culture populaire	Approche managériale Leadership directif Agenda économique
<b>2-Québec Administration Boucher (2005-2007)</b>	Rationalisation administrative	Développement culturel limité Politique du patrimoine Favorise la culture populaire	Approche politique et administrative traditionnelle Leadership directif Agenda économique
<b>3-Montréal Administration Tremblay (2001-2009) (Démission du maire Tremblay en 2013)</b>	Réintroduction de mécanismes démocratiques Émergence ou renforcement de regroupements culturels	Vision : « Une métropole culturelle innovante et ouverte sur le monde » Entrepreneuriat et médiation culturelle Culture d'élite et populaire	Approche concertée Leadership partagé Agenda économique, social et culturel

<b>3-Québec Administration Labeaume (2007-2009)</b> (Le maire et son parti (ÉL) sont réélus en 2009 et en 2013)	Rendez-vous Horizon culture	Projet : « Saint-Roch Techno-Culture » Entrepreneuriat et médiation culturelle Culture d'élite et populaire	Approche entrepreneuriale Leadership stratégique Agenda économique
---	--------------------------------	---	--

Le tableau 19 permet de mettre en relief l'évolution des variables contextuelles selon les administrations municipales et, par extension, nous informe sur les approches stratégiques retenues. Ces éléments ont été analysés dans les chapitres 6 et 7 qui présentaient les cas de revitalisation urbaine du faubourg Saint-Laurent et du quartier Saint-Roch. Les variables contextuelles correspondent aux mécanismes démocratiques mis en place de même que la culture locale soit : les orientations stratégiques qui influencent le développement culturel. Les choix stratégiques qui en découlent influencent le processus décisionnel et produisent des effets sur le milieu. Examinons maintenant plus en détail le tableau 19 afin de comparer les deux cas à l'étude.

À Montréal, l'administration Doré (1986-1994) introduit des mécanismes démocratiques et met de l'avant une vision de développement visant à positionner Montréal en tant que métropole culturelle. Cette vision nécessite la mise sur pied d'une structure administrative, la Commission d'initiative et de développement culturel (CIDEC) qui devient le « premier service culturel de la ville ». Cette structure permet d'établir un réseautage et de stimuler le financement privé de la culture. Le maire Doré bénéficie d'un soutien intergouvernemental fort, ce qui lui permet de favoriser des projets en infrastructures culturelles dont bénéficient les élites culturelles.

À Québec, l'administration L'Allier (1989-2005) contribue aussi au renforcement des mécanismes démocratiques. Le plan « Revitalisation au cœur de la capitale », axé sur le développement culturel, découle des consultations menées auprès des citoyens. Le maire instaure une structure administrative afin de concrétiser les objectifs de sa politique culturelle et réussit à coaliser les acteurs politiques afin de financer des projets culturels structurants pour le quartier Saint-Roch et le dynamisme créatif local.

À Montréal, l'administration Bourque (1994-2001) lance une opération de rationalisation administrative et abolit certaines structures de consultation. Parallèlement, des regroupements citoyens et corporatifs émergent et mettent en œuvre des projets de développement. Le développement culturel est plus limité durant cette période, ce qui favorise un développement culturel plus axé sur la mise en marché et le commerce. Le leadership politique est plus directif et le maire tente de rallier les acteurs politiques autour d'un projet de fusion municipale.

Cet effort de rationalisation entrepris à Montréal s'apparente à ce que cherche à faire l'administration Boucher à Québec (2005-2007). Paradoxalement toutefois, l'ancienne mairesse de Sainte-Foy, autrefois radicalement opposée aux fusions municipales, doit gérer la nouvelle ville fusionnée. Plus directive, la mairesse vise le contrôle des dépenses et doit composer, à la suite des fusions, à des résistances de la part des autres villes de l'agglomération pour le partage des coûts associés aux services et aux infrastructures à caractère métropolitain collectives. Malgré qu'une politique patrimoniale soit adoptée durant cette période, le développement culturel demeure limité.

À Montréal, l'administration Tremblay (2001-2009) réintroduit les mécanismes démocratiques abolis par son prédécesseur. L'émergence de regroupements culturels et le sommet de Montréal

remettent à l'ordre du jour une vision de développement invitant Montréal à devenir une « métropole culturelle innovante et ouverte sur le monde ». La ville finance des initiatives de médiation culturelle et développe des incitatifs qui encouragent l'entrepreneuriat culturel aussi bien chez les artistes que chez les entreprises de ce secteur.

Finalement, à Québec, sous l'administration Labeaume (2007-2009), le rendez-vous Horizon culture de 2009 permet de rallier les acteurs économiques et culturels autour d'un projet: le développement technologique et culturel du quartier Saint-Roch. Des projets de médiation culturelle et une approche événementielle et entrepreneuriale sont aussi soutenus.

Il convient maintenant de mettre en relief les stratégies locales de développement afin de comprendre l'action de revitalisation urbaine en profondeur et de distinguer le rôle joué par les gouvernements fédéral, provincial et les municipalités dans ce processus.

## 8.5. UNE TYPOLOGIE DES STRATÉGIES LOCALES DE DÉVELOPPEMENT

Les deux quartiers à l'étude se sont revitalisés entre 1992 et 2009. La dévitalisation urbaine n'en demeure pas moins un problème contemporain qui affecte la qualité de vie des citoyens et le développement socioéconomique de plusieurs villes. Si le développement culturel constitue une réponse à cette problématique, il nous apparaît essentiel de définir ses modes d'opération.

La revitalisation urbaine suppose l'élaboration, le financement et la mise en œuvre de diverses stratégies reposant sur des projets de développement économique, social et culturel. Dans ce contexte, les gouvernements peuvent consulter, planifier, réglementer et financer. Afin de distinguer le recours à ces divers types d'action publique, nous proposons de revoir les stratégies

locales de développement par le biais d'une typologie basée sur leurs fonctions (Hood, 1983, 1990, Lascoumes et le Galès, 2004).

Plusieurs catégorisations ont été proposées pour analyser l'action publique par les auteurs selon différents objets de recherche et différentes échelles de l'action publique (Lascoumes et Simard, 2011). Dans le cadre d'une étude sur les stratégies locales de développement culturel, nous sommes limités aux principaux éléments que les variables motrices et contextuelles de notre modèle ont permis de relever. Nous ne pouvons donc pas prétendre réaliser une recherche exhaustive sur ce thème.

Notre objectif est plutôt de relever les principales stratégies de l'action publique qui ont favorisé le développement culturel et urbain des quartiers à l'étude. Or, dans le cadre de notre recherche, l'examen des variables motrices a permis de comprendre l'évolution du financement fédéral et provincial des projets en infrastructures. Pour sa part, l'étude des variables contextuelles a permis de décrire l'évolution des mécanismes démocratiques, dont la consultation publique, et de mettre en relief la culture locale qui est basée sur les orientations des politiques, des plans stratégiques et des plans d'action.

Nous proposons donc de fonder notre typologie selon quatre dimensions, soit celles de la consultation, de la planification, de la réglementation et du financement. Il s'agit conséquemment d'analyser et de comparer les stratégies mises en œuvre par les administrations publiques, soit, ce que les administrations font pour revitaliser la ville. Ces stratégies peuvent être des structures de consultation, des mécanismes démocratiques ou de planification, des règles ou des normes, des ententes, des incitatifs, des programmes ou des subventions; ils peuvent être élaborés, séparément ou conjointement, par les gouvernements aux niveaux fédéral, provincial ou municipal.

Afin d'analyser l'action publique des gouvernements fédéral et provincial en faveur des projets de développement culturel, rappelons d'abord brièvement ici, à la lumière du tableau 7 (repris du chapitre 5 de notre thèse), l'évolution des programmes de financement fédéral et provincial qui participent à la réalisation des projets de développement culturel en infrastructures et patrimoine.

**Reprise du Tableau 7 : Évolution des programmes fédéral et provincial de financement des Infrastructures culturelles et Patrimoine**

<b>Fédéral</b>	<b>Provincial</b>
<p><b>1994</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme Travaux d'infrastructures du Canada (reconduits en 1997)</li> </ul> <p><b>2002</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organisme Infrastructure Canada</li> <li>➤ Programme infrastructures Canada <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique</li> <li>• Fonds sur l'infrastructure frontalière</li> <li>• Programme de logement abordable</li> </ul> </li> </ul> <p><b>2004</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Fonds de la taxe sur l'essence</li> </ul> <p><b>2007</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Politique : Plan Chantiers Canada : une infrastructure moderne pour un Canada fort</li> <li>➤ Fonds de la taxe sur l'essence et remboursement de la taxe sur les produits et services (TPS)</li> <li>➤ Fonds Chantiers Canada <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volet infrastructures stratégique d'envergure régionale ou nationale</li> <li>• Volet infrastructures locales</li> </ul> </li> <li>➤ Fonds pour les partenariats public-privé</li> <li>➤ PPP Canada, Société d'État</li> <li>➤ Comité de l'entente-cadre sur l'infrastructure (CECI)</li> </ul>	<p><b>1992</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Politique culturelle</li> <li>➤ Ententes de développement culturel</li> </ul> <p><b>1996</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de Soutien aux municipalités pour des projets en patrimoine Restauration</li> <li>➤ Programme de Soutien à la restauration des biens culturels</li> </ul> <p><b>2006</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme d'aide aux immobilisations PAI</li> <li>➤ Programme d'aide aux initiatives de partenariat <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds du patrimoine culturel québécois</li> <li>• Ententes en restauration du patrimoine</li> </ul> </li> </ul>

Sources pour la chronologie des programmes du gouvernement fédéral : Champagne (2011)

Source pour l'historique des ententes de développement culturel du gouvernement provincial : Roy-Valex, M. et A Gauthier (2005) et Boivin-Villeneuve, 2011).

Sur la base de ce tableau, on observe que les gouvernements fédéral et provincial agissent de manière complémentaire et financent des projets en infrastructures présentés par les municipalités. Au fédéral, les infrastructures culturelles sont financées à même des programmes généraux destinés aux infrastructures (transport, sociocommunautaire, loisirs, culture et autres). Au provincial, les projets culturels font l'objet d'ententes de développement culturel avec les municipalités et de programmes particuliers. Les projets en infrastructures culturelles peuvent être des constructions, mais visent aussi la mise en valeur du patrimoine, la requalification d'anciens bâtiments en des lieux de production et de diffusion culturelle et la modernisation des espaces et des équipements nécessaires à la création. Nous observons l'évolution des programmes de financement et de la gouvernance qui les sous-tend sur une période d'environ quinze ans pour conclure à l'importance croissante des partenariats publics-privés pour ce type de projet.

Le financement fédéral des infrastructures procède selon trois types de financement : 1) le financement partagé entre les trois ordres de gouvernement; 2) le financement basé sur le partage ou le remboursement d'une taxe; et 3) les partenariats public-privés (Champagne, 2011). On observe également une institutionnalisation des pratiques de financement. En effet, le gouvernement fédéral qui, jusque-là, utilisait son pouvoir de dépenser dans le cadre d'ententes signées avec les provinces instaure le cadre d'opération de ses ententes et met sur pied des organismes responsables de gérer les fonds et les programmes. Dès 1994, des programmes normés sont mis en place et encadrent les investissements en infrastructures. L'organisme Infrastructure Canada est mis sur pied en 2002 pour gérer ces programmes; la création de fonds assure leur financement à plus long terme. En 2007, une politique est adoptée qui bonifie les programmes pendant qu'une nouvelle Société d'État, PPP Canada, encourage les partenariats public-privé. Au

regard de la gouvernance, les priorités sont établies par le biais des ententes-cadres coordonnées par le Comité de l'entente-cadre sur l'infrastructure (CECI). Ces priorités sont définies à partir des plans d'investissement en infrastructures des provinces qui transigent ensuite avec les municipalités (Champagne, 2011).

Au Québec, les projets en infrastructures culturelles sont financés sur la base des ententes de développement culturel du ministère de la Culture et des Communications (MCC) avec les municipalités. Plusieurs projets font l'objet d'un partenariat de financement avec le gouvernement fédéral. En 1996, des programmes sont mis sur pied par le ministère pour encadrer et pérenniser le financement des projets en patrimoine. En 2006, le ministère fait une distinction entre les programmes d'aide aux immobilisations, qui financent les infrastructures culturelles, et les programmes d'aide aux initiatives de partenariat, destinées au projet de conservation du patrimoine<sup>238</sup>. On constate donc au provincial un encadrement progressif des pratiques de financement par le développement des programmes normés en matière d'immobilisation et de restauration du patrimoine. Le financement est octroyé sur la base d'un projet évalué par les autorités ministérielles. Les projets doivent correspondre aux priorités de développement identifiées dans le cadre des ententes de développement culturel signées avec les municipalités et font de plus l'objet d'avis de la part des partenaires du ministère, qui identifient des priorités selon leurs juridictions (CALQ, SODEC, CCQ, BAnQ). Dans le cadre des programmes de restauration du patrimoine, les immeubles patrimoniaux admissibles sont protégés en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel du Québec* ou font l'objet de mesures de protection dans le cadre de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

---

238 L'Agence des partenariats public-privé du Québec (APPPQ) est aussi mise sur pied en 2004.

À la suite de cette analyse de l'évolution des programmes d'investissement en infrastructures des gouvernements fédéral et provincial, nous constatons de manière générale que les programmes fédéraux et provinciaux se sont structurés depuis les initiatives de revitalisation urbaine des années 1990. Ces initiatives ont aussi donné plus d'importance aux partenariats avec l'entreprise privée par le biais des PPP. Examinons maintenant, à la lumière du tableau 20 et de la typologie proposée, l'évolution des stratégies locales de développement à Montréal entre 1992 et 2009.

**Tableau 20 : Les stratégies locales de développement à Montréal de 1992 à 2009**

Les stratégies locales de développement à Montréal durant la période 1992-2009				
Administrations municipales	Consultation	Planification	Réglementation	Financement
<b>Administration Doré (1986-1994)</b>	Commission permanente du conseil (1988) Comités consultatifs comités-conseils d'arrondissement (CCA, 1989) Bureau de consultation de Montréal (BCM, 1989) Bureau Accès Montréal (1990)	Plan directeur (1990) : 1) Mettre en valeur le patrimoine 2) Relier les pôles culturels Opération patrimoine architectural de Montréal (1991)	Zonage, favorisant le commerce sur Sainte-Catherine	Partenariat et financement privé de la culture
<b>Administration Bourque (1994-2001)</b>			Proposition d'une réforme municipale	Fonds de développement pour la métropole (1996) Programme de rénovation des anciens cinémas (1995)

<b>Administration Tremblay (2002-2012)</b>	Office de consultation publique de Montréal (OCPM, 2000) Sommet de Montréal (2002) Rendez-vous Montréal Métropole Culturelle (2007)	Politique du patrimoine (2005) Politique de développement culturel (2005) Plan stratégique de développement durable (2005-2009) Nouveau plan d'urbanisme (2004)		Financement municipal de projets de médiation culturelle Incitatifs fiscaux à l'investissement privé en culture
--	---	--	--	--

À Montréal, suivant de près l'élection du maire Doré en 1986, la Commission permanente du conseil est mise sur pied en 1988 de même que des comités consultatifs et des comités-conseils d'arrondissement (CCA) en 1989; le Bureau de consultation de Montréal (BCM) est créé en 1990, ce qui permet aux citoyens de se prononcer sur les projets de développement urbain initiés par la ville. Le réseau Accès Montréal rapproche les citoyens des services offerts par la ville, dont les activités culturelles. La Commission d'initiative et de développement culturel (CIDEC) est également mise sur pied et représente la première unité administrative du secteur culturel de la ville. Le bureau des festivals et celui de l'art public et du design sont aussi mis sur pied. L'objectif est alors de faire de Montréal une métropole culturelle, de mettre en valeur le patrimoine et de connecter les pôles culturels au centre-ville.

L'administration Bourque abolit le Bureau de consultation publique et le Comité sur la protection des biens culturels. Parallèlement, des regroupements se constituent, notamment avec la création, en 1994, de la Corporation de développement urbain du faubourg Saint-Laurent (CDU), qui soutient le développement commercial, et, en 1999, de la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent (TCFSL) qui poursuit des objectifs de développement social et communautaire.

Dans un contexte de contraintes budgétaires, le maire adopte une approche managériale. Le maire tente de rallier les acteurs locaux au problème de financement de la métropole qui trouve écho au gouvernement du Québec qui met sur pied en 1996, le fonds de développement pour la métropole. Toutefois, ce fonds ne suffit pas à régler la problématique de sous financement de la métropole et, bientôt, le maire milite en faveur d'une fusion municipale afin de mieux répartir les coûts sur l'ensemble des contribuables. Les priorités de développement de son administration sont l'environnement, l'habitation, les loisirs, la culture de même que l'identité francophone.

Dans la foulée de la réforme territoriale, des mécanismes démocratiques, dont l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), sont aussi créés ou réintroduits. Des conseils d'agglomération sont aussi mis sur pied par le gouvernement du Québec pour permettre le financement des infrastructures et des services sur un plus large territoire<sup>239</sup>.

Le développement culturel prend réellement son essor à la suite du Sommet de Montréal de 2002, organisé sous l'administration Tremblay. Lors de cet événement, les regroupements culturels émergent, dont Culture Montréal et Culture pour Tous qui font avancer les objectifs de faire de Montréal une métropole culturelle et de favoriser l'accès à la culture. Le Partenariat du quartier des spectacles prend forme; la ville finance des projets de médiation culturelle et d'entrepreneuriat culturel et favorise le financement privé de la culture. Un nouveau plan d'urbanisme est adopté en 2004, de même qu'une politique patrimoniale et une politique de développement culturel en 2005. Le Plan stratégique de développement durable permet pour sa

---

239 Ces conseils sont cependant le lieu de mains débats entre la ville centrale et les villes liées. De fait, la concertation entourant le financement des services entre les villes n'est pas simple. Afin de régler ce contentieux entre les villes défusionnées et la communauté métropolitaine, le gouvernement provincial intervient et révisé les règles entourant le calcul des quotes-parts entre les villes. Source MAMOT 2015, (Page consultée le 2015-06-14), *Site du MAMOT* [en ligne] : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/presentation-de-linformation-financiere/manuel/>

part de définir des orientations en faveur de l'environnement et de la qualité de vie dans les quartiers pour la période 2005-2009. Voyons maintenant, à la lumière du tableau 21, ce qu'il en est à Québec.

**Tableau 21 : Les stratégies locales de développement à Québec de 1992 à 2009**

Les stratégies locales de développement à Québec durant la période 1992-2009				
Administrations municipales	Consultation	Planification	Réglementation	Financement
<b>Administration L'Allier (1989-2005)</b>	Comité consultatif (1993) Conseils de quartier (1993) Conseils d'arrondissement (CCA, 2002) Politique de consultation publique (2003)	Objectifs du Plan RevitalisAction au cœur de la capitale (1992): 1) Culture 2) Éducation 3) Nouvelles technologies de l'information Centre national des nouvelles technologies de Québec (1999) Politique culturelle de la Ville de Québec (2004) Bureau des événements (2004)	Zonage favorisant la mixité	Partenariat et financement privé de la culture Programme d'accès à la propriété et de rénovation pour les ateliers d'artistes (1992) Programme Rebâtir la rue Saint-Joseph Subvention à la rénovation de façade (1992)
<b>Administration Boucher (2005-2007)</b>	Politique de consultation renouvelée (2007)	Politique du patrimoine (2007)		Contrat entre le service de la culture et les artistes pour un financement triennal basé sur une reddition de comptes

<b>Administration Labeaume (2007-2009)</b>	Rendez-vous Québec Horizon culture (2009)	Objectifs du plan Horizon Culture : 1) Soutenir la vitalité de la chaîne culturelle 2) Miser sur la qualité du cadre de vie et l'utilisation dynamique du patrimoine 3) Faire de Québec la capitale de la relève culturelle et artistique 4) Consacrer Saint-Roch comme haut lieu de la créativité contemporaine		Partenariat et financement privé de la culture Programme Première Ovation Fonds d'investissement Technoculture
--	---	--	--	---

À Québec, durant la période 1990-1995, l'administration L'Allier renouvelle les mécanismes démocratiques, alors que le Bureau de consultation publique, les conseils de quartier de même que des tables de concertation locales sont mis en place. Afin de faciliter certains projets de développement urbain qui débordent les frontières de la Ville de Québec et visent l'embellissement de la région de la Capitale, le gouvernement du Québec crée la Commission de la Capitale Nationale en 1990. Du point de vue du développement culturel, le plan RevitalisAction, lancé dès 1992, place la culture, l'éducation et les nouvelles technologies de l'information au cœur des initiatives de développement du centre-ville. De plus, ce plan prévoit diverses mesures afin de préserver le patrimoine et favoriser l'ancrage des artistes au cœur du quartier. L'Université Laval et le Centre de développement économique et urbain (CDEU) s'installent aussi au cœur du quartier en 1994. Au cours de son deuxième mandat, l'administration L'Allier poursuit sa vision de développement alliant création, savoir et innovation, avec la mise sur pied du Centre national des nouvelles technologies de Québec en 1999, lequel a pour mandat de promouvoir l'installation des entreprises des technologies de

l'information et des communications (TIC) au cœur de la ville<sup>240</sup>. Une politique culturelle est adoptée en 2004 et un Bureau des événements est aussi mis en place afin d'encadrer une offre diversifiée et croissante d'événements.

Dès son élection en 2005, la mairesse Boucher fait du contrôle des dépenses son fer de lance. Elle tente sans succès d'abolir les conseils de quartier. La Politique de consultation est renouvelée en janvier 2007. Elle stabilise le financement des organismes culturels en introduisant un contrat de financement sur une base triennale plutôt qu'annuelle. Le financement des organismes est désormais fondé sur un processus de reddition de compte. Une politique patrimoniale est aussi adoptée durant cette période.

L'administration Labeaume s'inscrit aussi dans cette mouvance et poursuit les efforts de rationalisation entrepris par l'administration Boucher tout en encourageant ouvertement l'apport de l'entreprise privée au développement urbain. Le Programme Première Ovation est lancé et permet d'encourager la relève artistique en partenariat avec l'entreprise privée. Le Fonds d'investissement en technoculture est mis sur pied dans la foulée du Rendez-vous Horizon Culture. Le plan d'action qui découle de ce rendez-vous vise à soutenir la vitalité de la chaîne culturelle<sup>241</sup>, à miser sur la qualité du cadre de vie et l'utilisation dynamique du patrimoine, à

---

240 « Bernard Landry avait annoncé, en 1999, la création des Carrefours de la nouvelle économie, dont le Centre national des nouvelles technologies de Québec. Par l'entremise de cette mesure fiscale, le gouvernement voulait favoriser le regroupement d'entreprises des secteurs des technologies d'information et des jeux vidéo dans un quadrilatère du quartier Saint-Roch (*Le Soleil*, 18 mai 2013 : « La 'carte extraordinaire' de Québec »).

241 La chaîne de création comprend une idée créative de départ, habituellement accompagnée d'autres intrants pour produire un bien ou un service de la culture, grâce à une série d'étapes reliées entre elles, entre la production et l'utilisation. Un produit culturel doit être créé, produit, parfois fabriqué ou reproduit, puis distribué avant d'arriver au consommateur ou d'être utilisé par ce dernier. Cette chaîne d'activités comprend un certain nombre d'étapes distinctes qui se déroulent habituellement dans des établissements commerciaux. Source Statistique Canada (2011), (Page consultée le 2015-06-21), *Site de Statistique Canada* [en ligne] : <http://www.statcan.gc.ca/pub/87-542-x/2011001/section/s5-fra.htm>.

faire de Québec la capitale de la relève culturelle et artistique et finalement à consacrer Saint-Roch comme haut lieu de la créativité contemporaine.

## 8.6. LES DIFFÉRENCES ET LES SIMILITUDES DES CAS À L'ÉTUDE

Au terme de cette recherche, nous constatons que les deux quartiers à l'étude ont subi une profonde transformation entre 1992 et 2009. Si l'on peut apprécier l'ampleur des projets de revitalisation urbaine déployés durant cette période dans les deux quartiers, on constate cependant que les stratégies mises en œuvre présentent des différences et des similitudes. Afin de comparer nos cas et leur différence et similitude et d'examiner les effets du développement culturel revenons à notre quatrième question de recherche : Quel est l'apport des stratégies locales de développement culturel à la revitalisation urbaine des deux quartiers à l'étude?

De manière générale, à Québec comme à Montréal, les contraintes économiques ont fortement incité les acteurs du secteur culturel à développer des partenariats de financement avec l'entreprise privée. Les programmes fédéral et provincial en infrastructures ainsi que les ententes de développement culturel ont permis de mettre en œuvre plusieurs projets de développement culturel locaux et traduisent un intérêt croissant pour les formules de financement en partenariat public-privé (PPP). Les acteurs du développement culturel ont aussi pu souscrire à des projets de développement social dans le cadre de divers programmes publics. Parallèlement, le gouvernement provincial et les municipalités ont entériné les initiatives d'entrepreneuriat culturel et de médiation culturelle par le biais de divers incitatifs financiers, dont un programme de financement des projets de médiation culturelle à Montréal, le programme de mentorat culturel implanté dans les deux villes.

Les cas présentent aussi quelques distinctions. À Montréal, bien que plusieurs projets majeurs aient été mis en œuvre dans la foulée du 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal en 1992, le centre-ville tarde à se redynamiser. La reprise immobilière, qui survient sous l'administration Bourque, contribue à relancer le faubourg Saint-Laurent. La spéculation immobilière qui en résulte incite cependant plusieurs artistes, qui recherchent des espaces à prix abordables, à déménager dans des quartiers limitrophes, dont le Mile-End (Bellavance, 2005). Le projet du quartier des spectacles, pour lequel un partenariat est mis sur pied en 2003 et qui est inauguré en 2009 coïncide avec l'ancrage de plusieurs institutions culturelles, grandes et petites, au cœur du centre-ville : la Société des arts technologiques (S.A.T., 2003), la Bibliothèque et Archives nationales (BAnQ, 2005) et la Maison du Jazz (2008), pour ne nommer que celles-là. L'évolution des conceptions concernant le développement culturel est aussi fortement influencée par les nombreuses initiatives des regroupements culturels et économiques locaux. À la suite du Sommet de Montréal de 2002, des regroupements, tels que Culture Montréal, Culture pour Tous et Héritage Montréal sont en effet très actifs et se mobilisent autour d'objectifs visant la médiation culturelle l'entrepreneuriat culturel et la préservation du patrimoine.

Les changements s'opèrent de manière différente à Québec. Le quartier Saint-Roch s'est revitalisé beaucoup plus rapidement et principalement durant l'ère L'Allier. Les projets phares de cette revitalisation ont été mis en œuvre entre 1992, date de mise en œuvre du plan Revitalisation au cœur de la capitale, et 1997, année du dépôt du premier bilan de ce plan. Du point de vue de la variable de la culture locale, les orientations de développement et les premiers actes de cette revitalisation s'inspirent de mouvements citoyens et artistiques. Ainsi, les jardins communautaires et les sculptures de l'Îlot Fleurie ont inspiré le projet du Jardin Saint-Roch. Le

Jardin embellit le quartier qui s'enrichit de l'arrivée du département en arts visuels de l'Université Laval (1994) et du complexe Méduse (1995). Ces gestes fondateurs contribuent à l'installation progressive des différentes constituantes de l'Université du Québec au cœur du quartier. Ce programme de revitalisation se distingue aussi par un zonage, qui favorise la mixité des usages, et des programmes d'acquisition et de rénovation des ateliers d'artistes. En ce sens, le plan favorise les hauts lieux de la création contemporaine et permet de soutenir les élites culturelles, soit les organismes culturels communautaires et les créateurs. La vocation culturelle du quartier est ensuite réaffirmée dans le cadre du projet Saint-Roch Technoculture, mis en œuvre à la fin des années 2000 sous l'administration Labeaume.



## **9. LA CONCLUSION GÉNÉRALE**

## 9.1. INTRODUCTION

Nous concluons maintenant notre recherche par un retour sur nos questions et nos hypothèses de départ. Ce sera aussi l'occasion d'apprécier les forces et les limites de notre cadre conceptuel et méthodologique et la contribution de notre thèse aux domaines de l'administration publique et, plus précisément, de l'analyse et du management des politiques publiques. Cette appréciation nous permettra enfin d'esquisser quelques pistes de réflexion pour des recherches à venir.

## 9.2. LA SYNTHÈSE DE LA RECHERCHE

L'objectif principal de notre thèse était d'analyser, de caractériser et de comparer le développement culturel du faubourg Saint-Laurent à Montréal et du quartier Saint-Roch à Québec entre 1992 et 2009. Nous avons proposé une adaptation de la théorie du développement urbain de Savitch et Kantor (2002) à l'étude des stratégies municipales de développement culturel au cours de cette période.

Ainsi, afin de décrire et de comparer ces stratégies (voir figure 4), il fallait éclairer le contexte dans lequel les choix municipaux ont été faits. Rappelons que pour éclairer ce contexte, nous avons choisi de retenir les variables de la théorie du développement urbain de Savitch et Kantor (2002) que nous avons appliquée au secteur culturel. Au titre des variables motrices, nous avons examiné : 1) les contraintes et les ressources du marché et la conjoncture socioéconomique; 2) les relations intergouvernementales et l'appui que peuvent, ou non, recevoir les villes des autres ordres de gouvernements. Suivant les variables contextuelles, nous avons analysé : 1) la nature et l'évolution de la démocratie locale, particulièrement en ce qui a trait aux mécanismes

démocratiques et au contrôle populaire; et 2) la culture locale, soit les valeurs et les normes qui orientent les choix en matière de développement local.

Notre période d'étude (1992-2009) coïncide avec l'adoption de la politique culturelle provinciale de 1992 et la mise en œuvre de grands projets en infrastructures culturelles au cœur des deux villes à l'étude. Réalisés dans le cadre du 350<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Montréal et du plan Revitalisation au cœur de la capitale à Québec, ces investissements ont mobilisé tous les ordres de gouvernement. Cette période d'étude s'étend jusqu'au rendez-vous Métropole culturelle qui a eu lieu en 2007 à Montréal et son corollaire Horizon culture organisé en 2009 à Québec. Ces deux événements ont rassemblé les acteurs des milieux économique et culturel, comme en témoignent le quartier des spectacles et le projet Saint-Roch Techno-Culture qui ont consacré la vocation culturelle de ces quartiers.

Sur le plan empirique, le chapitre 5 de la thèse a permis d'éclairer le contexte sociodémographique et économique général des villes de Montréal et de Québec au cours de la période étudiée, par une analyse comparée de plusieurs indicateurs touchant la population, l'emploi, le revenu, le logement et la pauvreté. L'étude de l'évolution des indicateurs socioéconomiques a permis de vérifier si les deux quartiers concernés ont bel et bien connu une reconversion économique durant cette période. L'analyse des données budgétaires a permis de réaliser un portrait global de l'évolution des dépenses et des investissements publics réalisés par les divers ordres de gouvernement au titre de la culture. Plus précisément encore, l'étude des projets culturels a permis de présenter les investissements en infrastructures culturelles réalisés au sein des deux quartiers à l'étude. Nous avons été en mesure de chiffrer les investissements réalisés en infrastructures culturelles dans les deux quartiers par le biais de l'étude des projets

culturels majeurs financés par le ministère de la Culture et des Communications et aussi par un examen des dépenses municipales en infrastructures. Par ailleurs, l'étude des indicateurs socioéconomiques des deux villes et des quartiers à l'étude permet de mieux comprendre leur évolution générale du point de vue de la croissance démographique et économique locale.

Nos deux études de cas (chapitres 6 et 7) ont permis de décrire et d'analyser l'influence des changements démocratiques sur les choix de développement local au faubourg Saint-Laurent, à Montréal, et au quartier Saint-Roch, à Québec. De ces études de cas, il ressort que le recours à la consultation publique a été important pour la définition des plans de revitalisation des quartiers à l'étude de même que les stratégies de développement culturel que ces démarches ont inspiré.

Enfin, une discussion des résultats est faite dans le chapitre 8 dans le but de dégager les différences et les similitudes entre les deux cas retenus. L'analyse comparée révèle que les plans de développement ont contribué à une transformation majeure dans les deux quartiers à l'étude, mais que la revitalisation a été beaucoup plus rapide dans le cas de Québec. Finalement, puisque la dévitalisation urbaine est un problème contemporain qui affecte plusieurs villes, il nous est apparu judicieux d'analyser les variables contextuelles de notre modèle et d'en tirer une typologie des stratégies locales de développement. Ces stratégies ont contribué à la revitalisation urbaine et au développement culturel des deux cas à l'étude; nous les avons distinguées selon les fonctions suivantes : consultation, planification, réglementation et financement.

### 9.3. UN RETOUR SUR NOS QUESTIONS ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Il convient maintenant de revenir à nos questions de recherche et d'y répondre afin de vérifier nos hypothèses. Ces réponses nous aideront à identifier nos contributions à la connaissance, les limites de la recherche et les pistes de réflexion auxquelles elles donnent lieu.

QUESTION 1: *Comment ont évolué les stratégies de développement culturel dans les quartiers faubourg Saint-Laurent à Montréal et Saint-Roch à Québec entre 1992 et 2009?*

HYPOTHÈSE 1 : Les stratégies locales en faveur du développement culturel, de même que les partenariats qui permettent leur mise en œuvre, notamment au chapitre des immobilisations, se sont diversifiés dans ces deux quartiers au cours de cette période.

De nos analyses, il ressort, de manière générale, que maints projets mis en œuvre dans le cadre de la revitalisation des deux quartiers à l'étude ont fait l'objet de partenariats de financement impliquant les gouvernements fédéral et provincial. La culture n'est plus considérée par les élus comme une dépense, mais comme un investissement collectif et une stratégie qui leur semble porteuse afin de revitaliser les quartiers. Ce changement de perspective s'opère alors que de nouveaux mécanismes démocratiques se développent et accroissent la participation citoyenne au processus décisionnel entourant les projets locaux de développement. Des instances de concertation ont permis une mobilisation des acteurs clefs autour des enjeux de développement culturel. Des projets culturels structurants ont été mis en œuvre dans les quartiers à l'étude. Ces projets ont nécessité la mobilisation et la canalisation de ressources de la part de plusieurs acteurs politiques, économiques, culturels et citoyens. Si le faubourg Saint-Laurent a progressivement accueilli le quartier des spectacles, c'est que l'activité des théâtres, des cabarets et des

nombreuses scènes et salles de spectacle fut déterminante pour la structuration d'une identité locale. De même, à Québec, le dynamisme des créateurs qui s'y sont progressivement implantés a été déterminant pour le développement local. Plusieurs projets culturels structurants ont vu le jour, dont le déménagement du département des arts visuels de l'Université Laval et la création du complexe Méduse. Ce sont à la fois des gestes citoyens et des initiatives d'artistes qui ont inspiré, puis appuyé les efforts de revitalisation.

*QUESTION 2: Quelles sont les ressources et les contraintes qui ont conditionné les choix de développement culturel des villes à l'étude?*

**HYPOTHÈSE 2 :** Au début des années 1990, tous les ordres de gouvernement investissent dans de grands projets de revitalisation urbaine dans les deux quartiers à l'étude. À la suite de ces investissements, les contraintes financières imposées par les gouvernements fédéral et provincial ont donné lieu à un renforcement, sur la scène locale, des partenariats entre les milieux économiques et culturels.

Notre étude montre effectivement que les projets culturels ont donné lieu à des investissements de la part de tous les ordres de gouvernement. Les dépenses culturelles des municipalités se sont accrues au fil du temps ainsi que les collaborations entre les entreprises et les organismes culturels. Le gouvernement provincial a renforcé ces initiatives par des incitatifs au financement privé de la culture. Les partenariats public-privé témoignent aussi de l'intérêt manifesté par les gouvernements envers les investissements privés dans le secteur culturel. Il ressort aussi que la réduction du support intergouvernemental incite à un renforcement des liens entre les milieux économiques et culturels en faveur de stratégies locales de développement. Cette mobilisation

locale a permis de catalyser les stratégies de revitalisation urbaine prenant appui sur des projets de développement culturel. Ces stratégies se sont d'abord inscrites à l'agenda public municipal et ont mobilisé tous les ordres de gouvernement. Les investissements publics ont permis de renouveler l'image des quartiers et de redynamiser l'économie locale. Les investisseurs, les promoteurs et les entreprises ont repris confiance alors que les risques d'investir dans les quartiers diminuaient et que de nouvelles « occasions d'affaires » se présentaient.

*QUESTION 3 : Comment ont évolué les mécanismes démocratiques et l'influence des regroupements culturels durant cette période?*

*HYPOTHÈSE 3 :* Le renouvellement des mécanismes démocratiques et l'émergence de regroupements citoyens, mais aussi culturels et économiques ont favorisé un virage envers le développement culturel et la revitalisation des quartiers centraux. La mobilisation des acteurs culturels a été le catalyseur de stratégies de revitalisation urbaine incorporant des projets de développement culturel.

Comme le démontrent les chapitres sept et huit, les plans de revitalisation urbaine ont d'abord donné lieu à des partenariats de financement impliquant les gouvernements fédéral et provincial. Les acteurs culturels et économiques se sont ensuite mobilisés et ont mis en commun leurs ressources afin de mettre en œuvre des projets de développement culturel. Le développement culturel est alors vu et présenté comme un moteur de développement et une solution aux problématiques de dévitalisation urbaine. À Montréal, le 350<sup>e</sup> anniversaire est l'occasion pour le maire Doré de mettre en œuvre des projets culturels structurants pour le centre-ville. Les mécanismes de concertation qu'il met en place, de même que la structure administrative qui

l'accompagne, favorisent les initiatives locales de développement culturel et la conservation du patrimoine. En raison de contraintes financières importantes, l'administration Bourque rationalise les dépenses et abolit certaines instances de consultation publique. En contrepartie, des regroupements citoyens et économiques émergent et mobilisent leurs efforts en faveur du développement du faubourg. C'est cependant à la suite des fusions municipales que, sous l'administration Tremblay, plusieurs regroupements culturels émergent et s'allient à des acteurs économiques afin de faire du faubourg un quartier culturel, notamment par l'entremise du partenariat du quartier des spectacles. À Québec, très tôt, les artistes se mobilisent et initient des gestes créateurs au cœur du quartier Saint-Roch qui inspirent des projets de revitalisation. Les mécanismes de consultation publique mis en œuvre sous l'administration L'Allier permettent aux créateurs d'exprimer leurs besoins et la municipalité met plusieurs mesures en œuvre afin de favoriser la création au centre-ville. À compter de 2005, l'administration Boucher rationalise les dépenses et tente de diminuer l'importance de la consultation publique. L'administration Labeaume, qui lui succède en 2007, ne remet pas en question ces choix mais poursuit le développement du quartier dans un esprit plus entrepreneurial. Ainsi, le maire table sur la structuration d'un réseau de partenariat d'affaires afin de mettre en œuvre le projet Saint-Roch Technoculture.

QUESTION 4 : *Quel est l'apport de ces stratégies à la revitalisation urbaine des deux quartiers à l'étude?*

HYPOTHÈSE 4 : Les stratégies de développement culturel ont conditionné la mise en œuvre de projets culturels qui ont contribué à la revitalisation urbaine et à la redynamisation économique

locale. La reconnaissance de la vocation culturelle de ces quartiers a donné lieu, par la suite, à des projets d'image de marque urbaine visant à les consacrer en tant que « quartiers culturels ».

Notre analyse montre que les stratégies de développement mises en œuvre et la revitalisation urbaine des quartiers centraux évoluent de manière concomitante avec la reconversion économique des villes. C'est donc dire que ces stratégies, et les projets culturels qu'elles ont fait naître dans les quartiers à l'étude, ont porté fruit. Globalement, l'analyse des indicateurs socioéconomiques à Montréal et à Québec, entre 1991 et 2006 (années pour lesquelles nous disposons de données statistiques), confirme que le revenu, le marché de l'emploi et celui de l'immobilier progressent durant cette période.

Notre étude ne permet pas de conclure que les projets culturels ont contribué à eux seuls à transformer à redynamiser l'économie locale. En effet, notre méthodologie de recherche ne nous permet pas de mesurer les effets qu'ont pu avoir sur ces quartiers les décisions prises au même moment dans d'autres secteurs. Nous ne pouvons donc pas établir un lien direct de cause à effet entre les stratégies de développement culturel menées dans ces quartiers et leur reconversion socioéconomique d'ensemble. C'est d'ailleurs une des limites importantes de notre étude. Plusieurs facteurs influencent le développement des villes et nous n'avons pas réussi à distinguer et à quantifier l'apport spécifique du développement culturel à la revitalisation urbaine ou à la redynamisation de l'économie locale.

Notre recherche démontre toutefois l'importance des stratégies locales de développement culturel dans les politiques de revitalisation des deux quartiers à l'étude entre 1992 et 2009. Notre analyse confirme l'hypothèse selon laquelle plusieurs projets culturels ont été élaborés, négociés et mis

en œuvre par ces deux villes au cours de cette période et ont ainsi pu contribuer à la revitalisation des quartiers visés, faisant d'eux des « quartiers culturels ».

#### 9.4. LA VALEUR HEURISTIQUE DE LA THÉORIE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN.

Notre cadre conceptuel reposait sur une adaptation de la théorie du développement urbain de Savitch et Kantor (2002) et proposait d'analyser des stratégies de revitalisation urbaine axées sur la culture comme moteur de développement. L'étude des variables motrices et contextuelles au cœur de cette théorie nous a permis de répondre à nos questions de recherche et de vérifier nos hypothèses.

Globalement, l'étude des variables motrices nous a permis de mettre en lumière les contraintes et les opportunités qui conditionnent les choix de développement. Ces opportunités représentent les ressources provenant du marché et du secteur public qui favorisent le financement des projets d'infrastructures culturelles. Le financement privé, encouragé par des incitatifs gouvernementaux, prend la forme du mécénat, des commandites et de la philanthropie culturelle. L'analyse des dépenses culturelles a permis de montrer l'importance croissante des investissements publics, notamment des municipalités, et du secteur privé dans la culture.

L'examen des variables contextuelles a mis en relief l'influence des changements démocratiques sur les choix de développement. Les consultations publiques ont permis aux créateurs de faire valoir la culture comme un facteur de développement urbain et économique. La mobilisation de plusieurs regroupements citoyens, mais aussi culturels et économiques à Montréal a permis son (re)positionnement en tant que Métropole culturelle. À Québec, les exercices de consultation

publique ont aussi permis aux artistes de mettre de l'avant plusieurs projets de développement culturel. L'analyse des orientations de développement, notamment celles découlant des exercices de planification urbaine, nous a ainsi permis de montrer que la médiation et l'entrepreneuriat culturels, qui témoignent d'une priorité donnée au développement social ou économique, font désormais partie du coffre à outils culturels des villes.

Nous avons aussi approfondi les stratégies de développement culturel sous l'angle du processus décisionnel. Nous avons pu observer que, selon les stratégies qu'elles privilégient, les villes sont dans une position de négociation plus ou moins favorable pour faire valoir leurs priorités de développement. Cette position de négociation est décrite à partir des exigences et des incitatifs mis de l'avant par les différentes administrations municipales afin de traiter avec les promoteurs, le milieu des affaires et celui de la culture. Ces exigences comprennent des normes et des programmes en faveur de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine bâti et des règles de zonage permettant de stabiliser la présence des créateurs dans les quartiers. Les incitatifs peuvent comprendre des avantages fiscaux destinés aux entreprises du domaine des communications et des nouvelles technologies et des programmes visant à encourager l'entrepreneuriat et la médiation culturelle.

Finalement, l'étude des effets des stratégies mises en œuvre permet de mieux comprendre l'apport de la culture au développement urbain. Nous avons pu observer que les projets culturels ont suscité l'émergence de « quartiers culturels » dans les deux principales villes québécoises et ont ainsi contribué à leur redynamisation économique. Les effets directs du développement culturel sur la ville correspondent au bilan des infrastructures et à la mise en valeur du patrimoine bâti. Les effets indirects correspondent à l'évolution de la situation économique des villes et des

quartiers. Ces effets indirects ont été étudiés sur la base d'une variation de certains indicateurs socioéconomiques entre 1991 et 2006, selon la disponibilité des données statistiques.

En caractérisant et en comparant les initiatives de développement des deux villes à l'aide de variables clés et d'indicateurs socioéconomiques proposés par Savitch et Kantor, nous avons pu caractériser les approches stratégiques des administrations municipales qui se sont succédé à Montréal et à Québec et comparer leurs effets sur le développement urbain. Cependant, nous ne pouvons pas, au moyen de ce modèle, établir une relation directe de cause à effet entre le développement culturel et le développement économique. La validation de notre hypothèse concernant l'apport de l'action « culturelle » publique à la revitalisation des quartiers à l'étude est donc partielle et appelle des recherches futures. Notamment, des études fondées sur les déterminants de l'économie locale pourraient être menées afin de quantifier et comparer l'apport de chacun des secteurs à la revitalisation urbaine. Par ailleurs, il conviendrait de fouiller davantage la question des instruments de l'action publique locale (Lascoumes et Le Galès, 2004) afin de préciser notre typologie des stratégies locales de développement culturel qui demeure exploratoire. Ces études pourraient mettre en relief de manière exhaustive, ce que font les administrations municipales pour revitaliser la ville, et ce, du point de vue de plusieurs secteurs : infrastructures de transport, sécurité publique, loisirs, tourisme, environnement, et services communautaires, pour ne nommer que ceux-là.

Par ailleurs, Savitch et Kantor (2002) montrent l'existence de trois modèles de développement urbain. Le premier modèle est axé sur le développement social, le deuxième sur la sphère marchande et le troisième est un modèle hybride qui combine certaines caractéristiques des deux premiers. Les auteurs distinguent ainsi les valeurs qui sous-tendent soit une culture matérialiste

axée sur le développement économique, soit une culture post-matérialiste axée sur le développement social. Comme notre étude était centrée sur le développement de quartiers centraux, plutôt que sur celui des villes dans leur ensemble, l'application de la notion de culture locale telle que développée par ces auteurs a été plus difficile. Nous avons choisi d'utiliser la médiation culturelle et l'entrepreneuriat culturel comme des indicateurs de développement social et économique dans ce domaine. Ce qui nous a permis de montrer que ces nouvelles mesures contribuent à l'action culturelle publique au sein des deux quartiers à l'étude.

#### 9.5. LES LIMITES DE L'ÉTUDE

Parmi les limites inhérentes à une étude basée sur la théorie du développement urbain se retrouvent tous les biais de comparaison mentionnés par Savitch et Kantor relativement aux indicateurs de développement socioéconomique. Nous avons porté une attention particulière à ces indicateurs, à leur provenance et à leur définition, de même qu'au moment de leur collecte. Toutefois, ceux-ci ne représentent qu'une fraction des données disponibles et susceptibles de nous éclairer sur le développement socioéconomique des villes.

Par ailleurs, l'analyse comparée de deux villes de taille et de composition socioéconomique différentes exige des précautions importantes. En effet, l'impulsion de l'entreprise privée est plus forte dans la métropole, alors que la capitale est encore fortement influencée par la présence du secteur public. À ces biais de comparaison, s'ajoutent d'autres limites associées à nos choix conceptuels et méthodologiques.

Ainsi, comme nous l'avons déjà mentionné, nous ne sommes pas en mesure de distinguer la contribution spécifique des stratégies de développement culturel au développement de la ville ou des quartiers. En effet, plusieurs autres facteurs (politiques, économiques et sociaux), qui interviennent simultanément à plusieurs niveaux (local, régional, national et international), ont une influence sur un milieu et la qualité de vie des citoyens qui y habitent.

Cette analyse ne permet donc pas de mesurer les effets attribuables au seul développement culturel sur le développement socioéconomique d'un quartier. C'est sans doute la principale limite de notre analyse. Notre thèse a tout de même permis de mieux comprendre la place et l'apport des stratégies municipales de développement culturel dans la revitalisation des deux quartiers étudiés.

## 9.6. LA CONTRIBUTION À LA CONNAISSANCE

Malgré ses limites, notre étude constitue une piste innovante et intéressante permettant de documenter, d'analyser et de comparer l'émergence de quartiers culturels et, plus généralement, l'apport de la culture au développement urbain. Elle contribue aux recherches sur la régénération urbaine et culturelle (Garcia, 2005, 2008) de trois façons.

À partir de l'élaboration d'un modèle spécifique à l'étude du développement culturel local, elle a servi premièrement à décrire trois grandes étapes de développement dans les deux villes à l'étude. Plus précisément encore, l'étude des variables motrices a permis de mettre en relief les conjonctures économiques et politiques qui sous-tendent les choix stratégiques des élites politiques locales. Cette analyse nous mène aussi à décrire les investissements publics en

infrastructures culturelles et leurs effets directs soit les projets réalisés. Nous avons pu aussi donner un aperçu de la concertation croissante des milieux culturel, communautaire, public et privé et de l'évolution de leur engagement envers des initiatives de développement culturel.

L'étude des variables contextuelles de notre modèle a servi deuxièmement à cerner l'influence des regroupements citoyens sur les choix locaux de développement. À ce titre, nous avons pu décrire les approches stratégiques des différentes administrations municipales en matière de développement urbain et culturel. Par ailleurs, nous considérons notre typologie des stratégies locales de développement comme un apport important et pertinent à l'avancement des connaissances entourant la revitalisation urbaine. Nous avons ainsi pu documenter, de manière globale, ce que les administrations municipales font, du point de vue du développement culturel, pour revitaliser la ville.

Outre le fait d'enrichir le champ des études urbaines, notre étude contribue, troisièmement, au développement des connaissances en administration publique, notamment concernant les actions publiques culturelles et leurs effets sur le développement local. Notre thèse a contribué au progrès des connaissances théoriques et empiriques sur le développement socioéconomique et culturel des villes en proposant une méthodologie d'analyse comparée de plusieurs types de données. Elle a ainsi globalement contribué à une meilleure connaissance des actions publiques culturelles et de leurs effets sur la revitalisation urbaine, le développement socioéconomique et la gouvernance locale.

## 9.7. LES PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Notre étude ouvre sur des perspectives de recherche concernant le développement culturel et son apport plus spécifique à la revitalisation des quartiers centraux. Des études comparées pourraient être menées dans divers secteurs de développement. Il serait ainsi possible de comparer plusieurs déterminants du développement urbain en réalisant des études basées sur des données quantitatives, des indicateurs de développement socioéconomiques et des données budgétaires. Il demeure essentiel de développer des modèles quantitatifs plus robustes. Il faut conséquemment documenter les innovations méthodologiques susceptibles de renforcer la théorie du développement urbain et nourrir d'éventuelles analyses comparées internationales. Il apparaît aussi capital de mieux comprendre ce que font les administrations municipales pour revitaliser la ville et redynamiser l'économie locale et régionale.

Parmi les grands constats de notre recherche, nous retiendrons l'importance de la participation des regroupements citoyens, culturels et économiques au renouvellement des options de développement urbain. Il semble que la promotion et les tentatives de mise en œuvre d'un développement urbain intégré s'accompagnent d'un changement dans la gouvernance locale. Il serait intéressant par conséquent d'évaluer plus en profondeur la perception qu'ont les acteurs culturels, économiques et administratifs de l'apport du développement culturel au développement urbain dans d'autres villes québécoises. Finalement, il appert que les villes tirent parti des initiatives de développement culturel qu'elles mettent en œuvre. Non seulement réussissent-elles par ces initiatives à revitaliser leur territoire et à accroître l'attractivité de leurs quartiers, mais elles engagent d'importants processus de reconversion économique. Conséquemment, il pourrait être pertinent de mener des études comparées sur les politiques culturelles municipales et les

projets de revitalisation urbaine axés sur la culture dans différentes régions du Québec, au Canada et ailleurs dans le monde.



## LES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALLAIRE, F., C. BONIN, O. HARRE, J. KIRBY, N. SAINTE-MARIE (1999). *Pour une meilleure mise en valeur des espaces verts de la Basse-Ville de Québec*. Essai présenté à la Faculté des études supérieures (M. ADTR), Université Laval.

ALLAIRE, B, S. BERNIER, et autres (2007). *Le système d'indicateurs de la culture et des communications au Québec*, 1<sup>ère</sup> partie, Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, institut de la statistique du Québec.

ALLAIRE B. et al. (2012). *Le système d'indicateurs de la culture et des communications au Québec. Deuxième partie : les études de faisabilité*, Québec, institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, mars, 187 p. [En ligne] : [http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat\\_obs/index.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/index.htm).

ANDRÉE J. ET J-M LÉRI (1991). *Vie et histoire du VIII<sup>e</sup> arrondissement*. Paris, Éditions Hervas.

ANDREW, C., M. GATTINGER, S. JEANNOTTE, W. STRAW (Eds.) (2005). *Accounting for Culture: Thinking Through Cultural Citizenship*. Ottawa, University of Ottawa Press.

ANDREW, C., G. CHIASSON. (2012). « A Greater Role for Municipalities. The Unimagined Canadian Capital: Challenges for the Federal Capital Region ». Ottawa : Invenire : 75-94.

ARSENAULT, D. CARON, A., MERCIER, G., ROULEAU, S. (1996). *Patrimoine du Quartier Saint-Roch*. Service de l'urbanisme, Ville de Québec.

AUDET, M. (1979). « La quête d'un État : La politique québécoise du développement culturel », *Recherches Sociographiques*, 20 (2) : 263-275.

AUGUSTIN, J-P. et D. LATOUCHE (dir.) (1998). *Lieux culturels et contextes de villes*. Talence, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.

BACQUÉ, M.-H., et al. (2003). *Survole de quelques politiques de revitalisation urbaine : Rapport final*. Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société.

BAILEY, C., S. MILES, P. STARK (2004). « Culture led urban regeneration and the revitalization of rooted identities in Newcastle, Gateshead and the North East of England ». *International Journal of Cultural Policy*, 10 (1): 47-66.

BAILLARGEON, J.-P. (2007). *Plaidoyer pour une bibliothèque publique culturelle : Dix défis à relever*. Montréal, Les Éditions de l'ASTED.

BANERJEE, T. (2008). Review Essay: « Urban Outcomes of Globalization: Theory, Research, and Practice ». *Journal of Urban History*, 34 (6): 1044-1054.

BARDATI, D. (2005). « Environmental assessment in Quebec ». In K.S. HANNA (ed.), *Environmental Impact Assessment: Practice and Participation*, Toronto, ON, Oxford University Press: 327-347.

BÉLANGER, A. (2005). « Montréal vernaculaire / Montréal spectaculaire : dialectique de l'imaginaire urbain ». *Sociologie et sociétés*, 37 (1) : 13-34.

BÉLIVEAU-PAQUIN, G. (2008). « La place des acteurs politiques dans les processus de politiques culturelles municipales : une autre conception de la médiation culturelle ». *Lien social et Politiques*, 60 : 75-89.

BELLAVANCE, G., M. FOURNIER (1992). « Rattrapage et virages : dynamismes culturels et interventions étatiques dans le champ de production des biens culturels ». Dans : *Québec en jeu* sous la direction de G. DAIGLE avec la collaboration de G. ROCHER, Collection : Comprendre les grands défis, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal : 511-548.

BELLAVANCE, G. (1999). « Synthèse et perspectives de recherche », au Colloque Recherche : culture et communication, *Démocratisation de la culture et démocratie culturelle, deux paradigmes de l'action culturelle publique*. 67e Congrès de l'ACFAS, Ottawa 10-15 mai, Université d'Ottawa.

BELLAVANCE, G, M. VALEX et M. RATTÉ, (2004). « Le goût des autres, une analyse des répertoires culturels de nouvelles élites omnivores », *Sociologie et sociétés*, 36 (1) : 27-57.

BELLAVANCE, G. (2008). « Réflexions sur le Québec ou comment dépasser la question de la démocratisation ». Dans : *Problèmes politiques et sociaux*, « Démocratisation culturelle : l'intervention publique en débat », 947 : 107-112

BELLAVANCE, G., D. LATOUCHE, (2008). « Les ateliers d'artistes dans l'écosystème montréalais : une étude de localisation », *Recherches sociographiques*, Québec : Presses de l'Université Laval, 49 (2) : 231-260.

BELLAVANCE, G.; G. SIROIS, C. PARÉ et A. BAO-LAVOIE. (2014). *Innovations entrepreneuriales et pratiques émergentes dans le domaine des arts : une étude exploratoire de cinq cas d'entreprises artistiques à Montréal*. Montréal : Institut national de la recherche scientifique, Centre - Urbanisation Culture Société.

BELLEY, S. (1997). « Le nouveau management public et la gestion territoriale dans les agglomérations urbaines du Québec ». *Administration publique du Canada*, 40 (3) : 495-515.

BELLEY, S. (2002). « Des communautés urbaines aux communautés métropolitaines : quelles innovations institutionnelles? », *Organisations & territoires*. 11 (3) : 51-57.

BELLEY, S. (2003). « La politique municipale à Montréal dans les années 1990 : du réformisme populaire au populisme gestionnaire », *Politique et sociétés*. 22 (1) : 99-118.

BELLEY, S. (2003). « La politique municipale à Montréal dans les années 1990 : du réformisme populaire au populisme gestionnaire », *Politique et sociétés*, 22 (1) : 99-118.

BELLEY, S. (2003). « Les élections municipales de 2001 à Québec : l'interventionnisme de la ville-centre contre le populisme fiscal des banlieues ». *Recherches sociographiques*, LXIV (2) : 217-238.

BELLEY, S. (2004). « La recomposition des territoires locaux au Québec : les acteurs, les relations intergouvernementales et les politiques depuis 1990 ». *Communication présentée dans le cadre du colloque : Les recompositions territoriales en France et au Québec*, Bordeaux.

BELLEY, S. (2004). « L'apprentissage collectif dans l'action : le défi de la planification et de la coordination métropolitaine dans les agglomérations urbaines de Montréal et de Québec ». *Communication présentée dans le cadre du colloque : La gouvernance métropolitaine, recherche de cohérence dans la complexité, à l'occasion des 17e Entretiens Jacques Cartier*, Montréal, 7 et 8 octobre 2004.

BELLEY, S. (2005). « La voie asymétrique et contractuelle pour débloquent le dossier de la décentralisation au Québec », *Vigie*, 2 : 6-7.

BELLEY, S., LAVIGNE, M-A. (2008). « Apolitisme, partis politiques et prégnance des institutions au niveau municipal : le cas de l'élection municipale de 2005 à Québec », *Recherches sociographiques*, 49 (1) : 47-68.

BELLEY, S. (2006). « Des obstacles institutionnels et fiscaux à la décentralisation au Québec ». *Organisations & territoires*, 15 (Printemps-été) : 51-57.

BELLEY, S., L. QUESNEL, P. VILLENEUVE (2011). « Québec 2009 : L'impact de La «fierté retrouvée» sur le pouvoir local, dans S. BREUX et L. BHERER (2011). *Les élections municipales au Québec : Enjeux et perspectives*. Collection Études urbaines, Québec, Presses de l'Université Laval.

BELLEY, S., G. DIVAY (2011). « Le management de la complexité urbaine, la coordination entre coopération et compétition ». Dans : *La gouvernance, Frontière, dispositifs et agents*, sous la direction de Louis Côté, Québec, Presses de l'Université du Québec, aussi paru dans : *Télescope* (2007), 13 : 21-36.

BELLEY, S., G. DIVAY, M.C. PRÉMONT (2011). « Le secteur municipal au Québec : enjeux juridiques, politiques et administratifs ». Dans : *Secrets d'États ? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains*, sous la direction de Nelson Michaud (ÉNAP), Québec, Presses de l'Université Laval.

BELLEY, S., L. BHERER, G. CHIASSON, J-P. COLLIN, P. J. HAMEL. (2010) *Foundations of Governance. Municipal Government in Canada's Provinces*. Toronto : University of Toronto Press.

BÉLISLE, J. (1994). *La collection Lavalin du Musée d'art contemporain de Montréal : Le partage d'une vision*. Montréal, Les Éditions de l'Homme.

BERNIER, S., C. MARCHAND (2009). «Les dépenses culturelles des municipalités en 2006». *Statistiques en bref*, Observatoire de la culture et des communications du Québec, (44).

BERTHOLD, É. (dir.), avec la collaboration de G. BÉLIVEAU-PAQUIN (2007). *Mondialisation et cultures. Regards croisés de la relève sur le Québec*. Collection : « Chaire Fernand-Dumont sur la culture », Québec, Presses de l'Université Laval.

BHÉRER, L. (2003). *Une lecture institutionnaliste du phénomène participatif. La politique consultative de la Ville de Québec*. Thèse de doctorat, Université Montesquieu, Bordeaux IV.

BHERER, L., J.-P. COLLIN, É. KERROUCHE, J. PALARD (dir.) (2005). *Jeu d'échelle et transformation de l'État : le gouvernement des territoires au Québec et en France*. Québec, Presses de l'Université Laval.

BHERER, L. (2010). « Successfull and unsuccessful Participatory Arrangements: Why is there a Participatory Movement at the Local Level? ». *Journal of Urban Affairs*. 32 (2) : 287-303.

BHERER, L. et G. SÉNÉCAL (2010). «Metropolitan Region». Dans R. Hutchison (dir.). *Encyclopedia of urban studies*. Sage Publication.

BHERER, L. (2011). « Les trois modèles municipaux de participation publique au Québec », *Télescope*, 17 (1) : 157-171.

BHERER, L. (2011). «Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques». *Participations - revue de sciences sociales sur la citoyenneté et la démocratie*. 1 (1) : 105-133.

BHERER, L., S. BREUX (2012). « The Diversity of Participation Tools: Complementing or Competiting with one Another? ». *Canadian journal of political science*, 45 (02) : 379-403

BIANCHINI F, M. PARKINSON (1993). *Cultural Policy and Urban Regeneration: The West European Experience*. New-York, Manchester University Press.

BLANCHET, D. (1987). « Saint-Roch : un quartier en constante mutation ». *Les quartiers de Québec*, Québec.

BLIEK, D., P. GAUTHIER (2007). «Landscape Mediating Economy: Morphological interpretations of post-industrial transformation in Montréal ». *Communication presented at The Association of American Geographers Annual Meeting*, San Francisco, 21 avril 2007.

BLUTEAU, M-A. et al. (1980). *Les cordonniers artisans du cuir*. Ottawa, Musée national de l'Homme.

BONIN, D. (1992). « La culture à l'ombre de deux capitales ». Dans : *Canada ; the State of Federation 1992*, sous la direction de Douglas YOUNG et Robert YOUNG, Ottawa, Institut des relations intergouvernementales : 183-206.

BOULIANNE M-C., M. FONTANETTI AGUIAR (2007). «Les effets de la revitalisation du Quartier Saint-Roch sur les artistes : attraction, rétention et répulsion». *Rapport final présenté au Conseil de Quartier de Saint-Roch*, Québec, Université Laval.

BOURQUE, H. (1989). *L'architecture domestique des faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch avant 1845*. Maîtrise en histoire de l'art, Québec, Université Laval, (prix IQRC).

BOURASSA, A-G., J-M. LARRUE (1993). *Les nuits de la "Main" : Cent ans de spectacles sur le boulevard St-Laurent (1891-1991)*, Montréal, Éditions VLB.

BOUTIN, M. (2002). *La dialectique spatiale : Le cas de Québec (1960 à 2002)*. Thèse, Québec, Université Laval.

BRASSAÏ, G.H. (1961). Les éditions du Temps.

BRAULT, S. (2009). *Le facteur C : l'avenir passe par la culture*. Montréal, Éditions Voix parallèles.

BRAZEAU, M., F. FOORT, M. HERRERO, B. MORIN (1999). *Le secteur du Mail Centre-ville : un vecteur de développement pour le Quartier Saint-Roch*. Essai présenté à la Faculté des études supérieure de l'Université Laval (M. ADTR).

BRENNER, N. (2004). *New States Spaces, Urban Governance and the Rescaling of Statehood*. Oxford, Oxford University Press.

BREUX, S., J.-P. COLLIN (2007). « Réorganisation municipale et politiques publiques locales en matière de culture au Québec : des liens de rétroaction ? ». *Cahiers de géographie du Québec*, 51 (142) : 9-27

BREUX, S. (2007). *De l'imaginaire géographique à l'acte politique : l'influence des représentations territoriales sur la participation politique individuelle à l'échelle locale et urbaine*. Thèses, Québec, Université Laval.

BREUX, S., J.-P. COLLIN (2007). « Réorganisation municipale et politiques publiques locales en matière de culture au Québec : des liens de rétroaction ? ». *Cahiers de géographie du Québec*, 51 (142) : 9-27.

BREUX, S., J.-P. COLLIN, E. NÉGRIER (2007). « Political rescaling and municipal cultural public policies: A comparison of France and Québec ». *International Journal of Urban and Regional Research*, 31 (1) : 128-145.

BREUX, S., L. BHERER (dir.) (2011). *Les élections municipales au Québec : Enjeux et perspectives*. Québec, Presses de l'Université Laval.

BROCHU, J. (2011). *La conservation du patrimoine urbain, catalyseur du renouvellement des pratiques urbanistiques? Une réflexion théorique sur l'appropriation de la notion de patrimoine urbain par l'urbanisme*. Thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de PhD en Aménagement option histoire et théories, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal.

BROUSSEAU, C. (1995). *L'école des arts visuels de l'université Laval entraîne des retombées économiques d'un million de dollars dans Saint-Roch*. Rapport présenté à la Ville de Québec, Québec, le Jeudi 16 novembre 1995.

BRUNET-JAILLY, E. (2003). « Cities in the International Marketplace (Book).» *Canadian Journal of Political Science* » 36(3) : 674-676.

BRYSON, J.M. (1995). *Strategic Planning for Public and Nonprofit Organizations*. Jossey-Bass, San Francisco.

BUNTING, T.E., P. FILION (2006). *Canadian Cities in Transition : Local through Global Perspectives*. 3rd ed. Don Mills, Ont. : Oxford University Press.

BURGESS, J. et al. (1992). *Clés pour l'histoire de Montréal*. Montréal, Éditions du Boréal.

BUXTON, W. (2006). « Fernand Dumont and the Vicissitudes of Cultural Policy in Québec ». *International Journal of Cultural Policy*, 12 (2) : 187-198.

CARRIÈRE, J. et BUSSIÈRE, Y. D. et THOUÉZ, J-P. (2006). *Atlas du vieillissement et des déséquilibres démographiques régionaux du Québec 2001-2021-2041*. Montréal, Institut national de la recherche scientifique (INRS).

CARON, C et al. (2009). dossier « Culture sous tension ». *Relations*, (735) : 10-28.

CASSISTA, M. (1995). *Saint-Roch-Réémergence d'un quartier*. Étude de revitalisation présentée à l'Association des gens d'affaires Saint-Roch. Québec.

CAVES, R.W. (dir.) (2005). *Encyclopedia of the City*. New York, NY : Routledge

CECILLI, E., D.-G. TREMBLAY (2008). « La rencontre entre les entreprises et le monde des arts et de la culture à Montréal : les résultats d'une recherche exploratoire Arts et territoires : Vers une nouvelle économie culturelle ? ». *Actes du colloque, 76e Congrès de l'ACFAS*, à Québec, Institut national de la recherche scientifique, les 6 et 7 mai 2008.

CHAMPAGNE, E. (2013). « Les programmes d'infrastructures municipales du gouvernement fédéral : une analyse de la gouvernance multiniveau au Canada » *Télescope : Revue d'analyse comparée en administration publique*, 19 (1) :43-61.

CHAPAIN, C., M. POLÈSE (2000). « Le déclin des centres villes : mythe ou réalité ? Analyse comparative des régions métropolitaines nord-américaines ». *Cahiers de Géographie du Québec*, 44 (123) : 479-485.

CHARBONNEAU, J., A. GERMAIN, M. MOLGAT (dir.) (2009). *Habiter seul : un nouveau mode de vie ?* Coll. « Société et Population », Québec, Presses de l'Université Laval.

CHIASSON, G. (2005), « Fusion de l'agglomération de Gatineau et redéfinition du centre. Jeux d'échelles et transformations de l'État. » *Le gouvernement des territoires au Québec et en France*. Québec : Presses de l'Université Laval : 119-135.

CHIASSON, G. (2005) « Gatineau: un exemple du modèle québécois de développement. Territoires et fonctions. » *Des politiques aux théories. Les modèles de développement et de gouvernance régionale en débats*. Rimouski : GRIDEQ : 69-78.

CHIASSON, G. La politique québécoise de fusions municipales: quel modèle de développement?. Petites sociétés et minorités nationales. Enjeux politiques et perspectives comparées. Québec : Presses de l'Université du Québec : 381-430.

CHOKO, M-H. (1995). Les habitations Jeanne-Mance un projet social au centre-ville. Montréal, Éditions Saint-Martin.

CLOUTIER, G. (2006). « La place des acteurs sociaux et de leurs représentations du quartier dans les stratégies de développement urbain ». Communication présentée lors du *Colloque : Les nouveaux enjeux urbains, une question d'échelle : du quartier à la région*, 11 et 12 mai 2006 à l'INRS-UCS.

CLOUTIER, G. 2009. Les représentations du quartier en évolution : le programme de revitalisation urbaine intégrée dans Sainte-Marie à Montréal. Thèse doctorat en Études urbaines, INRS.

COLLIN, J.-P. M. GAUDREAU, S. PINEAULT (1996). « La gestion métropolitaine au Canada et aux États-Unis : typologie des modèles et quelques études de cas, Montréal ». Dans : *Études et document*, Montréal, INRS-Urbanisation.

COLLIN, M. (2001). « Nouvelles urbanités des friches ». *Multitudes*, 3, (6) : 148-155.

COLLIN, J.-P. (2002). « La réforme de l'organisation du secteur municipal au Québec : la fin ou le début d'un cycle? » : 5-13. Dans : Numéro thématique sur la « Réforme de l'organisation municipale ». *Organisations et territoires*, 11 (3) : 1-146

COLLIN, J.-P., M. ROBERTSON, M. CHARRON (2005). « Patterns of growth and urban politics in metropolitan Canada ». Dans : *Metropolitanization and Political Change*, sous la direction de V. Hoffmann-Martinot et J. Sellers : 17-52. Frankfurt: Verlag für Sozialwissenschaften.

COLLIN, J. - P., S. BREUX, M. RIVARD (2007). « Metropolitanization and the res-caling of metropolitan public policies in Canada: Strategic planning in medium-size city-regions ». dans *Governing Metropolises : Profiles of Issues and Experiments on Four Continents*, sous la direction de J.-P. Collin and M. Robertson : 55-86. Québec : Presses de l'Université Laval. Aussi en français sous le titre « Métropolisation et renouvellement des politiques publiques métropolitaines au Canada : la planification stratégique dans les villes-régions de taille moyenne ».

COLLIN, J.-P., S. POIRIER (2007). « Dynamique et gouvernance métropolitaines : les pratiques de planification stratégique des régions métropolitaines au Canada ». Dans : *Les indicateurs socio-territoriaux et les métropoles*, sous la direction de G. Sénécal : 235-259. Québec, Presses de l'Université Laval.

COLLIN, J.-P. H. BÉRUBÉ, A.-C. LABRECQUE, M.-A.-CHAPDELAINÉ (2011). « [Under Close Watch. Provincial Mediation in Federal-Municipal relations: The Case of Québec](#) ». Dans : Robert Young (dir.), *Complexities of Governance : Multilevel Governance in Canada's*, Toronto : University of Toronto Press. (À paraître en 2014). Version préliminaire publiée en ligne à titre d'Inédits no 2010-06. Montréal : Centre Urbanisation Culture et Société.

DAGENAIS, M. (1992). *La démocratie à Montréal : De 1830 à nos jours*. Ville de Montréal.

DAHL, R.A. (1961). *Who governs? Democracy and power in an american city*. New Haven, Connecticut : Yale University Press.

DAIGLE, A., È. GAUTHIER, B. PETITPAS (2008). *L'État des infrastructures culturelles*. Rapport préparé par Les Arts et la Ville pour la table ronde régionale du Québec.

DALPHOND, C. E. (2007). *Bilan des portraits statistiques régionaux*. Ministère de la Culture et des Communications, Gouvernement du Québec.

DALPHOND, C. E. (2008). *Le système culturel Québécois en perspective*. Ministère de la Culture, des Communications et de la condition féminine, Gouvernement du Québec.

DAMGARD, B. (2006). « Do policy networks lead to network governing? ». *Public Administration*, 84 (3) : 673-691

DANSEREAU, F. ET M. CHOKO(2002). *Les logements privés au Québec : La composition du parc de logements, les propriétaires bailleurs et les résidents*, Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société.

DARCHEN, S., TREMBLAY, D.-G. (2008a). « Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain ». *Note de recherche de la chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir*, Télé-université, Université du Québec à Montréal.

DARCHEN, S., TREMBLAY, D.-G. (2008c). « La mobilité des étudiants en sciences et technologie : analyse des facteurs d'attraction et de rétention à partir de la thèse de la classe « créative » Le cas de Montréal ». *XLVe Colloque ASDRLF 2008 « Territoire et action publique territoriale : nouvelles ressources pour le développement régional »*, Université du Québec à Rimouski (UQAR) Rimouski, Québec, Canada : 25,26, 27 août 2008.

DAVIDOFF, P. (1965). « Advocacy and pluralism in planning. » *Journal of the American Institute of planners*, 31(4) : 331-338.

DE BELLEVAL, D. (2011). « Le système de gestion municipale à Québec sous Jean-Paul L'Allier », dans : *Les défis de la gouvernance multi-niveaux, l'exemple du Canada et de la Suisse*. Sous la direction de J-F. SAVARD ET J-P. VILLENEUVE, PUQ numérique.

DE LA DURANTAYE, M., N. DUXBURY (dir.) (2005). *Le développement culturel dans les villes : lier la recherche, la planification et la pratique*. Québec, Presses de l'Université du Québec.

DELEON, P. (1999). « The stages Approach to the Policy Process: What has it done? Where is it going? ». In : *Theories of the Policy Process*, sous la direction de P. SABATIER. Boulder, CO : Westview Press : 19-32.

DESPRÉS, C., FORTIN, A, VACHON, G. (2007). « Adapter le territoire : Avenues et enjeux pour les banlieues de Québec ». In J. VÉZINA et J. PALARD (dir.), *Vieillesse : santé et société. Défis et perspectives*. Québec, Presses Université Laval.

DESPRÉS, C., FORTIN, A., JOERIN, F., VACHON, G., MORETTI, G., GATTII, E., (2008). Retrofitting postwar suburbs: A collaborative planning process. In G. Hirsch Hadorn, H. Hoffmann-Riem, S. BIBER-KLEMM, W. GROSSENBACHER-MANSUY, D. JOYE, C. POHL, Christian U. Wiesmann & E. Zemp (eds.). *Handbook of Transdisciplinary Research*, (327-341). Heidelberg : Springer.

DESPRÉS, C., VACHON, G., FORTIN, A. (2010). « Implementing Transdisciplinarity: Architecture and Urban Planning at Work ». In I. DOUCET ET N. JANSSENS (eds.) *Transdisciplinary Knowledge Production in Architecture and Urbanism. Towards Hybrid Modes of Inquiry*. Springer.

DE WARESQUIEL, E. (dir.) (2001). *Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959*. Larousse-CNRS Édition.

DIAZ, D. (2005). Book review : H. V. SAVITCH & Paul KANTOR, « Cities in the International Marketplace: The Political Economy of Urban Development in North American and Western Europe ». New Jersey : Princeton University Press, *Journal of Urban Affairs*, 27 (1):119-121.

DIVAY, G., BACQUÉ, M-H. (2003). « Politique de la ville : contrats de ville en France ». Dans Divay, Gérard (éd.). *Survole de quelques politiques de revitalisation urbaine : rapport final*. Montréal, Institut national de la recherche scientifique, urbanisation, culture et société : 65-79.

DIVAY, G., A.-M. SÉGUIN (2004). « La lutte territorialisée contre la pauvreté : examen critique du modèle de revitalisation urbaine intégrée (Place-based antipoverty strategies : A critical examination of the integrated urban revitalization model) ». *Lien social et politiques*, RIAC, 1(52) : 67-79.

DIVAY, G., SÉGUIN, A.-M. (2004). « Le contrat de ville de Montréal et la lutte à l'exclusion ». Dans VENNE, M. (éd.). *L'annuaire du Québec 2004*. Montréal, Fidès : 824-835.

DIVAY, G., P.-J. HAMEL, D. ROSE, A.-M. SÉGUIN, G. SÉNÉCAL, P. BERNARD. (2004). *Projet pilote de revitalisation urbaine intégrée : démarche d'évaluation*. Rapport de recherche soumis à la Ville de Montréal. Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société.

DIVAY, G. (2005) "La revitalisation urbaine : l'action publique locale peut-elle vraiment dépasser le "mur" de l'intégration", *Organisations & territoires*. 14 (3): 73-81.

DIVAY, G. ET S.YOUSSEF. (2013) « La revitalisation urbaine intégrée à Montréal: l'intersectorialité dans l'action collective locale », *La revue de l'innovation: la revue de l'innovation dans le secteur public / The Innovation Journal : The Public Sector Innovation Journal* (En ligne). 18(2), article 3, 19 p.

DIVAY, G. et S.YOUSSEF. (2010) « La revitalisation urbaine intégrée : un exercice de remise en forme de la Santé... ? », Infolettre : évolution des pratiques de gestion et d'évaluation dans le domaine de la santé. 7(2, 5) : 2-5.

DOGAN, M., D. PELASSY (1990). *How to compare nations, strategies in comparative politics*. Second edition, New Jersey, Chatham House Publisher.

DROUIN, M. (2004). *La sauvegarde d'un patrimoine urbain et la formulation d'une identité. (Montréal, 1973-2003)*, Thèse, Université de Montréal.,

DROUIN, M. (2005). *Le combat du patrimoine à Montréal (1973-2003)*. Presses de l'Université du Québec, coll. Patrimoine urbain.

DROUIN, M. (2012). « De la démolition des taudis à la sauvegarde du patrimoine bâti (Montréal, 1954-1973) », *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, 41(1) : 22-36.

DUBERGER, J., J. MATHIEU (1993). *Les ouvrières de la Dominion Corset à Québec 1886-1988*. Québec, Presse de l'université Laval Presses de l'Université Laval.

DUBOIS, G. (2005). *Le partenariat Culture-éducation et la concertation interministérielle au ministère de la Culture et des Communications*. Rapport de stage ENAP.

DUBOIS, G. (2005). « Des liens qui se tissent », *Revue Art et culture à l'école*, Publication professionnelle : ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports, vol. 14, n° 1, Octobre.

DUBOIS, G. (2006). « Le partenariat Culture-éducation et la concertation interministérielle au ministère de la Culture et des Communications », *Congrès ACFAS McGill*, Publication internet primée par l'IAPQ.

DUBOIS, G. (MCCCF) B. ALLAIRE (OCCQ) et M-J. BENOIT (BAnQ) (2008). « Optimiser, diffuser et utiliser les statistiques des bibliothèques publiques du Québec ». *Congrès satellite IFLA*, 18 et 19 août à l'Université Concordia, Montréal.

DUBOIS, G. (2012). « Urban Regeneration and Local Strategies for Cultural Development: Case Studies of Downtown Districts in Montréal and Québec, Between 1992 and 2009 ». Communication présentée dans le cadre du colloque : *Culture politics and cultural policies, The Seventh International Conference on Cultural Policy Research*, Barcelona, Spain, ([www.iccpr2012.org](http://www.iccpr2012.org)).

DUBOIS, G. (2013). « From Multi-leveled to Cultural Governance, Empowering Cities Facing Regeneration Challenges: Case Studies of Downtown Districts in Montreal and Quebec between 1992 and 2009 ». *Communication présentée dans le cadre du colloque : 9th Transatlantic Dialogue, 2013*, June 12-15, University of Baltimore, Maryland, USA.

DUBOIS G (2014) « L'évolution des stratégies locales de développement culturel et leurs effets sur le développement de deux quartiers centraux à Montréal et à Québec, entre 1992 et 2009 » Dans Villeneuve, J-P et J-F Savard (dir.) (2014), *Le fonctionnement réel de l'administration publique au XXIe siècle, Exemples de la Suisse et du Canada*, PUQ numérique disponible en ligne <http://www.puq.ca/catalogue/livres/fonctionnement-reel-administration-publique-xxie-siecle-2663.html>

DUBOIS, N., R. MARCEAU (2005). « Un état des lieux théoriques de l'évaluation : une discipline à la remorque d'une révolution scientifique qui n'en finit pas ». Dans : *The Canadian Journal of Program Evaluation*, 20 (1):1-36.

DUFAULT, J. (2005). *Étude d'impact de l'implantation de l'école des arts-visuels de l'Université Laval dans le quartier Saint-Roch*. Essai présenté à la Faculté d'études supérieures de l'Université Laval, (M. ADTR).

DUMONT, F. (1979). « L'idée de développement culturel : esquisse pour une psychanalyse ». *Sociologie et sociétés*, 1 (1) : 7-31.

DUMONT, F. (1991). « Pouvoir sur la culture, pouvoir de la culture », dans : *L'engagement intellectuel, Mélanges en l'honneur de Léon Dion*. Sous la direction de R. HUDON et R. PELLETIER, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval : 161-172.

DUMONT, F. (1995). *Raisons communes*. Montréal, Les Éditions du Boréal.

DUSSAULT, G. (1980). « La notion de culture en contexte d'intervention culturelle étatique et ses corrélats structurels ». *Recherches sociographiques*, 21 (3) : 317-327.

DUSSAULT, G. (dir.) (1986a). « L'État et la culture ». Dans : *Questions de culture*. no 10, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC).

DUSSAULT, G. (1986b). « L'intervention culturelle de l'État. Ses justifications idéologiques ». Dans : *Questions de culture*, no 10, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC) : 19-39.

EISINGER, P. (2004). « Global Competitiveness and Livability: Why Some Cities Succeed in the International Marketplace: H.V. Savitch, P. Kantor; Cities in the International Marketplace: The Political Economy of Urban Development in North America and Western Europe. » *Cities* 21(6) : 552-555.

EVANS, G. (2001). *Cultural Planning, an Urban Renaissance?* London : Routledge.

EVANS, G.L., P. SHAW (2004). *A Report on the Evidence of Culture's role in Regeneration in the UK*. London, Department for Culture Media and Sport.

EVANS, G. (2004). « Cultural industry quarters: from pre-industrial to post-industrial production ». In : D. Bell and M. Jayne (Eds). *City of Quarters : Urban Villages in the Contemporary City*, Aldershot: Ashgate : 71-92.

EVANS, G. (2005). « Measure for Measure: Evaluating the Evidence of Culture's Contribution to Regeneration ». *Urban Studies* 42 (5/6) : 959-983.

ÉZOP-QUÉBEC (1972 et réédition en 1981). *Une ville à vendre*. Laval, Éditions coopératives Albert Saint-Martin.

FABRIZIO, C. (1980). *Réflexion sur l'évolution de la notion de culture et des concepts liés au développement culturel et aux politiques culturelles depuis 1970*. Document de référence, Groupe de travail en vue de la préparation de la deuxième Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Paris, Éditions de l'UNESCO.

FAURE, A. (2003). « Montréal, laboratoire politique, une métropole à l'épreuve du pouvoir d'agglomération ». *Revue française d'administration publique*, 3 (107) : 369-379.

FILION, P., H. HOERNIG, T. BUNTING, G. SANDS (2004). « The Successful Few: Healthy Downtowns of Small Metropolitan Regions ». *Journal of the American Planning Association*, 70 (3) : 328.

FLORIDA, R. (2002). *Cities and the Creative Class*. New York and London, Routledge

FLORIDA, R. (2005). *The Flight of the Creative Class: The Global Competition for Talent*. New-York, Harper Collins.

FLORIDA, R. (2008). *Who's Your City: Why the Place You Choose to Live is the Most Important Decision You Will Ever Make*. Canada, Basic Books; Random House.

FLEISCHMANN, A. (2005). « Cities in the International Marketplace: The Political Economy of Urban Development in North America and Western Europe. » *International Journal of Urban & Regional Research* 29(1) : 211-212.

FONTAN, J.-M., P. HAMEL, R. MORIN, E. SHRAGGE (1999). « Community Economic Development and Metropolitan Governance: A Comparison of Montreal and Toronto » *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales*, 22 (1-2) : 201-218.

FONTAN, J.-M., J.-L. KLEIN, D.-G. TREMBLAY (2005). *Innovation sociale et reconversion économique*. Le cas de Montréal. Paris, L'Harmattan.

FONTAN, J.-M. (2007). « De l'action à la médiation culturelle : une nouvelle avenue d'intervention dans le champ du développement culturel ». Dans : *Cahier de l'action culturelle : Regards croisés sur la médiation culturelle, Laboratoire d'animation et recherche culturelles (LARC)*, Université du Québec à Montréal (UQÀM), 6 (2) : 4-13.

FOUGÈRES, D., (dir.), (2012). *Histoire de Montréal et de sa région*, Tomes 1 et 2, Québec, Presses de l'Université Laval.

FOURNIER, M. (1986). *Les générations d'artistes ; suivi d'entretiens avec Robert Roussil, Roland Giguère*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC).

FICHMAN M., E. P. FOWLER (2005). « Scientific Paradigms and Urban development: Alternative Models ». *Cosmos and History: The Journal of Natural and Social Philosophy*, 1 (1) : 90-127.

FOWLER, E. P., D. SIEGEL (2002). *Urban Policy issues: Canadian perspectives*, Toronto. Oxford University Press.

FREDERICKSON, H. G., K. B. SMITH (2003). *The Public Administration Theory Primer*. Westview Press.

FREEDMAN, M. (2009). « Faire cohabiter mixité et espace public : un enjeu de la revitalisation urbaine, défis du nouveau Saint-Roch à Québec ». *Cahiers de géographie du Québec*. 53, (150) : 405-420, dossier : Géographies de la violence, Sous la direction de Guy Mercier et Olivier Lazzarotti.

FREEDMAN, M. (2009). « Quand revitalisation urbaine rime avec mixité : Les oubliés du nouveau Saint-Roch à Québec ». *Communication présentée lors de la 6<sup>e</sup> édition du Colloque de la relève : Réalités et transformations des milieux urbains*, 7 et 8 mai 2009.

FREEDMAN, M. (2009). « Se reconnaître dans un centre-ville en revitalisation, Expériences d'itinérants dans le quartier Saint-Roch à Québec ». *Acme, An International E-journal for Critical Geographies*, 8 (1):100-122.

FREEDMAN, M. (2011). *De la mixité à l'exclusion, témoignages du nouveau Saint-Roch à Québec*. Thèse présentée à la Faculté des études supérieures. Département de Géographie, Faculté de Foresterie et de Géomatique, Université Laval.

GAMACHE, J-C. (1929). *Histoire de Saint-Roch de Québec et ses institutions*. Québec, Charrier et Dugal.

GARCIA, B. (2001). « Enhancing Sports Marketing through Cultural and Arts Programmes, Lessons from the Sydney 2000 Olympic Arts Festivals ». *Sport Management Review*, 4 (2) : 193-220.

GARCIA, B. (2004). « Urban Regeneration, Arts Programming and Major events: Glasgow 1990, Sydney 2000 and Barcelona 2004 ». *International Journal of Cultural Policy: Urban Space and the Uses of Culture*, 10 (1) : 103-118.

GARCIA, B. (2005). « Deconstructing the City of Culture: The Long-term Cultural Legacies of Glasgow 1990 ». *Urban Studies*, 42 (5/6) : 841-868.

GARCIA, B., MELVILLE, R., & COX, T. (2010). *Creating an impact: Liverpool's experience as European Capital of Culture*. Impacts 08.

GARIEPY, M. (2002). Grands projets et consultation publique à Montréal. Dans : *Actes du colloque : Les grands projets de revitalisation urbaine et métropolitaine-XIVe Entretiens Jacques Cartier*, du 3 au 5 décembre 2001, éd. Conseil général du Rhône, 2002, 25-33. Lyon : C'est une autre histoire/Éditions Stéphane Bâches.

GARIÉPY, M., GAUTHIER, M. (2009). « Le débat public en urbanisme à Montréal. Un instrument de développement urbain durable? ». *Canadian Journal of Urban Research*, 18, (1).

GARON, R. (1994). *Trente ans de politique culturelle québécoise : d'un État gestionnaire à un État planificateur*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications, Direction de la recherche, de l'évaluation et des statistiques.

GARON, R., L. SANTERRE (2004). *Déchiffrer la culture au Québec; 20 ans de pratiques culturelles*. Ministère de la Culture et des Communications, Publications du Québec.

GARON, R. et M-C. LAPOINTE (2011). *Les pratiques culturelles au Québec en 2009 en région et dans les municipalités*, Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GAUTHIER, B. (dir.). (1997). *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, 3e édition. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

GAUTHIER, M., P. LEBLANC, S. CÔTÉ, F. DESCHENAUX, C. GIRARD, C. GAGNÉ, G. (2006). *De l'autoroute Dufferin-Montmorency au boulevard urbain du Vallon : Quels changements ?* Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval.

GAUTHIER, M., P. LEBLANC, S. CÔTÉ, F. DESCHENAUX, C. GIRARD, C. LAFLAMME, M-O. MAGNAN, M. MOLGAT (2006). *La migration des jeunes au Québec. Rapport national d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec*, Montréal, INRS Urbanisation, Culture et Société.

GAUTHIER, M., M. GARIÉPY, et M.-O. TRÉPANIÉRIER, (dir.) (2008). *Renouveler l'aménagement et l'urbanisme*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

GAUTHIER, P. (2003). *Le tissu urbain comme forme culturelle : Morphogenèse des faubourgs de Québec, pratiques de l'habiter, pratiques de mise en œuvre et représentations*. Ph.D. diss., Montréal, McGill University.

GAUTHIER, P., J. GILLILAND (2006). « Mapping urban morphology: A classification scheme for interpreting the study of urban form ». *Urban Morphology*, 10 (1), 41-50.

GAUTHIER, M., G. CHIASSON, L. GAGNON. « Planifier un centre-ville dans une métropole fragmentée: le cas de Gatineau. » *La gouvernance métropolitaine à l'enseigne de la planification et de la participation publique*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2016.

GATTINGER, M., D. SAINT-PIERRE, avec la collaboration de G. DUBOIS (2007). « Toward Interprovincial Comparative Cultural Policy Analysis in Canada: Can National Models Apply? ». *Présentation à l'occasion du Colloque international Culture et politique(s) du 15 au 17 mars 2007 à la Maison des Sciences de l'Homme du Nord-Pas-de-Calais à Lille*.

GATTINGER, M. & SAINT-PIERRE, D. (2010). « The “neoliberal turn” in provincial cultural policy and administration in Québec and Ontario: The emergence of ‘quasi-international’ approaches ». *Canadian Journal of Communication*, 35, 279-302.

GERMAIN, A. et al. (2003). *Les pratiques municipales de gestion de la diversité à Montréal*. Rapport de recherche remis au Plan Urbanisme, Construction et Architecture, Montréal, INRS Urbanisation, Culture et Société.

GERMAIN, A. (2005). « Variations sur les vertus de la ville proche : La métropole montréalaise à l'épreuve de la diversité ». *Les Cahiers de Géographie du Québec*, 49 (138) : 289-300.

GERTLER, M.S. (2004). « Creative Cities: What Are They For, How Do They Work, and How Do We Build Them? ». *Canadian Policy Research Network Inc. (CPRN), Ottawa, Background Paper F/48*.

GILLILAND, J., P. GAUTHIER (2006). « The study of urban form in Canada ». *Urban Morphology*, 10 (1) : 51-66.

GILDAS, I. (1999). *La Place des Arts et la Révolution tranquille. Les fonctions politiques d'un centre culturel*. Éditions de l'IQRC, collection : Culture et Société.

GODIN et al. (2002). *Montréal, la ville aux cent clochers*, Montréal, FIDES.

GRAHAM, K. A., S. D. PHILLIPS, A. M. MASLOVE (1998). *Urban Governance in Canada. Representation, Resources and Restructuring*. Toronto, Hartcourt Press.

GRENIER, J. ROLLIN (2011). *Gouvernance entrepreneuriale : Mise en place d'une démarche de dynamisation de la culture entrepreneuriale et de l'entrepreneuriat dans la ville de Québec*. Rapport déposée au : Service de développement économique de la Ville de Québec.

GUAY, L., P. HAMEL (2004). « Les villes contemporaines à la croisée des choix collectifs et individuels ». *Recherches sociographiques*, 45 (3) : 427-439.

GUILLON, V. (2012). *Mondes de coopération et gouvernance culturelle dans les villes : Une comparaison des recompositions de l'action publique culturelle à Lille, Lyon, Saint-Étienne et Montréal*. Thèse présentée à l'école doctorale de Sciences de l'homme, du politique et du territoire, Université de Grenoble, France.

HAMEL, P. (1997). La critique postmoderne et le courant communicationnel au sein des théories de la planification : une rencontre difficile. *Les Cahiers de Géographie du Québec*, 41 (114) : 311-322.

HAMEL, P. (2002). « Le "Pacte fiscal" entre le gouvernement du Québec et les municipalités : la raison du plus fort est toujours la meilleure ». *Organisations et Territoires*, 11 (3) : 31-45.

HAMEL, P., C. POITRAS (2004). « Déclin et relance économique d'une agglomération métropolitaine. Le discours et les représentations des élites économiques à Montréal ». *Recherches sociographiques*, 45 (3) : 457-492.

HAMEL, P. (2005). « Participation, consultation publique et enjeux urbains. Le cadre du débat public à Montréal et son évolution ». Dans : *Le débat public en apprentissage : Aménagement et Environnement. Regards croisés sur les expériences française et québécoise*. Sous la direction de : L. SIMARD et al. Paris, L'Harmattan : 229-240.

HAMEL, P. J. (2007). *Les partenariats public-privé (PPP) et les municipalités : au-delà des principes, un bref survol des pratiques*. Montréal : Groupe de recherche sur l'innovation municipale (GRIM), INRS Urbanisation, Culture et Société.

HAMEL, P. (2008). *Ville et débat public*. Ste-Foy : Presses de l'Université Laval.

HARE, J., M. LAFRANCE, D-T. RUDDER (1987). *Histoire de la ville de Québec, 1608-1871*. Canadian Museum of Civilization, Boréal.

HARVEY D. (1982). *The Limits to Capital* : Oxford : Blackwell.

HARVEY, D. (1989). From managerialism to entrepreneurialism: the transformation in urban governance in late capitalism. *Geografiska Annaler*. Series B. Human Geography, 3-17.

HARVEY, M-F. (2011). *L'entrepreneuriat culturel à travers la littérature scientifique : contexte d'émergence, notions et pratiques*. Québec, mémoire de maîtrise, INRS-UCS.

HARVEY, F. (1997). *Le triangle culturel du Québec : Montréal, Québec et les régions*. Québec. INRS Urbanisation, Culture et Société, Groupe de recherche et de prospective sur les nouveaux territoires urbains.

HARVEY, F. (1998). « Les politiques culturelles au Canada et au Québec, Perspectives de recherche ». *Communication présentée au premier Colloque du Réseau canadien de recherche culturelle, dans le cadre du Congrès des sciences sociales et humaines*, Université d'Ottawa, (3 juin) [Sainte-Foy, INRS-Culture et Société].

HARVEY, F. (2008). « La vie culturelle de la ville de Québec 1940-2008 ». Dans : N. Perron et al. *Histoire de Québec et de sa région*. Tome III 1940-2008, Québec, Presses de l'Université Laval.

HARVEY, F. (2008). « La vie culturelle à Québec, 1791-2005 ». Dans : Marc Vallières et al. *Histoire de Québec et de sa région*. Québec Les Éditions de l'IQRC/ Presses de l'Université Laval (Coll. « Les régions du Québec »).

HOOD, C. (1991). « A Public Management for all Season? », *Public Administration*, 69 (1) : 3-19.

HULBERT, F. (2006). « Réforme municipale au Canada et au Québec : la recomposition géopolitique des agglomérations », *Norois*, 199 : 23-43.

HUNTER, F., & Makers, F. (1953). *Community power structurea study of decision makers*. (No. 306.273 H8).

ILLIEN, G. (1999). *La Place des Arts et la Révolution tranquille. Les fonctions politiques d'un centre culturel*. Éditions de l'IQRC, collection : Culture et Société.

JACOB, J. (1961). *The Death and Life of Great American Cities*, Random House, New York.

JACOB, L. (2005). « Spectacles spécifiques : Critique, assomption et régression du spectaculaire dans le système de l'art contemporain ». *Sociologie et sociétés*, 37 (1) : 125-150.

JACOB, A. J-M LÉRI, (1991). *Vie et histoire du VIIIe arrondissement*, Paris, Éditions Hervas.

JÉBRAK, Y., B. JULIEN et al. (2008). *Les temps de l'espace public urbain : construction, transformation et utilisation, Espace public dans la ville*. Québec, Éditions Multi-Mondes.

JENSEN, O. B. (2007). « Culture Stories: Understanding Cultural urban Branding ». *Planning Theory*, 6 (3) : 211-236.

JESSOP, B. (1997). «The Entrepreneurial City Re-imagining Localities, Redesigning Economic Governance, or Restructuring Capital? », In N. JEWSON and S. MAC GREGOR (eds)

*Transforming Cities. Contested Governance and New Spatial Divisions* : 28-41. London, Routledge.

JONES P., J. EVANS (2008). *Urban regeneration in the UK*. London, Sage publications.

JOUVE, B., C. LEFÈVRE (dir.) (2002). *Métropoles ingouvernables*. Paris, Elsevier.

JOUVE, B. (2003). *La gouvernance urbaine en questions*. Paris, Elsevier.

JOUVE, B. (2003). « Savitch H., Kantor P, 2002, Cities in the International Marketplace. The Political Economy of Urban Development in North America and Western Europe, Princeton, Princeton University Press, 445 pages. » *GEECSO -Géographie Économie Société* 5(2) : 265-268.

JOUVE, B., P. BOOTH, (dir.) (2004). *Démocraties métropolitaines : transformations de l'État et politiques urbaines au Canada, en France et en Grande-Bretagne*. Montréal, Presses de l'Université du Québec.

JOUVE B. (2005). Réforme municipale et gestion de la diversité culturelle à Montréal : quelles transformations des modes de médiation ? *Communication au Congrès de l'Association Canadienne de Science Politique*, London, University of Western Ontario.

JOUVE, B., A. G. GAGNON (dir.) (2006). *Les métropoles au défi de la diversité culturelle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

JUDGE, D., G. STOKER, H. WOLMAN (1995). *Theories on Urban Politics*. London, Sage.

JUNEAU, A. (1998). *Impact Économique des activités du secteur de la culture des cinq régions du Montréal Métropolitain et de la région de l'île de Montréal*. Ministère de la Culture et des Communications, Gouvernement du Québec.

JUGLAR, J.C. (1862). *Des crises commerciales et leur retour périodique en France, en Angleterre et aux États-Unis*. Paris, Guillaumin et Cie.

KAHN, R. (2001). *Politiques culturelles des collectivités locales, démocratie et développement*. *Communication aux Cinquièmes Rencontres Ville - Management*, Bayonne, septembre 2001.

KANTOR, P, H. V. SAVITCH, S. V. HADDOCK (1997). "The Political Economy of Urban Regimes: A Comparative Perspective", *Urban Affairs Review*, 32 (1) : 348 - 377.

KANTOR, P. (2000). « Can regionalism save poor cities? Politics, institutions and interests in Glasgow», *Urban Affairs Review*, 35 (4) : 794-820.

KANTOR P., H.V. SAVITCH (2005). « How to Study Comparative Urban Development Politics: A Research Note», *International Journal of Urban and Regional Research*. 29 (1) : 135–51.

KANTOR, P. (2006). « Regionalism and Reform: A Comparative Perspective on Dutch Urban

Politics ». *Urban Affairs Review*, 41 (6) : 800-829.

KELSEN, H. (1995). *General Theory of law and State*. Cambridge, Harvard University Press.

KERR, M., (2003). « Where have all the good jazz clubs gone? The past and the golden era of Montreal jazz », *The McGill Tribune*.

KILBURN, H. W. (2004). « Explaining U.S. urban Regimes, A Qualitative Comparative Analysis ». *Urban Affairs Review*, 39 (5) : 633-651.

KILFOIL, P. (2012). La ville comme exclusion. Le rôle de l'État local dans la gentrification du centre de Montréal, thèse de maîtrise (Science politique), Ottawa : Université d'Ottawa.

KILFOIL, P. (2014). *Parle-t-on de territoire en aménagement du territoire ? La construction des enjeux en contexte de planification collaborative*. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales en vue de l'obtention du grade de Maîtrise en urbanisme (M. Urb.), Institut d'urbanisme, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal.

KLEIN J-L. (2002). Systèmes productifs locaux et métropole à Montréal : La place du territoire dans la reconversion productive. *Communication présentée au Congrès annuel de l'Association des sciences régionales de langue française*, Trois-Rivières, août 2002.

KLEIN, J.L., TREMBLAY, D.-G., J.M. FONTAN (2003). Systèmes locaux et réseaux productifs dans la reconversion économique : le cas de Montréal. *Géographie, économie et société*. Paris, Elsevier.

KLEIN, J.L., C. MANZAGOL, D.-G. TREMBLAY, S. ROUSSEAU (2005). « Les interrelations université-industrie à Montréal dans la reconversion à l'économie du savoir ». Dans : *GUILLAUME, R. (2005). Globalisation, Systèmes productifs et dynamiques territoriales*. Paris : éditions l'Harmattan, collection Géographies en liberté : 31-54.

KLEIN, J-L. (2004). « La reconversion post-fordiste de l'espace métropolitain : le cas de Montréal ». Communication Présentée au colloque : *Les transformations territoriales au Québec et en France*, Centre de recherche d'étude sur le Canada et le Québec de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux, 4 et 5 mai 2004.

LAFORTUNE, M-È., J-P. COLLIN (2011). « Building metropolitan governance capacity: The Case of the Communauté métropolitaine de Montréal », *Canadian Public Administration Review/Administration publique du Canada*, 54 (3) : 399-420.

LAFLAMME, M-O. MAGNAN, M. MOLGAT (2006). *La migration des jeunes au Québec. Rapport national d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec*. Montréal, INRS Urbanisation, Culture et Société.

LACROIX, F. (2001). *Évolution du paysage urbain de Saint-Roch : analyse de photographie aérienne*. Thèse B.A. Québec, Université Laval.

LAKATOS, I., A. MUSGRAVE (1970). *Criticism and the Growth of Knowledge*. Cambridge, Presses de l'Université de Cambridge.

L'ALLIER, J-P. (2000). L'aménagement de l'espace, héritage d'hier, création d'aujourd'hui, patrimoine de demain. *Les arts et la ville, Actes du colloque 12-13 octobre 2000*, Québec.

LAMARCHE, J. (1999). *Les 40 maires de Montréal*. LIDEC, (Collection Célébrités).

LANDRY, C., L. GREENE (1995). *Revitalizing Cities and Towns through Cultural Development*. Bourners, Comedia.

LANDRY, C. (2000). *The Creative City. A Toolkit for Urban Innovators*. London : Earthscan.

LANGLOIS, S., Y. MARTIN (1995). *L'horizon de la culture, Hommage à Fernand Dumont*. Sainte-Foy, Presses de l'université Laval, Institut Québécois de recherche sur la culture.

LASCOUMES, P. et LE GALÈS P. (dir.) (2004). *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, 370 p.

LASCOUMES, P. et LE GALÈS P. (2007). « From the Nature of Instruments to the Sociology of Public Policy Instrumentation, Understanding Public Policy through its Instruments ». *Governance*, 20 (1) : 1-21.

LASCOUMES P., SIMARD L. (2011). « L'action publique au prisme de ses instruments » *Revue française de science politique*, 1 (61) :5-22.

LASWELL, H., D. (1956). *The decision process: Seven Categories of functional analysis*. University of Maryland, College Park, Md.

LATENDRESSE, A. (2004). « Réforme municipale et participation publique aux affaires urbaines montréalaises : rupture ou continuité ? » dans B. JOUVE et P. BOOTH (dir.) *Démocraties métropolitaines*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

LEACH , W. D. , P. A. SABATIER (2005). « To Trust an Adversary: Integrating Rational and Psychological Models of Collaborative Policymaking ». *American Political Science Review*, 99 (4) : 491.

LEBEL, J-M., A. ROY. (2000). *Québec 1900-2000, Le siècle d'une capitale*. Québec, Multimondes.

LEBIHAN, B., X. LELOUP, C. MARTIN (dir.) (2010). « Le logement et l'habitat : enjeux politiques et sociaux ». *Lien social et Politiques*, 1 (63) : 15-26.

LECLERC, Y. (2015). *L'action culturelle et l'entrepreneuriat; le cas de la revitalisation du quartier Saint Roch, à Québec*. Thèse de doctorat, INRS-UCS.

LEFEBVRE, H. (1972). *Le droit à la ville suivi de Espace et politique*. Éditions anthropos.

LE GALÈS, P. (1999). « Is Political Economy Still Relevant to Study the Culturalization of Cities? ». *European Urban and Regional Studies*, 6 (10) : 293 - 302.

LE GALÈS, P. (2003). *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*. Paris, Presses de Sciences Po.

LEMIEUX, F. (2010). *Gilles Lamontagne sur tous les fronts*. Montréal, Del Busso éditeur.

LEMIEUX, D. (2002). « Introduction : Vingt-cinq ans de recherches sur la culture au Québec ». Dans : *Traité de la Culture*, sous la direction de D. LEMIEUX, Québec, Les Éditions de l'IQRC.

LEMIEUX, P. (1996). « Réflexions libres sur l'État et la culture ». Dans : *Les politiques culturelles à l'épreuve*. Sous la direction de F. SAUVAGEAU, La culture entre l'État et le marché, Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture : 151-169.

LEMIEUX, V. (2003). « Décentralisation et responsabilisation ». *Organisations et territoires*. 12 (3) 11-16.

LEMIRE, F., D. JUTEAU, S. ARCAND, S. BILGE (2005). « Le débat sur la réforme municipale à Montréal. La place de la variable linguistique », *Recherches sociographiques*, 46 (1) : 67-96.

LEVINE, M. (2004). La « classe créative » et la prospérité urbaine : mythes et réalités ». *Conférence, Villes Régions Monde*, Montréal, 20 mai, INRS-UCS.

LIÉGEOIS, L. (2008). « Quand Florida rencontre Chicago : Le retour de la culture dans la métropole contemporaine ; Le cas du Quartier des spectacles de Montréal ». *Communication présentée lors du colloque : La ville. Un lieu et des milieux*, Montréal, 28 et 29 avril 2008, UQAM.

LIGHTBODY, J. (1995). *Canadian Metropolitics, Governing our Cities*. Toronto, Copp Clark Ltd.

LINDBLOM, C. E. (1959). « The Science of Muddling Through », *Public Administration Review*. 19 : 79-88.

LINTEAU, P-A. (1992). *Histoire de Montréal depuis la Confédération*. 2e édition augmentée (2000), Montréal, Boréal.

LINTEAU, P-A. (1992). *Brève histoire de Montréal*. Éditions du Boréal.

LOGAN, J. R., H. L. MOLOTCH, (1987). *Urban Fortunes. The Political Economy of Place*, Berkeley, University of California Press.

LORD, S., C. DESPRÉS (2011). « Vieillir en banlieue nord-américaine. Le rapport à la ville des personnes âgées ». *Gérontologie et société*, 1 (136).

LUCCHINI, F. (2006). « Capitales européennes de la culture : Changer l'image internationale

d'une ville (Changing a City's international image the rewards of the european capital of culture programme) ». *Annales de la recherche urbaine*, (Paris), (101).

NABIL; A., R. LANDRY, M. OUIMET (2005). « Milieux innovateurs : Determinants and policy implications ». *European Planning Studies*, 13 (6) : 939-965.

MARCEAU, R., N. DUBOIS (2005). « Un état des lieux théoriques de l'évaluation : une discipline à la remorque d'une révolution scientifique qui n'en finit pas ». *La revue canadienne d'évaluation de programme / The Canadian Journal of Program Evaluation*, (20) : 1-36.

MARCUSE, P. (2005). « Cities in the International Marketplace: The Political Economy of Urban Development in North America and Western Europe. » *Political Science Quarterly* (Academy of Political Science) 120(1) : 168-169.

MARKUSSEN, A. (2005). *Urban Development and the Politics of a Creative Class: Evidence from the Study of Artists*. Humphrey Institute of Public Affairs, Minneapolis, University of Minnesota.

MARSOLAIS, C.V., L. DESROCHERS, R. COMEAU. (1993). *Histoire des maires de Montréal*. VLB éditeur.

MORRISSET, L. K., NOPPEN, L. (1996). *Patrimoine du quartier Saint-Roch*. Service de l'urbanisme. Ville de Québec.

MEISEL, J. (1998). « Considérations des rapporteurs ». Dans : *Politiques culturelles, pratiques culturelles et changements sociaux, Explorer les liens entre culture et société. Actes du colloque de fondation du Réseau canadien de recherche culturelle (RCRC)*, juin 1998.

MERCIER G., S. MASCOLO (1995). « La place commerciale et la mythologie de l'urbanisme contemporain : le témoignage de la rue Saint-Joseph à Québec ». *Les Nouveaux Cahiers du CÉLAT*, 1 (12):53-102.

MERCIER G. (1998a). « La personnalité des êtres géographiques. Le témoignage du quartier Saint-Roch à Québec ». Dans : TURGEON, L. (dir.), *Les entre-lieux de la culture*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval : 173-215.

MERCIER G. (1998b). « Le Jardin Saint-Roch ou la centralité perdue ». Dans G. MERCIER et J. BETHEMONT (dir.), *La ville en quête de nature, Québec et Lyon*, Septentrion et Centre Jacques Cartier : 129-155.

MERCIER, G. (1998c). « La personnalité des êtres géographiques. Le témoignage du quartier Saint-Roch à Québec ». Dans : Turgeon, L. (dir.). *Les entre-lieux de la culture*. Québec, Les presses de l'Université Laval : 173-215.

MERCIER G., PARAZELLI M., MORIN R. (1999). « La ville et le choc des imaginaires : populations marginalisées et revitalisation urbaine ». Dans : MORISSET, L. K., L. NOPPEN et

D. SAINT-JACQUES (dir.). *Ville imaginaire/ ville identitaire*. Échos de Québec, Québec, Nota Bene : 209-229.

MERCIER G. (2000a). « L'usage urbain de la nature : conflit et ralliement. L'exemple du quartier Saint-Roch à Québec ». Dans : AUGUSTIN, J.-P. et C. SORBETS (dir.). *Sites publics, lieux communs. Aperçus sur l'aménagement de places et de parcs au Québec*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine : 119-136.

MERCIER G. (2000b). « L'urbanisme des échecs urbanistiques : la rhétorique du renouveau du quartier Saint-Roch à Québec depuis 1990 ». Dans : SÉNÉCAL, G. et D. SAINT-LAURENT (dir.). *Espaces dégradés : contraintes et conquêtes*, Collection « Géographie contemporaine », Québec, Presses de l'Université du Québec : 237-254.

MERCIER G. (2001). « Démocratie, géographie et aménagement du territoire. Le cas du quartier Saint-Roch à Québec ». Dans : LAURIN, S. J.-L. KLEIN et N.TARDIF (dir.), *Géographie et Société*, Collection « Géographie contemporaine », Québec, Presses de l'Université du Québec : 236-256.

MERCIER G. (2002). « Essai de schématisation des modèles de revitalisation du quartier Saint-Roch à Québec ». Dans : SÉNÉCAL, G. J. MALÉZIEUX et C. MANZAGOL (dir.). *Grands projets urbains et requalification*, Québec, Presses de l'Université du Québec : 99-113.

MERCIER, G. (2003). « The Rethoric of Contemporary Urbanism, a Deconstructive Analysis of Central City Neighbourhood Redevelopment ». *Canadian Journal of Urban Research*, 12 (1) : 71-98.

MOLOTCH, H., (1976). « The City as a Growth Machine: Toward a Political Economy of Place », *American Journal of Sociology*, 82 (2) : 309-332.

MORISSET L. K. (1995). « Le jardin Saint-Roch ». *ARQ*, 84 : 16.

MORISSET, L. K, NOPPEN, L., SAINT-JACQUES, D. (dir.) (1999). *Ville identitaire, ville imaginaire*. Québec, Nota Bene.

MORISSET, L. K. (2001). *La mémoire du paysage : histoire de la forme urbaine d'un centre-ville : Saint-Roch de Québec*. Québec, Presses de l'Université Laval.

MILES, M., T. Hall, I. BORDEN (dir.). (2003). *The City Cultures Reader*. 2e éd. Coll. «Routledge urban reader series», New York, NY: Routledge.

MILES, M. (2004a). *Urban Avant-gardes : Art, Architecture and Change*. London : Routledge.

MILES, M. (2005). « Interruptions : Testing the Rhetoric of Culturally Led Urban Development ». *Urban Studies*, 42 (5/6) : 889-911.

MILES, M. (dir.) (2007). *Cities and Cultures*. Coll. « Routledge critical introduction to urbanism

and the city ». London; New York : Routledge.

MINTZBERG, H. (1994). *The Rise and Fall of Strategic Planning*. New York : Free Press.

MURRAY, C. (2002). « The Third Sector: Cultural Diversity and Civil Society ». In : *Making Connections : Culture and Social Cohesion in the New Millennium*, Vancouver, BC: Canadian Journal of Communication Corporation.

NAULT, V. (2007). *Rapport de mandats*. Présenté au conseil de quartier Saint-Roch Comité Rebâtir la rue Saint-Joseph. Québec, VILLE DE QUÉBEC.

NEWMAN, P. (2003). "Cities in the International Marketplace: The Political Economy of Urban Development in North America and Western Europe (Book)." *Urban Studies* (Routledge) 40(13) : 2797-2798

NICOLE, I. (2001). *La revitalisation du Quartier Saint-Roch. Analyse statistique et cartographique*. Thèse de maîtrise, Québec, Université Laval.

NOPPEN, L., L. K. MORISSET. (2000). *Architecture de Saint-Roch, Guide de promenade*. Québec, VILLE DE QUÉBEC.

OUIMET, M., V. LEMIEUX (1999). *Les réseaux de politique publique, un bilan et une voie de formalisation*. Canada, brochure du conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

OSTROM, E. (1999). « Institutional Rational Choice. An Assessment of the Institutional Analysis and Development Framework ». In P. SABATIER (ed.), *Theory of the Policy Process*, Westview Press : 35-71.

OSTROM, E. (2005). *Understanding Institutional Diversity*. New Jersey, Princeton University Press.

ORDRE DES ARCHITECTE DU QUÉBEC. (1999) « Québec, la renaissance d'un tout autre centre-ville ». *La revue d'architecture, ARQ*, (107).

PARÉ, J. (2005). « La consultation publique dans le processus décisionnel : l'expérience de l'office de consultation publique de Montréal et les Perspectives de la participation citoyenne, Planification urbaine, débat public et développement durable » présentation faite dans le cadre du colloque : *Planification urbaine et aménagement du territoire à l'heure du développement durable : enjeux et défis pour les grandes villes québécoises, 73e Congrès de l'ACFAS*, Université du Québec à Chicoutimi, le 9 mai 2005.

PARSONS, D. W. (1995). *Public policy: an introduction to the theory and practice of policy analysis*. Hants, En., Edward Elgar.

PAULET J.-P. (2000). *Géographie urbaine*. Paris, Armand Colin.

PAYETTE, J. (2011). *L'influence de la société civile sur le développement culturel : le cas de Culture Montréal*. Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de maîtrise ès sciences (M.Sc.), HÉC, Sciences de la gestion (option management).

PELLETIER, M. F. JOERIN, P. VILLENEUVE (2007). « La décision territoriale en conflit. Ville de Québec, 1989 à 2000, Essai de modélisation spatiale ». *Environnement urbain/Urban environment*, 1 :77-95

PELLETIER, M. (2012). *Évolution des dépenses culturelles au Québec de 2003-2004 à 2008-2009*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine; - Direction générale de la planification et des sociétés d'État- Bulletin de la recherche et de la statistique, Survol numéro 21.

PETIT, M. ET M. POIRIER, (2004). *Le logement locatif au Québec - Mythes et réalités*, IRIS.

PILATI T., D-G. TREMBLAY (2007). « Cité créative et District culturel ; une analyse des thèses en présence ». *Géographie, économie, société*, 9, (4) : 381-401.

PILATI, T., D.-G. TREMBLAY (2008). « Le développement socio-économique de Montréal : La cité créative et la carrière artistique comme facteurs d'attraction ? ». *Canadian Journal of Regional Science*. 30, (3) : 475-495.

PINSON, G. (2009). *Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*. Paris, Science Po. Les Presses.

PORTER M. E. (2000). Location, Competition, and Economic Development: Local Clusters in a Global Economy, *Economic Development Quarterly*, 14 (1), 15-34.

POLÈSE, M. (1990). « La thèse du déclin économique de Montréal, revue et corrigée », *L'Actualité économique*, 66, (2) : 133-146.

POLÈSE, M. (2012). « L'autre "mystère de Québec". Regards sur une mutation économique étonnante », *Recherches sociographiques*, 53, (1) : 133-156.

POCHE B. (1996). *L'espace fragmenté : éléments pour une analyse sociologique de la territorialité*. Paris, L'Harmattan.

POIRIER, C. (2005). « Vers des indicateurs culturels élargis? Justificatifs des politiques culturelles et indicateurs de performance au Québec et en Europe ». Dans : ANDREW, C. et al. *Accounting for Culture: Thinking Through Cultural Citizenship*, Ottawa: The University of Ottawa Press, Governance Series : 235-256.

POITRAS, C. (2003). « La nouvelle économie à la rescousse des métropoles industrielles. Analyse comparée des stratégies publiques à Montréal et à Glasgow ». *Revue internationale d'études canadiennes*, (27) : 133-155.

- PONCELET, C. (dir.) (2008). *Les collectivités locales et la culture en France et au Japon*. Les colloques du Sénat, les actes.
- POWELL, W.W., R. STEINBERG. (2006). *The Nonprofit Sector: A Research Handbook*, Yale University Press.
- QUESNEL-OUELLET, L. ET G. BOUCHARD (1979). « Les transports urbains à Québec », *Recherches sociographiques*, 20 (2) : 205-237.
- QUESNEL, L., BELLEY, S. (1991). *Partis politiques municipaux. Une étude de sociologie électorale*. Montréal, Agence d'Arc.
- QUESNEL, L. (2000a). *La consultation des citoyens comme outil de la démocratie locale*. Toronto, les Presses du CIRUR.
- QUESNEL, L. (2000b). « Municipal Reorganisation in Quebec ». *Revue canadienne des sciences régionales*, 23 (1) :115-133.
- QUESNEL, L. (2002). « Large cities: an opportunity for innovation in sublocal entities ». *Urban Affairs Association Annual Meeting*. Boston, March 22, 2002 Session 72, Metropolitan Areas and Régions.
- RACINE, N. (2003). « L'insertion internationale et la cohésion régionale : le cas de la Ville de Québec ». *Cahiers de géographie du Québec*, 47 (131) : 293-309.
- RANTISI N. M, D. LESLIE (2006). « Branding the design metropole: the case of Montréal, Canada ». Journal compilation © 2008 *Royal Geographical Society* (with the Institute of British Geographers), 38 (4):364-376.
- REASON, M., B. GARCÍA (2005). « Approaches to the newspaper archive: content analysis and press coverage of Glasgow's Year of Culture ». *Media culture and society*.
- RIBICHESI, C, M. POLÈSE, R. SHEARMUR avec la collaboration de G. DUSSAULT (2008). *L'économie du savoir dans la ville de Québec : revue de littérature et analyses empiriques*. Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, Culture et Société,
- ROBERT, J-C. (1994). *Atlas historique de Montréal*. Art Global / Libre Expression.
- ROBERT, L., P. RACICOT (1981). « La politique de rénovation urbaine : le cas de Québec ». Dans EZOP-QUÉBEC (dir.), *Une ville à vendre*, Québec, Éditions coopératives Albert Saint-Martin : 198-350.
- ROBERTS, P.W ET H. SYKES (2000). *Urban Regeneration: A Handbook*. London, Sage.
- ROSE, D. (1984). « Rethinking gentrification: beyond the uneven development of Marxist urban theory ». *Environment and Planning: Society and Space*, 1: 47-74.

- ROSE, D. (2004). « Discourses and experiences of social mix in gentrifying neighbourhoods: a Montreal case study ». *Canadian Journal of Urban research*, 13 (2):78-316.
- ROSE, D., A.-M. SÉGUIN (2006). « Les débats sur les effets de quartier : que nous apprennent les approches centrées sur les réseaux sociaux et le capital social ? ». Dans : Authier, J.-Y., M.-H. Bacqué et F. Guérin-Pace (dir.). *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, Éditions La Découverte : 217-228.
- ROY, F. (2008). *Des routes et des Jeux : dépenses des administrations publiques en infrastructures au Canada de 1961 à 2005*. Statistique Canada.
- ROY-VALEX, M., et A. GAUTHIER (2005). « Une application locale de la politique culturelle : les ententes de développement culturel entre les municipalités et le ministère de la Culture et des Communications du Québec », *Loisir et Société*, vol. 27, no 22, p. 355-379.
- ROY-VALEX, M. (2007). « Culture, ville et nouvelle économie créative ». Dans : BERTHOLD, É. (dir.) et BÉLIVEAU-PAQUIN, G. (collaboration). *Mondialisation et cultures, Regards croisés de la relève sur le Québec*, Collection : Chaire Fernand-Dumont sur la culture.
- ROY-VALEX, M. (2010). *Ville créative, ville attractive : la plus-value de la culture au regard des « créatifs » du jeu vidéo à Montréal*. Thèse doctorat en Études urbaines, INRS.
- RICARD, B., GARON, R. (2005). « Les équipements culturels et la pratique culturelle dans la ville Québécoise : Le développement culturel dans les villes : lier la recherche, la planification et la pratique ». *Loisir et société*, 27, (2) : 327-354.
- RIVARD, M., BELLEY, S. BHERER, L. COLLIN, J-P. ET HAMEL, P. J. (2005) « Les nouvelles tendances dans le domaine municipal au Québec : changer et ... rechanger les façons de faire pour mieux servir les citoyens. » Texte présenté lors du colloque : *Les municipalités au Québec et au Canada : d'administration locale à véritable ordre de gouvernement?*, ACFAS, Université du Québec à Chicoutimi, 10 mai 2005.
- RIVARD, M. (2008). *Une nouvelle conception des rapports entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec? Le contrat de ville de Montréal*. Mémoire de maîtrise en Études urbaines. Montréal, Institut national de recherche scientifique (INRS).
- RYNCK, F.D., J. VOETS (2006). « Democracy in Area-Based Policy Networks ». *American Review of Public Administration*. 36, (1) : 58-78.
- SABATIER, P. A., H. C. JENKINS-SMITH (1999). « The Advocacy Coalition Framework: An Assessment ». In Sabatier (Ed.). *Theory of the Policy Process*, Westview Press : 117- 168.
- SAINT-PIERRE, D. (1994). *Évolution municipale du Québec des régions : un bilan historique*. Sainte-Foy : UMRCQ.
- SAINT-PIERRE, D. (2002a). « Les politiques culturelles et les institutions gouvernementales en

matière des arts, des lettres et des communications ». Dans : LEMIEUX, D. (dir.). *Traité sur la culture*, Québec, Les Éditions de l'IQRC, 2002 : 985-1003.

SAINT-PIERRE, D. (2002b). *La culture comme facteur de développement de la ville : quelques expériences étrangères*. Québec, ministère de la Culture et des Communications (Coll. « Les écrits »).

SAINT-PIERRE, D., et J. COUTARD (2002). *La culture comme facteur de développement de la ville: Les expériences étrangères – Recension documentaire et des sites Internet*, Sainte-Foy, INRS Urbanisation, Culture et Société, 118 p. <http://bibvir1.uqac.ca/archivage/15281409.pdf>

SAINT-PIERRE, D. (2003). *La Politique culturelle de 1992 : continuité ou changement ? Les acteurs, les coalitions et les enjeux*. Québec-Ottawa, Presses de l'Université Laval / L'Institut d'administration publique du Canada (PUL-IAPC : Coll. « Management public et gouvernance »).

SAINT-PIERRE, D. (2004a). « Les politiques culturelles du Québec ». Dans : Bernier R. (dir.). *L'État québécois à l'aube du millénaire*, Québec, PUQ : 231-259.

SAINT-PIERRE, D. (2004b). « La politique culturelle du Québec de 1992 et l'Advocacy Coalition Framework : une étude de cas dans le domaine de la culture ». *Revue canadienne de science politique*, 37 (3) : 561-580.

SAINT-PIERRE, D. (2005). « La culture comme facteur de développement de la ville : quelques expériences étrangères ». *Loisir et société / Society and Leisure*, 27 (2) : 423-444.

SAINT-PIERRE D., M. GATTINGER avec collaboration de G. DUBOIS (2007a). « Des expériences étrangères d'Administration publique de la culture et le cas du Québec ». Présentation à l'occasion du congrès de L'ACFAS.

SAINT-PIERRE D., M. GATTINGER avec collaboration de G. DUBOIS (2007b). « Le 'Modèle québécois' d'intervention publique dans le domaine de la culture : ses sources d'influence, son évolution, son originalité ». Communication présentée à l'occasion de l'ACFAS.

SAINT-PIERRE, D., F. THURIOT (2007c). « Culture et territoires en France et au Québec : évolutions communes et différences ». Pouvoirs locaux, *Les Cahiers de la décentralisation*, 72 (1) : 133-143.

SAINT-PIERRE, D. (2007d). « Les politiques culturelles du Québec et le rôle croissant des villes en matière de développement culturel : bilan et défis ». Dans : *Alexandrie, métaphore de la francophonie*, Paris, CIDEF-AIF : 53-60.

SAINT-PIERRE, D., G. BÉLIVEAU-PAQUIN, avec la collaboration de G. DUBOIS (2010). « Culture et développement intégré : études de cas de deux villes québécoises d'après fusions territoriales (Gatineau et Lévis) ». Dans : Augustin J.-P. *Villes québécoises et renouvellement*

*urbain depuis la Révolution tranquille*, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, Bordeaux : 147-161.

SAINT-PIERRE, D., G BÉLIVEAU-PAQUIN et G. DUBOIS (2009). « La place de la culture dans la "politique de développement intégré" de la ville québécoise », *Études canadiennes/Canadian Studies - Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, Association française d'études canadiennes (AFEC), 66 (1) :153-170.

SAINT-PIERRE, D. ET C. AUDET. (2010) *Tendances et défis des politiques culturelles : Cas nationaux en perspective - France – Angleterre – États-Unis – Allemagne – Espagne – Belgique – Suisse - Suède – Québec – Pays de Galles et Écosse – Les organisations internationales*, Québec : Les Presses de l'Université Laval - PUL (Coll. : « Chaire Fernand-Dumont sur la culture »).

SAINT-PIERRE, D, M. GATTINGER avec la collaboration de G. DUBOIS (2012). « Sub-national cultural policy : The case of provincial and territorial cultural policies in Canada » *ICCPR international conference*, Barcelona Spain.

SANCTON, A. (2000). *La frénésie des fusions : une attaque à la démocratie locale*. Montreal and Kingston: McGill-Queen's University Press.

SASSEN, S. (1991). *The Global City : New York, London, Tokyo*. Princeton, Princeton University Press.

SAVITCH, H. V., C. THOMAS Eds. (1991). *Big City Politics in Transition*. Newberry Park, CA : Sage.

SAVITCH, H. V., P. KANTOR (1999). « Une théorie du développement urbain. Tests empiriques sur des villes nord-américaines et ouest-européennes », Newberry Park, CA : Sage.

SAVITCH, H. V., P. KANTOR (2002). *Cities in the International Marketplace : The Political economy of Urban Development in North America and Western Europe*, Princeton, Princeton University Press.

SÉGUIN, A-M., G. DIVAY (2004). « La lutte territorialisée contre la pauvreté : examen critique du modèle de revitalisation urbaine intégrée ». *Lien social et Politiques*, (52) : 67-79.

SÉNÉCAL, G., A. GERMAIN, J. BÉNARD (2002). *Portrait des pratiques communautaires et locales en revitalisation urbaine et sociale sur le territoire de l'île de Montréal*. Rapport final. Montréal, Institut national de la recherche scientifique et Centre d'intervention pour la revitalisation des quartiers.

SÉNÉCAL G., J. HAROU (2005). « Le réseau, le sujet et l'autoroute : La planification urbaine en situation de proximité conflictuelle ». *Cahiers de géographie du Québec*, 49, (138) : 343-362.

SÉNÉCAL, G., P.-J. HAMEL, J.-P. COLLIN, S. HUOT. (2008). « Aspects et mesure de la qualité

de vie : évolution et renouvellement des tableaux de bord métropolitains ». *Interventions Économiques*, (37) : 1-17.

SIMARD, M. (1999). « La question urbaine, Développement local et processus identitaires ». Dans L.K. MORISSET, L. NOPPEN et D. SAINT-JACQUES. *Ville identitaire, ville imaginaire*, Québec, Nota Bene : 229-253.

SIMARD, M. (2000). « Communautés locales et espace-monde. Les processus identitaires de la postmodernité. » *Géographie et Cultures*, (36) : 3-20.

SIMARD, M. (2000). « Développement local et identité communautaire : l'exemple du quartier Saint-Roch à Québec ». *Cahiers de Géographie du Québec*, 44 (122).

SIMARD, M. (2003). « La participation à l'aménagement du territoire ou le difficile exercice de la démocratie locale ». Dans : DÉSY, J. DUFOUR, M. DUPLAIN, D. PLAMONDON, S. TREMBLAY, (dir). *Le GRIR, 20 ans de recherche et d'intervention pour le développement local et régional*, Saguenay, GRIR : 415-441.

SIMARD, M. et G. MERCIER (2003). « Négociation sociale, identité communautaire et forme urbaine. La revitalisation du quartier Saint-Roch à Québec ». Dans : MORISSET Lucie K., DIEUDONNÉ Patrick et SIMON Jean-François (dir.). *Réinventer pays et paysages. Bretagne Québec*. CRBC/Géoarchitecture/CELAT.

SINGH, V. (2004). *Contribution économique de la culture au Canada. Document de recherche*. Division de la Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

SOJA, E.W. (2003). « Tales of a Geographer-Planner ». In B. Eckstein and J.A. Throgmorton (eds) *Story and Sustainability. Planning, Practice and Possibility for American Cities*, Cambridge, MA: MIT Press : 207-24.

STOLARICK, K., R. FLORIDA, L. MUSANTE (2005). *Montréal, Ville de convergences créatives, perspectives et possibilités*. Rapport de consultation présenté à la ville de Montréal.

STONE, C. N. (1989). *Regime Politics. Governing Atlanta, 1946-1988*, Lawrence, University Press of Kansas.

STONE, C. N. (2004). « Cities in the International Marketplace: The Political Economy of Urban Development in North America and Western Europe. » *JOP The Journal of Politics* 66(4) : 1323-1324.

STEVENSON, D. (2003). *Cities and Urban Cultures*. Maidenhead: Open University Press.

TAVENAS, F. (2006). « La recherche universitaire et le développement régional ». Dans : HUDON, R. et J-P. AUGUSTIN. *Villes, régions et Universités : recherche, innovation et territoires, Compte-rendu de la deuxième édition des rencontres Champlain-Montaigne*, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine et Les presses de L'Université Laval.

TERRISSE, M. (2008). « Les transformations des équipements culturels en milieu urbain : inscription dans un projet de développement territorial, approche pluridisciplinaire et gouvernance locale ». *Culture and Local Governance / Culture et gouvernance locale*. 1(1) : 11-28.

THÉBERGE, S. (2003). *L'évolution de la fonction commerciale et des services du Quartier Saint-Roch*. Thèse de maîtrise, Québec, Université Laval.

TINDAL, R. C., S. N. TINDAL (2000). *Local Government in Canada*, 5th edition. Scarborough, Nelson Thomson Learning.

TREMBLAY, D-G., R. TREMBLAY dir. (2006). *La compétitivité urbaine dans le contexte de la nouvelle économie*. Québec : Presses de l'Université du Québec. Collection Économie politique.

TREMBLAY D-G., T. PILATI (2008). « Les centres d'artistes autogérés et leur rôle dans l'attraction de la classe créative ». *Géographie, économie, société*, 10 (1) : 427-447.

YATES, D. (1977). *The ungovernable city: The politics of urban problems and policy making*. MIT Press, Cambridge, Massachusset.

YOUNG, R., C. LEUPRECHT, ed. (2006). *Municipal-Federal-Provincial Relations in Canada*. Montréal, McGill-Queen's University Press.

YIN, R. K. (1994). *Case study research: design and methods* (2<sup>nd</sup> Ed.). Thousand Oaks, California, Sage.

ZUKIN, S. (1996). « Cultural strategies of economic development and the hegemony of vision ». In : MERRIFIELD, A. and E. SWYNGEDOUW (Eds). *The Urbanization of Injustice* : 223-243. London : Lawrence & Wishart.

## **ARTICLES DE JOURNAUX**

BÉLANGER, R. « Une capitale à la mesure de nos aspirations ». *Le Soleil*. (16 octobre 2001) : A17.

BELLAVANCE, G. (2007). « Les artistes, le star-système et la nouvelle économie culturelle ». *Le Devoir* : Cahier spécial de l'Institut du Nouveau Monde. (20 janvier 2007) : 20-21.

BELLEY, S. ET QUESNEL, L. « Le vrai changement encore possible à Québec ». *Le Soleil*. (20 novembre 1991) : A15.

BELLEY, S. « Une "présidence" aux mains liées ». *Le Soleil*. (4 novembre 2006) : 31.

BORDE, V. (2007). « Dix lieux où se prépare l'avenir ; Théâtre de la Bordée : La culture a un quartier ». *L'Actualité*, 32, (20) : 39.

BOULANGER, L. (1997). « Le TNM nouveau est arrivé! », *L'Actualité*. 22, (07) : 90.

BRETON, B. « La nouvelle mairesse de Québec, Andrée Boucher, compte bien faire sa part pour préserver les églises de la ville. ». *Le Soleil*. (30 novembre 2005) : A16.

BRUNET, A. « Pour un véritable Quartier des spectacles », *La Presse*. (30 mai 2002) : C4.

CASSIVI, M. « Le retour du cinéma Ex-Centris ? ». *La Presse*. (20 mars 2010) : 7.

CASTONGUAY, A. « Le testament de la décennie - 1. Le séisme des commandites ». *Le Devoir*. (31 décembre 2009) : A1.

CAYOUE, P. « Le Nouveau Musée...pour rire connaît des débuts modestes », *Le Devoir* (15 mai 1993) : A3.

CHAMPAGNE, S. « Métro Saint-Laurent : Un nouveau promoteur pour le terrain vague ». *La Presse*. Actualités, (24 février 2009) : A4.

CHOUINARD, T. « 400e anniversaire de Québec - L'Allier demande à la France un cadeau de 23 millions ». *Le Devoir*. (3 septembre 2003) : A3.

COUTU, É. « La fin d'une époque : Le maire Tremblay est en grande partie responsable de la fermeture du Spectrum ». *La Presse*. (5 août 2007) : A10.

DIALLO, T. « L'Allier veut doter Québec d'une vraie Commission de la capitale nationale ». *Le Soleil*. (3 novembre 1993) : B2.

DELGADO, J. « La journée d'étude Le MACM en question - Un musée sous la loupe ». *Le Devoir*. (14 novembre 2009) : B13

DES RIVIÈRES, P. « La saga de la Cinémathèque est terminée, que le film commence : Parizeau confirme une aide de 8,5 millions \$ au nouveau centre de diffusion et de documentation cinématographique et visuelle ». *Le Devoir*. (6 mai 1995) : A3.

FLEURY, R. « Saint-Roch a un autre sauveur : Le nouveau dg de la Sidac du Mail centre-ville soutient avoir ouvert 22 commerces en 25 mois à Plessisville ». *Le Soleil*. (16 novembre 1999) : A3.

FLEURY, R. « L'ÉNAP emménage dans St-Roch, L'institution amène près de 2500 étudiants dans le quartier ». *Le Soleil*. (13 novembre 1998) : A3.

FLEURY, R. « Actualités », *Le Soleil*. (8 janvier 2002) : A11.

GARON, R. « Les pratiques culturelles au Québec - La fin de la démocratisation? ». *Le Devoir* (22 novembre, 2006) : A9.

GAUTHIER, G. « Montréal cède un terrain à prix de débarras ». *La Presse*. (14 septembre 1999) : A6.

- GRUDA, A. « Nouvelles générales ». *La Presse*. (14 septembre 1990) : A5.
- HOUDE, I. « Développement du quartier Saint-Roch Les résidents se prononcent ». *Le Soleil*. (5 octobre 2008) : 2.
- HOUDE, I. « Horizon culture écorché : Les conseillers Alain Loubier et Pierre Maheux jugent que la population de Saint-Roch est la grande oubliée<sup>o</sup> ». *Le Soleil*. (22 février 2009) : 15.
- HOULE, N. « Québec horizon culture : Labeaume met la table ». *Le Soleil*. (11 février 2009) : 45.
- JOLICOEUR, N., LAGOUNARIS, A., LEMERISE, S., LEBLANC, J-Y.; LAGOUNARIS, A., GOULET, M. MONGRAIN, C., MALTAIS, M. : « Arts visuels : le débat se poursuit ». *La Presse*. (16 décembre 1991) : B3.
- KERR, M. « Where have all the good jazz clubs gone? The past and the golden era of Montreal jazz ». *The McGill Tribune*. (25 novembre 2003).
- LABERGE, Y. « Le nouveau Monument National ». *La Presse*. (5 décembre 1992) : A8.
- LAMARCHE, B. « La maison de la culture numérique, La SAT veut devenir un acteur majeur du Faubourg Saint-Laurent ». *Le Devoir*. (9 juin, 2003) : A1.
- LAMARCHE, B. « Le musée de Québec se rapprocherait de Saint-Roch ». *Le Devoir*. (15 mai 2003).
- LAURIER, M. « La SMCQ inaugurera la salle Pierre-Mercure » *Le Devoir*. (28 septembre 1992) : 15.
- LECLERC, M. « Méduse devra-t-elle s'excuser d'exister ? » *Le Soleil*, (14 Février 1997) : B7.
- LEDUC, L. « Vie et mort d'un parti au parcours désordonné ». *La Presse*. (10 juillet 2001) : E1.
- LEDUC, G. « 300 fonctionnaires déplacés Le gouvernement déserte lentement la basse-ville ». *Le Soleil*. (6 avril 1995) : A6.
- LEMIEUX, J. « L'Espace 400e, le cœur de la fête ». *Le Soleil*. (16 octobre 2007) : 2.
- LEMIEUX, J. « Engagement sans précédent ». *Le Soleil*. (9 octobre 2007) : 6.
- LEMIEUX, J. « La longue marche entre l'escalier et le Musée ». *Le Soleil*. (14 février 2007) : 2
- LEMIEUX, J. « Les grands travaux du 400<sup>e</sup> ». *Le Soleil*. (28 avril 2007) : 10.
- LEPAGE, J. « Janine Beaulieu a voulu faire figurer les industries culturelles au salon de la PME ». *La Presse*. (30 octobre 1988) : E1.

- LÉVESQUE, K. « Perspectives, M. le maire rattrapé par la réalité ». *Le Devoir*. (23 janvier 1995) : A1.
- MARSOLAI, C-V. « Le Faubourg Saint-Laurent devient un chantier ». *La Presse*. (26 juin 1999) : A6.
- MATHIEU, I. « Une charte sur la qualité de vie dans Saint-Roch », *Le Soleil*, La Capitale et ses régions, (27 janvier 2003) : A12.
- MATHIEU, I. « Parc familial, skate plaza et galerie d'art proposés pour meubler l'Espace Saint-Roch ». *Le Soleil*. (6 juillet 2006) : 3.
- MATHIEU, I. « Îlot des Palais : Les élus s'inquiètent d'un possible dépassement de coûts ». *Le Soleil*. (17 mars 2006) : A6.
- MATHIEU, I. « Réingénierie à la sauce Boucher, L'ex-mairesse promet de faire mieux avec moins si elle succède à Jean-Paul L'Allier ». *Le Soleil*. (13 octobre 2005) : A1.
- MATHIEU, I. « Réorganisation des conseils d'agglomération : Charest promet d'y voir ». *Le Soleil*. (11 mai 2007) :10.
- MATHIEU, I. « Conseil d'agglomération Québec n'imitera pas Longueuil ». *Le Soleil*. (16 mai 2007) :10.
- MYLES, B. « Cactus, prise 2 ». *Le Devoir*. (30 novembre 2007) : A1.
- NADEAU, J. « Gouffre de l'UQAM : la chronologie des faits », Perspectives, *Le Devoir*. (7 juin 2008) : C2.
- NOËL, A. « La survie du RCM le ramène à son berceau, Les élections à Montréal ». *La Presse*. (3 novembre 1998) : A4.
- NORMANDIN, P-A. « Québec horizon culture, Un marathon de 53,2 millions \$ ». *Le Soleil*. (17 février 2009) : 2.
- PAQUIN, G. « Pierre Bourque, le bilan : un message contradictoire pour garder les Montréalais en ville ». *La Presse*. (27 octobre 1996) : A6.
- PICHER, C. « Le spectre de Jean Doré ». *La Presse*. (25 novembre 1997) : C3.
- PINARD, G. « La culture, Montréal en a fait une affaire de partenaires ». *La Presse*. (12 octobre 1990) : A12.
- PORTER, I. « Les archéologues sont rassurés par le maire Labeaume, Les trois plus importants sites archéologiques de la Nouvelle-France et de l'époque de Jacques Cartier seront l'objet de fouilles cet été ». *Le Devoir*. (3 mars 2008) : A4.

RODRIGUE, S. « La métropole à bout de souffle, La bourse ou la survie ». *La Presse*. (8 février 2007) : A2.

RODRIGUE, S. « Montréal à deux ans des élections ». *La Presse*. (6 novembre 2007) : A10.

SARFATI, S. « Après treize ans de patience, une vraie Maison Théâtre pour les enfants ». *La Presse*. (8 octobre 1997) : E4.

SARFATI, S. « Le Club Soda arrive vraiment en ville ». *La Presse*. (19 juin 1999) : D16.

THERRIEN, R. « Fermeture du Commissariat au cinéma et à la télévision de Québec; Le multimédia jugé plus prometteur. ». *Le Soleil*. (8 mai 2008) : 74.

THERRIEN, Y. « Un premier groupe d'élèves pour l'ENDI ». *Le Soleil*, (samedi, 25 octobre 2008) : 52.

VAILLANCOURT, C. « Les trois grands bailleurs de fonds font confiance à Gélinas ». *Le Soleil*. (24 janvier 2008) : 5.

VAILLANCOURT, C. « Rapport Belzil : Moins d'équipements communs, Le mandataire des villes dé fusionnées recommande de limiter les projets collectifs ». *Le Soleil*. (13 juin 2007) : 7.

## SOURCES INTERNET

ANDREW, C. « La vie municipale et régionale » dans : L'année politique au Québec 1991-1992. [Consulté en ligne, 2014-06-22] : [http://www.pum.umontreal.ca/apqc/91\\_92/andrew/andrew.htm](http://www.pum.umontreal.ca/apqc/91_92/andrew/andrew.htm)

ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL (2006). Données issues du recensement de statistique Canada. [Consulté en ligne, 2010-04-31] : [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL\\_STATISTIQUES\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/ANNUAIRE%20STATISTIQUE%20DE%20L%27AGGLOM%20C9RATION%20DE%20MONTR%20AL%20-%202006\\_VF.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATISTIQUES_FR/MEDIA/DOCUMENTS/ANNUAIRE%20STATISTIQUE%20DE%20L%27AGGLOM%20C9RATION%20DE%20MONTR%20AL%20-%202006_VF.PDF)

ASSOCIATION DES ÉTUDES FONCIÈRES (ADEF). « Études foncières de l'ADEF n° 136 », [Consulté en ligne, 2013-05-25] : [www.epf-npdc.fr](http://www.epf-npdc.fr)

BELLAVANCE, G. et al (2008). Actes du Colloque « Arts et territoires : Vers une nouvelle économie culturelle ? ». Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société, [Consulté en ligne, 2009-04-19]. [http://chaire\\_fernand\\_dumont.ucs.inrs.ca/Mai2008/Arts.html#actes](http://chaire_fernand_dumont.ucs.inrs.ca/Mai2008/Arts.html#actes)

BECKSTEAD, D., W. M. BROWN, K. B. NEWBOLD (2008). Les villes et la croissance : La croissance du capital humain. Division de l'analyse microéconomique de Statistique Canada, [Consulté en ligne, 2010-02-19] : <http://www.statecan.gc.ca/pub/11-622-m/11-622-m2008019-fra.pdf>

BÉLANGER, A. (2008). « Le projet du Quartier des spectacles à Montréal : une mise en scène de la nouvelle économie culturelle ? », Dans G. BELLAVANCE et al, Actes du Colloque « Arts et territoires : Vers une nouvelle économie culturelle ? », Montréal INRS Urbanisation Culture et Société [Consulté en ligne, 2009-04-22] :

[http://chaire\\_fernand\\_dumont.ucs.inrs.ca/Mai2008/Arts.html#actes](http://chaire_fernand_dumont.ucs.inrs.ca/Mai2008/Arts.html#actes).

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC. « Carte de l'Île de Montréal, Encre noire sur papier, 1834 A. JOBIN, cartographe, © (83791), © Héritage Montréal ». [Consultée en ligne : 2013-05-25] :

<http://www.memorablemontreal.com/document.php?id=4208&lang=fr>

COMBY, J., (2008), Études foncières de l'ADEF n° 136, Association des études foncières (ADEF), [Consulté en ligne, 2013-05-25] : <http://www.epf-npdc.fr/content/view/full/11737>

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE (CDÉC). « Le logement social et communautaire sur le territoire de la ville de Québec ; Enquête réalisée en mars 2009 pour la ville de Québec ». [Consulté en ligne, 2010-04-10] :

<http://www.cdcedquebec.qc.ca/pdf/cdec/portraits/PortraitLSC.pdf>

DARCHEN, S., TREMBLAY, D.-G. (2008b). « La thèse de la classe créative » : son incidence sur l'analyse des facteurs d'attraction et de la compétitivité urbaine ». Interventions économiques, (37). [Consulté en ligne, 2009-04-22] : [WWW.telug.uquam.ca/interventionseconomiques](http://WWW.telug.uquam.ca/interventionseconomiques)

ÉCONOMUSÉE DU FIER MONDE. [Consulté en ligne, 2010-06-25] :

[http://www.ecomusee.qc.ca/histoire\\_historique.html](http://www.ecomusee.qc.ca/histoire_historique.html).

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE (CDÉC) de Québec (2009). Le logement social et communautaire sur le territoire de la ville de Québec. [Consulté en ligne, 07-04-2010] :

<http://www.cdcedquebec.qc.ca/pdf/cdec/portraits/PortraitLSC.pdf>

JOANIS, M., L. GODBOUT (2009). Le Québec économique 2009. [Consulté en ligne 2009-03-09] : <http://www.lequebececonomique.qc.ca/>

GLOSSAIRE SIRCHAL UNESCO. [Consulté en ligne, 2009-06-26] :

<http://www.archi.fr/SIRCHAL/glossair/accglos.html>

GILL, D. (2008). « Entre Mc Do et Bilbao Arts et territoires : Vers une nouvelle économie culturelle ? ». Dans le cadre du 76e Congrès de l'ACFAS, à Québec, les 6 et 7 mai 2008, Actes du colloque Institut national de la recherche scientifique. [Consulté en ligne, 2009-04-22] :

[http://chaire\\_fernand\\_dumont.ucs.inrs.ca/Mai2008/Arts.html#actes](http://chaire_fernand_dumont.ucs.inrs.ca/Mai2008/Arts.html#actes).

INFORMATEUR IMMOBILIER. [Consultée en ligne, 2013-08-29] :

<http://www.informateurimmobilier.com/2011/12/avec-gm-developpement-le-saint-roch-nouvo-est-arrive/>

HILL, K., Hill Stratégies Recherche Inc. (2005). Dépenses du gouvernement au chapitre de la culture au Canada, de 1992-1993 à 2002-2003. Rapport préparé pour la Conférence canadienne des arts. [Consultée en ligne : 2013-08-29] : <http://www.hillstrategies.com>.

LEMOYNE, R. (2011). Quartier Saint-Roch, la renaissance du cœur urbain de Québec, encyclopédie du patrimoine culturel française. [Consulté en ligne, 2011-08-25] : [http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-547/Quartier\\_Saint-Roch\\_la\\_renaissance\\_du\\_coeur\\_urbain\\_de\\_Qu%C3%A9bec.html](http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-547/Quartier_Saint-Roch_la_renaissance_du_coeur_urbain_de_Qu%C3%A9bec.html)

MAMROT, « Contrat de ville entre la ville de Montréal et le gouvernement du Québec 2003-2007 », [Consultée en ligne, 2013-05-31] : [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/metropole/documentation/contrat\\_ville\\_montreal.pdf](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/metropole/documentation/contrat_ville_montreal.pdf)

MONTRÉAL INTERNATIONAL. [Consulté en ligne, 2013-03-08] : <http://www.montrealinternational.com/mission-mandats/>

OBSERVATOIRE SUR LA DÉMOCRATIE MUNICIPALE À QUÉBEC. « Les conseils de quartier de la ville de Québec : la démocratie à l'œuvre, Ville de Québec, 2007, 35 p. ». [Consulté en ligne, 2009-10-16] : [http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie\\_democratique/participation\\_citoyenne/observatoire/dcs/democratie\\_oeuvre.pdf](http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/observatoire/dcs/democratie_oeuvre.pdf)

OBSERVATOIRE DU GRAND MONTRÉAL. [Consulté en ligne, 2013-03-08] : <http://observatoire.cmm.qc.ca/swf/index.php>

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL (OCPM). [Consulté en ligne, 2009-06-26] : <http://www2.ville.montreal.qc.ca/ocpm/pdf/rapportannuel/2005.pdf>

QUÉBEC INTERNATIONAL. [Consulté en ligne, 2013-03-08] : <http://www.quebecinternational.ca/business-services>

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUE ET DE LOGEMENT (SCHL) (2009). L'Observateur du logement au Canada 2009. [Consulté en ligne, 2010-04-07] : [http://www.schl.ca/fr/inso/info/obloca/obloca\\_001.cfm](http://www.schl.ca/fr/inso/info/obloca/obloca_001.cfm)

STATISTIQUE CANADA. « Indice des prix à la consommation au Canada, (1991-2006) ». [Consulté en ligne, 2013-03-08] : <http://www.statcan.gc.ca/pub/62-001-x/62-001-x2010003-fra.pdf>.

STOLARICK, K., R. FLORIDA et L. MUSANTE (2005). Montréal, ville de convergences créatives : perspectives et possibilités, rapport de recherche, Catalytix. [Consulté en ligne, 2013-03-08] : [http://www.culturemontreal.ca/pdf/050127\\_catalytix\\_fr.pdf](http://www.culturemontreal.ca/pdf/050127_catalytix_fr.pdf).

TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT. « Le Faubourg Saint-Laurent au cœur du centre-ville, un quartier habité où il fait bon vivre ». [Consulté en ligne, 2010-06-15] : [www.faubourgstlaurent.ca](http://www.faubourgstlaurent.ca).

VILLE DE QUÉBEC. « Onglet : Sous le signe de la modernité (1945-2008) ». [Consulté en ligne, 2009-06-26] :

<http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/portrait/histoire/1945-2008.aspx>

VILLE DE QUÉBEC. « Plan d'action dans Saint-Roch 2009-2014 ». [Consultée en ligne, 2012-04-07] : [www.quebechorizonculture.qc.ca](http://www.quebechorizonculture.qc.ca)

VILLE DE QUÉBEC (2009). « Règlement sur la politique de consultation publique ». RRVQ chapitre P-4. [Consulté en ligne, 2009-01-01] :

[http://www.ville.quebec.qc.ca/publications/docs\\_ville/politique\\_consultation\\_publicue.pdf](http://www.ville.quebec.qc.ca/publications/docs_ville/politique_consultation_publicue.pdf)

VILLE DE MONTRÉAL. « Historique de la Direction de la culture et du patrimoine (DCP) » [Consulté en ligne, 2013-05-09] :

[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=1576,101529582&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1576,101529582&_dad=portal&_schema=PORTAL).

VILLE DE MONTRÉAL. « Plan directeur d'aménagement et de développement de l'arrondissement Ville-Marie ». Service de l'habitation et du développement urbain, Bureau du plan d'urbanisme, Ville de Montréal, octobre 1990. [Consulté en ligne, 2013-05-25] :

<http://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P55/3d.pdf>.

VILLE DE MONTRÉAL (2002). « Une île, une ville : Pour une métropole dynamique ». 8 pages. [Consulté en ligne, 2013-05-25] :

[http://www2.ville.montreal.qc.ca/archives/democratie/democratie\\_fr/expo/democratisation/bourque/piece2/index.shtm](http://www2.ville.montreal.qc.ca/archives/democratie/democratie_fr/expo/democratisation/bourque/piece2/index.shtm)

UNESCO (2005). Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement, « Le pouvoir de la culture » Stockholm.

[Consulté en ligne, 2009-04-22] : <http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php>.

WERQUIN, T. (2006). Impact de l'infrastructure culturelle sur le développement économique local : élaboration d'une méthode d'évaluation ex-post et application à Lille 2004 capitale européenne de la culture, Thèse Université Lille1 - Sciences et Technologies.

WERQUIN, T. (2008). « L'impact des équipements et événements culturels sur le développement économique local : entre fantasme et réalité Arts et territoires : Vers une nouvelle économie culturelle ? » *Actes du colloque dans le cadre du 76e Congrès de l'ACFAS*, à Québec, les 6 et 7 mai 2008, Institut national de la recherche scientifique. [Consulté en ligne, 2009-04-22] :

[http://chaire\\_fernand\\_dumont.ucs.inrs.ca/Mai2008/Arts.html#actes](http://chaire_fernand_dumont.ucs.inrs.ca/Mai2008/Arts.html#actes).

## **ALLOCUTIONS, ÉNONCÉS DE POLITIQUE, AVIS ET MÉMOIRES,**

Allocution de Pierre Lucier, titulaire de la chaire Fernand Dumont sur la culture prononcée lors de la 16e Assemblée générale de l'ICOMOS à Québec le 29 septembre 2008.

Allocution de Jean-Paul L’Allier, maire de Québec : L’aménagement de l’espace, Héritage d’hier, Création d’aujourd’hui, Patrimoine de demain, actes du 13e colloque annuel, Les arts et la ville, 12 et 13 octobre 2000 à Québec.

Allocution du maire de Québec, Régis Labeaume, devant les membres de la Chambre de commerce de Québec, le 16 décembre, dans la Salle de Bal du Château Frontenac Mercredi, DOCUMENT : « Quinze ans pour réinventer Québec », Cyberpresse, 17 décembre 2008.

Discours sur le budget 2003-2004, présenté par M. Yves Séguin, Ministre des Finances, à l’Assemblée nationale le 12 juin 2003. Gouvernement du Québec.

Conseil des monuments et sites du Québec, « Avis et prises de position », Continuité, Numéro 111, hiver 2006-2007, p. 56-58.

Patri-arch (2006), « Évaluation patrimoniale des couvents, monastères et autres propriétés de communautés religieuses situés sur le territoire de la ville de Québec », Rapport synthèse présenté à la VILLE DE QUÉBEC.

Vision Montréal, Avec Pierre Bourque et son équipe, ça va changer !, Élections municipales 1994.

Mémoire du Conseil des arts et des lettres du Québec déposé à la Commission de la Culture, le 1er octobre 1999.

Mémoire de la Société des directeurs des Musées Montréalais (SDMM), déposé à la ville de Montréal, déposé dans le cadre d’une consultation publique sur la politique de développement culturel de la ville de Montréal le 31 mars 2005.

Mémoire du Regroupement des centres d’artistes autogérés du Québec (RCAAQ), « La place des arts visuels dans une métropole culturelle », déposé dans le cadre d’une consultation publique sur la politique de développement culturel de la ville de Montréal le 11 février 2005.

Mémoire du Conseil québécois du théâtre, « La tournée internationale des arts de la scène : Un secteur fragile, un soutien essentiel », présenté au Comité parlementaire du Patrimoine canadien Gouvernement du Canada le 9 mars 2009.

## **LISTE DES RAPPORTS, ÉTUDES ET DOCUMENTS OFFICIELS**

BUREAU D’ÉTUDES STRATÉGIQUES ET TECHNIQUES EN ÉCONOMIQUES (BESTE) (2009). Analyse intégrée et Rapport d’évaluation des retombées économiques des activités du 400e anniversaire de Québec, Rapport final présenté au Bureau de la Capitale Nationale, Québec, avril 2009.

COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) (2008). Rapport annuel.

CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (CCMM) (2005). Étude sur le financement privé de la culture.

CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL (2009). La culture à Montréal : impacts économiques et financement privé.

COMMISSION NATIONALE SUR LES FINANCES ET LA FISCALITÉ LOCALES (1999). Pacte 2000. Québec, Les Publications du Québec.

COMMISSION SUR LE DÉSÉQUILIBRE FISCAL. RAPPORT SÉGUIN (2001). Les programmes de transferts fédéraux aux provinces, gouvernement du Québec.

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS (CCA) (2000). Enquête sur la commandite des organismes d'art de la scène, juin 2000, p.6.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (2012). « Mécénat Placement Culture, Bilan 2005-2012, des résultats probants ». Constats du CALQ, no 22, mai 2012.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (2003). Constat du CALQ (5).

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL (CAM) (2006-2008). Rapports annuels.

CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC. (1995-2009), Rapport-annuel.

COMMISSION NATIONALE SUR LES FINANCES ET LA FISCALITÉ LOCALES (1999). Pacte 2000. Québec, Les Publications du Québec, 423 p.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (2009). L'économie métropolitaine.

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL (2006-2008). Rapport annuel.

CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ROCH. (2004). Charte de la qualité de vie dans Saint-Roch.

CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ROCH. (2009). Plan d'action 2009-2010.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT URBAIN DU FAUBOURG SAINT-LAURENT (CDU). (1997-2009) Rapport annuel.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT URBAIN DU FAUBOURG SAINT-LAURENT (CDU) (1999, 2001, 2003, 2008). Inventaire des institutions culturelles locales et cartes d'occupation de sol du quartier.

FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS (2010). La qualité de vie dans les municipalités canadiennes : Renforcer le filet social au Canada : Le rôle des gouvernements municipaux. Rapport thématique n° 6.

FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (2004). Rapport sur la pauvreté à Montréal, présenté à la conférence régionale des Élus.

GRENIER, M. & associés inc. (1990). Étude d'impact sur les fonctions commerciales et de bureaux-Quartier Saint-Roch. Rapport présenté à la Ville de Québec.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PHILANTHROPIE CULTURELLE (2013). Vivement, pour une culture philanthropique au Québec! Rapport présenté au gouvernement du Québec.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2008). L'impact économique de la culture dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Étude effectuée pour le Conseil de la Culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES (MAM), Gouvernement du Québec. (1990). Le partage des responsabilités entre le gouvernement et les municipalités : des ajustements nécessaires, « Rapport Ryan », Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE (MAMM) (2000). Changer les façons de faire pour mieux servir les citoyens. Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS QUÉBEC (MCCQ) (1999). De la démocratisation de la culture à la démocratie culturelle, Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique. Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (2002). Recherche et statistique Survol, Impact économique des domaines de la culture et des Communications, 1997-1998, bulletin no 8. Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE (MCCCF) (2007-2008). Rapport annuel. Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2009). Québec Horizon Culture - Plan d'action 2009-2014, Juin 2009, 16 pages. Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES : La planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010. Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC (2004). Les défis démographiques et le niveau de vie des Québécois, comparaison entre le Québec, l'Ontario et les États-Unis. 1 :8. Gouvernement du Québec.

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (2011). Enquête sur les festivals et événements culturels 2000-2001. ISQ.

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (2009). *Les dépenses culturelles des municipalités en 2006*. Statistiques en bref. N° 55 – Février.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (OCDE) (1996). *L'Économie fondée sur le savoir*.

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL (OCPM) (2008). *S'approprier la ville. Acte du colloque : Consultation publique et aménagement du territoire à Montréal*, Montréal, juin 2008, 52 p.

RASSEMBLEMENT POPULAIRE DE QUÉBEC (RPQ) (1977). *Le Progrès civique a fait de Québec une ville à vendre*. Dossier Démocratie municipale, archives du RPQ.

SOCIÉTÉ DES DIRECTEURS DES MUSÉES MONTRÉALAIS (2005). *Le projet de politique culturelle de la ville de Montréal : pour un renouvellement du geste politique, de la réflexion sur le rôle politique de la ville de Montréal dans le développement culturel*. Montréal, Société des directeurs des Musées montréalais, Texte préliminaire du 6 octobre 2003, révisé le 31 mars 2005.

STATISTIQUE CANADA (2010). *L'Indice des prix à la consommation*. Division des prix à la consommation.

STATISTIQUE CANADA (1991, 1996, 2001 et 2006). *Recensement de la population canadienne*.

STATISTIQUE CANADA (2009). *Recensement fédéraux préparés par la ville de Québec*, service de l'Aménagement du territoire, VILLE DE QUÉBEC, service du développement économique, mars 2009.

STATISTIQUE CANADA (2005, 2007 et 2008). *Enquête sur la population active (EPA)-Caractéristiques de la population active, population de 15 ans et plus*.

TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT (TCFSL) (2009). *Histoire illustrée du Faubourg Saint-Laurent*, Université du Québec à Montréal, Service aux collectivités et Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal, UQAM, 52p.

VILLE DE QUÉBEC (1987). *Saint-Roch, un quartier en constante mutation*. Service de l'urbanisme de la Ville de Québec, Les quartiers de Québec.

VILLE DE QUÉBEC (1988). *Une ville sur mesure-Plan directeur d'aménagement et de développement de la ville de Québec*.

VILLE DE QUÉBEC (1990). *Recueil des mémoires déposés à la Commission sur le plan d'action Saint-Roch, volume 1 et 2, Audiences publiques quartier Saint-Roch*, Service des communications.

VILLE DE QUÉBEC (1990). Un plan d'action pour le quartier Saint-Roch. Document de consultation. Québec, Ville de Québec.

VILLE DE QUÉBEC (1991). Rapport de la commission consultative sur le Plan d'action, «Le quartier Saint-Roch, une priorité aujourd'hui», Ville de Québec.

VILLE DE QUÉBEC (1992). Scénario de revitalisation-quartier Saint-Roch. Rapport réalisé par Rue principales et le Bureau de quartier de la ville de Québec.

VILLE DE QUÉBEC (1992a). Revitalisation au cœur de la capitale, Aide financière à l'habitation dans le quartier Saint-Roch. Québec, Ville de Québec.

VILLE DE QUÉBEC (1992b). Le programme d'interventions 1992-1993. Revitalisation au cœur de la capitale. Québec, Ville de Québec.

VILLE DE QUÉBEC (1994). Service de l'urbanisme, division de l'aménagement du territoire et habitation. Quartier Saint-Roch, proposition de zonage document final.

VILLE DE QUÉBEC (1998). Rapport des commissaires, Audience publiques, projet Rebâtir la rue Saint-Joseph.

VILLE DE QUÉBEC (1998). Rebâtir la rue Saint-Joseph, Rapport au Comité exécutif, Corporation de développement économique et urbain (CDÉU).

VILLE DE QUÉBEC (1998). Recueil des mémoires, Audiences publiques, 3, 4, 5 juin 1998, bureau des consultations publiques.

VILLE DE QUÉBEC (1999). Quartier Saint-Roch, Concept de revitalisation et Plan d'action 1999. Centre de développement économique et urbain.

VILLE DE QUÉBEC (1999). Analyse de la réglementation sur le zonage et l'urbanisme du Quartier Saint-Roch, Centre de développement économique et urbain (CDÉU).

VILLE DE QUÉBEC (n.d.). Mon conseil de quartier... j'y vois !

VILLE DE QUÉBEC (2005 et 2009). Ententes de développement culturel avec le Ministère de la Culture et des Communications.

VILLE DE QUÉBEC (2005). Rebâtir la rue Saint-Joseph, Bilan de la phase I.

VILLE DE QUÉBEC (2005). Plan directeur d'aménagement et de développement (PMAD).

VILLE DE QUÉBEC (2006). Rapport de consultation, Projet de politique du patrimoine.

VILLE DE QUÉBEC (2006). Rapport Annuel, Plan Stratégique 2004-2008.

VILLE DE QUÉBEC (2007). Quartier Saint-Roch, Constats, Plan directeur de quartier présenté par la division de la gestion du territoire, présentation du 20 septembre 2007.

VILLE DE QUÉBEC (2007). Règlement sur la politique de consultation, R.R.V.Q., chapitre P-4, refondu le 19 mars 2007, 20 p.

VILLE DE QUÉBEC (2010). Document de présentation : La revitalisation du quartier Saint-Roch à Québec : un exemple d'innovation.

VILLE DE QUÉBEC (2009). Plan d'action : Rendez-vous : Québec Horizon Culture. Document de consultation. Québec, Ville de Québec.

VILLE DE QUÉBEC (2009). Recensement fédéraux préparés par la ville de Québec, service de l'Aménagement du territoire, service du développement économique.

VILLE DE QUÉBEC (2010). Bilan Québec, Horizon Culture 2010, service des communications.

VILLE DE QUÉBEC (2012). Stratégie de développement économique.

VILLE DE MONTRÉAL (1990). Plan directeur d'aménagement et de développement de l'arrondissement Ville-Marie.

VILLE DE MONTRÉAL (1988). Un dialogue à poursuivre: la consultation publique : énoncé de politique.

VILLE DE MONTRÉAL (1992). Programme triennal d'immobilisations (PTI).

VILLE DE MONTRÉAL (2000). Rapport de la commission consultative. La Politique de consultation publique en matière d'urbanisme.

VILLE DE MONTRÉAL (2003). Contrat de ville signé avec le gouvernement du Québec.

VILLE DE MONTRÉAL (2003). Cadre, principes directeurs et énoncé de politique culturelle. Rapport du Groupe conseil sur l'élaboration d'une politique culturelle pour Montréal.

VILLE DE MONTRÉAL (2004). Les arrondissements de Montréal: Répertoire sociodémographique et classement par variables.

VILLE DE MONTRÉAL. (2004). Programme Particulier d'Urbanisme – Secteur Place des Arts. Arrondissement de Ville-Marie. Montréal: Direction de l'Aménagement Urbain et des Services aux Entreprises.

VILLE DE MONTRÉAL (2005). La transformation démographique de Montréal et de la région métropolitaine.

VILLE DE MONTRÉAL (2005). Politique de consultation et de participation publique de la Ville de Montréal, Le défi de la participation, Montréal, 2005, 5 p.

VILLE DE MONTRÉAL (2005). Évaluation du patrimoine urbain de l'arrondissement Ville-Marie, étude réalisée par le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine. Direction du développement urbain, Division du patrimoine et de la toponymie.

VILLE DE MONTRÉAL. (2006). Imaginer, Réaliser 2025: un monde de créativité et de possibilités. Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine. Montréal: Direction de la Planification Stratégique.

VILLE DE MONTRÉAL (2007). Le Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle, Document de consultation. Montréal, Ville de Montréal.

VILLE DE MONTRÉAL (2008). Le Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle, Rapport d'étape. Montréal, Ville de Montréal.

VILLE DE MONTRÉAL (2005 et 2009). Ententes de développement culturel avec le Ministère de la Culture et des Communications.

## **LOIS**

Projet de Loi n° 92 (1996) « Loi sur la Commission de développement de la métropole »

Projet de loi no 170 (2000, chapitre 56). « Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais ».

Projet de loi 170 (2000, chapitre 56). « Loi qui institue les nouvelles villes de Montréal, Québec, Longueuil, Lévis et Hull-Gatineau ».

Projet de loi 124 (2000, chapitre 27) 2). « Loi qui modifie la Loi sur l'organisation territoriale municipale ».

Projet de loi 134 (2000, chapitre 34) 3). « Loi qui institue la Communauté métropolitaine de Montréal ».

Projet de loi 171 (2000, chapitre 57). « Loi qui modifie l'article 29.1 de la Charte de la langue française portant sur la langue de l'administration ».

Projet de loi 29 (2001, chapitre 25). « Loi qui amende la loi 170 ».

Projet de loi n° 9 (2003, chapitre 14). « Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités ».

Charte de la ville de Montréal (Chapitre C-11.4)

Charte de la ville de Québec (Chapitre C-11.5)

*Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (2006, L.R.Q., chapitre A-19.1).